SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Automobile—
Radio— Théâtre—
Page féminine—
L'agriculture—

51e ANNEE—No 58 QUEBEC, SAMEDI 5 MARS 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

L'Industrie du Papier

LE BOIS DEBOUT

L'AVION EST TRÈS UTILE DANS LE BOIS.

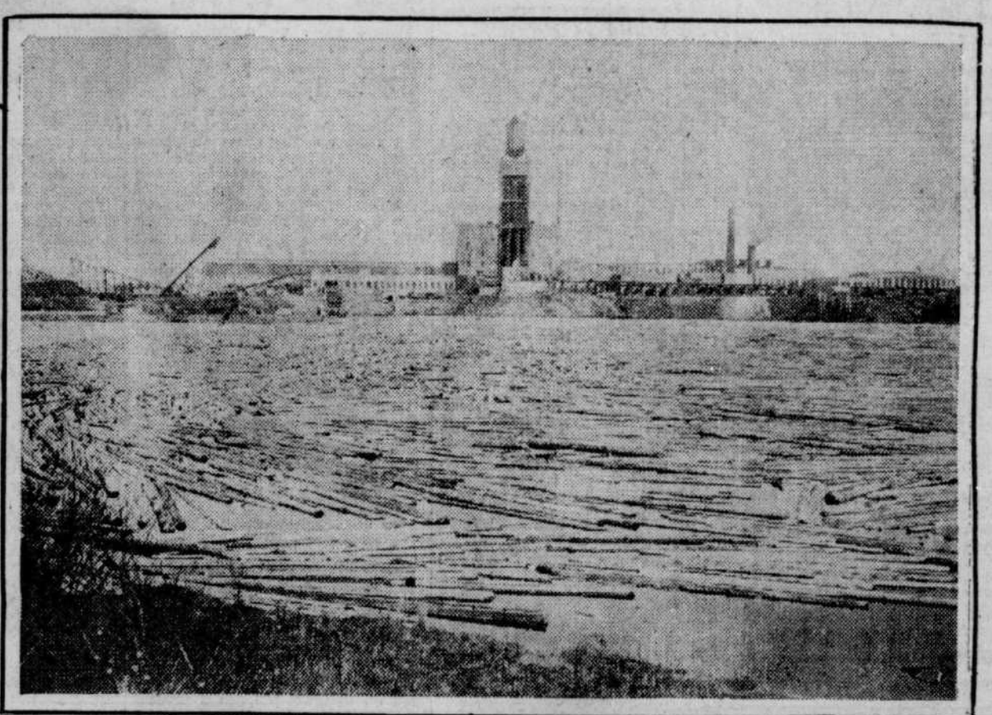

BILLES ATTENDANT DANS UN ÉTANG D'ÊTRE CONVERTIES EN PULPE ET EN PAPIER.

LE DÉPART DU BOIS POUR LE MOULIN.

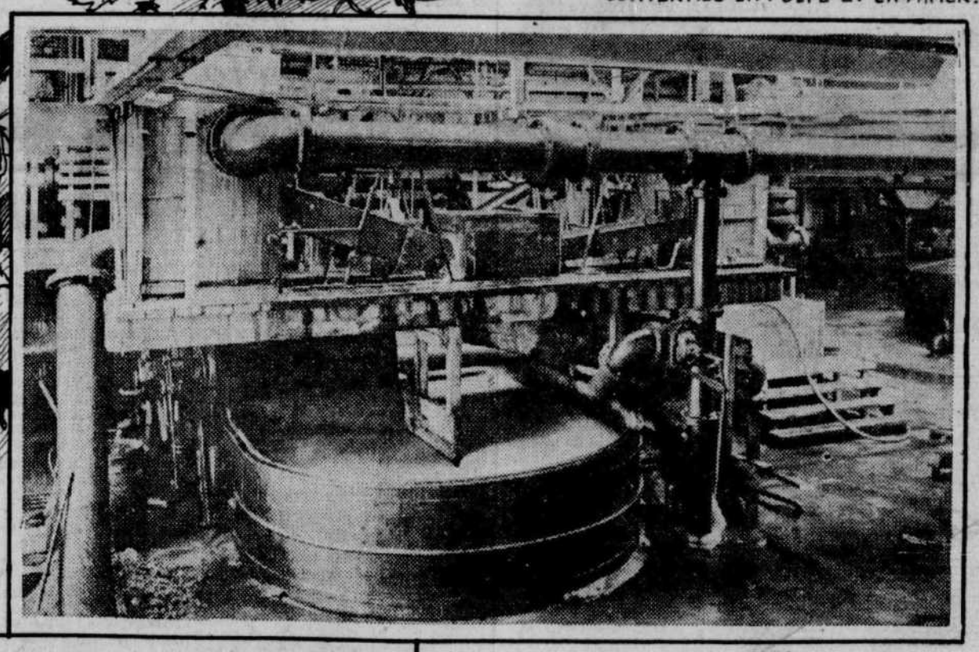

LA PÉPINIÈRE DE BERTHIER

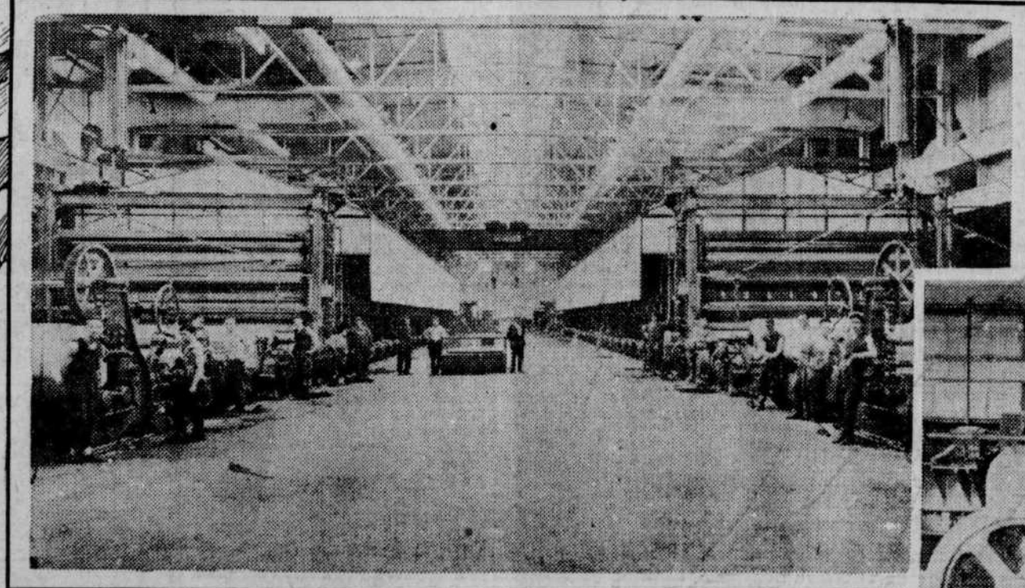

MACHINES À FINIR LE PAPIER.

MALAXEUSE
(PÂTE CELLULOSIQUE)

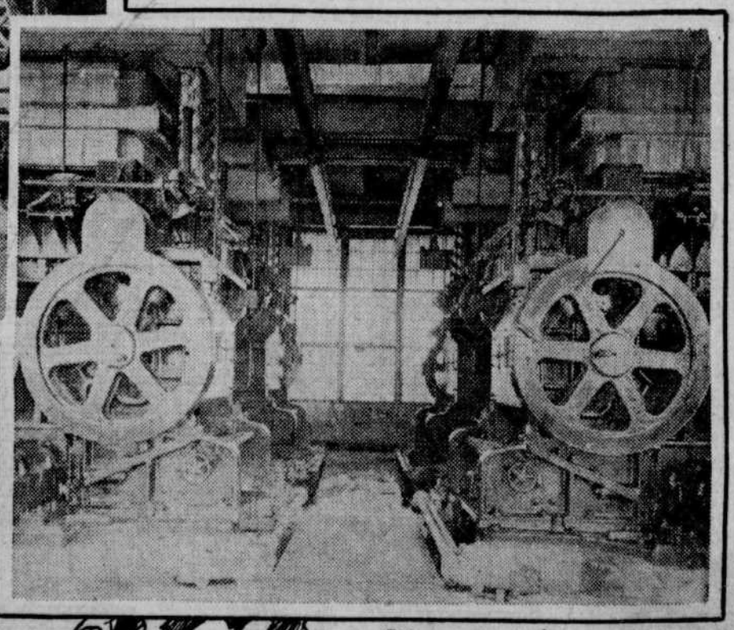

DÉFIBREUSE À MAGASIN.

MAL DE TETE
MIGRAINES
NEVRALGIES
et toutes les douleurs disparaissent rapidement lorsque vous prenez les
CACHETS GAUVIN
POUR LE MAL DE TETE

AIDE FINANCIERE AUX JOURNALISTES FORCES DE CHOMER

Londres, 4.—Lord Rothermere, le grand propriétaire de journaux, vient de faire don d'une somme de 10,000 livres sterling, destinée à soulager les misères des rédacteurs de trois journaux provinciaux de Newcastle, Bristol et Derby, que l'on vient de fusionner, a-t-il annoncé ici hier.

Cette fusion a eu lieu afin d'éviter une concurrence néfaste entre les journaux appartenant à Lord Northcliffe et ceux de Sir James Gomer Berry.

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO
Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co.
MONTREAL
En vente partout à 60c la livre sauf au Japon et Ceylan

Rivière-à-Pierre

Travaux

Le défrichement du nouveau chemin entre St-Léonard et Rivière-à-Pierre est pratiquement fini et l'on rapporte que les autres travaux appropriés pour rendre cette route carrossable recommenceront au printemps. C'est le désir d'un grand nombre de chômeurs.

Quelques-unes de nos carrières de granit sont aussi en opération.

Va et vient

M. William Morel, de Limoilou, et MM. Johnny et Philéas Morel, du Château-Richer, sont venus en visite chez Mme Vve Joseph Morel, il y a quelque temps.

—Mlle Françoise Paré a fait une promenade à Limoilou, chez M. et Mme Eugène Blanchet.

—Mlle Veillet, de Shawinigan-Falls, et Mlles Hamel, de St-Gédéon Lac St-Jean, étaient en visite récemment chez M. et Mme François Racine.

Une retraite

La paroisse a eu la grande faveur d'une retraite prêchée par les Révérends Pères Lachance et Caron, Rédemptoristes, de Ste-Anne de Beaupré, du 7 au 15 février. Ce fut un temps de grâces et de bénédictions que nous avons vécu et les éloquents sermons des dévoués missionnaires ont fait impression dans les âmes où les bons sentiments ont été sanctifiés davantage par la réception des sacrements.

Saint-Bruno

Naissances

—Le 1er février.—Marie-Madeleine-Henriette, fille de M. et Mme Edmond Bergeron. Parrain et marraine, M. et Mme Alidor Belley.

—Le 12 février.—Marie-Simonne-Gabrielle, fille de M. et Mme Lorenzo Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas-Louis Paradis.

Transaction

Ces jours derniers M. Auguste St Laurent, de Lucoville, a fait l'acquisition de la fromagerie du village, appartenant à M. Paul-Hector Tremblay. M. St-Laurent en a pris possession immédiatement et il est installé ici pour y demeurer avec sa famille.

Va-et-vient

—Mme Armand Boily, avocat de Roberval, est venue en promenade au presbytère chez son frère M. l'abbé Léon Pelletier, curé, et chez sa mère Mme Octave Pelletier.

—M. Rodrigue Plamondon, de Jonquière, est venu passer quelques jours chez ses parents.

—M. Philéas Labrecque, de St-Gérard-Majella, est venu chez son frère, M. J.-Ant. Labrecque, ces jours derniers.

—M. et Mme Alphonse Bouchard, de Bagotville, ainsi que M. et Mme Zoël Bouchard étaient en promenade à St-Bruno ces jours derniers.

—M. Ismael Simard est de retour de St-Gédéon.

—M. et Mme J.-Ls. Tremblay sont allés en promenade à Jonquière et Chicoutimi.

La femme et l'Auto

LA BONNE EPREUVE DES FREINS

(Droits Réservés)

Au déjeuner l'autre matin, Robert dit qu'il prend la journée pour se reposer.

"Travailler tout le temps, jamais s'amuser, est chose tellement assommante que je suis pour moi-même un sujet d'ennui", déclare-t-il.

Et moi de lui demander : "Qu'allons-nous faire pour passer le temps ?"

Robert songe un moment, simulant une étude profonde de la question. Finalement il a l'air d'avoir frappé une idée.

"Tu sais", commence-t-il, "j'ai toujours éprouvé une certaine curiosité à l'endroit de ces machines qui servent à éprouver les freins d'automobiles. J'aimerais bien savoir en quel état se trouvent les freins de ma voiture. Que dirais-tu si nous allions les faire essayer à l'un de ces endroits ?"

Et il me fait plaisir de dire que cette expérience m'a intéressée tout autant qu'elle a intéressé Robert. Nous sommes allés chez un particulier possédant une de ces machines qui vous montrent la force de freinage fournie à chaque roue.

On monte la voiture sur des rouleaux à cet effet et on applique les freins. Les rouleaux sont mis en mouvement et la quantité de résistance en livres de pression est enregistrée pour chaque roue sur un cadran séparé. Dans le cas de l'automobile de Robert, les cadrans indiquent qu'une des roues prend une forte proportion du travail d'arrêt de la voiture et aucune des deux paires de roues n'est la même.

"Ce n'est pas exactement ce qu'on peut appeler un bonne égalisation", fait remarquer Robert.

"Mais on peut égaliser les freins de façon à les rendre égaux, je crois", dit le mécanicien. "La garniture de cette roue a absorbé la plus forte partie de la force de freinage, mais je ne crois pas qu'elle soit complètement usée."

Il travaille sous la voiture et au bout de quelques minutes il propose une autre épreuve. Cette fois les freins sont beaucoup mieux égalisés, mais il n'en reste pas moins une différence de 50 livres de force entre les deux roues d'arrière.

"Je ne remarquerais pas cela, n'est-ce pas ?" demande Robert.

"Peut-être que non", convient le mécanicien. "Cela dépend toujours du conducteur. Il me semble que là-dessus les femmes sont plus sensibles que les hommes. C'est parce que, peut-être, elles n'ont pas la force voulue pour faire fonctionner les freins qui agissent lentement, mais elles les font essayer plus souvent que les hommes. Voulez-vous que j'égalise davantage vos freins. Il suffira de quelques autres minutes."

En descendant la voiture de la machine, les freins n'ont pas exactement la même pression sur toutes les quatre roues. Il y a une légère différence entre les deux roues d'arrière et celles de devant, mais c'était le mieux que le mécanicien pouvait faire. Robert avait attendu trop longtemps.

Même dans ce cas, néanmoins, la voiture n'est plus du tout la même ; la sensation de sécurité en la conduisant est toute autre. Robert en est fier comme un enfant à qui l'on vient de donner un joujou neuf.

"Tu devrais conduire ta voiture en cet endroit", dit-il. "Elle est meilleure que cette ruine, naturellement, mais je te parie que tu seras enchantée des résultats."

"Je ne suis jamais allée en cet endroit particulier", dis-je en manière de réponse, "mais j'ai toujours fait essayer à la machine les freins de mon automobile. Je ne prétends pas savoir quelle est la meilleure sorte de machine pour ce travail, mais toutes ces machines sont intéressantes. J'essaye de garder mes freins en tel état qu'ils puissent arrêter l'automobile dans l'espace de 25 pieds lorsqu'il est lancé à 20 milles à l'heure. J'ai lu un article écrit par un expert, où il est dit que les freins aux quatre roues, s'ils sont en bon ordre, sont capables d'arrêter la voiture dans cette distance."

Cette après-midi-là, Robert a tracé à la craie une distance de 25 pieds sur le pavage et il m'a fait assister à sa démonstration d'essai des freins.

Maintenant je me sens plus rassurée sur sa conduite de l'automobile !

FISHER BODY CRAFTSMAN'S GUILD

PAR FRANK C. RIESS

Directeur Technique de la Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher

L'on entend constamment dire que cet âge moderne manque de main-d'œuvre habile. Nous basant sur le travail des membres de la Guilde, l'an dernier, dans la construction des modèles de carrosses, je crois que nous pouvons contredire cette assertion.

Personne ne niera le fait qu'il faut une main-d'œuvre très habile pour sculpter les quatre aigles, les supports de la plate-forme du valet de pied, l'étroite moulure du bord du toit et autres détails semblables qu'il faut exécuter pour le modèle du carrosse de Napoléon. Tout carrosse soumis au concours, l'an dernier a accusé une habileté qui a franchement surpris les juges, les patrons de la Guilde et tous ceux qui ont vu l'étalage des modèles dans les différentes villes du pays où ils ont été exposés.

Et il n'y a pas de doute que les membres du chapitre Québec Le Soleil de la Fisher Body Craftsman's Guild, qui sont actuellement à construire leurs modèles de carrosse, pour le deuxième concours donneront une autre preuve du fait que la main d'œuvre habile n'est pas un art éteint.

Illustrations Nos 27-28

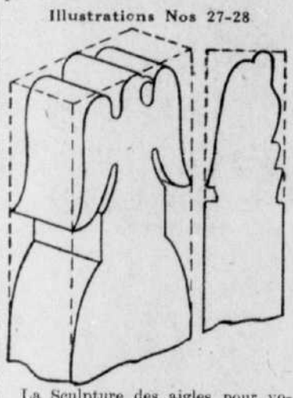

La Sculpture des aigles pour votre carrosse n'est pas aussi difficile qu'elle paraît. Les vignettes vous indiquent la manière d'ébaucher le bois avant d'entreprendre de le sculpter. Vous pouvez découper avec une scie à ruban, et vous servir des illustrations de votre manuel pour exécuter les détails des pieds, des ailes et des plumes. Les aigles peuvent être faits à même les colonnes des coins ou bien séparément.

A première vue, l'exécution des aigles peut paraître chose partiquement impossible. Mais vous serez surpris de voir comme il est facile de faire vos aigles. Le bois résineux est excellent pour cette sculpture, et le tilleul donnera aussi de bons résultats, car il se travaille facilement.

Dès que vous avez fini une pièce de bois pour le carrosse, elle devrait recevoir une mince couche de shellac. Cela la gardera propre et servira de fond pour la peinture qui doit y être appliquée. Nombre de modèles de l'an dernier avaient été peints à la hâte; il était facile de le voir. N'attendez pas à la dernière semaine pour peindre votre modèle, il vaut mieux peindre à mesure que vous construisez. De cette manière, vous aurez plus d'assurance en vous-même, quand viendra le temps d'appliquer le fini.

Trois-Rivières

Changements ecclésiastiques

Les changements ecclésiastiques viennent d'être faits par décision de l'autorité diocésaine : M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire à Yamachiche, devient vicaire-auxiliaire à St-Prosper. M. l'abbé Gérard Baril, en repos depuis quelque temps, devient vicaire à Yamachiche. M. l'abbé Henri Jacob, vicaire à St-Prosper, devient auxiliaire à Almaville.

En convalescence

M. l'abbé Raphael Gélinas, curé de St-Sévérin de Proulxville, est en pleine convalescence d'une maladie qui a sérieusement menacé ses jours. M. l'abbé Camille Alarie, vicaire à la cathédrale, est allé lui prêter main forte en attendant son cpmplet retour à la santé.

Mortalité moindre

Le taux des décès aux Trois-Rivières, en décembre dernier, a été, comparativement à sa population moindre que dans les autres villes du district. Il ne fut que 9.2 aux Trois-Rivières contre 12.7 à Shawinigan, Falls, 13.3 à Victoriaville, 15.4 à Grand'Mère et 13.3 au Cap-de-la-Madeleine.

Enfant blessé

Roger Rousseau, de Ste-Perpétue, un enfant de douze ans, s'est brisé la clavicule quand le traîneau dans lequel il glissait alla donner contre une souche. Ses deux compagnons, Paul Dubé et Florian Jutras, s'en tirèrent avec quelques égratignures.

Du travail

La dernière tempête de neige a été une aubaine pour nos chômeurs. La ville en a employé 300 plus 150 charretiers. La fonte rapide de la neige a obligé à canaliser nos rues pour permettre l'égauttement de l'eau. Plusieurs dizaines de chômeurs y ont du travail.

Examens scolaires

La proclamation des notes aux examens de l'Académie du Sacré-Coeur a eu lieu sous la présidence du R.P. Renaud o.m.i. Les premiers de chaque classe qui furent couronnés

5ème anné : Jos. Larrivière, Hon. Gélinas, Aur. Trottier, Albert Boudreau et P. Despré.

7ème année : Alfred Cyr, Rosaire St-Pierre, Conrad Gilbert, Maurice Rochefort et E. René.

6ème année: Hormisdas Beaudoin, J.-P. Cloutier, Art. Cossette, J.-P. Massicotte et Achille Toupin.

5ème année: Bernard Racien, Désiré Loranger, Ad. St-Pierre, Hilaire Rompré et Num. Arseneau.

4ème année: Hubert Després, Red Arseneau, André St-Arnaud, Maurice Roof et Arthur Séviguy.

4ème année "B": Roméo Cantin, André Beaumier, Marcel Beaumier, Charles-Edouard Brière, Emile Carrier'

3ème année: Lionel Montambeault Léo Prince, Lucien Marchand, Henri St-Ours, Richard Bouillé.

Chez les Artisans

Les cours régionales des Artisans Canadiens-français ont récemment reçu M. Rodolphe Bédard, président général de leur société. Parmi ceux présents, on remarquait: le R. P. Renaud, O.M.I., curé de Ste-Madeleine, l'abbé Arthur Brunelle, curé de Ste-Famille, l'abbé Georges Biron, curé de St-Georges de Champlain aumônier diocésain. Le maire J.-A. Nadeau, du Cap-de-la-Madeleine, présidait. L'échevin Omer Laroche représentait le maire des Trois-Rivières, M. G.-H. Robichon. Il y eut allocutions par M. Rodolphe Bédard, le maire Nadeau, M. Philippe Verrette, président organisateur de la Cour Notre-Dame, et M. l'abbé Georges Biron.

Nos Vétérans

Les Vétérans de notre ville ont tenu une réunion de propagande afin d'obteni l'adhésion à leur association de tous les vétérans de la grande guerre. La réunion eut lieu au Manège Militaire sous la présidence de René Huylebroeck. Parmi ceux présents on remarquait: Albert Fleury, G.-M. Gauthier, P.-F. Labelle, G.-A. Labelle, O. Bellemare.

East Broughton

Noces d'argent

Dimanche, le 7, eut lieu à la résidence de M. et Mme Odilon Cloutier, une réunion intime à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Plusieurs parents et amis y prirent part. Un copieux souper fut servi vers sept heures et le réveillon fut donné avec le superbe gâteau aux décorations argentées qui fut présenté aux jubilaires par leur fille Mme Aimé Nadeau qui leur lut aussi une jolie adresse qui fit voiler de larmes le regard de plusieurs invités. De belles chansons de circonstance furent chantées, entre autres "La berceuse de douze enfants", par leurs filles Alma et Amanda et un autre petite chanson "Le bouquet de roses", par la jeune Lucienne. Des chansons comiques rendues par MM. Armand Giguère, Philippe Gagné, Alcide Champagne, Valère Giguère et Aimé Nadeau et d'autres belles chansons par jeunes et vieux dont il serait un peu long d'énumérer les noms. Il y avait aussi des danseurs et danseuses de gigues simples. Le jubilaire d'abord, M. Cloutier, son fils Odilon, M. Valère Giguère et sa dame, MM. Amédée et Odilon Giguère, MM. Philippe et Alcide Champagne, M. Philippe Vachon jouait la musique avec entrain ainsi que le petit Louis-Philippe Cloutier.

Après le souper, la salle à manger fut reservée pour les joueurs de cartes. Tous s'amusèrent à leur gré et à leur goût. Une belle statue de l'Immaculée-Conception fut donnée aux jubilaires par leurs frères, sœurs et enfants. Puisse cette bonne mère du ciel bénir nos vœux et nos souhaits afin que dans vingt-cinq ans nous nous retrouvions encore plus nombreux à ce même logis qui aujourd'hui gravera dans nos coeurs un souvenir inoubliable. Etaient présents: Mme Vve Isidore Champagne mère de la jubilaire. M. e Mme Vachon, M. et Mme Jos.t Huard, M. et Mme Hon. Cloutier, M. et Mme Aimé Nadeau, MM. Philippe et Marius Chapagne, M. et Mme Amédée Giguère, M. et Mm Valère Giguère, M. et Mme Odilon, Giguère, M. et Mme Alcide Champagne, Armand Giguère, Agath Huard, Odilon Cloutier, Laurette Labbé, Léopold Huard, Noella Labbé, Hervé Jacqes. Elizabeth, Grégoire, René, Jacques, M.-Anne Grégoire, Emile Létourneau, Alphonsine Grégoire, Philippe Gagné, M.-Anna Cloutier, Philippe Vachon, Amanda Cloutier, Blandine Champagne, M. Gravel, Jos. Fortin, Mlle Gravel, Herménégilde Sylvain, M. Gravel, Lucien Grégoire, Cécile Vachon, Alice, Blanche, Lucienne, Louis-Philippe, Irène, M.-Rose, Jean-Marc Cloutier, trois petites nièces Giguère. Une quinzaine n'ont pu se rendre à l'invitation.

Nul bonheur n'est aussi grand que la paix de l'esprit.

Le grand bonheur de la richesse est de donner.

RENSEIGNEZ-VOUS
sur le REGULATEUR de TEMPERATURE D'HUILE DU MOTEUR
une caractéristique efficace du NOUVEL
OLDSMOBILE

SIX et HUIT
qui offre aussi
ETRANGLEUR ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
DECARBONISATEUR DU MOTEUR
ROULEMENT LIBRE
CONTROLE DE SOUPLESSE
CHANGEMENT DE VITESSES SYNCRO-MESH
PRODUITE AU CANADA
Voyez les modèles exhibés au Salon de l'Automobile et aux salles de montre des vendeurs :
MAURICE-P. LAVIGUEUR
38 rue de la Couronne
ERNEST DELISLE, Neuville
ALCIDE BEAUDETTE, Deschaillons
LA TUQUE AUTOMOBILE Enr., La Tuque
HENRI PERREAULT, Lévis, Lauzon
L'OLDSMOBILE SUR

Dans le Monde De l'Automobile

DE SEMAINE EN SEMAINE

L'EVENEMENT PAR EXCELLENCE DE L'AUTOMOBILE AU CANADA

On est actuellement à préparer tous les plans et à prendre tous les arrangements nécessaires pour le premier Salon National annuel de l'Automobile au Canada. Ce Salon sera tenu dans la "Automotive Building", à Toronto, du 5 au 12 mars, inclusivement. Il est intéressant de noter ici qu'une des principales attractions de ce Salon sera l'auto le plus perfectionné au monde en fait de lignes fuyantes. Cet auto de l'avenir, qui a été inventé et produit par Sir Dennistoun Burney, cet homme au génie inventif et organisateur, a déjà été exposé aux Salons d'Autos par les Etats-Unis, et on l'a partout désigné comme "l'auto en forme de larme" parce que sa forme et ses dessins ressemblent à une larme qui coule sur la joue d'une personne. Son avant en est la plus grosse partie, et sa forme diminue en forme de pointe à l'arrière. Cet auto ne sera qu'un des nombreux attraits pour attirer les enthousiastes de l'auto à Toronto durant la semaine du Salon National de l'Automobile, et le programme officiel ne manquera pas d'offrir plusieurs surprises additionnelles très intéressantes, une fois complété.

REMPLACEZ VOS BOUGIES REGULIEREMENT

Sumner-S. Howard, l'ingénieur du service pour la AC Spark Plug Company, nous déclare que des milliers de gallons de gasoline se gaspillent chaque année par ceux qui font usage de bougies trop usagées. Des expériences ont été faites, selon lui, devant les membres de la Société des Ingénieurs en Automobile, à Pittsburgh, ainsi que dans les laboratoires de l'Université du Michigan, qui ont démontré que les automobilistes qui manquent de remplacer leurs bougies trop usagées sans retard, gaspillent un gallon de gazoline sur dix. "Si les automobilistes, nous dit M. Howard, se faisaient un devoir de lire attentivement le petit manuel qu'on leur donne et qui contient des instructions pour le soin de leurs autos, et s'ils remplaçaient leurs bougies suivant les recommandations qui y sont données, ils économiseraient non seulement plusieurs dollars pour la gasoline qu'ils dépensent inutilement, mais ils obtiendraient en même temps un meilleur rendement de leurs autos."

POURQUOI LES AUTOS MARCHENT-ILS MIEUX DURANT LA NUIT

Des milliers d'automobilistes ont souvent éprouvé la sensation et ont souvent cru que leurs autos marchaient mieux durant la soirée ou la nuit que durant le jour, et ils se sont alors demandé si c'était là une hallucination ou si leurs autos marchaient alors réellement mieux. Nous avons posé récemment cette question à des ingénieurs d'Oldsmobile, et ils nous ont assuré que certains autos marchent souvent beaucoup mieux durant la nuit, et ils en expliquent la raison comme suit : "Un moteur à combustion interne fournit un meilleur rendement si le mélange de gasoline est mis sous une haute pression —pourvu toutefois que la compression n'en soit pas augmenté au point de causer une détonation ou une explosion. Plus la charge de gasoline sera compacte ou comprimée au moment de l'allumage, plus l'expansion en sera grande. L'air devient naturellement plus pesant et plus compact lorsqu'il est exposé au froid, et il se dilate à mesure qu'il se réchauffe. Une livre d'air occupera un espace de 13.4 pds cubes à une température de 70 degrés, tandis qu'elle n'occupera qu'un espace de 12.4 pds cubes à une température de 32 degrés. Il s'ensuit donc qu'une plus grande quantité, et naturellement une quantité plus pesante de gasoline et d'air peut être aspirée dans le cylindre d'un moteur lorsque l'air est froid. Une autre cause qui peut améliorer le rendement d'un moteur durant la soirée ou la nuit provient du fait que l'air est alors ordinairement plus humide que durant le jour, et que ces petites particules d'humidité qui y sont contenues retardent légèrement le temps pris par l'essence pour brûler.

LES OMBRES DU SOIR ALLUMENT LES LUMIERES

Un système d'éclairage pour routes suburbaines, qui vient d'être inventé et installé par les ingénieurs de la General Electric, comprend une lampe photo-électrique, aussi appelée "oeil électrique", qui en allume les lumières dès que la noirceur commence à se faire sentir. Le contrôle des lumières est entièrement mécanique. Cette lampe photo-électrique se trouve placée dans une boîte au point ouest de la route, et en telle sorte qu'elle soit exposée au côté nord du firmament. Un degré d'obscurité suffisant, quelle que soit l'heure de la journée, produit une certaine réaction sur l'appareil et les lumières s'allument. Des lueurs ou des éclairs intermittents n'y produisent aucun effet, car la lampe est opérée par un régulateur. Les lumières s'éteignent le matin dès qu'il fait suffisamment clair. Il arrive aussi que de gros nuages de pluie mettent la lampe en opération.

LE ROULEMENT LIBRE DU LA SALLE EST DIFFERENT

Le contrôle du roulement libre que l'on trouve sur le La Salle V-8 diffère de l'appareil conventionnel, surtout dans la manière dont il contrôle le rapport de l'engagement de l'embrayage. Ce nouvel appareil est opéré par une soupape contrôlée par l'accélérateur, laquelle permet à l'air comprimé de s'échapper graduellement du cylindre au vacuum et assure ainsi un engagement bien gradué et souple. Le régulateur de l'engagement comprend cinq orifices d'échappement et est contrôlé par la position du levier de commande pour l'introduction de la gasoline dans les cylindres, plutôt que par la position des engrenages de la transmission. Ce régulateur ne fonctionne que durant la dernière partie de la course du piston, en sorte que la rapidité du mouvement du piston jusqu'au moment du commencement de l'engagement ne peut être retardée. Le bouton de contrôle est placé juste en dessous de la pédale de l'embrayage. Le conducteur n'a donc qu'à enlever le pied du bouton pour produire la même opération d'embrayage qui serait produite par l'usage de la pédale elle-même.

CHOCOLATS du Dr CHARLES
VERMIFUGES

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaître la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que fièvre, Etat bilieux, Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, Teint pâle.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c.

REO-ROYAL
L'auto le plus long exposé cette semaine au Salon

Le Réo-Royal Sedan à sept passagers, est le plus long auto standard manufacturé en Amérique. L'empattement est de 132 pouces. Il est parfaitement balancé et ses lignes audacieuses sont très élégantes.

Voici cette fameuse automobile qui, par ses lignes élégantes et son harmonie impeccable est devenue la plus belle voitude du monde.

Elle a été admirée par le public québecois durant le temps de l'Exposition comme elle l'a été à Londres, Paris, New-York. Elle est certainement la sensation dans le monde de l'Automobile. Elle est maintenant visible à notre Salle de Démonstrations.

P.-L. LORTIE (limitée)
312 RUE ST-JOSEPH - QUEBEC, Qué.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12, Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7168. 6fév-26fs-11r

AUTOS D'OCCASION

NOTRE GRANDE VENTE d'autos commençant samedi le 27 février, modèles 1930 et 1931, avec licence 1932, Hupmobile coupé, Hupmobile sedan, Packard coupé, Chevrolet sedan, De Soto sedan, Ford sedan, Ford coupé, Willys sedan, Willys roadster, Buick coupé, Dodge coupé, Nash coupé. Tous ces chars sont en bon ordre et seront en vente durant toute la semaine de l'exposition à Universal Auto Ltd, 27 de la Couronne, Québec, tél.: 5112 - 5113. 23fév-6fs-11f

PNEUS USAGES demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x577, les pneus usagés. S'adresser à Auto Shop, coin boulevard Langelier et Dorchester.

GROS CHEVROLET 1930, 5 passagers, en parfait état, ordre, bon marché à vendre pour la somme de $150 payable en tout temps. S'adresser à M. Bernard, 192 Frontenac.

FORD TUDOR 1930, en parfait état d'ordre, bon marché à vendre pour la somme de $375.00. S'adresser à M. Bernard, 192 Frontenac, Valiller, tél.: 6803, Ge

INVENTION surprenante. Pas de tamisage. Économie de 56% de plus. Prix spécial à 49, rue

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES

ON DEMANDE Ford, Chevrolet, comptant ou à détails à C

A VENDRE

DEUX MOTEURS Une de 6 cylindres Remparts et deux de 4 cylindres sous-bassement, 2, rue Ferland, pour plus informations à

70 rue St-Paul, Québec, tél.: No 2-0634. 14-16-18-21-23-25-28-30jan. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév. 3-5-7-10-12mrs14b

DE GAZOLINE. 24fév-2fs-11f

TRUCK GOTFREDSON 2 tonnes avec dompeuse automatique, modèle 1928, en luxe, modèle neuf. Valant $75.00. Appelez 23fév-4fs-11f

Spécial en parfait ordre, à vendre par tél.: 3-1773 Soleil", Québec. 24fév-4fs-11x

CHARS USAGES

Des Valeurs à Bas Prix

SI VOUS AVEZ SONGE A VOUS PROCURER UN CHAR USAGE POUR LA BELLE SAISON, C'EST A VOTRE AVANTAGE DE FAIRE UN CHOIX SERIEUX AVANT D'ACHETER.

TOUTES LES MACHINES ANNONCEES DANS LA SECTION "AUTOMOBILES A VENDRE" DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" SONT DES CHARS RECOMMANDABLES SOUS TOUS RAPPORTS, A DES PRIX REELLEMENT BAS ET A CONDITIONS FACILES.

SURVEILLEZ TOUJOURS LES VERITABLES OCCASIONS PUBLIEES CHAQUE JOUR DANS LES PETITES ANNONCES DU

"SOLEIL"

Camions "REO"

Nous avons 22 différentes capacités de camions REO, à partir de 1½ tonne à 4 tonnes, à des prix variant de $1,150 à $4,850. Les contracteurs et compagnies achètent les camions REO, parce qu'ils savent que ce camion possède de l'**endurance** et un **surplus de pouvoir** avec opération **économique.**

Si vous êtes intéressés dans l'achat d'un camion, soit **neuf** ou **usagé, n'achetez pas** avant d'avoir examiné ces camions. Soyez assurés que nous vous vendrons exactement ce que vous avez besoin pour le travail que vous projetez de faire.

Nous avons aussi 24 camions usagés de différents tonnages et marques, lesquels sont tous en **parfaite condition de marche,** à des prix **réduits.**

P.-L. LORTIE Limitée
312 rue St-Joseph -:- -:- Québec

LE BRIDGE-CONTRAT

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE D'UN TRIC A UNE COULEUR (Suite)

Les Jeux Bicolores

"On dit d'un jeu qu'il est BICOLORE quand il contient deux couleurs réglementaires d'au moins CINQ CARTES chacune."

Joués à une déclaration d'atout favorable, les jeux bicolores sont d'une puissance peu commune pourvu que ces deux couleurs soient réglementaires.

"On dit d'un jeu qu'il est SEMI-BICOLORE quand il contient deux couleurs réglementaires dont l'une de QUATRE CARTES et l'autre de CINQ ou SIX CARTES."

DU CHOIX DE LA COULEUR DANS LES JEUX BICOLORES ET SEMI-BICOLORES

Afin de donner à votre partenaire une idée juste de la répartition de votre jeu quand il contient deux couleurs réglementaires, vous devez les déclarer comme suit :

1o. Quand les deux couleurs réglementaires sont réparties 5-4 ou 6-4, c'est à-dire quand une de ces couleurs est de cinq cartes et l'autre de quatre cartes : déclarez la plus longue sans tenir compte que l'une soit plus forte que l'autre en honneurs et sans tenir compte que l'une soit une couleur Majeure et l'autre une couleur Mineure. Exemples :

Pique	A-R-V-6
Coeur	D-9-8
Carreau	A-V-9-8-3
Trèfle	9

Déclarez 1-Carreau; si vous avez l'occasion de déclarer la couleur à Pique, votre partenaire saura que cette dernière est de quatre cartes seulement car vous avez déclaré une couleur Majeure en premier lieu.

Pique	4
Coeur	A-D-9-8
Carreau	
Trèfle	A-R-V 9-8-5

La couleur à Trèfle doit être déclarée DEUX FOIS, si faire se peut, avant de déclarer Coeur. Par cette façon de déclarer, le partenaire saura qu'il peut soutenir Trèfle même s'il ne détient, entre autres valeurs, qu'une ou deux cartes de cette couleur sans tenir compte que son jeu pourrait contenir autant de cartes de Coeur que de cartes de Trèfle. En déclarant votre couleur à Trèfle deux fois, votre vis-à-vis sait que vous en avez au moins six cartes et que votre couleur à Coeur n'est que de quatre cartes.

2o. Quand les deux couleurs réglementaires sont réparties 4-4, 5-5 ou 6-5 : déclarez la couleur la plus chère, c'est-à-dire le Pique de préférence à Coeur, le Coeur de préférence à Carreau ou à Trèfle, etc. Exemples :

Pique	R-V-9-7-2
Coeur	A-R-8-6-5
Carreau	
Trèfle	D-5-4

Déclarez 1-Pique et, si possible, déclarez subséquemment le Coeur.

Pique	
Coeur	A-V-9-8-7
Carreau	R-4
Trèfle	R-D-V-10-6-3

Déclarez le Coeur sans égard à la plus grande longueur à Trèfle et au 100 d'honneurs que cette valeur contient. Si vous en avez l'occasion, déclarez le Trèfle, couleur secondaire que vous serez justifié de déclarer deux fois; ainsi, le partenaire saura que ces deux couleurs sont d'au moins cinq cartes chacune.

NOTEZ BIEN ! Règle générale, la couleur la plus chère doit être déclarée en premier lieu ; avec un jeu contenant TROIS couleurs réglementaires, répartion 4-4-4-1, et si une seule de ces couleurs est une Majeure, déclarez celle-ci en premier lieu. Cependant si deux de ces couleurs sont Majeures, déclarez la couleur Mineure avec l'espoir que votre partenaire répondra par une de ces deux Majeures.

QUAND VOUS AVEZ UN JEU BICOLORE OU SEMI-BICOLORE, IL EST TRES IMPORTANT D'EN FAIRE CONNAITRE LA REPARTITION A VOTRE PARTENAIRE. VOUS N'ATTEINDREZ CE BUT QU'EN DECLARANT VOTE JEU COMME VOUS VENEZ DE L'APPRENDRE.

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE D'UN TRIC A SANS-ATOUT

Vous vous rappelez sans doute du Compte Numérique des Honneurs que je vous ai fait connaitre au cours de l'article No 6 (13 février). Tout de même, permettez-moi de vous le répéter : —

"Comptez un AS pour 4 points, un ROI pour 3 points, une DAME pour 2 points, un VALET pour 1 point et DEUX DIX pour 1 point. Notez bien qu'un seul DIX n'est pas compté car un demi-point de plus ou de moins n'affecte pas l'enchère à Sans-Atout."

Une Déclaration d'Ouverture d'un tric à Sans-Atout accuse un jeu contenant un certain nombre de levées d'Honneur; malheureusement, par cette déclaration le partenaire n'est pas en mesure de pouvoir repérer approximativement la couleur dans laquelle est massée une grande partie de la force-honneur ; la même déclaration d'un tric à une couleur renseigne le partenaire non seulement en autant que son concernées les Levées d'Honneur, mais en plus, il sait que la couleur déclarée est d'au moins 4 cartes et qu'elle contient au moins un arrêt ; d'intéressants renseignements sont échangés par l'annonce initiale d'une couleur visant à faire connaitre la qualité et la répartition du jeu, renseignements que la déclaration à Sans-Atout ne peut divulguer.

"Sauf quand votre jeu est d'une répartition très équilibrée, 4-3-3-3, et que les quatre couleurs contiennent un arrêt, UNE COULEUR REGLEMENTAIRE DOIT ETRE DECLAREE DE PREFERENCE A SANS-ATOUT."

Cette règle doit être observée même au cours des enchères subséquentes, Relances et Détournements par le partenaire ou Enchérissements par le Déclarant d'Ouverture.

Avant de faire une Déclaration d'Ouverture d'un tric à Sans-Atout, vous devez vous assurer que votre jeu remplit les conditions suivantes : —

(a) Qu'il ne contient aucune couleur réglementaire, fût-elle Mineure et de quatre cartes seulement ;

(b) Qu'il contient un arrêt à au moins trois couleurs ; (exceptionnellement à deux quand elles sont très puissantes) ;

(c) Qu'il contient le nombre de "points" exigés par la position du joueur à la table, première, deuxième, troisième ou quatrième parole. Ce nombre de "points" est obtenu en additionnant la valeur des honneurs contenus dans le jeu d'après le Compte Numérique 4-3-2-1.

MINIMA EXIGES POUR FAIRE UNE DECLARATION D'OUVERTURE D'UN TRIC A SANS-ATOUT

EN PREMIERE parole	13 points
EN DEUXIEME parole	12 points
EN TROISIEME parole	14 points
EN QUATRIEME parole	14 points

NOTEZ BIEN ! Quand le camp est VULNERABLE, en plus de ces minima le jeu doit être abondamment pourvu de cartes intermédiaires.

DE PLUS, en Quatrième parole, c'est-à-dire quand trois joueurs ont passé, votre jeu doit contenir une assez grande puissance dans les deux couleurs Majeures, le Pique et le Coeur.

ARSENE DesROCHERS.

Saint-Casimir

Remerciements

Les Dames religieuses de notre couvent remercient bien sincèrement tous ceux qui ont si généreusement prêté leur concours pour l'organisation de leurs soirées, toutes les personnes, qui ont offert des cadeaux, ou assister à ces soirées.

Voici l'intéressant programme musical qui fut joué le 8 février :

1—Entrée : Morceau à quatre mains, Rosetta par Carl Bahm, Mlles A. Leduc, Jeanne Rivest, Irène Beaudet, C. Gendron.

2—Choeur : Le loup et l'agneau.

3—Scène tte : La servante savante, Mlles Françoise Pichó et Edith Tardif.

4—Gymnastique aux raquettes, par un groupe de petites.

5—Opérette : "La voix des meubles" par Madeleine Magnier, Madeleine Crête et Rolande Tessier.

6—O Canada !

Mlles Gertrude Chartier, Françoise Dumas, Blandine Tessier, Albertine, Gervais, Mme Laurent Giroux, Mlles Florette St-Cyr, Marie-Paule Lacroix, Marguerite Tessier, etc prêtèrent leurs concours dans l'interprétation de charmantes opérettes. A toutes, un cordial merci et plus particulièrement aux directrices Mmes Ludger Piché, Albert Giroux, Mlle Piché, Mme Ludger Trottier, etc.

Décès

Le 18 février, est décédée Mme Georges -E. Tessier, à l'âge de 50 ans.

Départ

Mlles Thérèse et Pauline Labrecque viennent de quitter St-Casimir afin d'aller parfaire leurs études à Newport (Vermont) chez les Dames du Sacré-Coeur.

Elles étaient accompagnées de Mlle Gilberte Jacques, de Neuville.

Va-et-vient

—En visite chez M. le Dr Marcotte, dernièrement, M. et Mme Emilien Legault ainsi que M. Jean et Mlle Jeanne Marcotte, de Mont-Laurier.

—Mme Dr Labrie est allée à Québec au commencement de la semaine.

—Mlle Auxiliatrice Tessier est revenue d'une promenade à Québec chez M. et Mme Jacques Boivin.

—M. Rosaire Picard, de Notre-Dame des Anges, était de passage ici dernièrement.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—66 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 8.00 p.m., programme du Civic Concerts Service; 9.00 p.m., programme Goodyear, avec la fanfare de Pryor et le quatuor Revelers. Orchestre de danse; 10.00 p.m., heure de danse de Lucky Strike; 11.15 p.m., Jesse Crawford, le poète de l'orgue; 11.30 p.m., Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m., Fiddler s Three: trois violons, un piano et un vibraphone; 7.00 p.m. programme Pepsodent; Amos 'n Andy; 7.15 p.m., récital de sonates: Mathilde Harding, pianiste et Arcadie Birkenholz, violoniste "Sonate en la majeur de Schubert; 10.00 p.m., Russ Columbo et son orchestre; 10.30 p.m., nuits d Hollywood; 10.45 p.m., Vingt doigts d harmonie: pianiste et organiste; 11.00 p.m., musique Slumber; 11.30 p.m., Jane Froman et son orchestre; 11.45 p.m., Lew-White, organiste.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
10.30 p.m., programme Chesterfield; "Music that satisfies ".

WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
7.15 p.m., Serenaders; 6.30 p.m., Console; 10.15 p.m., concert.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 p.m., programme de Busse; 9.00 p.m., théâtre; 10.00, p.m., fanfare.

WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
6.45 p.m., ensemble; 11.30 p.m., programme de musique choisie; 12.05 a.m., mélodies.

WJR, Détroit, 406—750 k.
9.00 p.m., orchestre de Lopez; 11.45 p.m., ensemble à cordes.

WOR, Newark, 423—710 k.
7.15 p.m., orchestre de Jack Berger; 8.00 p.m., programme de Petite Symphonie; 8.15 p.m., Melody Speedway.

WABC, New-York, 349—860 k.
7.30 p.m, orchestre de Lombardo; 10.30 p.m, programme de musique choisie; 11.30 p. m., orchestre Madriguera.

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.
11.15 p.m., message aux explorateurs.

WGY, Schenectady, 380—790 k.
6.45 p.m., programme de la fanfare municipale.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
7.15 p.m., orchestre de concert.

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m.—Heure catholique; 7.00 p.m.—Les Pamperos; 8.00 p.m.—Heure Chase & Sanborn; orchestre de Sanella; 9.15 p.m.—Album américain de musique familière; 9.45 p.m.—Les Revelers de Buick; 10.15 p.m.—Alexander Borganski, violoncelliste; 11.30 p.m.—Jesse Crawford, le poète de l'orgue.

WJZ, New-York, 395—760 k.
7.00 p.m.—Orchestre de Willys-Overland; 7.15 p.m.—Histoire des noms de femmes; bonne musique et renseignements intéressants; 7.30 p.m.—Les trois Boulangers; 8.15 p.m.—Heure de radio de Collers; 9.45 p.m.—L'"Arlésienne" d'Alphonse Daudet. Musique de Bizet; 10.15 p.m.—The Old Singing Master; orchestre et chant; 10.45 p.m.—Archer Gibson, organiste de concert; 11.30 p.m.—Jacqueline Solomons, violoniste.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
6.45 p.m.—Orchestre de concert de Jack Berger; 8.00 p.m.—Ensemble symphonique de Bernhard Levitow; 10.00 p.m.—Orchestre argentin Magnetico, avec Lorenzo Herrera, ténor; 11.30 p.m.—Programme Moonbeams.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
6.00 p.m.—Récital d'orgue d'André Halphen; 7.30 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Morton; 9.30 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.00 p.m.—Orchestre symphonique de Vessella; 10.45 p.m.—Les Gauchos; 11.30 p.m.—Ernest Hutcheson, planiste, avec son orchestre de concert.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.00 p.m.—Orchestre de Busse; Autres orchestres aux heures suivantes: 10.45, 11.00, 11.30 et minuit.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
7.30 p.m.—Morceaux d'orchestre choisie.

WABC, New-York,
6.00 p.m.—Harmonies tranquilles; 6.30 p.m.—Concert; 7.30 p.m.—Orchestre Noveity; 9.30 p.m.—Sea Romances; 10.30 p m.—Programme de musique.

WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
6.45 p.m.—Récital de piano.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
7.45 p.m.—Récital de piano.

RECEPTION

Ce renseignement n'est qu'sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

REPARATION DE RADIOS
V.-H. Cloutier
33 rue d'Assise Tél.: 4-2071

MARY McCOY

Cette jolie artiste de la radiodiffusion sera entendue à l'avenir tous les dimanches à 9.45 p.m., à partir du 20 mars prochain. Elle sera la partenaire de Ray Knight, le populaire artiste de "Cuckoo". Mlle McCoy a une très jolie voix. En outre elle a un talent spécial pour le burlesque et fait une excellente partenaire pour l'inimitable Ray Knight en a de belles à nous raconter là-dessus ! Les programmes seront donnés grâce à la Kelly-Springfield Tire Co.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m.—Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m.—Orchestre Campbell; 8.30 p.m.—La Voix de Firestone: Lawrence Tibbett, baryton et orchestre; 9.00 p.m.—A. & P. Gypsies; 9.30 p.m.—Parade des Etats; 11.30 p.m. Jesse Crawford, le poète de l'orgue.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.30 p.m.—Les Royal Vagabonds; 6.45 p.m.—Lowell Thomas donne, pour le Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00 p.m.—Programme Pepsodent: Amos-'n' Andy; 9.00 p.m.—Orchestre Maytag; 9.30 p.m.—L'histoire des prénoms de femmes: orchestre et explications; 10.00 p.m.—Avec la police montée canadienne; 10.30 p.m.—Vagues de mélodie; 10.45 p.m.—Archer Gibson, organiste; 11.00 p.m.—Musique Slumber; 11.30 p.m.—Jame Froman et son orchestre.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 p.m.—Daniel de Luca, mandoliniste; 8.15 p.m.—Guy Lombardo et ses Royal Canadiens; 9.00 p.m.—Harold Stephens, ténor; 9.10 p.m.—McDonough & Duffy, piano et accordéon; 9.30 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.00 p.m.—Les Camées; 10.30 p.m.—Programme Chesterfield: Music that satisfies; 10.45 p.m.—Le chanteur de la rue; 11.00 p.m.—Jean Wiener, récital d'orgue.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
8.30 p.m.—Willard Robinson et son orchestre Deep River; 9.15 p.m.—Leçon de danse d'Arthur Murray; 11.02 p.m.—Bela Loblov et son orchestre viennois; 11.30 p.m.—Programme Moonbeams.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.02 p.m.—Récital de piano; 6.15 pm.—Orchestre; 8.15 p.m.—Lullaby; 11.15 p.m. Orchestre.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

POUR UNE RECEPTION SANS EGALE UN,

SPARTON

La jouissance, la qualité de son et la sélectivité de tout radio SPARTON, contribuent à vous assurer une réception sans égale.

UNE MERVEILLE
de rendement, le nouveau Sparton, petit modèle, à 7 lampes superhétérodyne, avec lampes Pentode et Contrôle-Mu. Un appareil parfait pour seulement . . . **$99.50**

$139.50
Complet)

CI-CONTRE
Un modèle populaire, à 8 lampes, appareil des plus perfectionnés. Garanti pour un an, et vendu à conditions de paiements faciles, intérêt 3½% seulement.

GAULIN-TANGUAY, LTEE
271, rue St-Joseph — QUEBEC
QUALITE D'ABORD SERVICE TOUJOURS

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

Programmes de ce soir

5.30 p.m.—Catarrhozone
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule
7.00 p.m.—Vapex
7.30 p.m.—Au clavigraphe
7.45 p.m.—Narcisse et Pamela
8.00 p.m.—Musique d'orchestre
8.30 p.m.—Pièces de chant et musique
9.00 p.m.—Irradiation de la joute de hockey directement du Forum
10.30 p.m.—Programme de Montréal
11.00 p.m.—Récital d'orgue du Capitol
11.30 p.m.—L'orchestre de l'Hôtel Victoria
12.00 A.m.—Heure Tavannes.

Dimanche

12.00 p.m.—L'Heure de la pharmacie Brunet
1.00 p.m.—Programme Willys-Overland
1.30 p.m.—Causerie sur la survivance acadienne, par M. Charles Miville Deschênes
2.00 p.m.—Programme J.-R. Croteau.
2.30 p.m.—Silence
4.00 p.m.—L'Heure de l'Action Catholique, courtoisie de Lagueux & Darveau Ltée.
5.00 p.m.—Programme du Canadien National
5.30 p.m.—Récital d'orgue de l'Hôtel Royal York, de Toronto
6.00 p.m.—Les artistes Quebec Motor Sales
6.30 p.m.—La Société Nationale d'Hospitalisation
7.00 p.m.—Les artistes Chevrolet
7.30 p.m.—Au clavigraphe
7.45 p.m.—Récital de piano
8.00 p.m.—Les Bonnes Veillées de Chez-Nous, courtoisie de la Racicotine
9.00 p.m.—Douze des concurrents de la Laiterie Brookside
10.00 p.m.—Heure Tavannes.

Lundi

9.00 a.m.—Les Mélodies Matinales
9.30 a.m.—La Teinturerie Française
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée
11.00 a.m.—Programme des Ménagères
11.30 a.m.—La Teinturerie Dorchester
11.30 a m —La Teinturerie Dorchester
12.00 p m —Musique variée
12.30 p.m.—[illegible]mix
1.00 p.m.—[illegible]velles
1.30 p.m.—[illegible]mandes **spéciales**

Les programmes de lundi soir jusqu'à 10.30 seront publiés dans notre édition de lundi.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 p.m.—Orchestre de Busse; 7.15 p.m.—Mélodies; 8.45 p.m.—Fanfare; 9.45 p.m.—Recital de viola; 11.30 p.m.—Fanfares.

WTAM, Cleveland, 280.2—1070 k.
8.00 p.m.—Les Velveteers; 10.30 p.m.—Les Troubadours; Minuit.—Orchestre.

WJR, Détroit, 406—750 k.
7.15 p.m.—Quatuor Revelers; 11.30 p.m —Lew White, récital d'orgue.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.00 p.m.—Ensemble à cordes.

WABC, New-York, 349—860 k.
9130 p.m.—Vie nocturne de Paris; 10.00 p.m.—Guy Lombardo; 11.30 p.m.—Orchestre Madriguera.

WGY, Schenectady, 380—790 k.
6.15 p.m.—Rêveries; 11.00 p.m.—Récital de piano; 12.00 p.m.—Orgue.

KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestres aux heures suivantes: 7.00, 8.00, 10.45 et minuit.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestres aux heures suivantes: 7.00 et minuit; Musique de concert à 7.15, 9.30, 10.30 et 10.45 p.m.

Rimouski

Feu Mlle Jeanne St-Pierre

Vendredi, le 5 février dernier à l'Hôpital St-Joseph, rendait pieusement son âme à Dieu, une jeune fille bien connue dans Rimouski, Mlle Marie-Jeanne St-Pierre.

Il ne serait point nécessaire de faire ici l'éloge de cette enfant, car de toutes celles qui l'ont connue, personne ne se rappelle de l'avoir vue colère et antipathique à qui que ce soit! D'un caractère prompt qu'elle savait merveilleusement contrôler, d'une gaieté qui ne dépassait pas les limites du bon sens, d'une bonté qui semblait inépuisable, cette jeune fille a passé parmi les siens sans trop se faire remarquer. Après tout, elle n'a rien fait d'extraordinaire pour attirer l'attention du monde !

Toutefois, ceux et celles qui l'ont vue à leur service ont été à même, non seulement d'apprécier ses qualités, mais aussi de reconnaitre que sous ce corps élancé et débile se cachait une âme forte, pure et droite, remplie de précieux trésors.

Forcée par les circonstances, elle commença bien jeune à s'engager comme servante, à se dévouer ici et là ! Nulle part, elle a laissé un mauvais souvenir de son passage. ..

Même à l'Hôpital, où, comme garde elle s'est dépensée plus qu'ailleurs auprès des malades, car son grand coeur trouvait là tout ce qu'il désirait pour satisfaire son zèle, elle y a laissé un très bon souvenir... La vie commençait à lui sourire et semblait même lui offrir un certain bonheur, quand voilà qu'un malaise, bénin au début, la força sur l'ordre du médecin à un repos assez prolongé...

Une personne si active, si remplie de vie et si jeune encore, à peine 26 ans, à qui tout souriait s'arrêter, s'aliter ! Allons donc! Elle qui commençait à entrevoir le bonheur, qui rêvait des Châteaux en Espagne, se voir impotente, quel contre-temps! Aussi, c'est à contre-coeur qu'elle obéit, avec l'espérance de reprendre sa besogne bientôt.

Mais voilà que le mal s'aggrave... il lui faut recourir à l'Hôpital. Le département dont elle avait eu soin comme garde, il y a quelque temps devient le sien, mais d'une tout autre manière.

Ignorant tout des desseins de la Providence, cette pauvre enfant espérait contre toute espérance, et projetait une foule de choses pour l'avenir..

Tout à coup, voici que tout change chez elle, ses inquiétudes sur sa maladie, sur ses projets d'avenir, tout cela disparait, tout cela s'efface; il n'y a qu'une seule chose qui domine maintenant : faire la volonté de Dieu !

Touchée par la grâce, comprenant que Dieu l'appelait à une toute autre mission, cette jeune fille n'hésita pas à sacrifier ses rêves pour s'abandonner entre les mains de Dieu, afin qu'il fasse d'elle ce que bon lui semblera.

A partir de ce moment, sa volonté n'existe plus; elle ne cherche et ne veut que la volonté de Dieu. Pénétrée d'un amour profond et surnaturel pour le Sacré-Coeur, elle ne cesse de réclamer de son Divin-Maître souffrances et sacrifices afin de s'unir davantage à lui pour sauver le plus d'âmes possible.

Telle fut et telle a été pendant dix-sept longs mois, la vie de cette jeune fille à l'Hôpital. Vie de martyre, vie de souffrances morales et physiques supportées avec une joie et une résignation qui déconcertaient même ses voisines..... "Dieu seul et moi, disait-elle, avant de mourir, connaissons ce que j'ai souffert !..."

Il faut l'avoir vue de près, l'avoir soignée, pour avoir une idée des souffrances que cette jeune fille a endurées. Malgré tant de douleurs, rien n'avait changé chez-elle: elle conservait toujours sa gaieté, son sourire, sa bonne humeur.... On aurait même dit d'une personne qui se portait bien..... sauf les derniers jours.

Indifférente à tout, elle laissait faire la volonté de Dieu. "Ne préféreriez-vous pas mourir, lui disait un [illegible] de souffrir de la sorte ? — "Je n'ai pas d'affaire, répondit-elle, d'imposer mes volontés à Dieu ! Quand on me dira de demander la mort, de la désirer je le ferai par obéissance ; actuellement, je ne rêve que faire la volonté de Dieu !"

Voilà ce qu'a été, ce qu'a fait cette jeune fille : se sacrifier pour elle-même, se sacrifier pour les autres !... Pendant que cette âme généreuse s'offrait au Seigneur, comme victime, comme holocauste, souffrait dans l'ombre, ses compagnes, ses amies d'antan s'amusaient, jouaient, dansaient, insoucieuses de leur bonheur, voire même de leur salut.

La vie de cette âme généreuse doit donc nous donner à penser, nous faire réfléchir sérieusement... Qui sait si elle n'a pas souffert même pour moi ?... Qui me dit, qu'un jour, peut-être, ses souffrances ne servent point là comme un reproche, comme une contradiction à mon laisser-aller ?

C'est un fait qu'il y a encore des Saints sur terre, car tant que l'Eglise vivra, il y en aura... Seulement, le monde ne les voit plus... il a les yeux fermés, aussi il est si matériel !.

Il est entendu qu'ici, je tiens à me conformer au décret du Pape Urbain VIII, et déclare ne vouloir nullement m'ingérer dans ce qui concerne la juridiction de l'Eglise concernant la canonisation de ses saints, et encore moins vouloir imposer mes volontés...

Cependant, je fais des voeux pour que cette âme qui est partie pour le ciel si richement ornée de dons naturels et surnaturels, se souvienne là-haut de ses amis d'ici-bas et répande sur eux ses bienfaits !...

E. L. P.

Tourville, l'Islet

Va-et-vient

M. et Mme Alphonse Lebel, de Rivière-du-Loup, était dernièrement chez M. J.-J. Couturier.

—Etaient dernièrement chez M. François Cloutier, M. et Mme Gaspard Cloutier, de St-Jean-Port-Joli.

—M. et Mme Jos.-T. Fournier, de Bélanger Siderig étaient les hôtes de M. Ernest Buteau, samedi dernier.

—Ange-Aimée et Raymond Carrier sont en visite chez leur Père M. Jean Carrier.

Baptême

—M. et Mme Amédée Gamache (Alice Gagnon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sur les prénoms de Joseph-Aldée. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Anctil.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

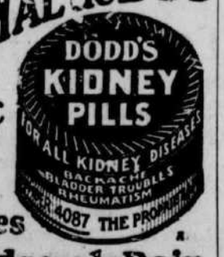

LA SURVIVANCE ACADIENNE

Le poste CHRC, sera heureux d'irradier, dimanche, à 1 heure et demi, une causerie radiophonique donnée par M. Charles Miville Deschênes, étudiant de Québec. Monsieur Miville Deschênes traitera de "la survivance acadienne". Avec l'éloquence qu'on lui connait et l'amour des principes qu'il ne craint pas d'affirmer, malgré son jeune âge, le jeune conférencier racontera la déportation acadienne, suivra le peuple acadien dans ses pérégrinations à travers les pays hostiles et terminera par un bref exposé des moyens que ce peuple fier doit se servir pour continuer sa belle lutte de survie.

Les Canadiens-Français ont toujours été sympathiques envers les Acadiens qui sont nos frères, il importe qu'il y ait union plus étroite si possible afin de marcher ensemble la tête haute dans le chemin du devoir, triompher ensemble des idées erronées qui semblent vouloir nous envahir et gravir jusqu'au sommet la pente du succès et de la vitalité nationales.

Que tous les québecois et tous les radiophiles des environs soient aux écoutes dimanche. Nous souhaitons à M. Miville Deschênes le plus franc succès dans ses conférences qui ont déjà été appréciées.

Laurierville

Mariage

Le 9 février a été célébré à Adamsville, le mariage de M. Maurice Houde avec Mlle Alma Bouchard. M. Houde est le frère de Mme Ulric Beaudoin, de Laurierville et de M. Aurèle Houde, secrétaire du bureau divisionnaire de la voirie à Plessisville. Les nouveaux époux ont élu domicile à Plessisville. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Aux prières

A été recommandée aux prières, Mme L.-Ph. Bolduc, née Agathe Lapointe, décédée et inhumée à Québec, à l'âge de 32 ans. La défunte était la sœur de M. Andréa Lapointe hôtellier à Ste-Julie station.

Notes locales

—La congrégation des Enfants de Marie de la paroisse vient de faire l'achat et l'installation d'une belle auréole électrique pour la statue de l'autel de la Ste-Vierge.

—M. et Mme Joseph Gosselin, M. et Mme Jos. St-Pierre ont été visiter chez M. Richard Goulet, à Plessisville, à l'occasion des jours gras.

—M. et Mme Albert Dion, Mlles Cécile Dion et A.-Marie Poirier sont de retour de Ste-Agathe, Lot., où ils se sont rendus pour prendre part à la noce Bédard-Lambert.

—M. Nap. Lemelin est de retour d'un voyage à Québec.

—M. le curé J.-A. Provencher a été absent la semaine dernière pour le concours pascal de Lyster.

—Mme Alphonse Gingras, accompagnée de son fils, M. Thomas Gingras, se'st rendue à Bienville pour la prise d'habit de sa fille Mlle Germaine Gingras en religion Sœur St-Alphonse, chez les révdes Sœurs de la Charité St-Louis-de-France.

—M. et Mme Adélard Simard, nouveaux mariés de Sault-Montmorency, en visite chez M. Félix Boivin, Nap. Marcoux et autres.

—M. Eugène Hinse, des Trois-Rivières, chez M. Eug. Charest, dernièrement.

—Mlle Rose-Aimée Marcotte, de Princeville, chez M. Arsène Dion.

UNE HISTOIRE TRAGIQUE

"LE TRAPPEUR DEMENT DE LA RIVIERE-AU-RAT" et sa lutte solitaire contre la Police Montée du Canada (une histoire toute récente), tel est le drame qui sera présenté dans le programme intitulé : "Avec la Police Montée du Canada", qui sera donné, lundi soir prochain, le 7 mars, à 10 heures, par le poste WJZ et les postes affiliés. —Albert Johnson, rendu fou par la solitude dans le désert du nord-ouest, blessa l'un des meilleurs policiers du Canada, en tua un autre et se barricada dans un tunnel., résistant pendant des semaines aux attaques des officiers. Puis il s'enfuit vers l'ouest, au-delà de la frontière du Territoire du Nord-Ouest, dans les déserts montagneux du Yukon, dans le tombeau du nord, poursuivi sans cesse par les habits rouges, par une température allant jusqu'à 50 degrés sous zéro. Un avion muni de bombes gazogènes et de dynamite suivait les "Mounties". Johnson sentit alors la futilité de ses efforts et il renonça à poursuivre plus avant au nord. Il se retourna pour faire face aux vengeurs des personnes assassinées et il fut tué. La police montée avait "eu" son homme. — Telle est l'histoire émouvante et remplie d'aventures qui sera donnée, lundi soir prochain, à la radio.

Voyages et Tourisme

Hôtel Chelsea
ATLANTIC CITY
Le plus hospitalier de la Promenade —cuisine délicieuse—plan américain —clientèle exclusive de famille—la plupart des chambres face à l'océan —annexe 10 étages à l'épreuve du feu—prix très spéciaux—argent canadien au pair. J.-B. Thompson & Co.

Marlborough-Blenheim
"L'hôtel à l'atmosphère du chez-soi"
Nous recevons les Canadiens avec cette cordialité dont les touristes américains sont l'objet au Canada
Chèques canadiens acceptés au pair pour les comptes d'hôtel
Plan américain et plan européen
Le plus beau site d'Atlantic City, face à l'océan et au parc
Bas prix spéciaux actuellement en vigueur et pour toute la grande saison du printemps à ATLANTIC CITY
Agréable climat d'hiver modéré
La promenade est toujours libre de neige
Golf, équitation, chaises roulantes, quais, théâtres, vues animées et innombrables autres amusements
Gérance des propriétaires Josiah White & Sons Co.

Voyages en mer et croisières à Prix Réduits

Cabines toutes extérieures.
Premières Classes seulement.
Cabine et repas compris.

La Jamaïque $180
Escale aux Bermudes et Nassau, Bahama. Visite de tous les ports d'escale. Départs bimensuels de Halifax, via Boston. ALLER ET RETOUR
Paquebot "LADY SOMERS"
Paquebot "LADY RODNEY"
Prix minimum pour cette croisière de 25 jours: $180.

Amérique du Sud $210
Escale aux Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, la Dominique, Ste-Lucie, la Barbade, St-Vincent, la Grenade, Trinidad et la Guyane Anglaise, Amérique du Sud. Visite de tous les ports d'escale. Départs bimensuels de Halifax, via Boston. ALLER ET RETOUR
Paquebot "LADY NELSON"
Paquebot "LADY HAWKINS"
Paquebot "LADY DRAKE"
Prix minimum pour cette croisière de 50 jours: $210.

Les Bermudes $54
Départs de Boston tous les vendredis, à 9 p.m. ALLER ET RETOUR
Paquebot "PRINCE HENRY"
Prix minimum pour le voyage seulement, aller et retour: $54.00. Pour le voyage et l'usage de la cabine et les repas à bord durant l'escale de 3 jours à St-Georges (le paquebot étant amarré au quai): $59.00. Pour le voyage et 3 jours dans un grand hôtel des Bermudes: $70.00.

Le Canal de Panama $84
Escale à la Jamalque et à Cuba. Visite de tous les ports d'escale. Croisières bimensuelles de Boston. ALLER ET RETOUR
Paquebot "PRINCE DAVID"
Prix minimum de la croisière de 12 jours et demi: $84.00.

Se renseigner auprès des agences de tourisme, des agents du Chemin de Fer National du Canada ou à la

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS
Agence de Voyageurs, en ville, 10 rue Ste-Anne, Québec.
Agence de Billets, 234 rue St-Joseph, Québec. Téléphone : 2-8200.

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O. D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél: 2-2516

UN PRECIEUX ENCOURAGEMENT AUX CULTIVATEURS DE NOTRE PROVINCE

EMBELLISSONS

Toute maison non améliorée ou sans parterre au Canada peut être rendue plus attrayante par l'emploi judicieux d'arbres, d'arbrisseaux, de plantes grimpantes, de fleurs et de gazon bien entretenu. Le vieux dicton selon lequel une maison non encadrée de végétation n'est pas un foyer, fait bien ressortir la nécessité et la sagesse de la plantation ornementale. Certains endroits tirent de l'arrière en ce qui concerne l'embellissement, peut-être plus encore dans les districts ruraux qu'ailleurs. Il y a cependant beaucoup de preuves montrant qu'un travail intelligent en ce sens donne des résultats fort satisfaisants.

Le Canada est un pays d'une rare beauté naturelle, à partir des lacs Bras d'Or de l'Ile du Cap Breton jusqu'à ces fameuses montagnes aux assises baignées par les vagues du Pacifique. La nature a doté notre pays de paysages naturels grandioses, les plus beaux et les plus variés du globe. Les montagnes, les lacs, les ruisseaux, les forêts, les plaines et les chutes d'eau y abondent. Les endroits dont l'apparence laisse à désirer sont ceux que l'homme a lui-même enlaidis; il semble donc que le moins qu'il puisse faire, c'est d'améliorer suffisamment ces mêmes endroits pour les conformer, dans une certaine mesure au moins, à la beauté naturelle de notre grand pays. Souvent on se rend compte de l'avancement et de la prospérité d'une localité ou municipalité par son apparence, et la meilleure annonce dont n'importe quel groupement peut jouir est celle que lui vaut sa belle apparence aux yeux du public — une apparence de progrès, d'ordre et d'industrie que réflètent ses terrains publics et privés bien plantés et bien entretenus.

Nous subissons beaucoup plus que nous le pensons, l'influence de notre entourage et les enfants y sont particulièrement sensibles. Assurément un foyer où l'on cultive des fleurs à l'intérieur comme à l'extérieur, est un meilleur endroit pour élever des enfants qu'un foyer où l'on ne s'occupe nullement de ces amis du royaume végétal. L'arbre suit l'inclination du rameau: voilà encore un vieux dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses et moins à ce qui peut blesser et détruire.

On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Votre Ferme expérimentale ou Collège d'Agriculture le plus rapproché vous renseignera avec plaisir au sujet des variétés convenables pour votre région. Dans tous les cas, il n'est pas nécessaire de dépenser beaucoup, et le montant affecté à l'achat des plantes requises pour améliorer une maison de grandeur moyenne, sera l'un des meilleurs placements possibles. Vous en retirerez de gros dividendes sous forme de satisfaction, et la valeur de votre maison sera accrue. En vous efforçant à rendre votre maison plus attrayante, vous améliorez votre rue. En améliorant votre rue, vous améliorez aussi votre ville ou cité, et en embellissant votre cité, ville ou canton, vous aidez ainsi à accroitre la beauté du pays tout entier.

BON CONSEIL AUX FERMIERS QUEBECOIS

Ce sera bientôt la saison de l'expédition des veaux de lait sur le marché. La vente des veaux gras constitue, avec le sucre d'érable, les premiers revenus du cultivateur. Les veaux de lait, lorsqu'ils sont bien préparés, fournissent une viande des plus appréciée du public consommateur. Les prix pour cette viande sont generalement fermes au cours des mois de mars et jusqu'à la mi-avril. Malheureusement, il s'expédie une grande quantité de veaux mal préparés, trop jeunes, trop maigres, et qui déprécient considérablement le marché. Les cultivateurs trouveraient probablement avantage cette année à faire consommer une certaine quantité de lait pour l'engraissement et la préparation de bons veaux. Il est même à prévoir qu'il serait plus payant, du moins au cours de mars ou avril, de pousser un veau à 5 ou 6 semaines avec du lait chaud que d'envoyer ce lait à la fabrique.

Pour produire de bons veaux, une bonne alimentation n'est pas suffisante. Le veau de choix doit d'abord préférablement provenir de grosse race, être âgé de 3 à 6 semaines et peser de 140 à 200 livres. Le veau classifié bon doit avoir 3 à 6 semaines, peser de 110 à 140 livres.

Les cultivateurs de Québec produisent une très petite proportion de veaux "choix" ou même classifiés "bons". Il y aurait avantage à augmenter cette proportion cette année. La Coopérative Fédérée est en mesure de payer d'excellents prix pour les veaux de 3 à 6 semaines expédiés coopérativement par wagons complets.

Les nerfs montés. La tête fendue. Pas moyen d'arrêter de travailler, mais on peut arrêter le mal —en un clin d'oeil. A tout coup avec l'Aspirine. Deux ou trois tablettes, une gorgée d'eau, et le confort est bientôt revenu. L'action de l'Aspirine n'est pas une demi-mesure. Ces tablettes vous soulagent toujours complètement.

Il devrait s'en trouver dans toutes les boutiques, bureaux et maisons. Prêtes à soulager tout mal ou malaise subit, d'une rage de dents au lumbago. N'endurez pas ces névralgie, névrite, rhumatisme, etc., ne perdez pas de temps à causer du rhume ou du mal de gorge. Ayez de l'Aspirine et suivez-en les instructions *éprouvées* pour vous soulager à l'instant.

Les tablettes d'Aspirine ne coûtent pas cher, surtout si vous les achetez à la bouteille. Le médecin vous dira qu'elles sont inoffensives. Elles ne font pas tort au coeur. Ne bouleversent pas l'estomac. Aussi prenez-en aussi souvent que le moindre besoin se fera sentir pour vous soulager rapidement. Prenez-en assez pour en avoir des résultats complets. En vente chez tous les pharmaciens. Faites au Canada.

BAYER ASPIRIN
(MARQUE DEPOSEE)

DENTISTE
Dr Alph. Dion
24, Côte du Palais Tél.: 2-2153

A tous les points du compas

Les Préparations Cuticura

Attendent votre approbation

Le **Savon** pur et odoriférent, employé tous les jours, nettoie et épure, l'**Onguent**, antiseptique et cicatrisant, élimine les boutons ou éruptions, le **Talc**, pur et velouté, est idéal après le bain et la barbe.
La nouvelle Crème à Barbe Cuticura, produit une mousse riche, crémeuse, laquelle reste humide tout le temps que vous vous faites la barbe.
En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Crème à barbe 35c. **Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.**
Essayez la nouvelle Crème à Barbe Cuticura.

L'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, offre aux cultivateurs, désireux d'améliorer leurs troupeaux, des octrois substantiels pour les aider à remplacer les animaux tuberculeux par du bétail sain et de bonne qualité — Une guerre à mort à la tuberculose — On devra acheter les animaux de remplacement dans la province de Québec.

COOPERATION

La tuberculose bovine cause chaque année des pertes considérables dans nos troupeaux laitiers. Il est de plus admis que les germes de cette maladie peuvent se transmettre aux êtres humains et devenir un dangereux facteur de contamination chez ces derniers. L'épreuve à la tuberculine, suivie de l'abattage des sujets réacteurs, offre le moyen le plus efficace de constater et d'enrayer cette maladie. En considération de ces faits, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, désire offrir aux cultivateurs qui voudront coopérer avec le ministère de l'Agriculture de Québec, dans un travail d'éradication de la tuberculose et de reconstitution des troupeaux, des avantages spéciaux sous forme de compensation-argent pour tout animal réacteur abattu et remplacé, tel que stipulé ci-après.

DANS LES DISTRICTS ETABLIS EN ZONES TUBERCULINEES
(d'après le système fédéral)

Aux cultivateurs situés dans une zone tuberculinée, le ministère de l'Agriculture de Québec donne une compensation-argent de 25% du montant de l'évaluation faite par les vétérinaires officiels, pour tout animal déclaré réacteur et abattu sous la surveillance et d'après les règlements de la division de l'Hygiène des Animaux, du ministère fédéral de l'Agriculture.

Cette compensation ne pourra s'appliquer que pour l'épreuve initiale d'un troupeau et ne devra être employée, par le cultivateur qui en est le bénéficiaire, que pour l'achat d'animaux de remplacement. Elle constitue donc un encouragement à l'achat de bétail sain et de bonne qualité devant remplacer celui abattu pour cause de tuberculose. Les cultivateurs qui voudront bénéficier de cette compensation devront remplir les conditions suivantes :

1.—Acheter leur bétail de remplacement dans les limites de la province de Québec; ce dit bétail devant avoir été élevé dans la province de Québec ou introduit dans celle-ci au moins un an avant son achat par le bénéficiaire de la compensation.
2.—Fournir et joindre, à la formule d'application pour réclamation, le certificat officiel de tuberculination de chaque animal de remplacement.
3.—Obtenir l'approbation du représentant officiel du ministère de l'Agriculture de la Province, (agronome ou instructeur en élevage), quant à la qualité du bétail de remplacement.
4.—Acheter, en même temps que les animaux de remplacement, un taureau de race pure enregistré, capable de faire les saillies dans les dix mois qui suivront l'épreuve, à moins qu'il y en ait déjà un dans le troupeau.

La compensation-argent du ministère provincial de l'Agriculture ne pourra dépasser 25% de l'évaluation officielle des animaux abattus faite par le ministère fédéral. Les cultivateurs qui ne désireront pas acheter des animaux de remplacement pour le plein montant de l'évaluation fédérale de ceux abattus, pourront toutefois toucher une compensation-argent partielle proportionnelle au montant déboursé pour l'achat de tout animal de remplacement. Dans ce dernier cas, les cultivateurs sont priés de prendre note que tout règlement ainsi effectué sera considéré comme final de la part du ministère de l'Agriculture de Québec. Les animaux de remplacement doivent être exempts de tuberculose et satisfaire, à ce sujet, aux exigences des règlements fédéraux s'appliquant aux troupeaux concernés.

TROUPEAUX SOUS ACCREDITATION FEDERALE EN DEHORS DES ZONES

Aux cultivateurs en dehors des zones tuberculinées, mais dont les troupeaux sont sous le système dit d'accréditation fédérale, le ministère provincial d'Agriculture offre les mêmes avantages qu'aux cultivateurs des zônes tuberculinées. Les règlements à suivre et les conditions à remplir sont aussi les mêmes.

TROUPEAUX SOUS SYSTEME DE SURVEILLANCE FEDERALE
(Tous les cultivateurs peuvent participer aux avantages de ce système)

A tous les cultivateurs qui placeront leur troupeau sous le système dit de surveillance fédérale, tel qu'établi par la division de l'Hygiène des Animaux du ministère fédéral de l'Agriculture, le ministère de Québec verse une compensation-argent pour les sujets trouvés tuberculeux et abattus conformément aux règlements de ce système. Cette compensation s'établit comme suit :

a)—Animaux de race pure, enregistrés, âgés de deux (2) ans et plus.....$30.00
b)—Animaux de race pure, enregistrés, âgés de moins de deux (2) ans.....$20.00
c)—Animaux croisés, âgés de deux (2) ans et plus.....$15.00
d)—Animaux croisés, âgés de moins de deux (2) ans.....$10.00

Tous les cultivateurs qui désirent bénéficier de cet avantage doivent remplir des conditions suivantes :

1.—Acheter leur bétail de remplacement dans les limites de la province de Québec; ce dit bétail devant avoir été élevé dans la province de Québec ou avoir été introduit dans celle-ci au moins un an avant son achat par le bénéficiaire de la compensation.
2.—Fournir et joindre à la formule d'application pour réclamation, le certificat officiel de tuberculination de chaque animal de remplacement.

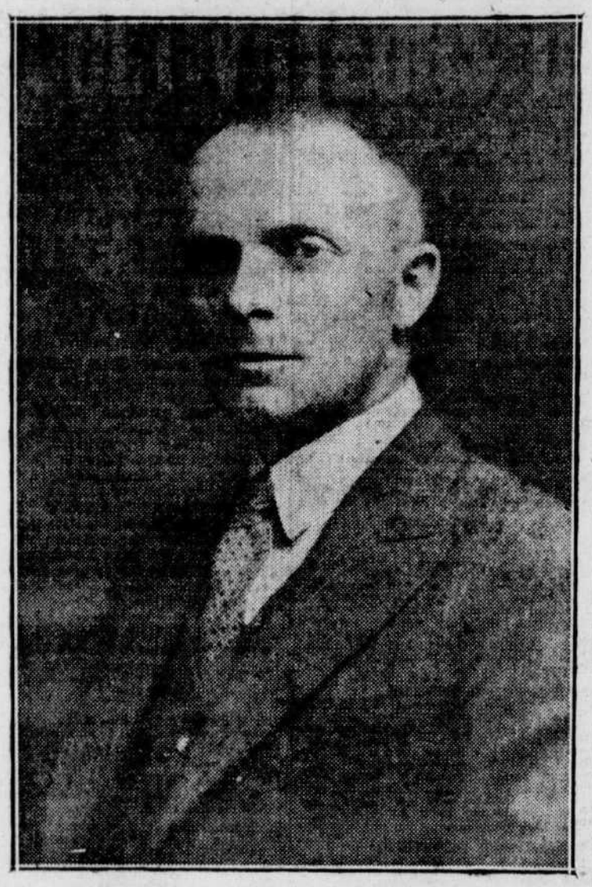

L'hon. M. ADELARD GODBOUT

3.—Obtenir l'approbation du représentant officiel du ministère de l'Agriculture de la Province, (agronome ou instructeur en élevage), quant à la qualité du bétail de remplacement.
4.—Acheter, en même temps que les animaux de remplacement, un taureau de race pure enregistré, capable de faire les saillies dans les dix mois qui suivront l'épreuve, à moins qu'il y en ait déjà un dans le troupeau.

Cette compensation-argent du ministère provincial de l'Agriculture ne sera accordée que pour l'achat d'animaux de remplacement à raison d'un montant fixe par tête d'animal abattu, tel qu'établi dans l'échelle ci-haut. Un cultivateur peut donc se prévaloir partiellement ou totalement de cette compensation-argent lors d'une épreuve de son troupeau, qu'il achète du bétail de remplacement pour le plein montant ou pour un montant inférieur à celui de la compensation-argent à laquelle il a droit, mais le règlement ainsi effectué sera considéré comme final de la part du ministère de l'Agriculture de Québec. Les animaux de remplacement devront, au point de vue santé, satisfaire aux règlements fédéraux concernant l'introduction de bétail nouveau dans des troupeaux sous surveillance.

REGLEMENTS GENERAUX

Les compensations-argent offertes par le ministère de l'Agriculture de Québec ne peuvent être octroyées que pour les animaux officiellement éprouvés à la tuberculine après le 1er juillet 1931, déclarés réacteurs et abattus conformément aux prescriptions de la division fédérale de l'hygiène des Animaux.

Les épreuves officielles à la tuberculine ne seront reconnues que lorsqu'elles seront faites par les médecins vétérinaires au service de la division de l'Hygiène des Animaux, ministère fédéral de l'Agriculture.

Les cultivateurs dont les troupeaux sont entrés sous l'un ou l'autre des trois systèmes de tuberculination précédemment décrits doivent s'engager à suivre les règlements sanitaires prescrits, c'est-à-dire respecter leur contrat avec la division de l'Hygiène des Animaux du ministère fédéral de l'Agriculture.

Nulle compensation ne pourra être accordée à moins que la demande ne parvienne au ministère de l'Agriculture de Québec dans les six mois qui suivront l'abattage des animaux tuberculeux.

Nul cultivateur ne pourra percevoir de compensation à moins que ses animaux de remplacement aient été achetés et que toutes les formalités aient été dûment remplies. Ces formalités exigées sont contenues dans la formule que l'on peut se procurer à tous les bureaux d'agronomes officiels. Elle comporte, entre autres conditions, une déclaration assermentée du vendeur des animaux de remplacement, établissant le nombre d'animaux vendus, la race, l'âge, le sexe et le prix de vente de chacun d'eux. Cette même déclaration atteste également que les dits animaux ont été achetés dans la province de Québec et satisfont, au point de vue santé, aux exigences fédérales.

De son côté, le ministère de l'Agriculture de Québec ne pourra effectuer le paiement des compensations avant d'avoir obtenu, au préalable, une déclaration de la division de l'Hygiène des Animaux du ministère fédéral de l'Agriculture, à l'effet que les propriétaires concernés ont satisfait aux exigences établies en ce qui concerne l'épreuve, l'abatage des réacteurs et le respect des engagements.

Les cultivateurs qui désireront faire l'épreuve à la tuberculine de leurs troupeaux en se prévalant des avantages ci-avant énumérés, voudront bien adresser leur application et toute correspondance à la section de la Médecine Vétérinaire, service de l'Industrie Animale, Ministère de l'Agriculture, à Québec.

J.-ANTONIO GRENIER,
Sous-ministre de l'Agriculture.

Le 1er mars 1932.

CULTIVATEURS, CLASSIFIEZ VOS VOS PRODUITS

A la fin de l'année 1931, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, lançait une campagne de classification des produits agricoles. Soucieux de son devoir envers les cultivateurs de sa province, convaincu que seule la classification leur permettrait de lutter contre les produits agricoles de l'étranger, le ministre de l'Agriculture n'hésita pas à lancer le cri d'alarme et à adjurer les cultivateurs de la province de Québec de se mettre sans retard à la classification de leurs produits.

Le "Soleil", qui a toujours eu à coeur les intérêts des cultivateurs, dont un grand nombre sont ses abonnés, endossa la campagne de classification de l'honorable M. Godbout et l'idée fit son chemin. Mais il ne faut pas laisser ralentir le mouvement et le rédacteur agricole du "Soleil" commence aujourd'hui une campagne dans le but de remettre la question de la calssification des produits agricoles en lumière et d'amener les cultivateurs à s'y mettre sérieusement, dans leur intérêt.

Dans ce premier article nous traiterons de la question au point de vue du producteur, du cultivateur lui-même.

Par la classification, chacune des catégories de produits agricoles obtiendra le maximum de ce que peut payer le marché au moment où se fait la vente. Cette situation-là n'existe pas sur un marché qui reçoit des produits sans classification parce que, dans ces circonstances, l'acheteur fixe un prix moyen qui le protège contre les déceptions qu'il peut éprouver dans certaines catégories de marchandises qui se montrent impropres à un écoulement avantageux chez le consommateur.

C'est la vieille habitude d'acheter au travers, par exemple. On n'offre qu'un prix moyen, prix qui peut être un peu trop élevé pour les produits absolument inférieurs mais qui est certainement trop faible pour les produits de bonne qualité, et l'expérience démontre que les cours des marchés pour tous les produits ont toujours été plus satisfaisants lorsque les produits arrivaient sur ces marchés plus rigoureusement classifiés qu'auparavant.

En outre, l'obtention de prix comparativement élevés pour la marchandise de bonne qualité aiguillonne le producteur, stimule son intérêt, et l'on peut s'imaginer facilement qu'une classe agricole qui reconnait et qui sait se plier à la discipline que lui impose une classification rigoureuse des produits agricoles, offre en vente, et assez rapidement, de la marchandise ou des produits de qualité, ceux qui lui permettent de se maintenir sur le marché ou de le développer.

La semaine prochaine, nous traiterons la question au point de vue de l'intermédiaire.

Mentholatum
La crème qui soulage
Migraines. Rhumes.
Gerçures, etc.
FAIT AU CANADA

Importé seulement en bouteilles de 26½ et 40 onces, cachetées et scellées.

McCallum's Perfection Scots Whisky

VOULEZ-VOUS
Un bon sirop pour le rhume
PRENEZ DU
SAPINOL DES MONTAGNES
arrête la toux
réchauffe et débarrasse l'estomac
Grosse bouteille 35c
LA CIE CANADA BRUG
857, St-Maurice - - - Montréal

UNE BROCHURE

M. Louis-Philippe Roy, directeur ès-sciences agricole, chef des services au Ministère de l'Agriculture provinciale, a publié, récemment une brochure agricole qui a pour titre : "AMELIORER UNE FERME".

Le "Soleil" a donné, samedi dernier, une courte étude de ce travail important pour les cultivateurs. — "Améliorer une Ferme" — sera désormais leur "vade mecum", leur livre de chevet, s'ils veulent réussir. C'est la mise à leur portée, dans une forme claire et concise, des enseignements que l'on donne sur les fermes de démonstration du gouvernement provincial.

Dans la préface de son livre, M. Roy déclare : —

"Nous voulons, dans ce modeste travail, reprendre, sous une forme un peu rajeunie et qui tient compte de l'évolution constante que subit l'agriculture, le thème de deux brochures maintenant épuisées : "La Rotation Expliquée" et "Systèmes de culture et Rotations".

"Nous avons choisi, cette fois-ci, un titre d'une portée un peu plus vaste, parce qu'il traduit mieux l'idée maitresse qui se dégagera dans chacun des chapitres qui vont suivre : **"Améliorer une ferme"**, non seulement sur quelques points de détails plus ou moins importants, mais dans son ensemble, d'après un programme bien arrêté, qui se réalise progressivement et dans la mesure des disponibilités de l'habitant de chez nous.

"Il serait téméraire d'espérer pouvoir traiter, dans leurs multiples détails, les divers sujets agricoles qui se rattachent au vaste problème de l'amélioration de la ferme. Ce n'est pas ici l'objectif visé. Nos ministères de l'agriculture distribuent déjà quantité d'excellentes brochures agricoles, traitant de sujets spécialisés, sur telle ou telle branche de l'agriculture.

"Nous désirons ici fixer tout simplement à nos gens de la terre un objectif susceptible d'être atteint dans l'exploitation d'un domaine agricole. Ce sera, à la fois, une occasion de faire voir la corrélation et l'harmanie qui doit exister entre les diverses productions d'une ferme. Bref, nous voulons graver, dans l'esprit du cultivateur de notre province, l'image d'une ferme bien tenue, c'est-à-dire d'une ferme **payante, intéressante** et **attrayante.** Ce triple objectif a déjà été merveilleusement atteint sur les 46 fermes de démonstration qui, depuis 10 ans, ont établies par le Ministère de l'Ariculture et il est en bonne voie de réalisation par de nombreux cultivateurs de chez nous, qui, selon l'expression maintenant consacrée, se son inscrits dans les **concours d'exploitation rationnelle de fermes**, dirigés par des experts.

"Ce sera donc ces directions quotidiennement données à des milliers de cultivateurs que nous voulons codifier au profit d'un plus grand nombre d'agriculteurs ; et, en agissant ainsi, nous sommes heureux de payer un juste tribut de reconnaissance à tout un groupe d'excellents techniciens agricoles qui ont apporté leur généreuse contribution pour trouver et appliquer, chez nous, ce que nous croyons être une formule de rénovation agricole : **l'adoption progressive d'un bon système de cultures en mettant, à sa base, l'application de la rotation des cultures sur la ferme.**

"Ce préambule ayant déjà assez nettement précisé la nature de l'enseignement que nous voulons donner, il suffira d'ajouter que, dans l'esprit de l'auteur, et ne perdant jamais de vue que nous parlons toujours de culture mixte.

"Améliorer une ferme, ce sera d'abord adopter un bon système de culture dans les cadres duquel viendront se ranger, par ordre d'importance et avec un objectif bien défini, chaque production qu'il convient de développer ;

"Améliorer une ferme, c'est organiser progressivement un programme de récoltes propres à assurer en quantité, en variété et en qualité, les éléments basiques de l'alimentation rationnelle des troupeaux de toutes catégories ;

"Améliorer une ferme, c'est appliquer, avec méthode, un système de rotation où les diverses récoltes se succèdent, dans les champs, en s'aidant les unes, les autres ;

"Améliorer une ferme, ce sera encore simplifier les clôtures de façon à faciliter les opérations agricoles de même que l'accès aux champs ; ce sera également faire disparaitre ces innombrables levées de fossés qui font muraille à l'écoulement normale des eaux ;

"Améliorer une ferme, impliquera l'idée de l'augmentation et de la conservation de sa fertilité par le bon égouttement, l'apport raisonné des engrais naturels et commerciaux ;

"Améliorer une ferme, cela peut conduire, petit à petit, à la réalisation de ce chef-d'oeuvre qu'est un beau domaine agricole bien administré, bien encadré de verdure, qui fait vivre son propriétaire, qui captive l'oeil du passant et qui fait naitre de vraies vocations à la terre.

Nous continuerons, la semaine prochaine, à publier des extraits de cet intéressant ouvrage.

RETRAITES FERMEES

A N.-D. DU CENACLE
651, rue Saint-Cyrille, Québec

Du 7 au 11 mars, pour les dames.
Du 14 au 18 mars, pour les jeunes filles.
Du 22 au 25 mars, pour les jeunes filles.

3, 5, 9, 16, 19

Albatros Fertilizers
International Fertilizers
LIMITED
BUREAU-CHEF : QUEBEC
71, RUE ST-PIERRE :-: :-: Tél. : 2-5400
Boite Postale 609
Tous engrais chimiques simples et composés pour toutes cultures.
Production annuelle : 50,000 tonnes

LA REDUCTION DU DIVIDENDE DE GENERAL ELECTRIC A DEPRIME LA LISTE A N.-Y.---GAINS LEGERS A MONTREAL

CONTROLE DE LA VENTE DES ACTIONS ET DES OBLIGATIONS DANS LE PUBLIC EXERCE GRACE A CETTE NOUVELLE LOI

Samedi dernier et il y a quinze jours, nous avons donné ici même quelques explications sur le fonctionnements de la Loi pour prévenir la Fraude dans les Transactions de Valeurs mobilières. Nous abordons aujourd'hui un point des plus intéressants : l'enregistrement des "émetteurs de valeurs mobilières".

On attend par émetteurs de valeurs mobilières les compagnies qui désirent vendre elles-mêmes leurs propres actions ou obligations sans avoir recours aux services des courtiers.

La nouvelle loi provinciale concernant la vente des valeurs mobilières est appelée à rendre de grands services — et elle en a même déjà plusieurs à son crédit — en empêchant le public d'être trompé par des émetteurs dont la bonne foi est discutable. La loi ne peut évidemment pas éliminer le risque commercial, industriel ou même spéculatif de certaines valeurs mais, ce qu'elle peut faire, c'est de vérifier que la structure et l'organisation financières de la firme émettrice est saine (sound).

Lorsqu'une organisation demande l'autorisation de lancer elle-même ses actions dans le public, le Département qui a charge de faire observer la nouvelle loi prend tous les moyens possibles pour s'assurer que l'entreprise offre des *chances de réussite;* que ses promoteurs ne prennent pas *pour eux-mêmes* pendant quelques années, les bénéfices que la compagnie pourrait espérer faire ; enfin, que la *commission* payée aux agents pour la vente des valeurs dans le public est *raisonnable*.

Ensuite, le Département voit, en autant qu'il le peut, à ce qu'une proportion *raisonnable* du montant payé pour les valeurs par le public *soit versée dans le trésor* de l'organisation pour les fins de cette dernière et que le produit des souscriptions ne soit pas seulement employé en *paiements de salaires et commissions.*

Comme on peut s'en rendre compte, ce sont là des points sur lesquels on a trouvé maintes fois à redire dans le passé et dont le public apprendra avec plaisir la rectification.

Le Département a déjà eu l'occasion d'exercer son autorité pour empêcher certains promoteurs de se "graisser" royalement à même les deniers du publics inattentif et, M. Willie Amyot, qui nous donnait ces détails l'autre jour, nous a cité plusieurs cas fort typiques. Dans quelques semaines, nous serons probablement à même de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns de ces cas dont la fréquence a été malheureusement trop forte depuis quelques années. On pourra constater en même temps par quels moyens subtils ces promoteurs sans vergogne se faisaient littéralement payer par un public de bonne foi un salaire pour le tromper. — L.-A. B.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 4 mars	Ouv	Ferm.
Ass. Breweries	6	6
B. A. Oil	10⅛	10⅛
Beauharnois	1½	1½
Can. Vickers	2⅛	2¼
Catelli "A"	9	9
Dist. Seagram	4	4
Imperial Oil	10⅛	10⅛
Imperial Tob	7⅜	7½
Int. Petroleum	11⅜	11⅜
Int. Util "A"	2 a 3	
Int. Util "B"		61b
Mitchell (Robert)		5 a 7
MINES		
Moos Mines	.35 a .38½	
Noranda	16.35	16.75
Siscoe	.62	.63½

NAT. STEEL CAR A MONTE D'UN POINT POUR FINIR A 11 3/4

Montréal, 4 (P.C.— Fermeture— Après avoir été peu intéressants pendant toute la séance, les valeurs canadiennes ont fermé avec des gains légers à la Bourse de Montréal aujourd'hui.

C.P.R. a décliné légèrement sous l'effet des prises de profit et il a fermé à 21 3-4 avec une avance de 1-8 pour la journée.

Brazilian n'accusait aucun changement à 14 1-2, tandis qu'International Nickel se trouvait 1-8 de point plus bas qu'hier à 9 5-8. National Steel Car a été l'une des vedettes de la liste par sa vigueur et cette action a clôturé avec 1 point de gain à 11 3-4.

Canadian Car ordinaire a changé de mains à 7 1-4 avec une amélioration d'un demi-point, tandis que les actions privilégiées du même nom comptaient une hausse de 1-4 de point à 15 1-4. B. C. Power "A" a remonté de 3-4 pour se rendre à 23 1-4.

McColl-Frontenac a perdu 1-8 de point pour fermer à 9 5-8. Canada Steamships privilégié a remonté de 2 points pour finir à 7. Dominion Textile état 1 point plus haut qu'hier à 52.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 4 MARS —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alberta Grain	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Asbestos Corp.	0.20	0.20	0.20	0.20
Do priv.	0.70	0.75	0.70	0.75
Bell Telephone	110	110½	110	110
Brazilian Traction	14½	14¾	14⅜	14½
B. C. Power "A"	23	23⅜	23	23¼
B. C. Power "B"	7	7	7	7
Bldg. Products "A"	19	19	19	19
Canada Cement	7	7	7	7
Can. Steamship. p.	7	7	7	7
Canada Wire "B"	12½	12½	12½	12½
Canadian Car	7	7½	7	7½
Do priv.	15¼	15¾	15¼	15¾
Can. Ind. Alcohol	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Canadian Pacific	21½	22	21¼	22
Cockshutt Plow	5¼	5¼	5¼	5¼
Cons. Smelting	70	70½	70	70½
D. Steel & Coal "B"	2	2	2	2
Dom. Textile	51	51	51	51
Dryden Paper	1½	1½	1¼	1¼
Gypsum	4	4	4	4
Hollinger	5	5	5	5
Howard Smith priv.	22	22	22	22
Int. Nickel	9½	9⅞	9½	9⅝
Massey-Harris	3¾	4	3¾	4
McColl-Frontenac	9⅝	9⅝	9½	9⅝
Montreal Power	36	36	36	36
Nat. Steel Car	11	11⅞	11	11⅞
St. Law. Flour pfd	9	9	9	9
St. Law. Corp. p. 'A'	3	3	3	3
Shawinigan	33	33	33	33
South. Canada Power	20	20	20	20
Steel of Canada	21½	21½	21½	21½
Do priv.	25	25	25	25
Winnipeg Electr.	5½	5½	5½	5½
BANQUE				
Nova Scotia	269	269	269	269

GEN. ELEC. REDUIT SON DIVIDENDE ET LA LISTE RECULE

New-York, 4. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée)—Fermeture.—Les stocks se sont montrés lourds aujourd'hui après qu'on eut annoncé que le dividende de General Electric avait été réduit, mais les ventes ont diminué alors et les pertes ont été restreintes à des proportions peu étendues.

Au commencement de la séance, plusieurs gains d'environ 1 point avaient été enregistrés par des stocks en vue. Lorsque la baisse s'est produite, General Electric recula d'un point net et des chutes similaires furent subies par American Telephone, U. S. Steel, American Can, Union Pacific, Westinghouse et Allied Chemical, People's Gas toucha un nouveau minimum en perdant environ 3 points.

Le total des virements de la séance a été d'environ 1,600,000 actions.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 4 mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Abitibi	2¼	2¼	2¼	2¼
Adams Exp	5¼	5½	5¼	5½
Alleghany Crp	2½	2½	2¼	2¼
Allied Chem	82¾	84¾	81¾	81¾
Allis Chalmers	11⅝	12	11⅝	11⅝
A.M. Byers	17¾	18½	17¾	17¾
Am. Can	71	72⅝	69¾	69⅞
Am. Car & F	7¾	8½	7¾	8
Am. & F. Pw.	7⅝	8¼	7⅝	7⅝
Am. Smelting	15¼	16¼	15¼	15⅝
Am. Tel & Tel.	132	133⅝	130⅞	131⅝
Am. Tob. "B"	87	88	85¾	86
Am. Waterworks	31¾	32⅞	31¼	32¼
Anaconda Cop	9¾	10¼	9¾	9⅞
Atchison R'y	82¾	84	82¾	83
Atl. Refining	11¼	11½	11¼	11¼
Auburn Auto	91¼	94⅝	87⅞	89
Balt & Ohio	18¼	18¼	17¾	18⅛
Barndsall Corp	5	5	5	5
Bethlehem Steel	22⅝	23	22⅝	22⅝
Borg Warner	11½	12½	11½	12
Briggs Mfg	11⅝	11⅝	11⅝	11⅛
Brooklyn M. Tr	46	48	46	47½
Canada Dry	11¾	12	11¾	12
Can. Pacific	19¼	19½	19	19½
Case Threshing	36½	31⅝	35⅞	36
Cerro de Pasco	12⅝	13⅛	12½	12½
Chesap & Ohio	23¼	23	22¾	22⅝
Chic. Rock Is	11¼	11½	11¼	11½
Chrysler	12⅝	11⅞	12½	12¾
Coca-Cola	116⅜	118⅜	116⅜	117
Colorado F. & I	8½	8½	8½	8½
Columbian Carb	35½	36⅞	35½	35½
Columbia Gas	14¼	14½	14⅛	14⅝
Com. Solvents	9¾	9¾	9½	9¾
Comm. Power	4⅛	4⅛	4	4
Congoleum	10½	10⅝	10½	10⅝
Cons. Gas	65⅝	67⅛	64½	65
Cont. Can	39½	39¾	39¼	39¼
Corn Products	45¾	45¾	45	45½
Curtiss Wright	1¾	1¾	1¾	1¾
Davison Chem	4½	4½	4½	4½
Dom. Stores	16	16¼	16	16¼
Dupont de Nem.	56½	57	55⅝	55¾
Eastman Kodak	81¼	83⅝	81½	82
Elec. Auto-Lite	30¼	32⅝	30¼	31
Elec. P. & Light	13⅛	14	13⅛	13½
Fox Film	3½	3½	3½	3½
Freeport Texas	19	19¼	19	19
Gen. Electric	21⅝	22¼	20	20
Gen. G. & El 'A'	2⅛	2⅛	1⅞	1⅞
Gen. Motors	21¾	22½	21½	21½
Gillette Safety	23⅛	23⅝	22	22¼
Goodyear	16¾	17⅝	16¾	17
Houston Oil	20¾	21	20½	20⅞
Hudson Motors	7¼	7¼	7¼	7½
Hupp Motors	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Int. Harvester	24	24¼	23⅞	23⅝
Int. Hydro	10¼	10¼	10	10
Int. Nickel	8⅝	8⅞	8½	8⅝
Int. Paper 'C'	¾	¾	¾	¾
Int. Tel & Tel.	11⅝	11⅞	11⅛	11⅛
Johns-Manville	19⅛	20¼	19⅛	19¾
Kennecott Cop	10¼	10½	10⅛	10½
Kreuger & T	7⅜	7⅞	7½	7¾
Loews Theatre	32⅝	33	32	32
Lorillard	15¼	15½	15⅛	15⅛
Mack Trucks	16½	16½	16	16
Miami Copper	7	7	7	7
Miss. Kan. & T	5½	5½	5½	5½
Miss. Pacific	8¾	8¾	8¾	8¾
Montg. Ward	10	11	10	10½
Nash Motors	17⅞	17⅞	17½	17½
Nat. Bellas H.		½	½	½ ½
Nat. Biscuit	45¼	45⅝	44¾	45
Nat. Cash Reg.	11½	12½	11½	12
Nat. Dairy Prod	29⅞	30¾	29½	30
Nat. Pow. & L.	15¼	15⅝	15¼	15⅝
Nevada	4½	4½	4¼	4¼
New-Haven	24¼	25	24¼	24½
N.-Y. Central	30⅞	32	30½	30½
North Am. Co	38	39½	37⅝	37¾
Noranda Mines	14¼	14¾	14¼	14½
Pac. Gas & El	35⅞	36¼	35⅞	36⅛
Packard Motor	4	4	3⅞	3
Paramount	10½	10¾	10⅝	10¾
Penick & Ford	29¼	30¼	28¾	30¼
Penn. Ry	18¾	19	18⅝	19
Phillips Pete	5½	5½	5½	5½
Poor & Co	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
P. S. of N.J.	57¾	59¼	57¾	58
Pullman	23⅛	23⅝	23	23
Pure Oil	4⅝	4½	4⅝	4½
Radio Corp	9½	9⅞	9½	9½
Radio-Keith	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Rem-Rand	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Rep. I. & Steel	5¾	5⅞	5⅝	5⅞
Royal Dutch	22⅛	22½	22⅛	22½
St. L & S. F	4⅛	4¼	4¼	4¼
Sears Roebuck	34⅛	35½	34⅛	34½
Shell Union	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Simmons Bed	9⅝	10	9⅝	9¾
Sinclair Oil	6	6⅛	6	6
South. Pacific	27½	28¼	27	27
South Porto Rico	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Stand. Brands	13½	13¾	13⅝	13½
Stan. Gas & Elec.	31	32⅝	31¼	31⅛
Stand Oil N.-J.	29⅞	30⅛	29⅝	29⅝
Stand. Oil N.-Y.	10	10	10	10
Studebaker	10⅝	10⅞	10⅝	10¾
Stone & Webst.	12½	12¾	12½	12¾
Tex Gulf Sulph.	25⅛	26	25⅛	25¾
Timken Ro. B.	20⅞	21⅜	20⅞	21¼
Union Carbide	34¼	35	33½	33½
Union Pacific	84½	85⅞	83	83
United Aircraft	15⅞	15⅞	15½	15½
United Cigar	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
United Corp	9⅝	9¾	9¼	9¼
U. S. C. I. Pipe	14	14¼	14	14¼
U. S. Ind. Alco.	28¼	29¼	28¼	28½
U. S. Rubber	4¾	5	4¾	5
U. S. Steel	48⅞	49¾	48⅝	48½
Vanadium	17⅝	18¼	17⅝	17½
Warner Bros	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Western Union	44	45¼	43	43
Westing. Elec.	31¼	32	29¾	30
Woolworth	44⅞	45¼	44¼	44¼
Worthington P.	19½	20	19½	20
Yellow Truck	3¾	3¾	3¾	3¾

Ventes 2 h. 30 p. m. 1,200,000 parts.

DOMINION TEXTILE

Montréal, 4.—(P.C.)—Un dividende de $1.25 par action ordinaire et un autre de 1 3-4% sur les actions privilégiées ont été déclarés aujourd'hui par Dominion Textile, Limited.

Le dividende ordinaire est payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars, tandis que le privilégié est payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars. Ces deux dividendes couvrent le trimestre finissant le 31 mars.

DOME MINES FAIT UN GAIN DE 25 CTS ET TOUCHE $12.20

Toronto, 4.—(P. C.)—Midi.—Sous la conduite de Dome Mines, les aurifères haut-cotées ont de nouveau fait des gains au cours de la matinée d'aujourd'hui sur le Standard-Stock & Mining Exchange. Les autres titres ont été plutôt irréguliers et seules, quelques valeurs ont changé de prix.

Sous l'effet des achats en assez fort volume venant de New-York, Dome se hissa au-dessus de $12 pour accuser une avance de 25 cts à $12.20 ce midi. C'est là un nouveau maximum pour le mouvement actuel Lake Shore remonta encore de .50 pour se rendre à $28.50 et Wright Hargreaves reprit quelques centins de même que Hollinger. Parmi les aurifère meilleur marché, Howey recula de .01 et McLeod River compta un légere gain.

Eldorado a encore souffert d'une légère pression des ventes et a reculé de .05 pour tomber à $1.35. Noranda et Nickel sont restées tranquilles, la première baissant de .10 à $16.50 et l'autre montant de .10 à $9.60. Ajax Oil a remonté de .02 pour toucher $1.09.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

(LE 4 MARS 1932)

Acme Oil	.13	.15
Ajax Oil	1.08	1.09

LE CUIVRE MONTE A 6⅛ CTS SUR LE MARCHE DES E.-U.

New-York, 4.—(P.C.) — Le cuivre s'est relevé aujourd'hui après avoir été maintenu à un prix minimum sans précédent depuis le commencement de cette semaine.

Ceux qui fondent pour d'autres et qui avaient vendu le métal rouge à 5 3-4 cts la livre sur le marché américain, ont remonté leurs prix à 6 1-8c et l'on a rapporté qu'ils ne se souciaient guère de vendre à ce prix. Le cuivre destiné à l'exportation et dont le prix était tombé au niveau sans précédent de 5 7-8c la livre récemment, remonta à 6¼c et, lorsque tout le métal disponible à ce prix eut été vendu, on le remonta à 6 5-8c, ancien prix officiel établi par Cooper Exporters Inc.

Cette hausse a fait suite aux pourparlers qui ont lieu à New-York entre les principaux producteurs de l'Amérique du Nord et les représentants de la mine Katanga, du Congo belge.

Amulet	.15	.16
Arno	.02½	.02
Bagamac Rouyn	.05½	.06
B.-A. Oil	.10⅛	.10⅛
Barry Holl	.06	.06¼
Bidgood	.06¼	.06¼
Buffalo Can. Gold Mines	.32½	.32½
Chemical Research	1.55	1.60
Coast Copper	2.00	2.00
Cons. Smelters	70.00	70.50
Dome Mines	12.00	12.10
Eldorado	1.40	1.40
Hollinger	5.05	5.05
Howey Gold	.33	.33
Imperial Oil	.10¼	.10¼
Inr. Nickel	9.50	.9¾
Int. Petroleum	11.25	11.25
Kirkland Lake	.43	.44
Kirkland Prem	.01½	.02½
Lake Shore	28.35	28.35
Macassa	.33	.33
McIntyre	17.50	18.60
Moffatt Hall	.03¼	.03¼
Moss	.36	.37
Nipissing	.90	.90
Noranda	16.50	16.75
Pend Oeille	1.00	1.00
Premier	.58	.58
Siscoe	.62½	.64
Sylvanite	.57	.57½
Teck Hughes	4.30	.435
Ventures	.43	.43
Vipond	.30	.30
Wright Har	2.63	2.61

INVESTIGATION

Washington, D. C., 4.—(P.A.)— Le Sénat des Etats-Unis a ordonné aujourd'hui qu'une vaste enquête soit faite sur les opérations de Bourse.

L'investigation couvrira les opérations de ventes comme les opérations d'achats.

PRIME POUR
Monnaie Américaine
Nous achetons l'argent dur américain à prime
E.-L. Hardy & Cie
83 St-Pierre - Québec
Tél.: 2-8630-62/4

McLEOD, YOUNG, WEIR & CO., LIMITED
Banquiers en Placements
de Toronto
ont le plaisir d'annoncer l'ouverture de leur bureau dans la ville de Québec, sous la gérance de
M. A.-Norman Strang
101 rue St-Pierre — Téléphone : 2-0750

INSPECTEUR D'ASSURANCE-VIE DEMANDE
Pour la ville de Québec, par une Compagnie canadienne, bien connue et bien organisée avec bureau dans la ville de Québec. Contrat attrayant pour bon producteur reconnu ayant la compétence voulue pour se former une organisation sérieuse. Occasion exceptionnelle.
Ecrire à: Surintendant Provincial, Chambre 206, 660, Ste-Catherine-Ouest, Montréal.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 4 MARS —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	51	50½
Am. Superpower	4	3⅞
Brazilian	13	13
Cities Service	6⅞	6¼
Elec. Bonds and S.	10	10
Ford of Can. 'A'	14½	14½
Gulf Oil	29¾	29¾
Imperial Oil	9⅛	9⅛
Int. Util. 'B'	2	2
Niagara and Hudson	6¼	6⅝
S. O. of Indiana	16	16
St. Regis Paper	4¾	4¾
Stutz Motors	12¼	12¼
United L. and P.	5⅞	5¾
Milréis	6.30	6.30

LES OBLIGATIONS

New-York, 4. (P.C.)—Les obligations des chemins de fer canadiens, qui avaient remonté brusquement jeudi, ont continué leur avance aujourd'hui. A part la vigueur récemment manifestée par la plupart des obligations ferroviaires sur le marché local par suite de la cessation des ventes venant des banques, l'intérêt s'est surtout porté vers les obligations de chemins de fer du Dominion à cause des rumeurs disant que la Commission des Chemins de Fer allait recommander la consolidation du C.P.R. et du C. N. R. en mettant, parmi les conditions, que le gouvernement garantisse une partie des obligations de ce dernier.

L'Importance et la Force des Compagnies d'Assurance-Vie Mises en Evidence en 1931

Le Président de la Montreal Life Mentionne d'Intéressants Développements

Lors de la réunion annuelle de la Montreal Life Insurance Company, le président, M. Arthur-P. Earle, a fait, dans son discours, d'intéressantes observations sur la manière heureuse avec laquelle les compagnies d'assurance-vie ont triomphé de la profonde dépression des affaires, durant ces deux dernières années. Il a dit que les compagnies avaient eu à faire face à des demandes telles qu'il ne s'en était pas présenté de semblables depuis cinquante ans. Les prêts sur polices et les résiliations ont atteint des proportions inconnues, tandis que les réclamations pour incapacité s'élevaient à une somme colossale. Toutes ces demandes ont été satisfaites promptement et de bonne grâce par les assurances-vie, sans qu'elles eussent à se départir d'une seule obligation.

La grande force de l'assurance-vie réside dans le fait qu'elle n'est jamais obligée de mettre ses valeurs mobilières en gage, en vue de rencontrer ses obligations durant une période de dépression du marché. L'argent requis pour les réclamations en cas de décès, d'incapacité, de dotations expirées, pour les prêts et les résiliations, est toujours disponible, en raison des encaissements journaliers provenant des primes de ses assurés et des intérêts sur ses placements. Il n'y a pas lieu de sacrifier une seule valeur pour cet objet.

Une compagnie d'assurance-vie se rend acquéreur d'une obligation, parce qu'elle comporte une sécurité bien assise, considérée adéquate et d'un rapport satisfaisant jusqu'au temps d'échéance. Elle ne se préoccupe pas des fluctuations du marché. M. Earle fit remarquer que la moyenne des primes par mille dollars, d'assurances nouvelles, émises en 1931, s'était abaissée ; les revenus des proposants étant diminués, ils choisissent les polices les moins élevées.

Le président de la Montreal Life ajouta, au sujet des placements à venir, que les derniers évènements remettraient en faveur les anciens principes conservateurs, aussi bien chez les individus que dans les institutions. Premières hypothèques sur des propriétés de bons rapports, obligations gouvernementales et municipales, tels sont les placements qui seront les plus demandés.

Les compagnies d'assurance-vie sont sorties de l'épreuve avec un prestige accru. L'institution d'assurance-vie nous est apparue comme une forteresse de puissance et de sécurité. Pour peu que les affaires se relèvent, l'assurance-vie est appelée à devenir le mode de placement le plus populaire. C'est l'unique méthode par laquelle un homme, disposant par son travail d'un revenu moyen, puisse, avec des versements de primes modérées, créer un patrimoine, pourvoir à ses proches et au bien-être de sa vieillesse.

Le rapport de la Montreal Life, pour l'année 1931, est fort satisfaisant. Quoique les records mentionnent une réduction de 12 pour cent dans le volume des nouvelles assurances-vie émises en Canada durant l'année 1931, comparé à 1930, cette compagnie a enrégistré un gain : le total des affaires nouvelles ou remises en vigueur, se chiffre à $12,019,503 et l'assurance en cours a été porté à $40,851,114.

Les recetes nettes des primes de la Montreal Life, en 1931, se montent à $1,136,944.32 et le revenu de ses placements à $276,395.77, ce dernier item enrégistrant une augmentation d'environ 9 pour cent. Les paiements aux porteurs de police et à leurs bénéficiaires ont augmenté de 17.81 pour cent, soit un total $688,687.12, montant le plus élevé qui ait été distribué en une année dans l'histoire de la compagnie. Celle-ci rapporte une diminution de 11 pour cent dans le rapport des dépenses au revenu net, résultat de l'application de mesures sévères d'économie.

La réserve des polices s'est accrue de $207,415.57 ; elle est maintenant de $4,736,535.76. Le total de l'actif montre aussi un gain substantiel ; il se chiffre présentement à $5,643,500.48. Le surplus de l'actif sur tout le passif, non compris le compte Capital, est dé $355,824.27, une augmentation sur l'année précédente.

En raison de la faible mortalité et de la réduction des dépenses, la compagnie enrégistre des bénéfices d'assurance de $135,771.73, de beaucoup les plus importants de son existence, en une année.

Les réclamations par décès ont été de 46 38 pour cent, d'après l'expectative ou la table de mortalité, comparées à 58 87 pour cent en 1930. Le taux moyen de l'intérêt perçu sur l'actif, en placements, s'est haussé de 5 96 pour cent en 1930 à 5.98 placements de la compagnie.

M. Earle ne s'attend pas à ce que les affaires s'améliorent très prochainement. Quant à l'assurance-vie, les apparences sont fort encourageantes.

Qu'en 1931, la Montreal Life Insurance Company ait pu augmenter le chiffre des affaires nouvelles, augmenter aussi les assurances en cours, ajouter à la réserve des polices et à son surplus, réaliser les plus forts profits d'assurance dans une année, cela démontre à l'évidence, non seulement la force inhérente à l'assurance-vie, mais aussi l'administration prudente et la grande capacité de travail des officiers, des solliciteurs et des autres employés de la compagnie, sous la devise bien connue de "L'ASSURANCE-VIE".

LE BLE A HESITE MAIS N'A GUERE CHANGE DE PRIX

Winnipeg, 4.—(P.C.)—Fermeture. — Les prix n'ont que très peu bougé au cours de la séance d'aujourd'hui sur le marché local des grains. En fermeture, le blé accusait des pertes de 0 à 1-8c par boisseau seulement.

La livraison sur mai a fini sans changement à 67c comme hier ; la livraison sur juillet était 1-8c plus bas à 68 5-8 et la livraison sur octobre n'avait subi aucun changement à 70¼c par boisseau.

Chciago, 4.—(P.C.)— Fermeture. — Sous l'arrêt de l'amélioration qu'on a notée vers la fin de la séance à la Bourse des Valeurs de New-York, les prix des grains ont monté en moyenne sur le marché local aujourd'hui.

Les nouvelles arrivant du Kansas et disant que la température avait baissé de 60 degrés en 24 heures, ont également contribué à faire remonter les prix du blé, de même que les câblogrammes laissant entrevoir qu'il y avait une forte demande à l'horizon pour satisfaire les besoins des pays de l'Europe continentale en blé. D'un autre côté, les commentaires concernant la récolte des Indes ont été plus optimistes.

Le blé a fermé irrégulier à des prix oscillant entre 1-4c de perte et 1-4c de gain. L'avoine accusait des pertes de 0 à 1-8 1-4c ; le mais oscillait entre 1-8c de perte et 1-4c de gain et les provisions se trouvaient de 0 à 7c plus bas qu'hier.

CHANGES A QUEBEC

— A midi, le 4 mars 1932 —
PAR E.-L. HARDY & CIE —

Argentine, peseta	0.2904
Australie, livre	3.1347
Belgique, belga	0.1567
Brésil, milreis	0.0712
Tchéko-Slovaquie, couronne	0.0335
Danemark, couronne	0.2167
Finlande, finmark	0.0198
France, franc	0.0445
Allemagne, reischmark	0.2679
Grande-Bretagne, livre	3.9302
Grèce, drachme	0.0145
Hollande, florin	0.4532
Inde, roupie	0.2977
Italie, lire	0.0585
Japon, yen	0.3714
Yugo-Slavie, dinar	0.0204
Nouvelle-Zélande, livre	3.5729
Norvège, couronne	0.2136
Pologne, zloty	0.1272
Roumanie, lei	0.0670
Sud-Afrique, livre	5.4072
Espagne, peseta	0.0861
Suède, couronne	0.2170
Suisse, franc	0.2179
Etats-Unis, dollar	12½ de prime

COCA-COLA CO.

New-York, 4.— (P.C.)— Coca-Cola Company a rapporté aujoud'hui des recettes sans précédent pour l'année dernière. Ses profits nets ont été de $14,023,622, ce qui, après déduction des dividendes payées sur les actions classe "A", équivaut à $11.82 par action ordinaire. L'année d'avant, la compagnie avait réalisé $13,515,535 ou l'équivalent de $11.15 par action ordinaire.

GENERAL ELECTRIC MET SON DIVIDENDE A 25 CTS

New-York, 4. (P.C.).—Les directeurs de la General Electric Company ont réduit aujourd'hui de 40 à 25 cents le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de cette compagnie. Les actions ne rapportent donc plus que $1.00 par année au lieu de $1.60 auparavant.

LE FRANC A PERDU DE SA GRANDE POPULARITE

New-York, 4—Le franc français, qui a été la devise favorite des changeurs sur le marché local, est devenu soudain moins populaire.

La livre sterling et le dollar-or ont récemment obtenu plus de faveur que le franc français, d'après ce que disent les changeurs. Ces deux devises ont monté passablement par rapport au franc.

Le retrait des balances que la France avait en Angleterre a contribué à faire tomber la livre sterling l'automne dernier et les retraits effectués par la France à New-York ont ensuite été accompagnés de gros déplacements d'or et d'une forte pression contre le dollar.

Cependant, depuis quelques jours, on rapporte que les banquiers internationaux ne se soucient guère d'acheter des francs de crainte qu'en ayant une forte balance de cette devise des retraits ne viennent causer du malaise plus tard.

Shawinigan-Falls

Les Quarante Heures à St-Bernard

Les pieux exercices des Quarante Heures ont eu lieu à St-Bernard de Shawinigan de dimanche à mardi. Commencés dimanche après la grand'messe, ils se sont terminés mardi matin.

M. l'abbé Léo Paquin, vicaire, officiait à l'ouverture des Quarante Heures. Dimanche soir, l'Heure sainte fut prêchée par M. l'abbé Bellemare, vicaire à St-Pierre, qui avait pris pour texte de son sermon la nécessité et les bienfaits de l'Eucharistie.

M. l'abbé Georges Bellemare, vicaire à St-Bernard, officia à la messe des Quarante Heures lundi et presida également à l'Heure Sainte du soir, au cours de laque le le chant fut rendu par la chorale des enfants de l'Ecole Saint-Maurice. La messe de clôture, mardi m tin, fut chantée par M. l'abbé P.-E. Désilets, vicaire à St-Marc.

Les paroissiens de St-Bernard ont suivi en foule les exercices des Quarante Heures. Chaque jour des milliers de fidèle se sont approchés de la Table Sainte et durant ces jours bénis les plus ferventes prières se sont élevées vers le Ciel qui en retour a dû faire descendre sur la paroisse ses plus précieuses fav urs.

Soiré intime

Une charmante soirée intime réunissait tout récemment à la demeure de M. et Mme Arthur Charest un groupe de parents et d'amis venus pour célébrer le 20ième anniversaire de naissance de Mlle Jeannette Charest.

Une gentille adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Madeleine Massicotte pendant que de jolis cadeaux lui étaient présentés par Mlle Marcelle Dufresne.

Il y eut ensuite chant, musique, jeux, le tout couronné d'un succulent goûter qui fut fort apprécié.

Etaient présents à la fête : Mlles Jeannette Charest, Germaine Leclerc, Madeleine Massicotte, Thérèse, Annette et Yvonne Charest, Alice Gélinas, Laurette Laferrière, Anna Charest, Irène Dubé, Diana Tardif, Alice Leclerc, Marcelle Dufresne et Madeleine Veillette, et MM. Wilfrid Adrien, Réal, Maurice Charest, Georges-Emile Trudel, Emile Bourque, Télesphore et Philippe Charest, Paul Tardif.

A la Cour d'appel

Mtres Jos. Lafond et Alex. Gélinas, du bureau Lafond & Gélinas, sont allés cette semaine à Québec, où ils ont plaidé en cour d'appel dans une cause de Victor Levasseur vs O. Mongrain.

Notes sociales

M. et Mme J.-V. Dufresne, de retour d'un voyage à Montréal et St-Barthélémi.

—Mme Edouard Houle et son fils Roland, de St-Léon, en visite chez M. et Mme Alex. Gélinas.

—MM. J.-H.-Nap. Desaulniers et J.-H. Ladouceur, de retour d'un voyage à Montréal.

St-Hyacinthe

Les Artisans C.-F.

La succursale locale des Artisans Canadiens-Français a tenu, cette semaine, l'assemblée générale annuelle de ses membres pour procéder à l'élection de ses officiers pour l'année courante. L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. Eugène Chartier, directeur général, et M. E. Graton, inspecteur général, et un grand nombre de membres étaient présents.

L'élection a donné le résultat suivant : président, M. L.-N. Gervais; 1er vice-président, M. R. Daigle; 2e vice-président, M. A. Raymond; représentant de l'exécutif, M. A. Lusignant; secrétaire-trésorier, M. Lucien Boivin· 1er censeur, M. W. Peletier; 2e censeur, M. P. Lassonde; 3e censeur, M. A. Brouillard; 1er commissaire-ordonnateur, M. R. Brodeur; 2e commissaire-ordonnateur, M. Alphonse St-Onge; porte-drapeau, M. W. Daigneault.

Fête patronale

La fête patronale de la paroisse St-Joseph d'Yamaska sera célébrée cette année avec beaucoup d'éclat. Vendredi prochain commencera dans l'église paroissiale une neuvaine de prières qui se terminera la journée même de la fête. Chaque soir de la neuvaine il y aura un exercice solennel avec prières, prédication et salut du Très Saint Sacrement. Un prédicateur étranger, pour chacun des soirs, redira les gloires et les bontés de St-Joseph.

Le jour de la fête, 19 mars, il y aura messes à 6 heures et 7 h. 30· pèlerinage des citoyens de St-Hyacinthe dans l'après-midi. Le soir Son Excellence Mgr F.-Z. Decelles, évêque du diocèse, rehaussera de sa présence l'éclat de la cérémonie. La chorale de Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de M. J.-E. Thériault, chantera le salut du Très Saint-Sacrement et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Eugène Goulet, aumônier des Frères du Sacré-Coeur. Le tout se terminera par la vénération de la relique.

Chez les Chevaliers

Le R. P. J. Gauthier, de la communauté des Eudistes et prédicateur des retraites pascales à la Cathédrale de cette ville, était l'invité du Conseil local des Chevaliers de Colomb, jeudi soir dernier. L'éminent prédicateur prononça une intéressante conférence et fut vivement applaudi. Il avait pris pour sujet : la Bretagne, ses croyances, sa superstition, ses mœurs.

Le R. P. Gauthier fut présenté par le chanoine F.-A. Laroche, procureur de l'Evêché, et remercié par le R. P. Antonin Bissonnette, O. P., directeur des retraites fermées au Couvent des Dominicains de cette ville. La soirée était sous la présidence de M. François Jetté, grand-chevalier du Conseil 960.

Accusation de parjure

Jean-Baptiste Hébert, cultivateur de la paroisse de St-Dominique de Bagot, a comparu devant le juge J.-H. Lemay, de Sherbrooke, siégeant à St-Hyacinthe, sous une accusation de parjure. Le prévenu a affirmé en rendant témoignage dans une cause de Fugère & Al vs La Corporation de St-Dominique de Bagot qu'il n'était pas intéressé d'aucune façon dans le résultat du procès alors qu'en réalité il devait contribuer au paiement des frais. La Couronne ainsi que la défense ont fait entendre plusieurs témoins et après l'argumentation des avocats, le juge trouva le prévenu coupable et remit sa sentence à samedi, 5 mars.

Décès

M. Arthur Allaire est décédé ici à l'âge de 37 ans. Il était le fils de M. Clément Allaire, de cette ville, qui lui survit. Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale au milieu d'une assistance nombreuses de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B.-A. Allaire et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. A. Duhamel, S. Duhamel, A. Berthiaume, J. Mongeau, L. Monty et A. Rivet.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Clément Allaire ; son cousin, Paul Allaire, de St-Judes, et M. Edouard Rousseau, de St-Joseph d'Yamaska.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, bouquets spirituels, offrandes de messes, et

Saint-Quentin, N.-B.

Soirée de cartes

Les paroissiens de St-Quentin ont assisté en grand nombre à une soirée de cartes à l'hôtel de St-Quentin au profit de l'équipe locale de hockey. La soirée fut très gaie et les cartes furent jouées avec ambition. Les premiers prix furent gagnés par Mlle Eva Savoie et André Poirier.

Offrant nos félicitations aux vainqueurs nous voulons également offrir nos sympathies à Mlle Alda Garant qui réussit sans effort à gagner le prix de consolation. Cette soirée fut un succès. Etaient présents: Mlles Adézine Boudreault, Eva Caron, Rosalie Lebel, Florida Levesque, Aimée Guimond Germaine Pelletier, Yvonne Poirier, Marguerite et Laurence Roy, Léona, Eva et Irène Lavoie, Lily Lavoie, Alda Garant, Berthe Levesque, Virginie Belland, Lucie, Anne, Jean, Eva Martin, Laurence Cyr, Dorothée et Julie Violette, Ella Lavoie, Laurette Lausier et Louise Bariault ; MM. André Poirier, Josaphat Poirier, Isidore Chouinard, Robert Levesque, L.-P. Pelletier, Donald Armstrong, Tom McCormack, Edgar Garnett, T. Bernard, P.-R. Roy, Aldéric Jean, Eugène Bariault, Philippe Lavoie, Irénée Lafrance, Lionel Gagnon, Charles Gravel, André Levesque, Georges Lausier, J.-H. Boissonnault, Aurèle Guimond, Jean Violette, Basile Richard.

Joyeuse soirée

M et Mme Ferdinand Pelletier ont reçu un joyeux groupe de jeunes gens. Il y eut partie de cartes et divers amusements. Les jeunes gens présents étaient : Mlles Germaine Caron, Clémence Arbour, Aimée et Berthe Guimond, Ella Lavoie, Louise Bariault, Laurette Lausier, Alda Garant, Lucie-Anne Jean, Dorothée et Lucie Violette, Laurence Cyr, Laurence Sénéchal, Marguerite Roy, Irène Lavoie et Berthe Pelletier, MM. P.-R. Roy, Aldéric Jean, Jean Violette, Basile Richard, André Levesque, Philippe Lavoie, Aurèle Guimond, Edouard Garette, L.-P. Pelletier et M. et Mme Alfred Pelletier.

Agréable réunion

Mlle Alda Garant recevait à la demeure de ses parents dernièrement, les invités suivants : Mlles Laurence et Marguerite Roy, Eva et Irène Lavoie, Jeanne et Louise Bariault, Laurette Lausier, Lucie-Anne Jean, Berthe Pelletier, Lily Sénéchal, Lily Ruest et Jeanne Malenfant, MM. P. Pelletier, Donald Armstrong, Georges Lausier, Charles Gravel, Eugène Bariault, Aldéric Jean, Raoul Roy, P.-R. Roy, Jean Violette, Basile Richard, Philippe Lavoie, Philippe et Fred Farrah.

Tous se séparèrent avec regret après une agréable soirée.

Feu Mme Alfred Vézina

Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu mercredi le 2 mars courant à sa résidence, 88 St-Olivier, de madame Alf. Vézina, née Angelina Huot, fille de feu François Huot, notaire, épouse de M. Joseph Alfred Vézina, de la Maison Télesphore Simard, (fils de feu Louis Damase Vézina et de Louise Laroche).

Elle laisse dans le deuil: un fils, Lucien, calligraphiste; une fille: madame E. Demontigny (Evangéline); un gendre, M. Elz. Demontigny; des beau-frères M. J.-R. Boudreau, de Montréal, MM. Arthur, William et Robert Vézina, de Québec, ainsi que des cousins: MM. Laval, Alphonse, Horton et Ernest Huot.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 5 mars en l'église St-Jean-Baptiste .

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Beauceville

Notes locales

—M. le Dr Guérard a tenu une clinique anti-tuberculeuse à St-Joseph récemment.

—Mlle Germaine Guay, de Lévis, a passé la journée de mercredi à Beauceville, l'hôte de Mme G. Jobin.

—Mlle Germaine Poulin a passé quelques jours à Québec, l'invitée de Mme (Dr) E. Turgeon.

—Mme F. Desaulniers est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. Joseph-Henri Bergeron passe quelques semaines de convalescence dans sa famille.

—M. J.-B. Daigle, gérant de district de la Caisse Nationale d'Economie, passe la semaine à Beauceville en tournée d'affaires.

—Mme Théodore Poulin est partie pour Woonsocket, au chevet de sa soeur mourante.

—M. Sarto Bergeron était de passage à Beauceville ces jours -ci, l'hôte de M. et Mme Henri Bergeron.

—Un grand nombre d'amateurs de Hockey se sont rendus à St-Georges, dimanche, pour assister à l'intéressante partie qui eut lieu entre le "Royal", de Ste-Marie, et le "C. de C." de St-Georges.

Il nous fait plaisir de mentionner le nom de M. J.-G. Condon, agent voyageur du Q. C.R., qui faisait parti de cette excursion.

—Mlle Gilberte Lagueux, de St-Joseph , a passé le dimanche à Beauceville, l'hôte de Mlle Marie-Anna Rodrigue.

—Mlle Maria Doyon est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—Le Dr Deschènes et Garde Grégoire, de l'Unité Sanitaire de Beauce, ont visité les classes du couvent d'East-Broughton.

—M. Pierre Quirion, comptable à notre maison, est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Mimi Carrier, de Lévis, passe quelques jours à Beauceville, l'hôte de sa tante, Mme Edouard Fortin.

—Mlle Jeannette Bouchard, de Montmagny, est en promenade pour quelques semaines dans sa famille.

—Mlle Yvette Gagnon, de Lambton, est retournée dans sa famille, après avoir passé quelques semaines à Beauceville, l'hôte de M. et Mme Ls-Ph. Jolicoeur.

— M. Ls-Ph. Bolduc, Mlle Denise Bolduc ainsi que M. Alfred Breton sont allés à St-Frédéric, dimanche, les hôtes de M. Ernest Breton

—Mme Philias Poirier, Mlle Rachel et M. Alphonse Poirier ont passé quelques jours à St-Joseph, chez M. Gustave Fortin, à l'occasion de la mort de Mlle Agathe Fortin.

—Mlle Andrée Gagnon, de Lambton, passe quelque temps à Beauceville, l'hôte de M. et Mme Ls-Ph. Jolicoeur.

Naissance

M. Philippe Pépin et Mme Pépin annoncent la naissance d'un garçon, né le 8 février et baptisé le 9, sous les prénoms de Joseph-François-Gilles-Jacques. Parrain et marraine : M. F.-X. Vaillancourt et Mme Vaillancourt. Porteuse Mlle Marguerite Jolicoeur.

Mont-Joli

Décès

La mort vient de frapper l'un de nos plus vénérables paroissiens dans la personne de M. André Lamontagne; après une assez longue maladie il décédait le 10 janvier, à l'âge de 87 ans et 10 mois. Son service a été chanté le 13 par son petit-fils, M. l'abbé A. Lamontagne, vicaire à St-Léon le Grand. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient

—Etaient de passage au presbytère dernièrement. M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, M. l'abbé Jean, de Baie-des-Sables, et le Rév. Frère Visiteur des Frères Maristes.

—Les Rév. Pères Ménard, Beauséjour et Lussier sont partis pour les grandes prédications du Carême. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans ces travaux apostoliques.

—Mlle Marielle Michaud est de retour d'une promenade à Montréal l'hôte de sa soeur Mme Henri Allard.

—Mlle Yvonne Routhier, de Québec, est en visite chez sa soeur Mme Jos.-A. Desrosiers.

—Mlle Simonne Ross, de Price, était de passage ici l'invitée de Mlle Gertrude Levesque.

—Mlle Marguerite Sirois de Matane était en visite chez sa soeur Mme Arthur Keable.

— M. Pierre Demers, de St-Donat, était en promenade ici, chez M. et Mme Jos. Roy.

— Mme Georges Levasseur est en promenade à St-Joseph-d'Alma chez M. et Mme Victorien Tremblay.

Chronique sportive

Le 14 février, l'équipe Léonard de l'A. C. J. C., recevait le deuxième club de Price. Le résultat fut quatre à quatre. Le club Léonard alignait comme joueurs : G.-H. Dechamplain, capitaine, M. Antoine Levesque, gardien de buts ; Wilfrid Michaud, Maurice Dechamplain, Gérard Pinault, Adéodat Fournier, Frs-X. Morrissette, Alph. Lavoie, Chs-Auguste Gagnon.

— Le club de l'A. C. J. C. a rencontré les Fusilliers du Bas St-Laurent, dimanche le 21 février. La partie fut très intéressante. Le résultat final fut de 5 à 0 en faveur des Fusilliers.

Baptêmes

— M. et Mme Pierre Charette (née Marie-Luce Richard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 3 février sous les prénoms de Marie-Jeanne-Emilienne-Huguette. Parrain, Emile Rousseau ; marraine, Jeanne Richard, tante de l'enfant. Porteuse, garde Rousseau.

— Le 7 février a été baptisé Charles-Eugène-Roland, enfant de Alcide Gagné et de Amérilda Banville. Parrain, Eugène Ouellet ; marraine, Adélia Levesque.

— M. et Mme Philippe Marquis (nee Elmida Desrosiers) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 21 février, sous les prénoms de Louise-Marie-Gemma. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Marquis, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Omer Marquis.

Page Féminine

Les réponses aux questions

Q.—Auriez-vous un moyen pour enseigner à faire rêver ?
2o Je sors avec un ami, mais mes parents ne l'aiment pas. Pourriez-vous m'enseigner un moyen pour le leur faire aimer ?
Amoureuse aux yeux clairs
R.—Oui, mais j'aime mieux ne pas vous le donner. Si vous mangez trop à votre repas du soir, vous aurez des cauchemars, je suppose que ce n'est pas cela que vous voulez.
2o Pour quelles raisons, vos parents n'aiment-ils pas votre ami ? Est-ce à cause de sa conduite, ou parce qu'il n'a pas de position. Il se peut qu'ils aient de bonnes raisons de ne pas vouloir que vous sortiez avec lui. S'il s'agit simplement d'une question de sympathie, cela peut venir à la longue surtout si cet ami fait de son mieux pour leur plaire.

Q.—Est-ce contraire à l'étiquette de se servir d'une carte de correspondance pour offrir ses voeux à un supérieur, par exemple à un prêtre ?
Une qui désire s'instruire
R.—Non ce n'est pas inconvenant de se servir d'une carte de correspondance pour offrir ses voeux à un supérieur, mais elle doit être blanche et assez grande.

Q.—S'il vous plait de me dire comment détacher le zinc nickelé, il reste des taches après qu'il a été lavé.
J'ai hâte
R.—Le Brasso sert à cet usage, mais il y a un nouveau produit français qui se vend chez les quincailliers et qui est encore supérieur. Je ne puis vous donner de noms, car je ne puis faire de réclame dans ces colonnes. Il y a des personnes qui se servent de pétrole avec succès.

Q.—Savez-vous s'il y a des annuaires de téléphone de la ville de Toronto, à Québec, et à qui pourrais-je m'adresser ?
Colette
R.—Il y a au bureau central du Bell Téléphone, 114 rue St-Jean, un annuaire de Toronto que vous pouvez consulter.

Q.—Je corresponds, dans un but sérieux, avec une jeune fille depuis trois mois. Je suis allé faire sa connaissance, à Montréal, où elle demeure. Quel cadeau pourrais-je lui offrir à l'occasion de la fête de Pâques ?
Un qui aime à savoir
R.—Vous pouvez toujours offrir des fleurs ou des bonbons, mais si vous avez l'intention de l'épouser, rien ne s'oppose à ce que vous lui offriez un cadeau plus substantiel. Cela dépend du prix que vous voulez y mettre.

Q.—Serait-il convenable d'offrir un cadeau à un prêtre qui s'est dévoué pendant la maladie et à la mort de ma mère.
Quel genre de cadeau choisirai-je, pouvant disposer de deux ou trois piastres ?
Blonde orpheline
R.—Vous pourriez lui offrir un livre relié pour sa bibliothèque. On vous indiquera dans une librairie, le genre d'ouvrage qui conviendra le mieux.

Q.—Pouvez-vous me donner le langage des timbres.
2o J'ai un manteau de printemps en tricotine drab orné d'un col de taupe brune que je porte depuis deux ans. Il est encore très propre et je voudrais le rallonger. Serait-ce joli de mettre une bande de fourrure semblable à celle du collet, ou encore le teindre vert ou brun et le garnir d'une fourrure assortie ? Je voudrais avoir votre goût.
Confiante en vous
R.—Je ne connais pas le langage des timbres, si quelqu'un veut me les envoyer je vous transmettrai volontiers le renseignement.
2o Avant de vous décider à faire ces réparations, je les ferais évaluer, car je pense qu'au prix où se vendent les manteaux, il ne vous coûterait pas plus cher d'en avoir un neuf. Celui-ci ne sera toujours qu'un manteau réparé et la taupe est une fourrure dispendieuse et très peu durable.

Q.—Je suis sortie avec un garçon, il y a quatre ans; il cessa de venir parce qu'il croyait que je ne l'aimais pas, mais sans donner aucune raison. Depuis, je l'ai rencontré, mais par orgueil et indépendance, je n'ai pas voulu le questionner à ce sujet, quoique je sois presque certaine. C'est un bon garçon, qui a de l'argent. Je voudrais recommencer à sortir avec lui, mes sentiments changeraient peut-être, puisque je suis plus sérieuse. Puis-je lui demander ses raisons et quelle conduite dois-je tenir à son égard ?
Une qui veut aimer
R.—Vous y pensez un peu tard, et d'abord, vous n'avez aucune certitude de la raison de son départ et il ne vous appartient pas, après quatre ans de faire des démarches directes. Si vous le rencontrez, vous pouvez être aimable, pourvu que ce ne soit pas au détriment de votre dignité.

Q.—Je me suis rencontrée avec un garçon qui m'a plu comme aucun autre, et qui a paru me trouver bien de son goût. Il est même venu veiller chez nous, mais je lui ai trop fait voir qu'il me plaisait et il n'est pas revenue. Que dois-je faire pour l'attirer de nouveau. Si je le rencontre, puis-je l'inviter ?
2o Lorsqu'un garçon demande la photo d'une jeune fille, doit-elle la donner ou si elle doit exiger que le garçon donne la sienne auparavant. Une jeune fille peut-elle demander le portrait d'un garçon lorsque celui-ci lui montre des photographies ?
Soucieuse de son nom
R.—Si ce monsieur a trouvé que vous lui faisiez trop d'avances, ce serait un mauvais moyen de l'inviter de nouveau. Attendez plutôt des occasions de le rencontrer pour lui prouver que vous n'êtes pas toujours aussi enthousiaste.
2o Une jeune fille ne donne sa photographie qu'à son fiancé ou à d'anciens amis à moins que ce soit un instantané sur lequel elle figure avec un groupe. Dans ce dernier cas, cela prête moins à la critique.
Elle peut plus facilement demander la photographie d'un jeune homme, pourvu qu'elle le connaisse bien.

Q.—J'ai vingt et un an, j'ai deux amis que j'aime également; l'un qui demeure tout près et qui se froisse de ce que je parle de l'autre et que je reçois de ses nouvelles. Il voudrait que je ne m'occupe que de lui, que faire ?
Une qui aime beaucoup
R.—Je crains que votre pseudonyme ne soit pas très véridique, si vous ne savez pas choisir entre vos deux amoureux, c'est donc que vous n'aimez ni l'un ni l'autre. Ils vous plaisent tous les deux et votre vanité est probablement flattée de leurs préférences. Attendez pour choisir que votre coeur parle, mais il se pourrait bien que d'ici là l'un des deux et peut-être tous les deux vous épargnent ce choix en portant leurs hommages ailleurs.

Q.—Comment blanchir un chapeau de paille bakou jauni par le soleil ?
2o Je mets du parfum dans mes cheveux, cela peut-il les rendre cassants et nuire à leur croissance.
Dolorès
R.—Il se vend dans les pharmacies des produits qui nettoient très bien la paille et dont la manière de s'en servir est indiquée.
2o L'alcool qui est à la base du parfum pourrait dessécher vos cheveux si vous en usiez en trop grande quantité, mais comme les parfums coûtent trop cher pour en faire un si copieux usage, il n'y a pas d'inconvénient à s'en servir.

Q.—Est-ce que ce sont les enfants ou le mari qui doivent hériter d'une fortune venant des ancêtres d'une mère décédée ?
2o Une institutrice diplômée dans la Province de Québec peut-elle enseigner dans une autre province ?
Ruban d'azur
R.—Cela dépend de son contrat de mariage ou du testament qu'elle a fait. S'il n'existe pas de contrat et pas de testament, le mari a droit à la moitié de cet héritage et les enfants à l'autre.
2o Elle ne peut enseigner dans une école sous le contrôle de la commission scolaire, sans passer un examen.

Q.—Etant en visite chez un prêtre et me trouvant au parloir avant qu'il entre, dois-je me lever lorsqu'il arrive ?
2o Devant rendre visite à mon directeur de conscience, comment dois-je agir en cette circonstance ?
3o Où m'adresserais-je pour acheter une collection de timbres de tous les pays? Est-ce dispendieux?
4o Pourriez vous m'enseigner un moyen de maigrir sans que cela me coûte trop cher et sans que je sois obligée de laisser mon travail, sans nuire surtout à ma santé ?
Belle chrysanthème
R.—Certainement.
2o Vous devez vous nommer en arrivant afin qu'il comprenne tout de suite à qui il a affaire, et veiller à ce que votre visite ne soit pas trop longue, parce qu'il peut avoir du travail urgent.
3o C'est assurément dispendieux de former une colection de timbres de tous les pays, même s'ils sont usagés, vous auriez des renseignements en vous adressant à la Société Philatélique et Numismatique de Québec, 44 rue St-Dominique.
4o Privez-vous de farineux: pains, pommes de terre, gâteaux, de viandes grasses, de sucreries, et prenez autant d'exercice en plein air que vous le pourrez.

Q.—Y a-t-il à Québec et à Lévis un couvent des RR. SS. de la Charité.
2o Pourriez-vous me donner l'adresse de J.-D. Rockefeller et me dire s'il est ou non catholique ?
Coeur désespéré
R.—Il y a à Québec, la Maison Mère des SS. de la Charité, à 1 rue St-Olivier, et un grand nombre d'académies. Il y a aussi un pensionnat à Lévis.

2o John-D. Rockfeller qui a maintenant 92 ans, vit depuis plusieurs années dans son domaine de Pocantino Hills à quelques milles au nord de New-York, entouré de quelques membres de sa famille.

Q.—Depuis un an, j'aime un garçon qui est beaucoup plus vieux que moi, lui aussi à l'air de m'aimer. Ma mère ne veut pas que je m'en occupe dois-je écouter ma mère ? Cet ami a vingt six ans.
Sweetheart
R.—Si votre ami est beaucoup plus vieux que vous et qu'il a vingt six ans, vous ne devez pas être bien vieille. Votre mère a sans doute ses raisons pour ne pas vouloir vous laisser sortir avec des jeunes gens, et vous ne pourrez vous tromper en lui obéissant.

Q.—Je ne sais pas si mes questions sont correctement adressées ainsi, Bureau du Soleil, Québec.
Cecilia Reveuse
R.—Vous devez adresser toutes les communications delatives à la page féminine, à Ginevra, Le Soleil, Québec.

Q.—Pourriez-vous me donner la recette du chocolat au lait en barres.
Une abonnée
R.—Je ne connais pas de recette domestique pour fabriquer le chocolat au lait, si quelque lectrice veut me l'envoyer, je vous la transmettrai volontiers. Quand à celui que l'on vend dans le commerce, je doute que l'on enseigne le procédé.

Q.—Je correspond avec un monsieur depuis deux ans. Nous nous sommes rencontrés par hasard et il n'est jamais venu chez moi, bien qu'il ne demeure pas très loin. Il est très gentil pour moi et ne me quitte pas quand je le rencontre ailleurs, mais bien que je l'aie invité, il ne vient jamais me voir à la maison. J'ai parfois fait allusion à une rupture de notre correspondance, mais il continue de m'écrire et dit qu'il est sincère. Croyez-vous qu'il est sérieux et que je puisse m'y fier ? C'est un bon garçon et je l'aime ?
Amaranthe
R.—Il faudrait au moins lui demander une explication de sa conduite. Est-il sage et réservé? S'il ne l'est pas il craint peut-être la surveillance de vos parents, ou encore que ceux-ci le prennent aux sérieux. Est-il en position de se marier ? Il y a quelque chose d'étrange dans sa manière d'agir, et comme vous le connaissez depuis deux ans, vous pourriez facilement trouver ce que c'est, si vous l'étudiez sans préjugé.
Q.—Comment nettoyer des gants de kid lavables ?
2o Quand nous arrivons dans une place étrangère devons-nous faire les premières visites ou si nous devons attendre qu'on vienne nous voir ?
Rosette
R.—Lavez vos gants sur la main en vous servant d'eau tiède et de savon luxe ou de tout autre savon blanc. Séchez entre deux linges puis mettez sécher au vent.

Q.—J'ai un foulard jaune en soie brochée que j'ai taché avec une plume verte, pourriez-vous me donner un moyen de le nettoyer ?
2o Voudriez-vous me donner une préparation pour noircir des bouts de gants de kid noirs usés ?
3o Que doit-on dire quand on présente son ami à une autre personne ?
Amoureuse d'un blond
R.—Je ne vois pas d'autre moyen que de le laver dans de l'eau tiède avec un peu de savon luxe.
2o Il est bien difficile de noircir ces gants puisque la peau est usée. Vous pouvez mettre un peu d'encre, mais vos gants ne seront pas propres.
3o On dit, je vous présente M. X.—

AU FOYER

Il y a d'intéressantes façons de placer les meubles autour de la cheminée, si vous avez la chance d'en avoir une, qui donne à votre salon ou à votre vivoir un aspect plus hospitalier. Les unes convienennt plus particulièrement aux vastes pièces et d'autres aux petites. Jadis, on mettait en face de la cheminée un grand sopha, au dos duquel il y avait une longue table, mais cet arrangement ne convient qu'à une très grande chambre. Un fauteuil de chaque côté de la cheminée, ou une causeuse et un fauteuil, et une table basse en face, ne prennent pas autant d'espace et conviennent mieux à la majorité des salons d'aujourd'hui. On met aussi de petites tables avec des lampes de porcelaine ou de poterie, en plus des lampes sur pieds. La table basse est ordinairement triangulaire et se met tout près du feu, dont les bûches sont ordinairement artificielles et ne peuvent pas endommager le bois.

PETITS CONSEILS

Le rouge à la mode

C'est le rouge-géranium. Rouges seront les petites vestes en peau mises avec des jupes noires. Rouges seront les sacs à main et les chapeaux. Rouges les ceintures et les souliers. Un rouge frais délicat et sans hardiesse.

Pour fermer les blouses

Il convient d'épingler sur la poitrine un bijou. La barrette en triangle est le joyau qui a la vogue. Il porte bonheur par surcroit.

Avec de la chenille...

Vous la trouverez en écheveaux de toutes les couleurs, dans les magasins de nouveautés, à la passementerie, et avec elle vous ferez toutes sortes de gentils ouvrages : bérets, cordelières de ceinture ou d'encolure, petits vêtements. Car la chenille se travaille au crochet fort aisément et d'une manière amusante.

Ce que l'on peut faire soi-même.: les cordelières...

Vous avez vu certainement que beaucoup d'encolures de robes ainsi que des ceintures sont faites avec des cordelières en laine ou en soie. Rien n'est plus facile, pour vous qui êtes habiles, que de combiner ces garnitures. Il vous suffira de choisir fils de laine ou de soie en deux teintes, d'y mêler des fils d'or ou d'argent Commençant par mettre l'ensemble en écheveau, vous en ferez une queue de cheval en retenant, par un lien bien serré une extrémité. Ensuite vous partagerez en deux la masse et tordrez les brins ensemble. Une fois arrivées au bout, vous lierez. Aux deux extrémités, vous poserez un gland s'il s'agit d'une cordelière de ceinture. Pour une cordelière d'encolure il suffira de joindre les deux extrémités et de cacher le raccord sous un motif ou un bijou et cela termine d'une façon harmante blouses et pull-over.

LES DAMES DES ROCHES, POETESSES

C'étaient la mère et la fille. La mère, Mme Madeleine des Roches, naquit à Poitiers vers 1530; on ignore la date de naissance de sa fille, Mlle Catherine, mais elle moururent toutes deux, le même jour, en 1587. Elles se ressemblaient par le visage et par l'esprit; une tendre affection les unissait, et toutes deux elles faisaient des vers. Leurs poésies publiées ensemble: *les Oeuvres de Mesdames des Roches* en 1578, *les Secondes Oeuvres de Mesdames des Roches* en 1583, révèlent des talents aimables, faciles, avec une note plus touchante chez la mère, plus vigoureuse chez la fille.

Dans leur maison de Poitiers, elles recevaient la compagnie la plus brillante et la plus lettrée. On y rencontrait le célèbre jurisconsulte Etienne Pasquier, Nicolas Rapin, Achille de Harlay et bien d'autres. Cette société fut surtout brillante pendant les *Grands Jours de Poitiers* qui se tinrent en 1579. Le salon des dames des Roches en reçut un vif éclat. A cette époque, une puce s'étant posée sur le décolleté de Catherine des Roches pendant une visite de Pasquier, celui-ci, puis Catherine des Roches elle-même, puis d'autres poètes s'amusèrent à rimer des pièces de vers, plus ou moins ingénieuses, à propos de cet événement. Cela fit un petit livre : *La puce de Madame des Roches, qui est un recueil des divers poèmes grecs, latins et français composés par plusieurs doctes personnages*, qui parut en 1583.

Citons, avant de quitter nos poétesses, ce sonnet de Catherine des Roches, *A ma quenouille* :

Quenouille, mon souci, je vous promets et [jure
De vous aimer toujours, et jamais ne [changer
Votre honneur domestic pour un bien [étranger
Qui erre inconstamment et fort peu de [temps dure.

Vous ayant au côté, je suis beaucoup plus [sûre
Que si encre et papier se venaient arranger
Tout à l'entour de mot: car, pour me [revenger,
Vous pouvez bien plutôt repousser une injure.

Mais, quenouille, ma vie, il ne faut pas [pourtant
Que, pour vous estimer, et pour vous aimer [tant,
Je délaisse de tout cette honnête coutume.

D'écrire quelquefois: en écrivant ainsi,
J'écris de vos valeurs, quenouille, mon souci,
Ayant dedans la main le fuseau et la plume.

REPRESENTATIONS DE BON CINEMA

Sous les auspices des A.F.A.C.C.

Mercredi soir, le 9 mars, à huit heures, à la salle paroissiale du t-Coeur de Marie, 80, rue Scott, représentation de bon cinéma. Toutes les personnes désireuses d'assister à un spectacle intéressant ne devrait pas manquer de voir ce fim.

Cette soirée, que complètera un programme musical, est organisée par le Comité de District des A.F.A.C.C.

L'entrée est de 35 sous. Des cartes seront en vente à la porte de la salle.

UNE DISCIPLE DE LA CROIX

Nous remercions les RR. SS. de la Charité, et tout particulièrement l'auteur d'une nouvelle vie de la Vénérable Mère d'Youville, pour l'envoi de cet intéressant volume qui contient d'élogieuses appréciations de Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, de Mgr Eugène Laflamme, P. A., curé de Notre-Dame, de M. l'abbé Joseph Ferland, aumônier des Ursulines et ancien aumônier des Soeurs de la Charité, de Québec ; et dont Mgr L.-A. Paquet, doyen de la Faculté de Théologie à l'Université Laval a bien voulu écrire la préface.

L'auteur nous montre la petite Marguerite Dufrost, dé la Jemmeraie, orpheline à sept ans, pensionnaire au Monastère des Ursulines et initiée dès son jeune âge, par san tante, Mère Marie des Anges, Geneviève Boucher, de Boucherville, la dernières des Ursulines de Paris, cédées au Canada, à toutes les vertues qui lui permettront plus tard de fonder le premier institut canadien.

Ses études finies, Marguerite rentra dans sa famille, au Manoir de Varennes, près de Montréal, et ses deux soeurs ne tardèrent pas à la remplacer aux Ursulines. Avant de se consacrer complètement à Dieu, comme ses maitresses semblaient le pressentir, la pieuse héroïne devait passer par le creuset des joies et des douleurs humaines. Très recherchée, malgré son peu de fortune, elle devait donner sa main à un gentilhomme, M. François Madeline, d'Youville, qui la rendit très malheureuse. Cette épreuve la détacha complètement de la terre et lui fit chercher son bonheur en dehors des créatures, dans la souffrance et dans la croix.

La mort de son mari, à peine âgé de trente ans, lui apporta une nouvelle source de soucis. Il lui laissait de fortes dettes, deux enfants et très peu de ressources. Soutenue par une grande confiance à la Providence, elle put acquitter ces dettes, faire instruire ses deux fils au Séminaire de Québec, et entreprendre des oeuvres de charité qui devaient bientôt la réclamer toute entière. Avec trois compagnes, mesdemoiselles Thaumur de la Source, Catherine Demers et Catherine Cusson, elle se consacra au soins des vieillards indigents.

Son directeur la voyant un jour en proie à l'inquiétude à cause des difficultés du préseht et de l'incertitude de l'avenir lui dit : "Consolez-vous, ma fille, Dieu vous destine à une grande oeuvre, et vous releverez une maison sur son déclin."

Cette maison entrevue ainsi à l'avance par le serviteur de Dieu, était l'Hôpital Général, fondé par de pieux laïques et dont la situation était lamentable. Sa disparition aurait causé un grand dommage aux pauvres de Montréal. En assumant la direction de cette oeuvre en ruines, Marguerite de la Jemmerais se préparait de nouvelles croix et c'est dans la contradiction qu'elle l'affermit après avoir été en butte à toutes sortes d'épreuves et de persécutions ; mais non seulement elle assura la survivance de l'Hôpital Général, mais elle ajouta l'instruction au soulagement des pauvres. Elle avait commencé au Manoir de Varennes ses fonctions d'éducatrice, qu'elle avait continuées auprès de ses deux fils; en ouvrant son hôpital aux orphelins, elle veilla encore à former leur coeur et leur intelligence. Elle fonda également la première Crèche, pour y recueillir les petits abandonnés.

Son institut dont les activités furent réservées pendant un siècle à Montréal, essaima d'abord à St-Hyacinthe, en 1840, à Ottawa, en 1845, puis à Québec, en 1845. Après deux cents ans, il compte six provinces, dont la dernière comprend cinq missions sauvages dont l'une, Aklavik, à 50 milles de la mer glaciale, est situé dans le détroit de McKenzie. Ses longs mois d'hiver sont à peine éclairés, le soleil disparaissant du 24 novembre au 14 janvier, il est vrai que par contre, du 24 mai au 14 juillet, les jours sont sans déclin.

Dans la dernière partie du livre, on lit de nombreuses attestations de guérisons et de faveurs obtenues par l'intercessions de la fondatrices des RR. SS. de la Charité, dont les mérites seront bientôt reconnus par la voix officielle de l'Eglise.

Ce nouveau livre, destiné à la faire mieux connaitre est très attrayant à lire, et il ne peut qu'édifier celles qui voudront se le procurer. Il sera aussi un professeur d'énergie en ces temps de crise où il démontre, qu'avec un travail acharné, une stricte économie et une volonté énergique, et surtout appuyé sur la grâce de Dieu, ont peut opérer de grandes choses.

Nous félicitons l'auteur et nous souhaitons que se répande de plus en plus l'influence de ces femmes de bien, fondatrices d'ordres, héroïnes de la foi et de la charité qui sont la plus pure gloire de notre pays.

Ginevra

ENCHANTES PAR LA NUIT

Enchantés par la nuit qui monte au ciel tranquille,
Tandis qu'un peu de jour là-bas encor rougeoie,
Laissons mourir en nous l'ivresse puérile
Et la facile joie.

Pleurant l'illusion qui se fane aussi brève
Que le printemps rapide et les belles soirées,
Le sérieux amour vit de pudeur, de rêve
Et de larmes sacrées.

Le cœur toujours gonflé d'inquiétudes vagues,
Il contemple les fleurs, les astres et les nues,
Et va, ne confiant qu'au blanc désert des vagues
Ses peines inconnues.

Il cherche, douloureux, quelque chose qui dure :
Le jour élyséen, l'immortelle vallée ;
Les cheveux dans la bise, il erre, et la nature
Lui parle, inconsolée.

Vers l'inconnu profond de la tombe il s'incline,
La face des pâleurs de l'angoisse embellie,
Et c'est lui seul qui rend la passion divine
Par sa mélancolie.

Louis LeCardonnel.

AREX.........Quand vous êtes grippé

Le Composé Arex soulage les maux de tête, le malaise et le catarrhe qui accompagnent la grippe. Dans votre lutte contre cette maladie insidieuse, n'oubliez pas votre bon allié ; Arex. Arex est efficace aussi dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de la sciatique et de la névralgie.

$1.00—Dans toutes les pharmacies.

THE AREX COMPANY

AREX CONTRE LE RHUMATISME

LES ENFANTS ET LE SAVOIR-VIVRE

Je dois confesser chez mes tout petits un travers qui n'est pas sans m'offusquer. Ils sont doués d'une faculté de mendicité candide, effrontée et incoercible. La crainte et l'expérience n'ayant point encore corrigé chez eux l'élan naturel, quand un objet excite leurs convoitises, leur instinct est de se jeter dessus en dépit de toutes les consignes et de toutes les promesses, aussitôt abolies dans leurs consciences. Et lorsqu'ils ne peuvent l'atteindre, ils le réclament, le sollicitent sans la moindre pudeur.

A la plage, avec une absence de discrétion qui humilie cruellement leurs suivants, ils vont quémander des oublies et des gâteaux à la dame de Toulouse dont le parasol est voisin du leur,, et qui doit se dire assurément que ces enfants du Nord ne sont pas nourris. Ils ne peuvent passer devant la vitrine d'un magasin sans inviter les porte-monnaie de l'escorte à s'ouvrir. Leur entourage est averti des présents qu'ils souhaitent pour je ne sais combien de Noels et d'anniversaires.

Quand je dis "ils", il faut reconnaitre que ce pluriel désigne plus particulièrement Maitre Jean-Pierre.

C'est lui qui a dressé les autres. Il entame les litanies, ses cadets font les répons. L'un des procédés les plus lucratifs de sa tactique est de taper les hôtes de la maison. A cet égard, une certaine tante Alice est d'un excellent rapport. Une bienheureuse disposition de son humeur fait qu'elle n'arrive pas volontiers les mains vides. Encore est-il bon de diriger ses choix. L'autre jour, Jean-Pierre a été surpris lui distribuant ses commandes. C'était excessif. Il a été interdit à tante Alice d'opérer jusqu'à nouvel ordre aucune livraison, et Maitre Jean-Pierre a été dûment informé qu'il se conduisait comme un petit dégoûtant.

Je ne suis pas bien sûr que Jean-Pierre ait été réellement touché de la semonce, ni dans sa conscience ni dans son amour-propre. L'instinct de convoitise est en lui si robuste, si spontané, qu'il est bien capable d'oblitérer ces facultés de tact et de discrétion qui sans doute existent parfois chez l'enfant à un degré surprenant, mais qui ne sont que des acquets primés par l'élan naturel.

En somme, — je veux faire ici mon mea culpa, — je me rappelle dans ma tendre jeunesse avoir été sommé par une Hedwige, nourrice bernoise et très sèche, de choisir entre le don de sa photographie et celui d'une rose découpée en papier. Une intuition sûre me fit sentir que je devais élire la photographie, mais à vrai dire je n'en avais nulle envie, et une très forte de la rose. Je choisis la rose avec un manque de tact dont je souffre encore, et je reçus la photographie par-dessus le marché. J'ai d'ailleurs porté la peine de ma faute, car la rose a sombré depuis un bon demi-siècle dans l'insondable, tandis que l'autre jour, en faisant des rangements, j'ai retrouvé l'effigie bernoise immuable dans un fond de tiroir.

Il y a donc, hélas ! dans l'hérédité que je lui ai transmise, des circonstances réellement atténuantes à l'indiscrétion de Jean-Pierre. C'est une raison de plus pour travailler sans violence, mais avec soin, à extirper de tels germes. Dûment admonesté, il a promis avec componction de ne jamais plus rien demander à tante Alice.

Et, en effet, mardi dernier, il ne lui a adressé aucune requête. Il s'est simplement borné à lui dire :

—Tu sais, j'ai pas de camion automobile.

Et un peu plus tard :

—Il y a de jolis camions-automobiles aux Galeries Biarrotes.

Et un peu plus tard encore :

—Quant je serai grand, si Phyko a envie d'un camion automobile, je lui en achèterai.

Lorsque tante Alice est partie, il a pu triomphalement annoncer :

J'ai rien demandé à tante Alice.

Mais il est évident que si tante Alice n'est pas complètement bouchée, il ne sera pas bredouille lors de leur prochaine rencontre.

Au lieu de déraciner nos vices, l'éducation n'aboutit le plus souvent qu'à les revêtir du manteau de la dissimulation. A tout prendre, c'est peut-être un progrès.

André Lichtenberger.

LA BONNE CUISINE

Noix de veau cloutée

Choisir un beau morceau de veau et le piquer de filets de lard gras roulés dans le sel et le poivre, et de jambon cru ; l'envelopper dans une toilette de porc. Foncer une cocotte de lard râpé, de rondelles de carottes et d'un oignon coupé en grosses tranches ; ajouter un clou de girofle, ue demi-feuille de laurier, un soupçon de thym. Mettre, là-dessus, la noix de veau ; laisser revenir de tous côtés ; mouiller d'un bon verre de bouillon et d'un petit verre de Madère ; couvrir la cocotte et laisser cuire pendant une heure et demie à deux heures — selon la grosseur du morceau de viande — à feu très doux. Quelques minutes avant la fin de la cuisson, enlever la toilette, faire glacer régulièrement toutes les faces de la noix. Passer la sauce, la lier avec du beurre manié d'une pincée de farine et la servir à part. Entourer le veau de petites pommes rissolés ou de pommes duchesse.

Croquettes de riz

Vos croquettes de riz étaient délicieuses. Mais voulez-vous y ajouter un raffinement. Faites cuire votre riz et, séparément, une demi-livre de champignons. Quand le riz est presque cuit, mêlez-y les champignons coupés en filets, finissez de cuire, puis dressez en rouleaux que vous faites frire.

Gâteau Ninette

D'une part, faire cuire du riz dans du lait bien sucré ; d'autre part, préparer une compote d'oranges également très sucrée. Beurrer légèrement un moule peu haut, le remplir, par couches successives, de riz et d'oranges. Mettre pendant un quart d'heure au bain-marie. Démouler chaud sur un plat allant au four; recouvrir avec le reste de la compote d'oranges réduite en jus épais ; napper d'une bonne couche de blancs d'oeufs battus en neige ferme et bien sucrés ; saupoudrer de sucre cristallisé et passer au four pour blondir la couche de meringue.

Les amitiés de choix sont de grands privilèges. Les vieilles connaissances ne sont pas nécessairement de vieilles amitiés. Il y a beaucoup de gens que nous cotoyons tous les jours et avec lesquels nous n'avons rien en commun. Il y en a d'autres dont l'existence ne fait que traverser la nôtre et qui nous inspirent une irrésistible sympathie. Il y a même des visages dont le souvenir nous poursuit et que nous voudrions revoir, bien qu'ils soient presque ceux d'inconnus.

Nous avons aussi des amis que nous ne voyons qu'à de rares intervalles, mais que nous allions chez eux ou qu'ils viennent chez nous, leur présence est pour nous un véritable bonheur, que les longs jours d'absence ne parviennent pas à effacer.

St-André, Lac St-Jean

Naissances

Joseph-Adélard-Lucien, fils de M. et Mme Athanase Villeneuve. Parrain et marraine M. et Mme Adélard Villeneuve.

Marie-Rose-Gilberte, fille de M. et Mme Charles Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Vandal.

Divers

Les exercices préparatoires à la Communion solennelle sont commencés depuis le 23 courant. Un grand nombre d'enfants suivent ces exercices qui se termineront pour la Semaine Sainte.

—Mlle Yvette Brassard, de Dolbeau nous a quittés après une promenade d'une semaine.

—M. et Mme Eygène Meunier de Normandaiin et Mme Arm. Villeneuve, de Desbiens, étaient en promenade ici chez leurs parents ces jours derniers.

—M. et Mme Georges Potvin, du Lac Bouchette, étaient en promenade chez Mme Théo. Villeneuve ces jours derniers.

A mes correspondants

Prudent.— Il me semble que ce capital est insuffisant pour que l'intérêt suffise à l'entretien de deux personnes, si sages et si peu exigeantes qu'elles soient. Avec un petit emploi, pour l'un ou l'autre, ce serait possible, mais ce serait vraiment tenter la Providence que de se mettre en ménage dans ces conditions.

CAID.—Je ne trouve pas convenable de traiter des questions aussi personnelles dans ces colonnes, les intéressées pourraient se reconnaitre et s'en plaindre. Si vous voulez me donner une adresse postale, je pourrais vous donner quelques renseignements. Vous serez la bienvenue chaque fois que vous voudrez venir causer longuement sur les sujets qui vous intéressent.

REVEUSE.— Vous aurez cette petite place et chaque fois que vous voudrez venir l'occuper. Si vous connaissez cette autre directrice nous ne pourrons que faire bon ménage. Je ne sais pas s'il veut se fier aux ressemblances des photographies, vous me direz si vos souvenirs sont fidèles. Revenez bientôt.

MARIE ELMIRE. — Tous les meubles qui ne sont pas indispensables et qui sont entièrement payés sont responsables pour le loyer, et encore, pour ceux qui sont achetés à la semaine, les marchands doivent avertir le propriétaire s'ils veulent sauvegarder leurs droits. Lorsque les meubles appartiennent à une tierce personne, elle doit aussi en donner avis. Pour ces autres détails, vous feriez mieux de consulter un avocat, car ils peuvent entacher la légalité de votre réclamation.

BILOU.—Il y a bien longtemps, en effet, que je n'ai eu de vos nouvelles mais dans l'intervalle, j'ai souvent pensé à vous et j'ai compris que votre silence n'était pas volontaire, mais le résultat d'un surcroit de travail. Je suis certaine que les noces d'or de votre couvent seront très belles et que vous y aurez contribué largement. Cela ne vous empêche pas de vous occuper des œuvres paroissiales, ce sont les mêmes, chez vous comme ici, qui acceptent toutes les charges.

Si vous voulez m'envoyer cet avis je le publierai dans les propos féminins qui sont toujours très hospitaliers à ce genre de bonnes œuvres.

Je n'ai pas retrouvé la page dont vous parlez, parce que je ne sais pas la date, mais je fais une revue de vieilles paperasses entassées dans mes armoires, et il se peut qu'elle me tombe dans les mains, je n'oublierai pas alors de la mettre de côté. Ma santé se maintient, elle est meilleure que l'an dernier et suffit à la dépense assez lourde qu'exigent de multiples devoirs. Je ne veux pas penser d'avance que je pourrais aller vous voir cet été, cela me ferait si grand plaisir, mais j'ai aussi du travail en perspective, qui ne s'interrompra pas pendant les vacances. Nous en reparlerons, quand je serai plus certaine de ce que je puis promettre.

TOUJOURS CANADIENNE. — Mon silence doit vous étonner, mais il n'a d'autre cause que la besogne qui s'accumule et qu'il faut bien expédier au jour le jour.

Je suis certaine que vous manquez la présence des chers petits de là-bas, mais le plaisir de les voir ne peut se séparer d'une certaine fatigue qui vous est un surcroit en ce moment. J'ai hâte de savoir que vous êtes entièrement rétablie de cette récente indisposition qui a dû laisser une grande faiblesse, que les séances chez le dentiste n'ont pas dû améliorer.

Le beau temps qu'il fait déjà me fait penser que le mois de mai n'est pas très éloigné. Ce doit être le printemps chez vous? Au plaisir de vous lire.

RIEUSE XXX'—L'ortographe des noms propres est passablement arbitraire, je ne puis vous dire si celui-là est correctement écrit. Si j'avais pu vous donner un renseignement plus précis, je vous l'aurais envoyé par la malle, bien que ce soit contre les règlements de ce courrier.

BRUNETTE TARDIVE.—J'ai bien reçu votre article, je le lirai et vous dirai s'il peut être publié. Il faut adresser tous ces manu crits à Ginevra, Le Soleil, Québec.

UNE AMERICAINE FIDELE.— Je vus accorde volontiers la petite place que vous ambitionnez et j'espère que vous viendrez souvent l'occuper. Je voudrais pouvoir dissiper un peu cette nostalgie dont vous souffrez. Il est certain que l'isolement pèse lourdement, mais n'avez-vous pas fait de connaissances depuis que vous êtes à Québec. N'y a-t-il personne qui vous soit sympathique dans votre entourage? En tous cas, lorsque vous aurez le cœur gros, venez me raconter vos ennuis et si j'ai le pouvoir de les dissiper, j'en serai très heureuse.

MUSCADINE.—Je suis fort heureuse que vous ayez obtenu ces renseignements que je vous ai fait un peu attendre, on me faisait pressentier que ces films coûtaient des prix inabordables, puisqu'ils étaient toujours pris en location. Je vous transmettrai ceux que vous me demandez aujourd'hui, en même temps que les derniers arrangements au sujet de votre amie.

MELANCOLIQUE DE 24 ANS.— Vous avez bien fait de refuser ces prétendants qui n'auraient pas su vous rendre heureuse. Il se peut que vous ayez la vocation religieuse mais il ne faut pas l'embrasser par lâcheté. La vie vaut la peine d'être vécue, pourvu qu'on soit à sa place et qu'on la regarde de la bonne façon. Si vous êtes appelée à la vie religieuse, vous aurez vraiment choisi la meilleure part, mais vous aurez besoin là aussi, de bonne humeur, d'entrain, de courage. Il ne faut pas vous faire un épouvantail du fait que vous pourriez ressortir après quelque mois, il n'y a rien qui vous déprécierait dans le fait d'avoir été novice et cela vous donnera au contraire une excellente formation. Quand au choix de la communauté, vous devez consulter vos goûts et non pas ceux de votre maitresse de classe. L'une des première conditions est de se placer suivant ses aptitudes, afin de rendre des services. Aimez-vous vraiment le soin des malades? Etes-vous patiente et douce? Une excellente préparation qui ferait croire à votre vocation ce serait de vous entrainer à la maison, au dévoument et au sacrifice. Le moyen d'affermir votre projet, c'est de constater qu'il est dicté par des motifs surnaturels.

CONFORT des BEBES qui ont la COLIQUE

Le Castoria règle l'intestin

"Le meilleur moyen pour remédier à la colique", dit un fameux médecin "c'est de la prévenir." Et le meilleur moyen de la prévenir c'est d'écarter la présence des gaz dans l'estomac et dans l'intestin en gardant tout le canal intestinal ouvert, libre de tout déchet.

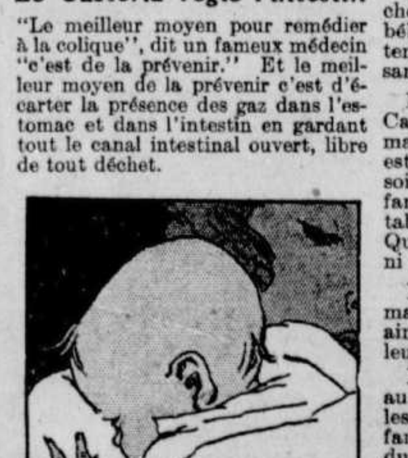

Mais il est bon de se rappeler une chose. Les tendres organes d'un bébé ne sauraient supporter le traitement violent. Il faut les forcer sans secousse.

Et c'est justement alors que le Castoria vient au secours de la maman. Le Castoria, vous le savez, est fait spécialement pour les besoins délicats des bébés et des enfants. C'est une préparation végétale pure absolument inoffensive. Qui ne contient ni drogues violentes ni narcotiques.

Les enfants ne se rebellent jamais contre le Castoria. Ils en aiment le goût et le réconfort qu'il leur procure tout doucement.

Depuis nombre d'années il vient au secours des mères alarmées par les bébés qui ont la colique, des enfants qui souffrent de dérangements du côté de la digestion, du rhume et autres petites affections. Gardez-en à la commodité pour vos enfants. Vous pouvez toujours reconnaitre le Castoria authentique par le nom de Chas-H. Fletcher.

Chas H. Fletcher. (FAIT AU CANADA

CASTORIA

LES ENFANTS PLEURENT POUR EN AVOIR

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Union Nationale de boulangers de Québec, Inc.

LUNDI : Fraternité des cordonniers monteurs de Québec, Inc. Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

Au Secrétariat

LUNDI : Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. Union Nationale des employés du département du feu de Québec. La Caisse Populaire.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Union Internationale des typographes de Québec, local 302, Union Internationale des pressiers et clicheurs, local 152.

LUNDI Union Internationale des cordonniers, local 414. Le Conseil des employés de chemins de fer. Fraternité des employés de théâtre, local 523.

Funérailles de M. F.-Ivanhoe Caron

Ces jours derniers s'étegnaitadans le Seigneur après une longue m ladie soufferte avec toute la résignation d'un bon chrétien sieur F.-Ivanhoe Caron, marchand de Cap St-Ignace, à l'âge de 67 ans et 3 mois. Sa mort laisse de profonds regrets. En sa personne disparait un chrétien exemplaire, un citoyen intègre, estimé et considéré de tous.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Marie-Louise Bédard, son fils, Ivan, sa fille Mariette, une fille adoptive, la Rév. Mère St-Pantaléon, des Rév. S.S. de la Charité, une soeur Mme Vve Napoléon Gosselin.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale. Un grand concours de parents et d'amis ont rendu un dernier et touchant hommage à la mémoire de cet homme de bien. Son service fut chanté par l'abbé Alexis Poulin, curé, assisté de MM. les abbés Edmond Poulin et A. Dion, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix : M. Achille Guimont. Portaient la dépouille mortelle, MM. Maxime Dubé, marchand, Geo. Couillard, marchand, Aldéric Simoneau, Chs-Octave Morin.

Conduisaient le deuil : son fils, Ivan Caron, son beau-frère, Rosario Bédard; ses neveux, Adélard Gosselin, Armand Bédard, Paul-Henri Gosselin. Dans le cortège, outre les parents mentionnés, MM. D.-Jos. Cloutier, Henri Michon, Camille Bernier, Elphège Bernier, Nap. Fournier, maire, Edouard Ouellet Ludger Gaumont, Sévère Fortin, Arthur Bernier, Jos. Bernier, Alpuonse Bernier, Adélard Picard, Henri Bernier, Ernest Méthot, Jos.-S. Poitras, Robert Cloutier, Alp. Gaudreau, Gaston Catellier, Eug. Ouellet, Florian Fraser, Thomas Guimont, Geo.-Henri Fortin, Louis-Théophile, Achille Bernier, Joffre Simoneau. Les Révérends Frères du Collège et leurs élèves ; Les Révérendes S.S. de la Charité Couvent Cap St-Ignace et leurs élèves ; et nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de grand'messes: Mme Thomas Bédard, Montréal; Mlle Blanche Bédard, Montréal; Mme Alice-B. Côté, Montréal; M. et Mme Edgar Bégin, Montréal; Mme Vve Nap. Gosselin, Québec.

Offrandes de messes privilégiées: M. et Mme Adélard Gosselin, Québec; M. et Mme Henri Brochu, Lévis; M. et Mme J.-F.-R. Jolie, Lévis; M. et Mlle Jos Morin, Québec; M. et Mlle G. Dubec, Québec; M. et Mme Dr Jos Cloutier, M. et Mme Edgar Méthot, Mme Léandre Méthot, Mme et Mlle Elzéar Méthot, M. et Mlle Jos Boissinotte, Mme J.-Z. Guimont, Mme Vve Ludger Bernier, Mlle Thérèse Coulombe, Mme Alfred Gamache, M. et Mme Henri Michon, la famille Jos. Samson, M.P.P., Québec; M. et Mme Camille Bernier, M. et Mme Achille Guimont, Mlles Côté, M. Valère Brochu, Mme Vve Nap. Gosselin, Québec; M. et Mme Rosario Bédard, Québec; M. et Mme Léo Robitaille, Québec; M. et Mme Armand Bédard, Québec; les élèves de l'Académie couvent Cap-St-Ignace:

Bouquets spirituels: Les Révérendes SS. de la Charité, maison mère, Québec; les Révérendes SS. dd la Charité, Cap-St-Ignace; M. et Mme Daniel Boulet, M. et Mme Maxime Dubé, M. et Mme Alfred Deroy, M. et Mme Camille Couillard.

Offrandes de sympathies: M. l'abbé Adrien Bernier, aumônier; révde Mère Ste-Ludgarde, supérieure générale, Québec; révd Frère Placide, directeur collège St-Michel; Mlle Blanche Roy, Québec; Mme Odilon Lacombe, Mme Jos Frégeau-Bernier, MM. et Mmes Pierre Morin, Geo. Couillard, Eudore Vézina, Québec; Emile Boucher, St-Alexandre; M. et Mlle Edmond Bélanger, M. Dr J.-E. Thibodeau, Québec; Mme veuve Chs Noreau, Québec; M. et Mme Chs-Octave Morin, Mmes Oscar Germain, Gaudiose Brousseau et Roméo Pichette, de Québec; Mlles Hudon, Mmes Chs Delâge et A.-R. Roy, de Québec; Mlle Gilberte Gamache, Montréal; Mme Chs Boscerel, MM. et Mmes Nap. Catellier, Ernest Grenier, Amable Caron, Nap. Fournier, Elisée Bélanger, Aldéric Simoneau, Léon Emond, Ernest Simoneau, Louis-Théophile Bernier, Mmes veuves Geo. Brochu, Henri Fournier, Québec; Philéas Gagné, M. Thomas Guimont, MM. et Mmes A. Cusson, Québec; Andréanic Bernier, Roméo Bernier, Paul Fournier, Jos. Sylvestre, Jos. Bernier, Gaudiose Guimont, Amédée Bernier, Québec; L. Gagné, Charles Jalbert, Québec; Mme et Mlle Théo. Boulet, M. et Mme Wilfrid Richard, Mme veuve Elzéar Guimont, Mme et Mlle Simoneau, Mlle Eugénie Guimont, M. Albert Guimont, Mmes Louis Gaumond, Olivier Boulet, MM. et Mmes Ernest Guimont, Achille Guimont, Amédée Dubé, Ernest Emond, Armand Deladurantaye, Mlle Cécile Brochu, M. Arthur Bernier, Mlle Béatrice Ouellet, Mlles Marie-Louise Fortin, Laura Poitras, Marguerite-Marie Fortin, M. Marcel Guimont, MM. et Mmes Jos.-L. Poitras, Jos.-X. Poitras, M. Robert Poitras, Mme veuve Ed. Cloutier, Québec; M. Marcel Guimont, M. et Mme Arthur Fortin, MM. Albert Thébergé, Gaston Catellier, Evangéliste Delâge, Eugène Gaudreau, MM. et Mmes Alphonse Gaudreau, Maxime Bernier.

L'inhumation eut lieu à Québec, au cimetière St-Charles.

Suivaient la dépouille mortelle, à part, la famille: MM. Jos. Samson, M.P.P., Paul Samson, Albert Cusson, Roland Cusson, Arthur Morin, Jos. Morin, Charles Jalbert, Jean-Charles Jalbert, Louis-Gonzague Jalbert, Paul Jalbert, Amédée Létourneau, Alphonse Boissinotte, Sarto Boissinotte, Alfred Lebel, Louis Terreau, Henri et Valère Brochu.

Caron 10 douze

A la famille si cruellement éprouvée nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Saint-Basile

Noces de rubis

Le deux février au soir, un groupe d'amis se rendaient à la résidence de M. et Mme Napléon Frenette pour leur faire une agréable surprise à l'occasion du 40e anniversaire de leur mariage. Une touchante adresse fut lue par leur fille Marcelle et une magnifique bourse fut presentée aux héros de la fête par Julienne Lebrun (petite fille des jubilaires) au nom de tous les invités. Il y eut declamation par Paul-Henri et Julienne Lebrun (petits enfants). Quoique bien surpris M. Frenette, sut trouver des mots choisis pour remercier ses amies de la grande marque d'estime qu'ils leur ont témoignée. Plusieurs parties de cartes furent jouées avec entrain pendant la veillée; il y eut musique, chant et déclamation. Un succulant goûter fut aussi servi aux invités. Etaient présents:

MM. les abbés Fournier et Bélanger curé et vicaire de la paroisse. M. et Mme Napoléon Frenette, jubilaires, leurs enfants, M. et Mme Wilbrod Hardy, Mlle Marie-Ange Frenette, M. et Mme A. Guilmette, de Shawinigan-Falls; M. et Mme Hubert Lebrun, M. et Mme Napoléon Hardy, de Barraute; Mlles Marie-Jeanne, Rosanna, Simonne et Marcelle, petits - enfants; Paul-Henri, Françoise, Julienne, Jacqueline, Liliane et Jeannine Lebrun, Gaston et Rita Hardy, René, Henr' et Albert Frenette, Gisèle Guilmette M. Théophile Blondeau (père de la jubilaire), MM. Arthur Blondeau, Théophile Blondeau, de Cap-Santé; Eugène Blondeau, Emile Blondeau, de Cap-Rouge; Clovis Leclerc, Alfred Frenette, M. et Mme Joseph Hardy, M. et Mme Cyriac Laroche, M. Adjutor Frenette, M. Arthur Frenette, M. et Mme Emmanuel Blondeau, de Cap-Santé; M. et Mme Jos Lacourcière, de St-Casimir; M. et Mme J.-A. Blondeau, M. et Mme Evile Papillon, M. et Mme Hormidas Denis, M. et Mme Léandre Frenette, M. et Mme Mendoza Laroche, M. et Mme Ovila Paquet, M. et Mme Alvarèze Germain, M. et Mme Alphonse Laroche, M. Melville Laroche, Arthur Laroche, Paul-Emile et Lucien Blondeau, Grégoire Blondeau, de Cap-Rouge; M' G.-C. Blondeau, de Québec; Jos Hardy, Québec; Alphonse Leclerc, Laurenzo Leclerc, M. et Mme Alfred Leclerc, de Portneuf; Ludger Leclerc de Portneuf; Pau--Emile Marcotte, Portneuf; MM. Hector Hardy, Alexandre et Maurice Hardy, Lionel Bédard, Damas Bourgias, Gaston Gignac, Paul-Henri Gignac Joseph Piché de Cap-Santé; Mlles Imelda, Eugénie et Armande Blondeau.

M. l'abbé Armand Garon, curé à Ste-Euphémie; M. et Mme Hector Piché, M. et Mme Césaire M. et Mme Eugène Papillon, M. et Mme Jos. Croteau, de Québec; M. et Mme Arthur Hardy, M. et Mme Alfred Richard, M. et Mme Rosaire Plamondon, M. et Mme Henri Gignac, M. et Mme Ulderic Deslauriers, de Québec; M. et Mme Adolphe Bédard, M. Napoléon Hardy, Jos Hardy, de Barraute; M. et Mme U. Deslauriers, de Québec; M. M. Bruno et Julien Marcotte, M. Francis Piché, Laurenzo Bédard, M. Raoul Gourdeau, Eugène Plamondon, Mlles Reina et Elianne Hardy, Laurentine Piché, Mlles Hélène, Lucienne et Agnès Hardy, Rose-Délima Côté, inst. Marie-Rose Hardy, et Imelda Laroche.

Tous se séparèrent à une heure très avancée en renouvellant à M. et Mme Frenette leurs vœux de longue vie.

LA JOURNEE DE LA BONNE MERE MARIE DE LA NATIVITE

Mars ramène, à la grande joie des amies de la bonne Mère Marie de la Nativité, une journée chère : celle des pauvres.

La date en sera fixée prochainement et annoncée dans les journaux. En attendant, que chacune écoute dans son coeur, pour la traduire ce jour-là en générosités effectives, la voix si douce de la charité !

Il n'y a rien de romanesque dans un mauvais estomac !

Les Français sont reconnus pour leur sentiment romanesque. Avec une chanson aux lèvres, un sourire dans les yeux, un' coeur léger, ils sont les plus grands amoureux de l'univers. Vifs, pleins d'entrain et actifs, avec un penchant naturel pour les meilleures choses de la vie, leur appétit échappe souvent à leur jugement.

Les aliments riches, lourds, que demande le sens très artistique de leurs natures, leur causent beaucoup de maladie. L'indigestion, l'acidité et l'aigeur d'estomac, la mauvaise haleine et des douleurs stomacales leur causent des douleurs après chaque repas. Après la vivacité de leur démarche disparaît, l'éclat de leurs yeux, leur entrain et leur gaieté deviennent chose du passé et leur rendent la vie misérable.

Mais ces malaises peuvent être facilement surmontés et à si peu de frais qu'il semble inutile de souffrir plus longtemps. Rendez-vous simplement chez votre pharmacien et procurez-vous un paquet de Magnésie Bisuratée et prenez-en une cuillerée après chaque repas. Ceci enrayera instantanément l'indigestion, apportera un soulagement bienfaisant à l'estomac aigre, acide, adoucira l'haleine stomacale. Mangez ce qui vous plaît, mais ne souffrez pas inutilement.

La première dose même de Magnésie Bisuratée vous semblera un bienfait merveilleux. La chanson sur les lèvres et l'éclat des yeux reviendront et vous aurez tôt fait d'apprendre comme il est facile d'avoir une excellente digestion sans douleurs stomacales ni aigreurs et acidités d'estomac.

La Magnésie Bisuratée est en vente partout, dans l'univers entier. Des centaines de mille bouteilles sont employées en France chaque année et tous les vrais Français ne jurent que par cet excellent remède.

Souffre d'une Maladie de Peau

Monsieur N O. Dahlman d'Annandale, Minn., écrit : "Une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre a fait beaucoup de bien à ma femme. Depuis quelque temps elle souffrait d'une sorte de maladie de peau et aussi de constipation, contre lesquelles elle avait vainement essayé différents remèdes. Après les quelques premières doses de Novoro une amélioration se fit sentir dans son état et elle jouit maintenant d'une bonne santé." Cette médecine faite de plantes est devenue fameuse pour son excellent effet sur le procédé d'élimination et tout en augmentant le flux urinaire et en régularisant les intestins, elle aide à débarrasser le système physique de ses impuretés, Un simple essai vous démontrera rapidement ses remarquables mérites. Le Novoro n'est pas un commun article de commerce, il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., qui vous donnera volontiers et gratuitement de plus amples renseignements.

Livré exempt de douane au Canada.

MAL DE DOS

SOULAGE PROMPTEMENT !

Quand vous ressentez des douleurs atroces dans le dos, que vos muscles et vos articulations sont endoloris — frictionnez avec la **Nerviline.** Chaque goutte de Nerviline pénètre profondément dans les membranes — elle recherche les endroits endoloris — apporte un soulagement rapide aux nerfs et aux muscles.

La victime du mal de dos obtient aise et confort après une bonne friction à la Nerviline — la façon dont elle stimule les articulations qui craquent et enlève la roideur des muscles endoloris vous surprendra.

Employez la Nerviline dans les cas de rhumatisme, sciatique, lumbago, névralgie, jointures endolories. Satisfaction garantie.

NERVILINE
ENRAYE LA DOULEUR

St-Honoré, Chicoutimi

Feu Ths Simard

Le 12 février dernier décédait dans notre paroisse Thomas Simard, époux de feu Céleste Picher. Le défunt mourut à l'âge de 76 ans et 3 mois.

M. Simard est un des pionniers de cette belle paroisse de St-Honoré.

Il est venu il y a trente ans ouvrir une terre dans St-Honoré, de même que 8 de ses compagnons dont plusieurs sont morts.

M. Simard, était doué de belles qualités. Il était pieux, charitable, travailleur et surtout honnête. Il fut un des grands donateurs à l'église, et œuvre paroissiale, dignes de mentions.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette paroisse au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'église était revêtue de ses plus belles tentures de deuil pour cette circonstance. Officiait à l'autel le Rév. P. Desgagnés, curé de cette paroisse.

Touchait l'orgue Mme Jos. Bouchard. La messe de requiem a été rendue en chant grégorien, sous la direction de M. Diogène Dufour maître chantre.

A l'élévation a été très bien rendu "O Salutaris Hostia Sacra" par M. Patrick Gagnon.

A la sortie: "Adieu! Je pars" par MM. Diogène et Francis Dufour.

Ensuite le convoi funèbre, suivi d'une multitude de gens se mit en marche pour le cimetière paroissial où eut lieu l'inhumation.

Nos plus sincères sympathies vont à la famille cruellement éprouvée.

Laurierville

Cours abrégés d'agriculture

Des cours abrégés d'agriculture ont été donnés ici sous les auspices de la Coopérative Agricole de Laurierville. Cette série de conférences a été suivie par la plupart des membres de la Coopérative et de plusieurs autres cultivateurs qui ont été fort intéressés par les sujets qui y furent traités. Les conférenciers étaient : MM. Fortin, agronome d'Arthabaska, M. Lauzière, Nap. Mercier, de Montréal, F. Belliveau, agronome du comté de Mégantic, M. Therrien.

Chacun des conférenciers traita un sujet différent ; M. Fortin, de l'organisation des fermes de cultivateurs ; M. Lauzière, de la coopération ; M. Mercier, instructions sur l'élevage du porc ; M. Belliveau' l'élevage pratique en général ; M. Therrien, des engrais chimiques et de la fertilisation des pâturages.

Contre la Toux
Calmant Efficace
Parfaitement sûr
Pertussin

Un remède simple, à base d'herbes, qui enraye la toux chez jeunes et vieux. Apaise l'irritation de la gorge, procure prompt soulagement et aide la nature à dégager les mucosités chargées de germes qui obstruent les conduits respiratoires. Agréable à prendre. Ne contient aucune drogue nocive. Prescrit par les médecins depuis plus de 25 ans. Envoyez le coupon pour obtenir une bouteille-échantillon gratuite, incluant 10 sous pour couvrir les frais postaux et d'emballage.

Pertussin Limited, C
250 ave Atlantique, Montréal,
Veuillez envoyer votre échantillon de Pertussin à
Nom.....
Adresse.....
.....

Thetford-Mines

Cours d'apologélique

Le 17 février dernier eut lieu un intéressant et instructif cours d'apologétique. M. l'abbé Gravel nous dit que si Dieu daigne parler à l'homme il faut qu'il rende cette parole reconnaissable à jamais. Des signes absolument divins doivent en manifester l'origine, car l'homme a des paresses, des oublis, des perversités. Le double signe de Dieu, c'est le miracle et la prophétie.

Sir Wilfrid Laurier

Samedi soir, le 20 février, un bon nombre de dames et messieurs s'étaient donné rendez-vous aux salles de l'Oeuvre de Jeunesse. La soirée débuta par 2 morceaux de chants, par le chanteur toujours goûté qu'est M. Cléophas Adams. Il était accompagné au piano par notre talentueuse et dévouée pianiste, Mlle Annie Vallières. M. J.-P. Lessard, président du cercle d'études St-Alphonse, présente le conférencier, M. Léo Marcoux. M. Marcoux entretient son auditoire de la vie publique de sir Wilfrid Laurier, qui fut sans contredit l'un des plus grands Canadiens.

M. l'abbé Gravel remercie chaleureusement le conférencier et "coiffe" d'un fameux bonnet deux jeunes "frais" dont le "seul talent" est d'essayer d'abaisser notre œuvre, son aumônier et les jeunes qui en font partie.

Choses d'Acadie

Dimanche soir, grande fête à 'O. D. J. Nous avions le plaisir de recevoir M. René Chaloult, brillant avocat de Québec, lequel nous parla avec connaissance de cause des Acadiens. M. Chalouit captiva entièrement son auditoire en nous parlant des souffrances endurées par le malheureux peuple qui fût chassé de son pays en 1755, mais qui depuis n'a cessé de se grouper et de retourner vers sa terre natale. M. l'avocat Drolet, président du Cercle Pie XI, présenta en termes appropriés, le conférencier du jour, M. l'abbé Gravel le remercia au nom de tous et l'invita à revenir bientôt nous parler de choses non moins intéressantes. Il y eut chant par M. Adams, avec Mlle Vallières au piano d'accompagnement. Il y eut aussi rafle au cours de la soirée. Les heureux gagnants furent: MM. Nap. Beauchemin et J.-N. Gagné. M. Gagné se fit aussi entendre dans quelques historiettes et M. Léo Marcoux y alla aussi de deux déclamations comiques. Ce fut un véritable succès. Le tout se termina par le chant de notre hymne national.

Cours de religion

Le 22 avait lieu le cours de religion régulier. M. l'aumônier parla du droit de propriété. Dieu, propriétaire suprême, l'homme propriétaire en second, c'est-à-dire sous le haut domaine de Dieu. La propriété individuelle, stable et inviolable, entre les mains de qui la tient est sa chose propre, disponible en tout temps et transmissible à son gré.

Cercle d'Etudes St-Alphonse

La réunion du cercle d'études St-Alphonse suivait le cours de religion. Le procès verbsl est adopté tel que lu. M. l'aumônier nous dit quelques mots du respect humain. M. J.-P. Lessard dans sa chronique de presse nous parle des perspectives pour 1932 et de l'intransigeance catholique. M. Geo.-Henri Girard, dans une très intéressante conférence, nous montre la Russie soviétique et les moyens employés pour pervertir les jeunes. Le conférencier est longuement applaudi. Après quelques questions de routine, le tout se termine par la prière.

Ile-aux-Coudres

Partie de hockey

Dimanche le 7 le club St-Louis recevait la visite du club St-Bernard La partie se termina au score de 4 à 4. Prenaient part à la partie MM. Albert Tremblay, Roger Tramblay, Zotique Desbiens, Paul Rremblay, Gérard Tremblay, Alias Pedneault tous de A. Bernard, Henri Bouchard Godfroie Harvey, Cléophas Dufour Jos Harvay, Henri Dufour, Narcisse Desgagnés de St-Louis.

Va-et-vient

M. et Mme Abel Perron et Mme Vve Polycarpe Perron sont en visite chez M. Jean Gagnon.

—M. Marcelin Perron a passé les jours gras chez son frère Robert Perron.

—Mlles Germaine et Bernadette Desgagnés était chez M. Alphonse Desgagnés dimanche.

—M. et Mme George Desgagnés ont passé quelques jours chez leur sœur Mme Louis Harvay.

—Mme Joseph Gagnon a rendu visite à sa mère Mme Joseph Perron.

—M. et Mme Joseph Perron passe le dimanche chez leur fils Joseph Boudreault.

—M. et Mme Arsène Leclerc ont été rendre visite à leurs parents de St-Bernard.

—M. et Mme Théodore Pedneault de St-Bernard, M. et Mme Wilfrid Desgagnés ont passé les jours gras chez leur père M. A. Desgagnés.

—MM. Joseph et Fortunat Bouchard ont rendu visite à leur cousin M. Joseph Tremblay.

—M. et Mme Louis Perron ont passé quelques jours chez leurs parents M. et Mme Louis Tremblay.

—Mlle Alice Laforest a rendu visite à son beau-frère M. Georges Perron.

—Mlles Philomène et Aline Desbiens ont passé quelques jours chez leur oncle M. Alphonse Desgagnés.

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"

Une série de dessins hebdomadaires par des architectes canadiens

Copyright 1932

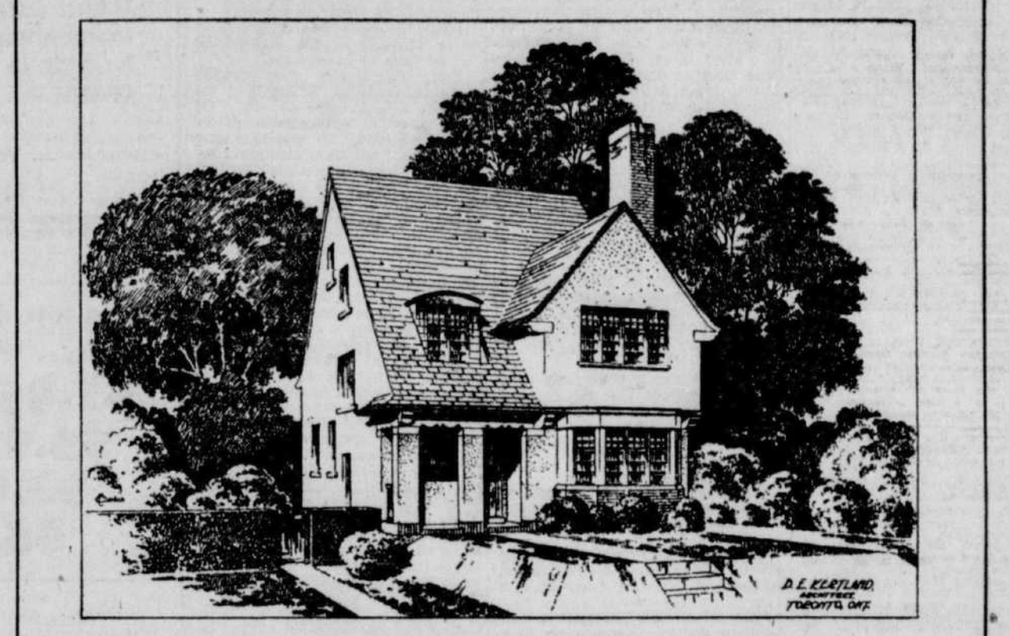

BEAUTE POUR LE LOT ETROIT

D.-E. KERTLAND, architecte

LA tendance des temps est vers les petites maisons compactes. Ces maisons sont économiques à construire, aisées à meubler et à entretenir et si elles sont traitées comme il faut, excessivement confortables.

Cette maison en stuc est dessinée pour un lot de 40 pieds et ses dimensions permettent plusieurs arrangements pratique qu'on n'oserait guère attendre d'une maison de cette grandeur.

Bâtie sur une fondation en brique, cette maison possède plusieurs excellentes caractéristiques, tous ses matériaux étant de bonne qualité.

Elle peut se construire pour le prix de $7,000 approximativement.

Les lecteurs désirant d'autres renseignements sont priés de communiquer avec M. D.-E. Kertland, 6 rue Hayden, Toronto, Ontario, en mentionnant le dessin No 301. Droits d'auteur réservés 1932.

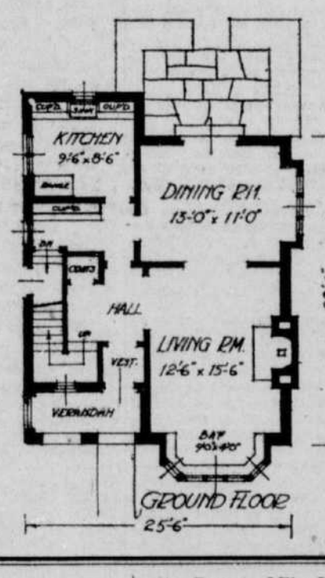

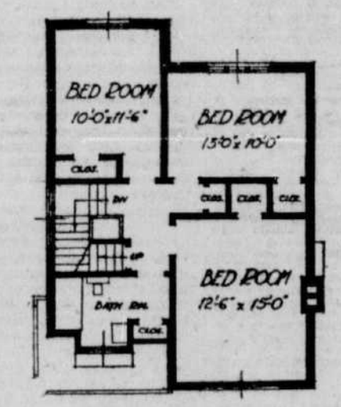

La Tuque

Joyeux anniversaire

Le 6 février un groupe d'une trentaine d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Thomas Crète, rue Scott, pour fêter le 21ième anniversaire de naissance de leur fils Joachim. Après avoir pris soin d'éloigner le héros durant les préparatifs ce ne fut qu'à neuf heures que M. Constantin Rivard, alla le chercher. Tout surpris à son arrivée de se trouver au milieu d'un aussi grand nombre de personne. Une jolie adresse lui fut lue par Mlle Dora Berman et une bourse en 5 sous fut offerte par Mlle Cécile Rivard.

Le héros, répondant à l'adresse se tira d'affaires quoique un peu ému. Il remercia tous ses amis et parents pour ce témoignage d'estime, après quoi il y eut autre discours par M. Charlemagne Rivard. Chant, musique, quelques danses, ainsi que des jeux très amusants. Un succulent goûter fut servi par Mme Thomas Crète et Mme Antonio Leclerc.

Ayant passé une belle veillée, il nous fallut songer au départ, non sans regret et ce ne fut qu'à une heure avancée dans la nuit que tous se quittèrent.

Etaient présents : M. et Mme Thomas Crète, M. et Mme George Gingras, M. et Mme Adélard Pelletier, M. Wilbrod Rivard, M. Charlemagne Rivard, M. Constantin Rivard, M. Jean Crète, Pierre-Emile Dufour, M. et Mme Oscar Boisvert, M. Léo-Paul Poulin, M. Lévis Marchand, M. et Mme Jos. Rainville, M. Charles Gravel, Mlle Simonne Pelletier, M. Charles Crète, M. Jean Rivard, M. Emmanuel Rivard, boulanger, de Parent, Mlle Elmire Rivard, Mlle Cécile Rivard, Mlle Dora Berman, Mlle M.-Ange Rivard, Mlle Germaine Tremblay, Mlle Marguerite Savard, Mlle Jeannette Doucet, Mlle Ida Doucette, Mlle Corinne Doucet, Mlle Dolorèse Spearn, M. et Mme Frank Spean, M. et Mme Antonio Leclerc, Mlle Paula Crète. M. Benoit Crète et quelques autres dont les noms nous échappent.

Kénogami

Décès

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme Joseph Chayer, née Alida Potvin, âgée de 43 ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, son père M. Côme Potvin de Parry-Sound, Ontario ; ses fils, MM. Thomas-Louis, et Alphège; ses filles Mme Pitre Tremblay (Yvonne) Mme Ant. Gagnon, (Blanche) Mlles Simonne, Marie-Anne, France et Gabrielle. Un frère Jimmy Potvin, de Sudbury Ont. Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de Jonquière.

A la famille Chayer et Potvin nous offrons nos plus sincères sympathies.

E.-A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Meublier
158 du Roi. — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries.

MEUBLES DIVERS
faits sur commande, par des ouvriers experts.
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

J.-E. ROUILLARD
PLOMBIER - ELECTRICIEN
377 rue St-Jean - - - Québec
Spécialités :
REPARATIONS A DOMICILE
ENLEVEMENT DE LA NEIGE SUR LES COUVERTURES,
TELEPHONE Seulement à 2-6506

E.-T. NESBITT Enr.
LUCIEN HAMEL, Gérant
Bois de toutes sortes
Manufacturier de Portes, Châssis, Moulures, Boites, etc.
74, 10e Ave Limoilou -:- Téls. 4-2431—4-2432

Bois de Construction
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET DE: chêne blanc, uni et flêché; de noyer dur, Tulipier, etc., aux plus bas prix du marché.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE MOULURES
Nous prenons un soin tout particulier pour les ordres de campagne
AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD ET DAULAC, QUEBEC, TEL.: 8687

LES PRODUITS CITADELLE
SONT A L'EPREUVE DES TEMPS
Brique de toutes sortes.
Terra-Cotta de toutes dimensions.
TUYAUX DE DRAINAGE
BRIQUE CITADELLE, LIMITEE
14, rue St-Joseph. Québec.

La Vie Sociale

Le colonel et madame Cortlandt Fages passent la fin de semaine à Montréal, les invités de M. et madame Ernest Savard.

— o —

Madame René-T. Leclerc, qui a fait un court séjour à Québec, chez M. et madame Léon-T. des Rivières, est repartie pour la métropole.

— o —

M. et madame Georges Garneau sont à Montréal pour la fin de semaine, les hôtes de M. et madame Louis Gélinas.

— o —

Prendront part aux "Winter Wuzzies" qui auront lieu au Château Frontenac, vendredi, le 11 mars prochain, mesdemoiselles Barbara Home, Mary Burns, Eveline Bastien, Lucile Poliquin, Betty Byrne, Muriel Rawland, Ernestine Wiggs, Carol Perry, Andrée Dugal, Edna Maloney, Patricia Fraser, Pauline Scott, Bertha Newman, Betty Turner, Margaret Carter, Diana Petry, Marguerite Bastien et madame A.-J. Noseworthy, etc.

— o —

Le sergent-major instructeur E.-M. Millen, d'Halifax, était de passage à Lévis, ces jours derniers, chez le sergent-major L.-P. Brunelle.

— o —

Mademoiselle Monique Lambert est retournée aux Trois-Rivières, après un séjour de plusieurs semaines en ville.

— o —

M. le docteur et madame Jean-Charles Miller, de Mastaï, ont passé quelques jours à Montréal.

— o —

Madame J. Martin recevait à une partie de bridge, lundi soir, à sa résidence, avenue Murray.

— o —

M. F. Sylvestre est actuellement aux Trois-Rivières, l'hôte de M. et madame Paul Dufresne.

— o —

Madame F.-W. Elkins est de retour d'un court voyage à Montréal.

— o —

Mademoiselle Frances Preston, qui a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de madame Cleghorn, est rentrée en ville.

— o —

Mademoiselle Laura Couture, de Montréal ainsi que Mademoiselle Marie-Ange Couture, de Lévis, étaient de passage à Québec, dimanche, les invitées de Monsieur et Madame Maurice Lemieux, aux Appartements Royal.

— o —

Monsieur et Madame Philéas Michaud annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Rosaire-Robert. Parrain, Monsieur Emile Dion, grand-oncle de l'enfant; marraine, Madame L. Turgeon, sa tante.

— o —

Mademoiselle Jeannette Roy, de Lévis, a fait un séjour aux Trois-Rivières, récemment.

— o —

Madame Wilfrid Fortin est de retour à Saint-Côme après avoir passé une huitaine de jours à Québec, au chevet de son mari qui a subi récemment une opération à l'hôpital Saint-Luc.

— o —

Monsieur Pierre Bélanger et Monsieur Albert East, de la maison F. Gingras sont partis pour Montréal. Ils seront de retour au milieu de la semaine prochaine.

— o —

M. Zotique Bernier et Mme Bernier, née Angélina Bissonnette de Bienville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 23 février et baptisé le 24, sous les prénoms de Joseph-Rodrigue-Bernard.

Parrain et marraine, M. et Mme H. Bissonnette, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde Pellerin.

TROIS-RIVIERES

M. le docteur et madame Jos. Normand sont revenus d'un court voyage à Montréal.

— o —

Son Honneur le maire G.-H. Robichon est actuellement de passage à Toronto.

— o —

M. et madame Maurice Langlois sont de retour de Montréal où ils ont passé une couple de jours.

— o —

M. le docteur et madame A. Tétreault et leur fillette Denise étaient de passage à Montréal pour la fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Marguerite Bourgeois qui a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières est retournée à Ottawa.

— o —

M. le docteur et madame Hudon Norman étaient à Montréal en fin de semaine.

Téléphone : 4-1252 - Résidence : 8202
Dr Donat Roy
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau { 9 h. à 12 a. m. / 2 h. à 5 p. m.
Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 h. p. m.
173 3e Ave Limoilou, Québec

La Peau la plus laide peut devenir belle
Toutes les affections de la peau cèdent à l'effet adoucissant, soulageant de la Prescription Liquide D.D.D. Eczéma, éruptions, boutons ordinaires ou à têtes noires disparaissent promptement. Même la première application apporte du soulagement à une peau qui démange ou qui brûle.
Fameuse au Canada depuis 25 ans, la Prescription D.D.D., vous est vendue avec la garantie d'argent remboursé si vous n'obtenez pas des résultats entièrement satisfaisants. Si vous n'en trouvez pas dans votre localité, envoyez 35 cts. pour échantillon ou $1.00 pour une bouteille grand format, à la Cie D.D.D. Boite 333, Westmount, P.Q.
D.D.D.
(Prescription Liquide du Dr. D. D. Dennis)
Pour toutes maladies de la Peau
FABRIQUE AU CANADA F2

— o —

Mtre Charles Bourgeois, M. P., est retourné à Ottawa après avoir séjourné en notre cité pendant quelques jours.

MONTREAL

Le comte Serge Fleury sera l'hôte de M. et madame A.-L. Caron, samedi, à l'heure du thé. Le même soir, M. et Mme Thomas Guerin recevront à diner. Le docteur Ira Mackay offrira un diner, dimanche soir.

— o —

Bridge intime, hier après-midi, chez Mme J.-D. Warren en l'honneur de Mme A.-J.-H. Dubuc, de Winnipeg. Au nombre des invitées, on remarquait : Mme Arthur Berthiaume, Mme Pierre LaMothe, Mme Paul Brisset-des-Nos, Mme Emile Gaboury, Mme Guy Papineau-Couture, Mme Maurice Brault, Mme Guy LaMothe, Mme Arthur Vallée, Mme Dumont LaViolette.

— o —

Shower d'ustensiles de cuisine et thé aujourd'hui, chez Mlle Marguerite Lavigne en l'honneur de Mlle Margot Bonin, Mme Théo. Bonin et Mme A. Turcotte servent le thé et les glaces aidées de Mlles Margot Dufort, Fleurette Desmarais, Fernande Bonin et Jeanne Lavigne.

— o —

M. J.-C. Gagné et Mlle Anita Gagné, d'Outremont, s'embarqueront le 15 mars, à New-York, à bord du "Lafayette", pour un voyage de quelques mois en Europe.

OTTAWA

Son Excellence le gouverneur général a reçu à diner, hier soir, un groupe des membres du Parlement.

— o —

Sir Henry Lawrence est arrivé à Rideau-Hall.

— o —

M. et Mme J.-T. Hackett ont offert un diner de soixante-quinzze couverts, hier soir, au Château Laurier.

— o —

Le ministre de France et Mme Arsène-Henry recevront à diner, samedi prochain.

— o —

Mlle Marguerite Rocque recevait à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mlle Pauline Fleury, de Montréal.

Fête intime

Samedi, le 27 février 1932, un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Emile Garns, 34 Victoria, pour fêter le vingtième anniversaire de naissance de leur jeune fille, mademoiselle Isabelle Garns. Mademoiselle Germaine Dumas, dans une magnifique adresse, offrit à la jubilaire, au nom de tous les invités, les meilleurs vœux et souhaits de bonheur. De magnifiques cadeaux consistant en une parure de cou, boucles d'oreilles et bague, furent présentés par mademoiselle Bernadette Lachance. Une charmante petite bouquetière, mademoiselle Thérèse Dumas, présenta à l'héroine de la fête, une jolie corbeille contenant vingt roses.

Mademoiselle Garns, émue et surprise, ne put que dire un merci du cœur pour cette marque de sincère amitié. La soirée fut un vrai régal musical. Six jeunes lauréates : Mlles Annette Robitaille, Bernadette Lachance, Simonne Parent, Claire Langlois, Carmen Vézina, Gabrielle Lépine, ainsi que quelques autres musiciennes, nous firent asser d' agréables moments. Parties de cartes, chants, déclamations, tout contribua à rendre la soirée des plus attrayantes. Vers les deux heures, un succulent goûter fut servi aux invités. Les tables étaient chargées de mêts de toutes sortes auxquels les convives firent grand honneur. On s'amusa ferme jusqu'aux petites heures, puis on se sépara, bien à regret, emportant de cette fête de l'amitié, un bien doux souvenir. Nos sincères félicitations à mademoiselle Isabelle Garns ainsi qu'aux organisatrices de cette charmante soirée qui a été un véritable succès : mesdemoiselles Thérèse Gravel, Germaine Dumas.

Ont contribué a cette fête : M. et Mme Emile Garns, Mlles Isabelle Garns, Thérèse Gravel, Germaine Dumas, Gabrielle Verret, Simonne Parent, Gabrielle Lépine, Claire Langlois, Lucile Vézina, Claire Langlois, Lucile Vézina, Elsire Mérette, Lucienne Garns, Carmen Vézina, Bernadette, Françoise, Cécile Lachance, Rita Doucet, Rolande, Gilberte Dion, Georgette Trépanier, Jeannette Royer, Jeanne Hervey, Marguerite Duggan, Simonne Poulin, Béatrice Carrier, Bernadette Drouin, Lucienne Caron, mesdames A.-G. Lachance, P.-E. Gravel, messieurs Herménégilde Mérette, Wilfrid Garns, Raynaldo Gingras, Gérard, Maurice Lachance, Gaston Royer, Gérard, Maurice Garns, Albert Godbout.

Saint-Nicolas

Naissances

—M. et Mme Philippe Rousseau, née Anna Lambert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 27 janvier et baptisée le 31 sous les prénoms de Marie-Anna-Régina. Parrain et Marraine M. et Mme Louis-N. Lachance, mécanicien, de Ste-Foy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Philéas Lambert, grand'mère de l'enfant.

Le 13 février, 1932, est décédée Jeannine Croteau à l'âge de 6 mois enfant bien-aimée de M. et Mme Wellie Croteau. Nos sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient

—M. Adrien Roberge, du Sault Montmorency, est en visite chez M. et Mme Alcide Roberge et M. Napoléon Roberge.

—M. Adrien Méthot et M. Albert Filteau, agent de la New-York Life, étaient présents au banquet donné par la New-York Life au Château Frontenac.

—M. et Mme Robert Rousseau, née Marie-Laure Genest, font parts à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Emilien-Jacques-André. Parrain, M. Joseph Rousseau, grand oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Emélienne Genest, tante, et Mme Vve Benjamin-H. Rousseau qui est la grand'mère, portait l'enfant sur les fonds baptismaux.

De retour

Mme J.-Benjamin Gosselin, (Annette Filteau) qui était au chevet de sa fillette Madeleine, 4 ans, à l'hôpital de Lévis, est revenue chez elle. Sa fillette est en convalescence.

Nous connaissons tous nos désirs, mais personne ne connait ses forces avant d'en avoir fait l'épreuve.

Champlain

Une partie de cartes

Ces jours -ci avait lieu dans notre salle paroissiale, la partie de cartes annuelle organisée par l'Association des Ingénieurs de marine. Toute l'assistance, aussi nombreuse que enthousiaste, avait à coeur de gagner les magnifiques prix donnés par l'Association et quelques généreux donateurs. Une jolie petite pièce interprétée par MM. Ludger Bergeron, N.P., Hilarion Bailly, Art. Carpentier, Louis Morinville, Patrice Toutant et Paul Marchand, dans Le docteur Oscar "ne rendit pas moins la soirée plus récréative.

En outre, on eut le plaisir de rappeler plusieurs fois M. Art. Carpentier dans ses chansons comiques et M. Patrice Toutant dans ses gigues, bien rythmées du bon vieux temps . M. Dosithée Vézina président de l'Association rendit aussi au début de la soirée une romance ancienne. La veuve du marin"

Mlles Gabrielle Morinville, Henriette Trottier, et Ida Vézina ont fait les frais de la musique.

Bref, l'assistance s'est déridée toute la soirée et le succès a été complet à tout point de vue. On avait pour la circonstance décoré notre salle avec de grands cadres représentant des transatlantiques sur la mer en fureur et on avait suspendu par-ci, par là des petits bateaux travaillés à la main par nos ingénieurs, on pouvait voir le "Lady Grey", le 'Frontenac", le "Détector" et même le défunt "Shamrock" A regarder tout ça on éprouvait une impression de tristesse comme de fierté en pensant à tous nos navigateurs, l'âme pleine de bravoure devant les dangers qu'offrait notre fleuve et nos grands Lacs.

Aussi durant toute la soirée, on se sentait heureux de se réunir en grande famille, cela arrive si peu souvent.

Notre paroisse compte en partie plus de cent ingénieurs et une dizaine de capitaines. M. Dosithée Vézina est le président de l'Association des Ingénieurs de marine qui tient le numéro 17 dans notre paroisse. MM. Albert Carpentier et Thomas Fugère sont tous deux vice-présidents et M. Louis Morinville, est le secrétaire trésorier. Nous avons aussi dans Champlain deux pilotes et d'autres de grades subalternes.

La grande convention de l'Association des ingénieurs de marine tenue généralement à Montréal aura lieu l'hiver prochain. Il y aura ici comme c'est la coutume un délégué du conseil de la paroisse envoyé pour la circonstance.

Voici les noms des généreux donateurs des prix qui ont été offerts à cette partie de whist :

M. et Mme Alphonse Chartier, $2.50 en or; M. Silfrid Sauvageau boite de cigarettes; M. Henri Vézina, service à thé; M. et Mme Joseph Massicotte, service à crème; M. et Mme Pierre Germain, fer électrique; M. et Mme Art.-H. Arcand, salière et poivrière; M. et Mme Richard Gingras, chapelet en perles satin; M. Solfrid Hébert, bonbonnière; M. et Mme Rodrigue Bailly, deux statuettes; M. et Mme Dosithée Vézina, parfumerie; M. Ant. Morinville, parfumerie; M. et Mme Paul Morinville, boite de cigares; M. et Mme Tancrède Chartier, service de fumeur; M. Charles Brinelle, boite de cigares.

Le prix d'assistance a été gagné par Mlle Blanche Panneton qui a choisi une jardinière en cuivre.

M. Z. Trempe, instituteur a gagné un service à sandwich, offert par M. Loui Morinville, ingénieur, ce prix était décerné aux organisateurs.

M. Fernand Germain a été l'heureux gagnant d'une jolie lampe de boudoir qui a été tirée en rafle.

Il y eut encore plus de trente autres prix donnés par l'Association.

Le lendemain soir, jour du "mardi gras" M. Arthur-H. Arcand, hôtelier et ex-ingénieur de marine réunissait à sa résidence à l'hôtel Champlain, quelques organisateurs de cette belle partie de cartes en l'honneur de la solennité du jour. La fête présentait un "lunch" aux petits poissons, pêchés à la lignette ainsi que d'autres bonnes choses toutes délicieuses, il va sans dire. On proposa quelques santés et on prit un tout petit peu de vin, le "Bleu" l'avait permis... grand privilège on ne fête pas carnaval tous les jours.

Ce beau "lunch" aux petits poissons commencé de bonne heure s'est terminé tard — juste avant carême, car tout à une fin disait-on en se séparant.

Mort subite

Nous sommes au regret d'annoncer le décès presque subit arrivé samedi soir dernier à 7 h. 30 de Mme Vve Léger Beaudoin, née Justine Chartier, de Champlain.

Mme Beaudoin qui était âgée de 67 ans et qui jusque là jouissait d'une assez bonne santé, a été enlevée aux siens après à peine un quart d'heure de maladie. Cette fin soudaine a créé un vif émoi dans la paroisse de Champlain où la dé unte était bien connue et très stimée de tous.

Elle était la oeur de Mgr Louis Chartier ancien supérieur du Séminaire des Trois-Rivières.

Mme Beaudoin laisse cinq filles : Mme A. Plante (Anna) de Québec, la Rvde soeur Jacques-Marie de la communauté des reli ieuses du Bon Pasteur (Blandine de Chicoutimi; Mme Joseph Levasseur (Alberte) de Chawinigan; Mlles Jeanne et Henriette de Chamlain; trois frères, Mgr Louis Chartier des Trois-Rivières, MM. Noé Chartier, navigateur et Laurent Chartier de Champlain; un fils M. Benoit Beaudoin de Champlain ; une soeur Mme Vve Octave Chartier de Champlain aussi.

Les funérailles de madame Léger Beaudoin ont eu lieu mercredi, à 9 h. 30 en l'église paroissiale de Champlain. La paroisse prie Mgr Louis Chartier, les familles Beaudoin et Chartier de bien vouloir agréer l'expression de sa plus profonde sympathie dans le deuil qui les frappe.

Victoriaville

Feu M. Charles Nolin

La mort vient de ravir à l'affection des siens, un de nos concitoyens les plus estimés, en la personne de M. Charles Nolin, décédé subitement à Saint-Hyacinthe, le 26 février dernier, à l'âge avancé de 83 ans et 11 mois.

Cette mort subite a douloureusement surpris notre population qui tenait en haute estime ce vénérable octogénaire qui, en dépit de son grand âge, avait conservé bien vivaces toutes ses facultés, vaquait régulièrement aux exercices pieux de l'église. Le jour même de sa mort, il avait assisté avec sa piété habituelle à deux messes à l'Eglise du Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe, où il était chez sa fille, Mme Roberge, au moment de sa mort. I venait de suivre régulièrement les exercices de la retraite annuelle.

Le défunt avait passé plus de trente ans à Arthabaska et à Victoriaville, et, n'était à Saint-Hyacinthe que depuis trois mois.

Le corps du vénéré défunt fut exposé chez M. Noé Roux, de notre ville, un de ses gendres, et les funérailles ont eu lieu lundi le 29 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et des places environnantes.

La levée du corps fut présidée par Mgr Onil Milot, P.A., et le service funèbre chanté par M. l'abbé Lauzière assisté de MM. les abbés Beauchesne et Fréchette comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut rendu par les membres de la chorale de cette ville, et les soli exécutés par MM. Camille Duguay, Emile Filion, Emilien Feceteau, Joseph Desilets, N.P., M. Lucien Daveluy touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses fils, MM. Z. Nolin, de Montréal, et Henry Nolin, de Manchester, N.H. ses filles, Mmes J.-Z. Roberge, de Saint-Hyacinthe, Noé Roux, de Victoriaville, et Mlle Juliette Nolin de St-Hyacinthe; ses frères, M. Louis Nolin, d'Arthabaska, Joseph Nolin, de St-Norbert, Norbert Nolin, de Princeville,; ses soeurs Mmes Albert Brunelle, d'Arthabaska, Georges Boulanger, de Saint-Norbert, Théophile Hardy, de St-Romuald, et un nombre considérable de petits-fils et petites-filles, et neveux et nièces.

L'inhumation a eu lieu à Arthabaska.

Les porteurs étaient à la croix M. Arthur Gaudet, au cercueil, MM. Roméo Nolin, Eugène Nolin, Hermann Nolin, Oscar Nolin, Georges Boulanger et Médéric Noël.

Dnas le cortège et l'assistance on remarquait : Mme Evangéliste Girouard, M. Théodore Noël, M. et Mme Charles Drolet, M. et Mme Ludger Nolin, M. Maurice et Mlle Berthe Roberge, Mme Georges Hallé, M. Edgar Noël, M. Roméo Roux, Mlle Marie-Paule Noël, M. et Mme Médéric Noël, M. et Mme Georges Boulanger, M. et Mme Wilfrid Boulanger, Mlle Eudoxie Boulanger, M. et Mme Georges Gagné, M. et Mme Henri Michaud, M. Gérard Noël, M. et Mme Oscar Nolin, M. et Mme Hermann Nolin, M. et Mme Hector Roux, MM. et Mmes Jos Nault, Emery Nolin, Ernest Nolin Willie St-Cyr, Eugène Nolin, Roméo Nolin, Alphonse Côté, Alexandre Lainesse, Wilfrid Roux, Napoléon Roux, L.-Ph. Auger, Wilfrid Roux, Philias Croteau, Antonio Gagnon, Joseph Bouffard, Mmes Elzéar Roberge, Albéric Lafond, Mlles Simonne Audet, Irène et Gervaise Roux, Cécile Noël, Armandine Noel, MM. Arthur Gaudet, Jos. Boulanger Roger Roux, Solfrid Picard, Willie Lafond, Philippe Noe, Camille Métivier, Fortunat Gagné, Rolland Houle Napoléon Brunelle, Romuald Paradis Ernest Poitras, L. Descôteaux, MM. et Mmes Joseph Mercier, Xavier Ratté, Mlle Blanche Paris, MM. Maurice Drouin, Kalil Kashbara, Willie Levasseur, Raoul Goulet, Edmond Roux, Rodolphe Boisvert, Henri Levasseur, J.-R. Houle, C.R. Garneau, Denis Leblanc, Ernest Bécotte, Albert Houle, Edouard Vallière, Maurice Maheu.

Offrandes de messes: M. et Mme J.-Z. Nolin, M. Henry Nolin, M. et Mme Norbert Nolin, M. et Mme J.-C. Drolet, Gertrude, Denise Guy, Gaston et Paul Drolet, M. et Mme Edgar Noel, Mlle Loretta Picard, M. et Mme Georges Gagné M. Armand Béliveau, la famille J.-Z. Roberge, Mlle Juliette Nolin, M. et Mme Noé Roux, Mlle Irène Picard, M. et Mme E. Allard, Mme Elz. Roberge.

Bouquets spirituels: M. et Mme Georges Boulanger, les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, Arthabaska; Rév. Sœur Marie-Claudia, C. N.-D., la famille J.-E. Girouard, M. et Mme Henri Michaud, Mlle Marie-Paule Noel, Mlle Antoinette, Morin, Mlle Jeanne Béliveau.

Offrandes de fleurs: M. et Mme J.-O. Roberge, M. J.-Z. Roberge, M. et Mme Georges Gagné.

Sympathies: MM. et Mmes Edmond Roux, Malcolm Paradis, J.-N. Michaud, Henri Poirier, Médéric Noel, Wilfrid Roux, Octave Poudrier, F. Vincent, J.-Arthur Gaudet, B. Laplante, M. Lapierre, J.-H. Marcoux, J.-E. Dumont, Raoul Goulet, Arthur Dugré, J.-B. Houle, Ren. Picard, Joseph Mercier, E.-O. Audet, Maurice Drouin, Alexandre Julien, Rodolphe Boisvert, L. Descôteaux, Cyrias Thibault, Raymond Legendre, Sénévé Labbé, Wilfrid Boisvert, Eugène Nolin, Edmond Perreault, L.-Ph. Auger, Octave Roberge, Antoine Hébert, Camille Picard, J. Villeneuve, J. Dallaire, J.-N.-A. Béchard, Joseph Roux, Lucien Baril, Henri Vallières, Mmes Louis Simoneau, J.-N. Mailhot, Cléophas Desharnais, Willie Croteau, Mlles Eva Laplante, Jeannette Desharnais, Marie-Jeanne Arpajou, Dulcina Allard, Laurette Blanchette, MM. Ubald Maheu, Gérard Noel, Paul Lussey, Joseph Maheu, Kalil Kashbara, Adalbert Lafond, René Nichols.

Divers

—M. le notaire Joseph Houle, de Daveluyville, était en notre ville par affaires ces jours derniers.

—M. et Mme Adélard Boisvert, de Saint-Ferdinand, sont venus en visite chez M. et Mme Georges Boisvert.

—Maurice Ducharme est allé à Montréal, en visite chez des parents.

—Mlle Yvette Poirier, de Montréal, est venue en visite chez son oncle, M. Conrad Tourigny.

—M. Edmond Couture, de Trois-Rivières, est venu en voyage d'affaires.

—Mme Joseph-William Paradis est allée à Québec, où elle a assisté au service anniversaire de son père, M. Bédard.

—M. L.-A. Filion, de Sainte-Anne de la Pérade, est venu en visite chez ses frères MM. Antonio, Joseph et Sylvio Filion.

—M. Uldéric Allaire est allé à Montréal, par affaires.

M. Edouard Mercier, de Ham-Nord, est venu en notre ville par affaires.

—M. Richard Leclerc et sa soeur, Mlle Laurence, sont venus en visite chez leurs oncles Jutras.

—Mme J.-R. Robichaud, de Québec, est venue en visite chez ses parents M. et Mme Joseph Dussault.

Berthierville

Vie sociale

Mlle Willa Tessier, est retournée à New-York, après un séjour à Berthierville.

—M. J.-D. Clerk, de Montréal, de passage chez J.-Albert Tellier.

—Mlle Simone Normandin, de retour d'un voyage à Montréal, l'invitée de Mlle Manon Brosseau.

—Le Dr et Mme A.-D. Milot ont reçu à dîner ces jours derniers. Les invités étaient: M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme J.-René Tessier, Mlle Willa Tessier.

—Mme J.-René Tessier recevait jeudi dernier à l'heure du thé. Les invitées étaient: Mmes D. Tessier, J.-H. Aubé, L. Mesnard, J. Talbot, O. Gadoury, Alf. Rochette, G. Allard, A.-D. Milot, Léo-P. Lamarche, L. Deshaies, J.-Ls Tellier, Geo. Normandin, Mlles W. Tessier, Cécile Mesnard, M.-P. Rochette, Suzanne Allard, Claire Lamarche, Simone Normandin. Le thé et les glaces furent servis par Mme L. Mesnard, et Mlles Cécile Mesnard et Suzanne Allard.

—M. Paul-Emile Laporte, de la Banque Canadienne Nationale est actuellement en vacances pour trois semaines, où il rendra visite à ses parents et amis de Notre-Dame de Lourdes et de Montréal.

—La semaine dernière à l'occasion du Mardi-Gras, M. et Mme Chs-Ed. Bellerose recevaient à une partie de Cinq-Cents. Les invités étaient : M. et Mme J.-Bte Bellerose, M. et Mme Elie Bellerose, M. et Mme Raymond Savignac, M. et Mme Alphonse St-Martin, Mlles Juliette Esther, Cécile, et Laurette Bellerose, MM. J.-Ls. Roch, et Albert Bellerose L'heureuse gagnante fut Mlle Juliette Bellerose.

—Mlle Laurette Granchamp, est de retour d'un voyage à Québec, Montréal et St-Jérôme.

—Mlle Jacqueline Caisse est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières.

—La semaine dernière Mlle Josephine de Grandpré recevait à une partie de Cinq-Cents. Les invitées étaient : Mmes J.-A. Tellier, I. Courchesne, Chs-Ed. Bellrose, Ant. Chrm poux, O. Lamarche, Geo. Alp. Daviault, Mlles Laura Caisse, Lucienne de Grandpré, Clara Pelletier, Anita de Grandpré, Christiana Allard.

Les jolis prix ont été gagnés par Mlle Laura Caisse et Mme Olivier Lamarche.

A l'occasion de la St-Valentin, Mlle Christiana Allard recevait à une partie de Cartes. Les invitées étaient, Mmes Arthur Ferland, Olivier Lamarche, Alexis Piette, Osc. Tellier, Paul Fernet, Chs-Ed. Bellerose, J.-A. Tellier, Hervé Fernet, Hormisdas Aubé, Mlles Josephine de Grandpré, Laura Caisse, Laurette Allard, Anita de Grandpré. Les magnifiques prix ont été gagnés par Mlle Joséphine de Grandpré, Mme Osc. Tellier et Mlle Anita de Grandpré.

—Mme Norbert Hénault, est actuellement à Montréal, l'invitée de sa soeur Mme Nap. Dupont.

—En visite chez Mme J.-O. Tellier, M. Geo. Foisy, seminariste.

De passage chez Mme Osc. Tellier et Mme Hervé Fernet, Dr et Mme Latourelle de Louiseville, Dr Roy, interne à l'hôpital St-Justine, ainsi que son père, M. C. Roy, et Mlle Roy, MM. Adolphe et Fortunat Latourelle de Montréal, Mlle A. Tellier, de Montréal, M. D. Fernet, de Shawinigan, M. M. Fernet, M. A. Gouet, de St-Thomas.

—M. et Mme Armand Doucet, étaient de passage parmi nous ces jours derniers.

—Mlle Marguerite Joly était de passage chez Mme Alphonse Généreux.

—M. Alphonse Plouffe, de ville Lasalle, était à Berthierville, ces jours-ci.

—M. et Mme Armand Pinault, M. Paul Demers et Mlle Jeannine Turcotte, de Montréal, étaient de passage chex M. et Mme Amable Grandchamp, dimanche dernier.

—M. Joseph Desalliers a fait l'acquisition de la propriété de M. Hector Boucher, située près de la queduc.

—De retour d'Ottawa, Mme Rosaire St-Martin, Victor Allard et Dr A.-D. Milot.

—De retour de Montréal: MM. A. Laforest, J.-H. Aubé, Dr Théoret, Mme C.-E. Bellerose, Mme J.-R. Tessier, M. et Mme Conrad, St-Martin, Alfred Mousseau, Philippe Dubeau.

Baie Saint-Paul

Décès

Le 11 février, avaient lieu dans l'église de Baie-St-Paul les funérailles de Mme Rose-Anna Tremblay, épouse de Athanase Tremblay. Elle était âgée de 51 ans. Outre son époux elle laisse pour la pleurer cinq fils et trois filles.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Baptêmes

—Joseph-Francis-Gérard, fils de Edmond Boily et Marie-Blanche Tremblay. Parrain Joseph Tremblay, marraine Marie-Louise Dufour.

—Marie-Pauline-Florida, fille de Joseph Simard et Adrienne Boivin. Parrain David Simard, marraine Marie-Blanche Boivin.

—Marie-Louisette, fille de Jean Daniel et Louisa Lavoie. Parrain Léger Savard, marraine Germaine Savard Ferland.

—Joseph-Adjutor-Roger, fils de Hector Demers et Alvina Dolbec. Parrain Josph Dolbec, marraine Hermine Dion.

—Joseph-Ernest-Laval, fils de Henri Mailloux et Aurélie Potvin. Parrain Emile Gagnon, marraine Amarilda Truchon.

—Marie-Ange-Jacqueline, fille de Joseph Cimon et Yvonne Bouchard. Parrain Lazare Martel, marraine Alberta Tremblay.

—Marie-Blanche-Alvine-Lucille, fille de Thomas Chouinard et Blanche Gagné, parrain Ladislas Boivin, marraine Alvine Tremblay.

—Joseph-Eugène, fils de Eugène Gagné et Rosée Perron, parrain Wilfrid Tremblay, marraine Marie- Tremblay.

Vie sociale

—M. et Mme Alcide Bergeron et leur bébé de La Pointe au-Pic, était chez M. Xavier Cimon la semaine dernière.

—Mlle Antoinette Pagé, de retour de La Malbaie l'hôte de Mme J.-L. Langevin.

—M. Arthur Allard, est actuellement en promenade chez son fils M. Emile Allard professeur à Québec.

Dalhousie, N.-B.

Mort subite

M. John Midgely, employé depuis au-dessus de 20 ans, à la maison A.-R. Loggie Ltée a été trouvé mort, dans son lit, vendredi matin.

M. Midgely, pensionnait chez M. Stewart Beckingham. Il était âgé de 72 ans.

Malade

Nous regrettons d'apprendre, que Mme Vve J.-B. Létourneau, couturière depuis bien des années, est retenue au lit, depuis quelques jours par une attaque de paralysie.

P.-A. ALAIN Limitee
203 rue St-Joseph Québec
En Foule !
LUNDI | MARDI
Il faut faire de la place pour les nouvelles marchandises. La balance de notre stock à 65 de la Fabrique est à St-Roch maintenant.
-- VOYEZ NOS VITRINES --
Venez comparer nos prix !
Des lots de robes à $1.95 $3.95 $6.95 $8.95
Manteaux unis et garnis de fourrure $7.95 $9.95 $14.95
Vous trouverez aussi des robes et costumes de haute nouveauté à des prix pour toutes les bourses.
Nos manteaux de fourrure sont une autre attraction et vous intéresseront par leur bas prix.
P. A. Alain (Limitée)
203 rue St-Joseph Québec

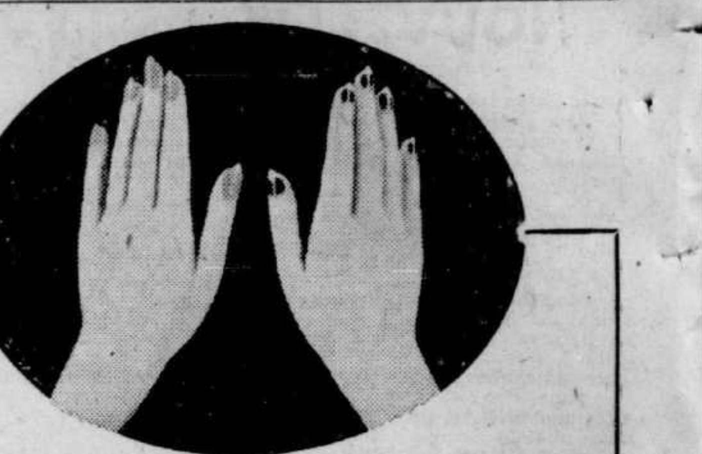

des ongles teints *ou* naturels ?
Les deux! *Variez votre poli pour convenir à votre robe, employant toutes les couleurs de la plus pâle à la plus foncée ... dit une autorité mondiale en fait de manicure*
1 NATUREL — ne rehausse que très légèrement le rose naturel de vos ongles. Va très bien avec chacun de vos costumes — encore mieux cependant avec les couleurs claires — rouge, bleu, vert, pourpre et orange.
2 ROSE — C'est là une nuance féminine charmante que vous pouvez porter avec n'importe quelle robe, de couleur pâle ou brillante. Charmante et subtile aussi avec les roses pastel, bleu, lavande... très élégante avec les vert foncé, noir et brun.
3 CORAIL — Les ongles de cette nuance sont absolument charmants avec le blanc, le rose pâle, le beige, le gris, les bleus . . . le noir et le brun foncé. Portez aussi cette nuance avec des couleurs plus foncées (à l'exception du rouge) à condition qu'elles ne soient pas trop intenses.
4 CARDINAL — Teinte sombre et exotique qui contraste vivement avec le noir, le blanc ou les nuances pâles.
5 INCOLORE — absolument correcte en tout temps. Que ce soit là votre choix pour les couleurs "difficiles" !
Northam Warren — Montréal — New-York — Paris
Poli liquide Cutex seulement 35c

ZETTE ET PICO
Pico avait promis au Père Noel d'être sage; en foi de quoi, il a reçu un beau traîneau. Mais Pico ne peut plus être sage... Il maintient que le Père Noel s'est moqué de lui, car à quoi bon, un traîneau s'il n'y a pas de neige ? Et Zette qui le gronde n'est pas convaincue de son tort !
OVONOL est un composé d'Extrait de Foie de Morue (contenant la vitamine D, qui aide à faire grandir normalement, à donner des os forts et des dents saintes) d'Hypophosphites, d'Iode, de Lécithine, (Extrait de Jaune d'Oeuf) spécialement préparé d'après une formule du Médecin des Pilules ROUGES, pour favoriser la croissance des enfants

ZETTE

pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.
"J'ai fait prendre Ovonol à mes deux petits garçons qui étaient faibles, tousseurs et qui avaient des glandes sur le cou, en arrière des oreilles. J'ai aussi donné Ovonol à ma petite fille qui n'était pas très robuste et tous trois sont maintenant gras et bien portants..." Mme John Craig, Windsor Mills, P. Q.
Ci-inclus 5 sous pour un portrait en couleur de Zette, sans annonce et propre à être encadré.
Nom..............................
Adresse..........................
S-5-3
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Dépt S, Montréal.
OVONOL POUR LES ENFANTS

Sauvegardez Surement Votre Vue
TOUT LE MONDE
sait que la bonne vue est essentielle à la santé. Pour l'avoir il s'agit de la faire protéger et corriger au besoin. Profitez tout de suite de notre conseil—pour savoir si vous avez des bons yeux. Informez-vous de nos VERRES SOFT-LITE, qui vous protègent les yeux en les reposant complètement de l'éclat de la lumière. Le repos renforcit et active les yeux qui sont alors capable d'écarter les maux qui peuvent les attaquer. Fortifiez vos yeux en les reposant fréquemment à l'aide des SOFT-LITES. Venez nous voir et il nous fera plaisir de vous les montrer.
Daniel Piché Enr.
OPTICIEN
325½ ST-JOSEPH
Tél: 3-0043 Québec

Fleurs et Plantes
Un assortiment varié et toujours frais
Les six années d'expérience de Mademoiselle Hough, comme fleuriste, chez M. J.-E. Lefebvre, est un gage de son habileté comme fleuriste.
Prix défiant la compétition.
Mlle Fernande HOUGH
41 rue St-Augustin Tél : Mag. 2-7328 Rés. 2-1388

Tél.: 2-3425 Rés. : 50 Ste-Ursule
Dr Edgar Lemieux
CHIRURGIEN A L'HOTEL-DIEU
Chirurgie Générale *Spécialité :* Voies Urinaires
Moniteur de la Clinique des maladies des Voies Urinaires de l'Hôpital NECKER, Paris
50 Ste-Ursule, Heures de bureau : 2 h. à 3 h. P.M.

MESDAMES
la température changeante que nous avons depuis quelque temps, est très dangereuse, si vous n'y prenez bien garde, vos enfants auront le rhume ou la grippe. Prévenir vaut mieux que guérir. Avant de les envoyer jouer au dehors, donnez-leur une dose du FAMEUX SIROP IPECORAN du Dr Pourtier. Ce sirop est fait spécialement pour les enfants. Il les empêchera de s'enrhumer. Téléphonez à 8141, demandez-en une bouteille, elle vous sera livrée en quelques minutes.
W. BRUNET & CIE
139 Rue St-Joseph, Québec
Tél. 8141
Nous irradions tous les dimanches de midi à 1 h. Poste CHRC

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—Mlle Régina Bégin, de Lévis, est de retour d'une promenade d'une quinzaine à Montréal et à Scott Jonction.

—M. Raoul Lafrance, de Hadlow, a été transporté à l'hôpital de Lévis, à la suite d'un accident sérieux dont il fut victime alors qu'il était occupé aux travaux de l'aqueduc.

—Mme Adélard Bourget est de retour d'une promenade d'une huitaine à Parent, Abitibi, où elle a rendu visite à son mari ainsi qu'à M. et Mme Michel Guénard.

—Mme Ph. Côté, de Cap Chat ainsi que Mlle Cécile Perreault, de Lévis, étaient dernièrement en promenade à Ottawa, les hôtes de M. Henri Larue, M.P., et de Mme Larue.

—M. Charlie Brown, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, dans sa famille, à Danville.

Les opérations du bureau des douanes et accises à Lévis.

Les opérations du bureau des douanes et accises à Lévis, au cours du mois de février dernier, ont été de $4,050.75.

Il est victime d'un douloureux accident.

M. G. Lachance, un jeune homme d'une quinzaine d'années, de Ste-Justine, a été victime d'un douloureux accident, ces jours derniers. Il était allé à la chasse avec d'autres compagnons dans les bois avoisinants, lorsqu'en voulant sauter une clôture, sa carabine accrocha. Le coup partit et la balle alla se loger dans une jambe. On se porta au secours du blessé et il fut transporté chez lui où le médecin de l'endroit fut appelé et ordonna son transport à l'hôpital de Lévis. M. le Dr Joseph Leblond, de Lévis, a extrait la balle et le jeune Lachance en aura pour quelque temps avant de pouvoir quitter l'hôpital.

Il se fait prendre la main dans un planeur

M. Adrien Dumont, fils de M. Félix Dumont, de Ste-Hénédine de Dorchester, a été victime d'un douloureux accident avant-hier après-midi. Il venait de mettre un planeur en marche lorsqu'il se fit prendre la main gauche et eut deux doigts mutilés. Il reçut les soins nécessaires chez lui puis se rendit à l'hôpital de Lévis où M. le Dr Roland Tremblay dut faire l'amputation des deux doigts.

La soirée de jeudi prochain obtiendra un beau succès

La vente des cartes pour la soirée de jeudi prochain, à la salle St-François-Xavier, organisée par les Enfants de Marie de Lévis, se vendent rapidement et les personnes qui désirent assister à cette soirée feraient bien de se la procurer immédiatement et d'aller choisir leurs places à la Pharmacie de Lévis où le plan de la salle est déposé. Le prix d'admission est de 50 centins pour les sièges réservés et de 35 centins pour les autres.

Il est important de bien verrouiller les portes

On ne saurait trop recommander aux gens de bien voir le soir avant de se coucher que les portes de leurs maisons, hangars, dépenses sur les galeries et de leurs caves soient fermées à clef ou bien verrouillées. Il y a des rôdeurs de nuit qui se font une spécialité de voir s'il n'y a pas des portes bien barrées et sont intéressés à faire ces visites. Dimanche dernier, vers 2 heures 30 du matin, le gardien de nuit de Bienville surprit l'un de ces oiseaux de nuit qui était à sonder et tenter d'ouvrir avec de fausses clefs la porte d'un magasin de l'endroit. Le gardien arrêta l'individu dans son travail et inutile de dire qu'il s'empressa de déguerpir. N'eût été l'arrivée du gardien de nuit il est probable que l'homme aurait probablement forcé la porte et se serait introduit dans le magasin pour faire une visite à la caisse et prendre des marchandises. Il y avait cependant un moyen bien simple pour l'individu s'il était dans le besoin, celui de s'adresser à la Société St-Vincent de Paul qui ne refuse pas de secourir ceux qui ont besoin et qui lui en font la demande. Donc il est important de s'assurer chaque soir que les portes sont partout bien barrées et verrouillées.

Les activités du club de raquettes de Lévis

Nos raquetteurs voient venir non sans un peu de regret la fin de leur saison avec le départ de la neige, aussi sont-ils plus actifs que jamais. Ceux de Lévis ont eu une saison très active et leur programme n'est pas terminé.

Hier soir le club "Le Voltigeur" a fait une parade au flambeau dans les rues de Lévis et vendredi prochain il fera sa dernière sortie.

Demain matin les clubs de l'Union locale des raquetteurs viendront prendre part au nombre d'environ 500 à une parade d'église à Bienville, organisée par le "Voltigeur". Après le dîner, il y aura dans l'après-midi un intéressant programme sportif. Des courses en raquettes auront lieu à 2 heures 30 et demain soir, à 8 heures, on fera au chalet du club, salle Dion, la distribution des prix aux vainqueurs. Il y aura aussi une soirée, avec chant et musique. Tous les raquetteurs ainsi que leurs amis sont invités à cette soirée qui ne manquera pas de les intéresser.

Les retraites paroissiales commenceront demain à Villemay

Demain, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, commenceront les retraites annuelles des paroissiens et qui dureront quinze jours.

Demain commenceront les exercices de la retraite annuelle des dames et jeunes filles de la paroisse pour se terminer le 13 mars. Ce jour-là commencera celle des hommes et jeunes gens pour se terminer le 20 mars, dimanche des Rameaux. Ces deux retraites seront prêchées par le Rév. Père Raphael, Franciscain.

Le concours littéraire se terminera jeudi prochain

Le grand concours littéraire ouvert à la population de Lévis, se terminera jeudi prochain. Il est encore temps pour les personnes qui voudraient y prendre part de préparer leur travail et le remettre au presbytère de Lévis d'ici jeudi. Le sujet traité ne devra pas avoir plus de 3,000 mots et être signé d'un pseudonyme. Il y a de beaux prix à gagner dont un de $25.00, un autre de $15.00 et un de $10.00.

Voici les élèves de l'école de la rue St-Gabriel, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier :

Cours supérieur : 5e année : Mlles M.-Claire Bourget, Georgette Laflamme, Marielle Laflamme, Yolande Couture.

Cours moyen: 4e année : Mlles Jeanne d'Arc Bourget, Lucienne Carrier, Pauline Shaienks, Rolande Bissonnette.

3e année : Mlles Madeleine Lajeunesse, Yvette Caron, Marguerite Labonté, M. Paule Carrier, Pauline Aubert, Jacq. Beaudoin.

2e année : Mlles Jeannine Couture, Ghislaine Bourget, Madeleine Bissonnette, Charlotte Couture, Germaine Couture, Monique Gosselin.

1ère année : Mlles Raymonde Couture, Thérèse Shaienks, Rita Morin, Yvette Lepage, Jeannine Guay, Irèna FGosselin.

Cours préparatoire : MM. Lionel Demers, Laurent Maranda, Ernest Levesque, Armand Roy, Gérard Perrault, Robert Guay, Blaise Bourget, Guy Couture, Godefroi de Billy, Lionel Bourget, Albert Labrecque.

Cours préparatoire : Mlles Pierrette Patry, Jacqueline Guay, Gisèle Gagnon, Gertrude Bérubé, Céline Boucher, Claire Paquet, Juliette Girard, Lucile Côté, Louise de Billy, Pierrette Mercier, Corinne Marmet, Jacqueline Vignola, Lucie Duchesneau.

La clôture de la retraite à Lauzon demain.

Demain soir, en l'église de Lauzon, se terminera la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse, retraite commencée dimanche dernier. Celle des dames a eu lieu la semaine précédente. La retraite des hommes et jeunes gens est prêchée par le Révd Père Cadoux, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur, de Québec.

Deux messes basses demain à Bienville

Demain matin, en l'église de Bienville, il y aura deux messes basses, l'une à 6 heures 15 pour les dames et demoiselles et l'autre à 7 heures 15 pour les hommes et jeunes gens.

Naissance

M. Zotique Bernier et Mme Bernier, née Angeline Bissonnette, de Bienville, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils né le 23 février et baptisé le lendemain sous les prénoms de Joseph-Rodrigue-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme H. Bissonnette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Pellerin.

Une grande mascarade à Villemay lundi soir

Une grande mascarade aura lieu lundi soir prochain, à 8 heures, sur la patinoire de Villemay. Le prix des patineurs et patineuses pour admission sur la patinoire sera de 25 centins et celui des spectateurs sera de 5 centins. De nombreux et riches prix seront distribués aux patineurs et patineuses qui auront les plus beaux costumes. Cette mascarade sera, paraît-il, la plus belle encore donnée sur la rive sud.

Demain est le dimanche des hommes et jeunes gens

Demain sera le dimanche de communion générale pour les hommes et jeunes gens sur la rive sud. A Lévis, la messe de 7 heures 15 sera spécialement pour les hommes et jeunes gens et demain soir, à 7 heures, ils auront leur heure d'adoration mensuelle. Il en sera de même demain à Bienville. A Lauzon, les hommes et jeunes gens n'auront pas leur heure d'adoration demain soir, vu qu'ils l'ont eu vendredi soir, à l'occasion de leur retraite.

Mort d'une ancienne Lévisienne

M. Moïse Létourneau, de Bienville, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, dame Eva Létourneau, épouse de M. Ludger Payeur, arrivée hier, à sa résidence, 65, 11e Rue, à St-François-d'Assise, à l'âge de 42 ans. Elle était aussi la soeur de Mme Isidore Roy, de Montréal et de Mme Amédée Duquet, de Québec. La défunte était autrefois de Lévis. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église St-François d'Assise. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de Mme Philippe Laplaine

Ce matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de dame Lumina Garant épouse de M. Philippe Laplaine, décédée subitment mercredi soir dernier, à l'âge de 38 ans. La défunte était la fille de M. Léger Garant de Villemay; la mère de Régina, Jean-Paul et Louis-Philippe Laplaine; la soeur de M. Hector Garant, de Mme Léo Laverdière, Wilfrid Picard et de Mlle Simone Garant, de Lévis. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus vives sympathies.

Assemblée des Forestiers Canadiens lundi soir

Lundi soir prochain, à 8 heures, les officiers et membres de la Cour Notre-Dame de Lévis, No 841, de l'Ordre Canadiens des Forestiers, auront une assemblée très importante. M. J.-Eugène Gauvin, qui vient d'être nommé organisateur de la Cour Notre-Dame sera président et aura des choses intéressantes à dire aux membres. Il est important que tous soient présents

Faveurs obtenues par l'intercession de Mgr Gosselin

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a donné lecture à ses paroissiens de lettres venant de personnes qui remercient feu Mgr F.-X. Gosselin, ancien curé de Lévis, pour des faveurs obtenues par sa puissante intercession:

Un paroissien de Québec pour faveurs obtenues et envoi honoraire d'une grand'messe.

Une dame de Lévis pour guérison obtenue, et envoi honoraire d'une grand'messe.

Une dame de Bienville pour guérison obtenue et envoi honoraire d'une messe basse.

Une dame de Ste-Marguerite de Dorchester pour guérison obtenue.

Une dame de Lévis pour guérison obtenue et envoi honoraire d'une grand'messe.

Funérailles de Mme Louis Labadie.

Mardi matin, le 20 janvier dernier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, eurent lieu, à 9 heures, en l'église de Bienville, les funérailles de dame Diana Casista, épouse de M. Louis Labadie, décédée le 16 janvier, à l'âge de 38 ans et 8 mois.

Les porteurs étaient MM. Georges Boulanger, J. Gaumont, J. Normand, R. Bernier et L. Tanguay, accompagnés de Mmes Boulanger, Mercier, Gagnon, Bernier et Latulippe.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Pelletier, curé de la paroisse qui chanta le service. Des messes basses furent dites aux autels latéraux pendant le service. La chorale chanta la messe des morts harmonisée et des soli furent rendus par MM J.-L. Roberge, Jos. Bourassa, Edgar Gosselin et Ernest Michaud.

Conduisaient le deuil : M. Louis Labadie, époux de la défunte ; M. Roland Labadie, son fils ; M. Olivier Casista, son père ; M. Louis Labadie, son beau-père ; MM. Octave Joseph et Antoine Casista, ses frères ; M. le notaire Benoît, Joseph Dumais, Henri Delaunais, Albert Labadie, Jos. Dorais, ses beau-frères; MM. Thomas Casista, Raymond Labadie, ses neveux ; MM. Joseph Labadie, de Berthier, Alphonse Labadie, ses oncles ; MM. Philibert Levesque, Simon Dionne, Georges Levesque, Onésime Levesque, W. Labadie, A. Labadie, et Edgar Gosselin, ses cousins.

On remarquait dans le cortège funèbre : M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis et M. Maurice Carrier, assistant-gérant ; le capt Chabot et ses employés, le capt Eugène Fortin et ses employés, capt. Octave Fortin, et ses employés, Pierre Plante, ingénieur et ses hommes, Henri Lemieux, restaurateur de la Cie de la Traverse, des employés de la Traverse, les chauffeurs de taxis de Lévis, les officiers des Chevaliers de Colomb de Lévis et plusieurs membres des Conseils de Québec et des environs ; les employés de M Labadie ; M. le Dr Joseph Leblond, maire, de Lévis, le lt-col. J.-E. Boissinot, MM. J., Lepage, Antoine Dorval, J.-A. St-Pierre, Ernest Maranda, capt. Côme Langlois, Joseph Lamontagne, Michel Latulippe, Adélard Lapointe, Adélard Lapointe, Arthur Gagnon, Dosithée Rancourt, Joseph Bourget, William Drapeau, J.-G. Beaupré, Lucien Beaupré, Adélard Samson, Joseph Fleury, Dr R. Baribeau, Hervé Baribeau, Henri Soulière, Joseph Gagnon, Joseph Boulanger, Albert Poiré, Wilfrid Duclos, M. Dickey, Albert Picard, Michel Picard, Donat Simoneau, Eugène Guérin, Lucien Barras, J.-B. Hamelin, Adolphe Arel, Joseph Langlois, S. Bouffard, Léon Boulanger, Joseph Maurice, Louis Bourget, capt. Alphonse Bourget, Georges Carrier, P.-E. Pelletier, Georges Pelletier, Maurice Pelletier, avocat, Antoine Bourget, avocat, Joseph Bourassa, C.-E. Bourgault, Lauréat Cantin, Maurice Poiré, Edouard Rancourt, Edgar Boulanger, Louis Laflamme, Charles-Auguste Bernier, Eudore Bernier, Paul Bouchard, Rosaire Bernier, Joseph Barras, A. Cantin, Jules Lepage Philippe Poiré, W. Drapeau, Hervé Samson, E.-E. Lemieux, A. Dussault, B. Guay, Victor Angers, Ernest Roy, D.-G. Couture, notaire J. Lagueux, J.-A. St-Pierre, Jeffrey Roe, Louis Roe, Alexandre Côté, A. Rancourt, Paul Côté, G.-A. Tardif, Lévi e Charles Lemieux, Ph. Duclos, J.-G. Francoeur, C.-H. Paré, Eugène Ouzilleau, Lucien, Omer et Jules Samson, Alfred Bélanger, Pierre, Georges, Paul et J.-M. Desrochers ainsi qu'une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis.

(Suite à la page 23, 2e col.)

MONSIEUR ET MADAME

PETIT CASSE-TETE

AU JAPON

On entend beaucoup parler du Japon de ce temps-ci et l'on sait que c'est le pays du ver à soie. Nous voyons ici une petite Japonaise qui tient en ses mains des feuilles de mûrier et elle nous a dit qu'elle gardait ces feuilles pour donner à manger à une créature très précieuse qui fournit la soie servant à fabriquer de belles robes soyeuses. Si vous désirez savoir quel est cet être que la petite Japonaise vénère tant, vous n'avez qu'à prendre un crayon et à joindre ensemble tous les points numérotés de 1 à 45. Il est peu probable que vous almiez ce petit être qui, cependant, est très habile.

Chicoutimi

Journée agricole.

Les agronomes de Chicoutimi ont organisé, jeudi 25 février, une journée agricole à Saint-Fulgence et la démonstration remporta tout le succès que les organisateurs pouvaient désirer. Les cultivateurs se sont rendus à cette journée agricole en grand nombre. Les conférenciers ont su les intéresser, en sorte que tout le monde a tiré profit des enseignements et des conseils qui se sont donnés.

Nos agronomes ont pu, une fois de plus, se rendre compte que les cultivateurs attachent de plus en plus d'importance à leurs conseils et veulent bénéficier de leur science de l'agriculture.

Cette journée a débuté par une messe solennelle chantée en l'église de St-Fulgence par le curé de l'endroit, M. Jean-Baptiste Tremblay. On remarquait à cette messe : MM. Maurice Hamel et Avila Charbonneau, agronomes, A. Lacharité, aviculteur, Achille Tremblay, maire, Adélard Maltais, président de l'U. C. C., Henri Tremblay, secrétaire du cercle agricole de St-Fulgence, J.-A. Gobeil, Arthur Rochefort, inspecteur d'écoles, Ramien Caron, Auguste Larouche, Jos. Desgagné, Joseph Lavoie, Napoléon Tremblay, Charles Lavoie, Aug. Tremblay, Thomas Harvey, David Turcotte, Ed. Dassylva, Charles Larouche, Joseph Tremblay, Nil Tremblay, Cyrice Potvin, Ernest Tremblay, Geo. Simard, marchand, Ben Tremblay, Jos. Simard, Philippe Harvey, Hector Bolduc, Willy Caron, Charles Harvey, Emile Tremblay, E. Grimard, Louis Tremblay, Egide Tremblay, Honoriers Desgagné, Henri Simard, Hector Lavoie, Henri Maltais, Jules Larouche, F. Tremblay, Charles Caron et Jos. Boudreault.

M. l'abbé J.-B. Tremblay donna aussi le sermon et il prit pour texte, "Ils ont enlevé mon maître et je ne sais ce qu'ils en ont fait". M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay avait choisi ce texte pour démontrer à ses auditeurs que la foi pratique est celle qui passe dans les oeuvres et les actes de la vie.

Après la messe, les cultivateurs et les organisateurs se groupèrent à la salle paroissiale et M. l'abbé J.-B. Tremblay leur souhaita la bienvenue. Il remarcia les cultivateurs et les colons d'être venus travailler dans leurs intérêts, et il les exhorta à aimer la terre, cette mère nourricière de tous les hommes. Il leur rappela l'histoire de ce paysan et de ce gentilhomme qu'un orage avait forcé à s'abriter sous le même chêne, dans la campagne. Le gentilhomme avait remarqué que le paysan avait un air de sérénité et de paix peu commun. Le gentilhomme entra en conversation avec le pâtre et il en vint à la conclusion que celui-ci préférait sa condition à toutes les autres.

Le secrétaire du cercle agricole de St-Fulgence, M. Henri Tremblay, donna lecture d'une lettre de M. Oscar Lessard, secrétaire du conseil d'Agriculture de la province. Celui-ci, par cette lettre, accusait réception du rapport du cercle agricole de St-Fulgence. Voici la teneur de cette lettre :

"J'accuse réception de la liste des directeurs et auditeurs de votre cercle, élus pour 1932, de l'état financier de l'an dernier et du programme pour l'année courante, lequel devra être mis à exécution avec les revenus réguliers dont vous pourrez disposer.

Je dois ajouter que la politique de primer les taureaux par l'entremise des cercles agricoles est discontinuée, et sera remplacée par des concours dont les règlements vous seront envoyés dans quelques jours.

Au sujet de votre concours de drainage, veuillez donc demander à votre agronome de communiquer directement avec le chef du service de l'économie rurale.

Votre tout dévoué,

Oscar Lessard.

M. Henri Tremblay donna ensuite le bilan du cercle pour les années 1930 et 1931 :

Recettes de 1930 . . $535.00
Recettes de 1931 . . $985.00

Ce bilan note que le cercle agricole a obtenu, pour la présente année, un concours de drainage, une exposition de taureaux et un concours de labour.

Le cercle agricole de St-Fulgence possède 4 verrats enrégistrés et 10 taureaux canadiens enrégistrés.

Les octrois qui ont été accordés aux cultivateurs pour les fossés s'élèvent à $2,701.50.

M. l'agronome Avila Charbonneau, en prenant la parole, félicite M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay et remercie les cultivateurs et les colons d'avoir généreusement répondu à l'appel qu'on leur avait fait.

M. l'agronome Charbonneau traita de l'hygiène des étables et de l'alimentation des vaches. Trop d'étables ne sont pas hygiéniques et les troupeaux qui les habitent ne peuvent donner leur plein rendement. L'étable manque, la plupart du temps, de ventilation et d'éclairage. C'est pourquoi les animaux sont littéralement couverts de poux et dépérissent à vue d'oeil pendant l'hiver. M. Charbonneau prêcha la propreté dans les étables.

MM. les agronomes Maurice Hamel et Alcide Lacharité, aviculteur, et MM. Grimard, inspecteur de laiterie et fromagerie, et Rochefort, inspecteur d'écoles, adressèrent tour à tour la parole et traitèrent différents sujets agricoles.

Funérailles.

Samedi, 2 février, eurent lieu en la cathédrale, les funérailles de Mme Thomas Tremblay, née Eugénie Fortin, du Rang St-Thomas.

M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, fit la levée du corps et M. l'abbé Eug. Fortin, vicaire, chanta le service.

Portaient le cercueil, les quatre frères de la défunte, MM. Ludger, Roméo, Mars et Thomas-Louis Fortin.

Quatre dames de Ste-Anne, Mmes Edgar Claveay, Willy Tremblay, Gabelus Tremblay et Alfred Tremblay, tenaient les cordons du poêle.

Conduisaient le deuil, M. Thomas Tremblay, époux de la défunte, et ses enfants, Jeanne-D'Arc, Patric, Pierre, Laurette, Annette, Julien et Marie-Rose ; Mmes Johnny Savard et Alex. Poitras, soeurs de la défunte ; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Charles Côté, M. et Mme Willy Tremblay, M. et Mme Georges Patry, M. Louis Tremblay, MM. Eugène et Pitre Tremblay, M. et Mme Alex. Poitras, Mme Mars Fortin et M. et Mme Ad. Larouche ; ses neveux et nièces, M. et Mme Wilfrid Gagnon, MM. Elias Tremblay, Marcel Poitras, Jean-Joseph Côté, Mlles Laurette Larouche, Laurete Côté, etc., etc.

M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, assistait au service, dans le choeur.

M. Jos Blackburn, entrepreneur de pompes funèbres, dirigeait les funérailles.

Feu Mme Pedneault.

Les funérailles de Mme Thaddée Pedneault, de cette ville, décédée vendredi, 26 février, à l'âge de 40 ans, eurent lieu, lundi, 29 février, en la cathédrale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. l'abbé Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, fit la levée du corps, et M. l'abbé F.-J. Fortin chanta le service, assisté de MM. les abbés Eug. Fortier et Alphonse Plourde comme diacre et sous-diacre.

Portaient le cercueil, MM. J.-Geo. Desgagné, Henri Murray, Jean Pedneault et J.-Joseph Côté ; Mmes Ths Desmeules, Isaie Bergeron, Louis Lalancette et J.-L. Pedneault tenaient les cordons du poêle.

Les dames de Ste-Anne, précédées de leur bannière dont les cordons étaient portés par Mmes Jos. Blackburn, Alfred Larouche, Johnny Desbiens et Ernest Jaugin, suivaient la dépouille mortelle.

M. le chanoine Tremblay et M. l'abbé Arthur Fortier, aumonier des Syndicats Catholiques, assistaient au service, dans le choeur de la cathédrale.

Conduisaient le deuil, M. Thaddée Pedneault et ses enfants : Jean-Yves, Maurice, Raymond et Yvette.

On remarquait dans l'assistance, M. Amable Lapointe, beau-frère de la défunte, Mme Vve Adjutor Pedneault, sa soeur ; MM. et Mmes Arthur et J.-L. Pedneault, Joseph Bouchard et Méridé Boily, de Station d'Hébertville, Isaïe Bergeron et Ths Desmeules de cette ville et Mlle Bernadette Pedneault, ses beaux-frères et belles-soeurs ; ses oncles et ses cousines, M. Télesphore Bouchard, M. Chs Lalancette, Mmes Joseph Lavoie et William Pedneault, de Laterrière, etc., etc.

M. Jos. Blackburn, entrepreneur de pompes funèbres de Chicoutimi, dirigeait les funérailles.

Obsèques de M. Morin.

Samedi, 27 février, eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur du Bassin, les funérailles de M. Joseph Morin, décédé mercredi soir, 24 février, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier.

M. l'abbé Albert Tremblay, sr, fit la levée du corps et chanta le service.

MM. Herménégilde, Joseph, Georges-Aimé et Henry Simard, beaux-frères de la défunte, portaient sa dépouille mortelle.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt : MM. Almanzor, Raymond et Roberge Morin ; ses filles, Mlles Etiennette, Marie-Jeanne, Thérèse, Marie-Paule, Gérarde, Pauline et Yolande Morin.

On remarquait dans l'assistance, MM. Jean-Marie et Georges-Henri Simard, Mlles Lucie-Anna Simard, Rose-Hélène et Yvette Simard, ses beaux-fils et ses belles-filles, la garde du Sacré-Coeur, etc., etc.

M. Jos. Blackburn, entrepreneur de pompes funèbres de Chicoutimi, dirigeait les funérailles.

Naissances.

—Marie-Florence-Aline-Denyse, fille de M. et Mme Albert Boutet, gérant du Dominion Store de Chicoutimi, née et baptisée dimanche, 28 février, par M. le chanoine L. Lemieux, directeur du Grand Séminaire. Parrain et marraine, M. et Mme J.-H. Lessard. Porteuse, Mlle G. Bertrand, de Loretteville.

—Paul-Marie-Guy, fils de M. et Mme Emile Gauthier, née Diana Gaudreault, née et baptisée le 27 février, samedi, par M. l'abbé Ludger Larouche, vicaire à la cathédrale. Parrain et marraine, M. Vilmont Fortin et Mlle Anna Gaudreault, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Octave Bergeron.

Elle croyait devoir perdre l'usage de sa jambe

NÉVRITE

"Je craignais de devenir invalide," écrit Mme E.-W. Legrand, de Paspébiac Ouest, P.Q. "Je me procurai alors une boîte de T-R-C's. Elle m'apporta un heureux soulagement. J'en commandai 2 autres, mais ne finis jamais la troisième boîte de T-R-C's. Je suis heureuse de les recommander."

La douleur et la raideur se dissipent quand vous faites usage des T-R-C's. Elles ne contiennent pas de drogues nocives. Les T-R-C's vous procurent un soulagement rapide et sûr en pénétrant dans le circuit même de votre sang et en aidant à chasser les poisons qui s'y trouvent. Merveilleuses contre rhumatisme, sciatique (douleur lancinante dans la hanche), névralgie, lumbago (mal de dos). 50c et $1 partout. 2587

TEMPLETONS LIMITED
56, rue Colborne, Toronto

T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

DETECTIVES!

Expérience pas nécessaire. Position d'avenir et lucrative. Voyagez dans le luxe et le confort. Voyez du pays sans qu'il en coûte une cent. Si vous savez lire et écrire et que vous êtes âgé de plus de 18 ans, homme et femme, vous pouvez apprendre cette profession excitante et devenir détective en peu de temps. Assurez votre avenir, nous vous enseignons comment. Ecrivez aujourd'hui à Les Cours Scientifiques Enr., Casier 42B, St-Roch, Québec.

Mamans de Demain...

Pendant la grossesse, conservez vos forces, sauvegardez vos nerfs et votre vitalité. Vous traverserez ainsi cette période difficile avec sécurité. Et Bébé naîtra sous d'heureux auspices. . .

Le Sirop Fellows tonifie l'organisme, enrichit le sang, fortifie les nerfs, ajoute à la vitalité.

SIROP FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis plus de 50 ans.

Perte d'Appétit — Nervosité — Epuisement — Anémie
Malnutrition — Convalescence Lente — Bronchites
75F

De l'Eczéma Par Tout le Corps

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mme Léo Wardler, Springford, Ont., écrit : — "Durant longtemps j'ai souffert d'eczéma par tout le corps. La nuit ça brûlait et démangeait tellement que ne pouvais me reposer.

"J'avais essayé différents remèdes mais sans succès. C'est alors qu'on m'a conseillé de prendre les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters), et cinq bouteilles ont suffi pour me débarrasser complètement le sang de l'eczéma."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies; préparé, depuis les 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

Pourquoi

de si nombreux maux se soumettent-ils à la douce influence d'une simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce qu'il agit d'une façon bienfaisante sur les fonctions des organes de digestion et d'élimination. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et il est en usage depuis plus de cent ans.

Ce n'est pas un remède de droguiste, car il est fourni directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
3501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

Un maigrichon sans plus. Posé spécialement par Thomas Mack

PERD DU POIDS ET SI FAIBLE

- - qu'un enfant de 10 ans le renverse !

Mais en 3 semaines il reprend 14 livres et sa "force d'homme" !

IL "en gémissait" d'être faible et criblé de boutons. Mais ce qui lui prenait davantage au — cœur — c'était de se voir renverser, hors d'haleine — à la lutte amicale avec un *tout jeune*!

Mais quelle différence aujourd'hui ! Maintenant il a "plus de cran qu'il n'en a jamais eu dans sa vie" — il s'est éclairci le teint, et il a repris du poids. Son secret ?

Lisez sa lettre

"Je perdais du poids depuis des mois, je n'avais pas d'appétit et un bon repas me tournait l'estomac à l'envers. J'avais la peau mate, couverte de macules et je ne pouvais dormir la nuit. Le pis de tout j'étais si faible qu'un marmouset de dix ans venait à bout de moi. La première ronde me faisait tomber en bottes.

"Aujourd'hui je me fais les muscles d'un vrai lutteur grâce à l'Ironized Yeast. Au bout de 3 semaines, je pèse 14 livres de plus. Je mange comme un cheval, dors comme un loir et j'ai le teint tout éclairci. J'ai maintenant plus d'énergie et de vitalité que je n'en ai jamais eu dans ma vie." M. Roméo Pilon, 100 rue Wilbrod, Ottawa, Ont

Excellente Santé Nouvelle

Sautez dans le chemin de la santé. Joignez les foules de ces hommes et de ces femmes fiers d'arrondir leurs vilaines formes "décharnées" d'épouvantails — d'éclaircir leurs teints criblés de macules, de corriger la constipation, la faiblesse — *presque du soir au matin* avec l'Ironized Yeast ! Comme ces gens — vous aussi — vous serez étonné et enchanté du changement — de votre excellente santé nouvelle, de votre superbe mine.

Levure de Bière concentrée

Pour vous aider *davantage* à retrouver votre santé, les fabricants de l'Ironized Yeast importent une levure super-riche, spécialement cultivée — *la levure de bière* ! En outre, cette levure est concentrée par un procédé qui a une telle importance scientifique que la Commission Biologique de la Société des Nations en a officiellement recommandé l'adoption comme prototype mondial.

Il faut sept livres de levure de bière pour faire juste une livre de cette levure concentrée. Cette puissance créatrice de santé est alors ferruginée — traitée avec trois sortes distinctes de fer pour renforcir et enrichir le sang. L'Ironized Yeast est réellement ainsi *deux toniques dans un*. Et cette formule unique, *enregistrée* — que pas une seule imitation de "levure et fer" combinés ne saurait égaler — ne contribue pas seulement tout de suite à raffermir les tissus, mais elle renforcit et régularise encore l'organisme tout entier. Dès le début vous vous sentez *vibrer* d'une énergie nouvelle, d'une vitalité "à nulle autre pareille" !

MISE EN GARDE !

Ironized Yeast Contrefaite

Il s'offre en vente des milliers de paquets d'Ironized Yeast contrefaite. Méfiez-vous-en — ne courez pas de risques ! Refusez carrément tout ce qui n'est pas marqué "Ironized Yeast" N'avalez aucune tablette qui ne porte pas les lettres "I.Y." (Le fer qu'il y a dans la *véritable* Ironized Yeast ne saurait décolorer les dents ni bouleverser l'estomac.) Rappelez-vous que l'Ironized Yeast est *triplement éprouvée* au point de vue résultats — par nos propres chimistes, par un éminent médecin et par un professeur de bio-chimie d'un fameux collège de médecine. C'est en prenant la *véritable* Ironized Yeast seulement que vous pourrez obtenir des résultats *qui ont fait leurs preuves* et que des milliers d'autres ont obtenus.

GARANTIE : Si la toute première bouteille ne vous fait pas de bien, comme elle en a fait à d'innombrables autres personnes, son prix d'achat vous sera promptement remboursé. Se trouve chez tous les pharmaciens. Ou s'il vous est plus pratique de la commander directement, envoyez $1.25 à la "Canadian Ironized Yeast Co., Ltd., Box 1323, Montreal, Que., Desk C-304".

IRONIZED YEAST

Nouveau facteur concentré de santé sous forme d'agréables tablettes

DANS NOS THEATRES

"RIDIN FOR JUSTICE", au Princess, commençant demain, 3 jours.

AU CANADIEN

Georges Milton, le fameux comique Parisien dans "Le Roi du Cirage" une très amusante production de Pathé-Nathan.

Enfin, le deuxième film parlant et chantant de Georges Milton sera présenté à Québec par les soins de la Compagnie Cinématgraphique Canadienne. "Le Roi du Cirage", grand film comique de Pathé-Nathan, passant en primeur à partir d'aujourd'hui au théâtre Canadien. L'inimitable Georges Milton dont on n'a pas oublié l'extraordinaire succès dans "Le Roi des Débrouillards" reprend ici son rôle de Bouboule, l'incorrigible gamin de Paris.

Dans "Le Roi du Cirage" Milton alias Bouboule, est employé comme cireur dans un établissement de la gare Saint-Lazare. Par suite d'une expérience malheureuse avec un cirage de sa fabrication, il devient conducteur d'autobus, puis figurant comme prince incognito auprès d'une grande vedette de Music-Hall. Inutile d'ajouter qu'au cours de ses différentes expériences Bouboule passe par les plus extravagantes aventures pour trouver enfin la fortune et réaliser son rêve le plus cher: être "Le Roi du Cirage".

Georges Milton renouvelle avec succès son interprétation du héros Bouboule. Il joue avec un entrain endiablé et chante plusieurs chansons dont les refrains seront bientôt populaires dans tout Québec.

On voit à ses côtés Kerny, l'inoubliable contrôleur du "Roi des Débrouillards"; cette fois il est devenu garçon de restaurant et se montre d'une drôlerie irrésistible dans ce nouveau rôle.

La vedette féminine de cette production est la superbe artiste américaine Florence Walton qui joue avec entrain, élégance et distinction. Les autres rôles sont tenus par Simonne Vaudry, Suzanne Delvé, Adrien Lamy, Henry Houry et Gildès.

"Le Roi du Cirage" est un film remarquable non seulement par son interprétation et son scénario, mais encore par la richesse de ses décors et de ses costumes. La maison Pathé-Nathan a monté cette production avec un grand luxe de mise en scène qui fait honneur au film parlant français. Le réalisateur, Pierre Colombier, à qui nous devons quelques-unes des plus grandes réussites de ces dernières années, a fait une oeuvre très soignée, remarquable au point de vue photographique, montage, technique générale et l'élément sonore.

Le programme du théâtre Canadien se complétera, comme d'habitude, par les dessins animés en musique, et par d'autres sujets des mieux sélectionnés.

(Communiqué)

AU VICTORIA

D'aujourd'hui à mardi, "Honor of the Family", présenté comme super-production

Les trois grandes étoiles de "Honor of the Family" sont Bébé Daniels, Warren William et Alan Mowbray, adroitement secondés par Frederick Kerr, Blanche Friderici, Dita Parlo, Alan Lane, Harry Cording et autres. Mlle Daniels joue le rôle d'une fine coquette, garde-malade d'un vieux noble français riche, qui l'aime bien. Survient le neveu qui veut remettre les choses en ordre, mais qui finit par succomber aux charmes de l'infirmière.

Outre cette vue, le théâtre Victoria donne en représentations d'autres attractions spéciales, dont une création comique, un dessin animé et les Nouvelles Universelles.

Communiqué

EMPIRE

"Les Vagabonds Magnifiques", commençant aujourd'hui

Gennaro Dini, avec beaucoup de tact, d'adresse et de coeur, y relate, avec des dons certains de conteur, la simple mais émouvante histoire d'un fils de famille.

Ce qui nous rend peut-être si sympathique un film comme celui-là, c'est l'effort opiniâtre de son auteur qui perce à travers toutes les images toujours harmonieusement composées.

Avec beaucoup de courage, et aussi une clairvoyance qu'on ne saurait trop encourager, Gennaro Dini ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, de photographier une pièce de théâtre. Il a voulu faire un film qui demeure du vrai, de l'excellent cinéma, plein d'animation.

Et c'est dans ce désir bien arrêté qu'il n'a pas reculé devant la tâche formidable qui s'offrait à lui, modeste producteur, de transporter le microphone en "extérieurs" et, fait unique, croyons-nous, dans les annales du parlant dans un cirque véritable au milieu de quatre mille spectateurs applaudissant, riant aux pitreries des clowns, ou s'enthousiasmant pour la course des chars, clou du film qui subit, sans en être écrasé, certaine comparaison avec une bande américaine qui eut son heure de célébrité. L'interprétation également a été choisie avec soin.

(Communiqué)

A L'IMPERIAL

"The Devil to Pay" et semaine de gala canadienne-française

Loretta Young, qui joue le tout premier rôle dans "The Devil to Pay de Ronald Colman, présenté demain au théâtre Impérial, est née à Salt-Lake-City, Utah, le 6 janvier 1913. Actrice à quatre ans, elle se retire à sept pour entrer au couvent ; c'est dire qu'elle a commencé bien jeune à jouer des rôles devant le public. Au nombre de ses succès à l'écran on compte "The Squall", "Loose Ankless" et "Fast Life".

Semaine de gala canadienne-française : Une grande nouveauté pour les amateurs de films. Venez voir une vue comique préparée par un éminent artiste canadien-français, M. Fred Barry, avec Mme J.-R. Tremblay, Maurice Kastel, J. Tremblay, M. Ducanne. "Country Life" — (La Vie à la Campagne) — a été filmée en 1919 et vous serez surpris lorsque vous la comparerez avec les vues de 1932. Aussi engagement spécial et extraordinaire pour la seule fois à Québec, M. Georges Dufresne le célèbre et merveilleux ténor canadien-français, dans un programme de chansons canadiennes-françaises. Cette voix d'or est bien connue par les disques de graphophone et par les concerts de radio par tout le Canada et par tous les Etats-Unis. Monsieur Dufresne chantera une semaine à l'Impérial, en matinée et en soirée. Aussi Mlle Gilda Guercy, très populaire soprano de la Société d'Opérette, qui chantera des chansons anciennes et modernes. Une comédie par Jean Nel et Raoul Léry, assistés de Simonne Devarennes, Louis Préville, Mme D'Argère et Cie. "Une Vraie Surprise". Nouveaux numéros de vaudeville. Le Trio "Sutart et Devina", danseurs. Anna Schuller et compagnie, équilibristes et acrobates européens. L'orchestre de Fred Tremblay, spécialement renforcé pour la semaine canadienne.

Communiqué

AU CAPITOL

WALLACE BEERY et MARJORIE RAMBEAU dans "Hell Divers", qui sera représenté au Capitol à partir de demain. La représentation sera continue demain, de 1.30 à11 heures. Lundi et mardi, étant donnée la longueur de ce film, il ne sera montré qu'une seule fois en matinée, à 2.40, la représentation commençant à 2 heures par les sujets courts qui seront répétés à 4.30 heures.

"COMMENT J'AI TUE MON ENFANT" au CLASSIC

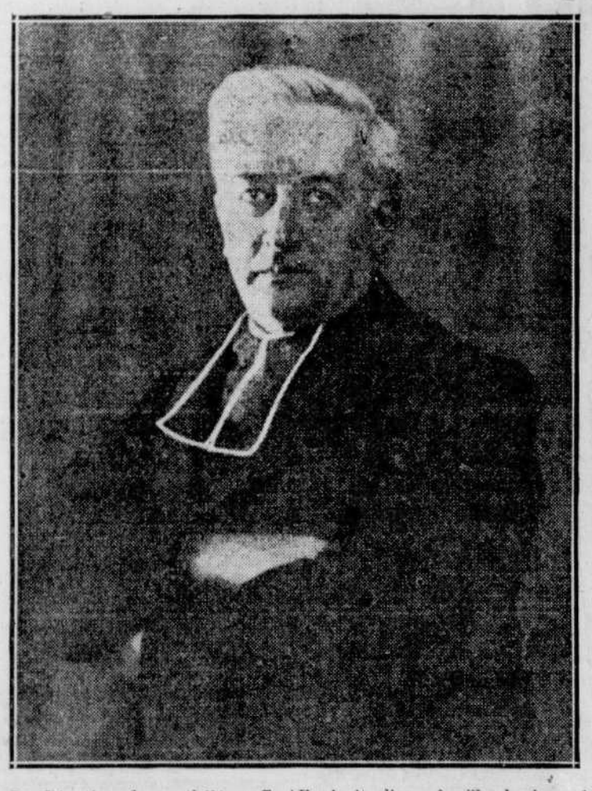

La Direction de ce théâtre offre à sa nombreuse clientèle pour toute la semaine commençant demain un des plus beaux films français que vous ayez jamais vus, intitulé "COMMENT J'AI TUE MON ENFANT" Il est inspiré du livre du même titre et est joué par l'auteur lui-même, le célèbre prêtre Pierre l'Ermite. Ce drame émouvant, d'une belle vigueur, comporte un double enseignement. Il s'agit d'une famille bouleversée par les mauvais agissements d'un fils. Nous suivons avec l'intrigue les étapes d'une déchéance morale ; on voit combien la tolérance est parfois criminelle et comment on peut commettre un crime sans s'en rendre trop compte.

Une série d'excellents sujets courts complèteront ce beau programme.

AU CARTIER

De demain à mardi ! Gaynor et Farrell dans "Delicious" et Geor-O'Brien dans "The Holy Terror"

Janet Gaynor et Charles Farrell sont les deux étoiles de "Delicious", un drame romanesque qui a valu tous les applaudissements à ces deux artistes de l'écran. Janet joue le rôle d'une jeune émigrante écossaise, emmêlée dans un monde de difficultés par suite de ce qu'elle a voulu entrer illégalement en Amérique. Elle se voit forcée de choisir entre deux amoureux, l'un d'eux Farrell, qui pourtant fait de l'oeil à une autre jeune fille. D'où complications qui finissent par se dénouer à la satisfaction de tous les intéressés.

La saconde vue est "The Holy Terror", avec George O'Brien comme étoile. Un dessin animé spécial et les nouvelles Fox complètent ce programme. Mercredi et jeudi prochain représentation de "Over the Hill".

Communiqué

CAPITOL THEATRE — MATINEE Tous les Samedis 25c

DEMAIN à MARDI

DES MILLIERS ONT DEFIE LA MORT POUR VOUS L'APPORTER

Le plus émouvant document d'amour, de terreur, de spectacle et d'humanité qui ait jamais défilé — sensation après sensation — sur l'écran

CLARK GABLE

WALLACE BEERY

dans

HELL DIVERS

AVEC MARJORIE RAMBEAU — CONRAD NAGEL
DOROTHY JORDAN — MARIE PREVOST

Hâtez-vous — dernière fois aujourd'hui
BUSTER KEATON
et POLLY MORAN dans
"THE PASSIONATE PLUMBER"

DRESSERWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

IMPERIAL THEATRE

DEMAIN - LUNDI - MARDI

SAMUEL GOLDWYN PRESENTE

Ronald Colman dans

"THE DEVIL TO PAY"

avec LORETTA YOUNG

Une vue United Artists

"La Vie de la Campagne"

Une Comédie de 1919 avec "FRED BARRY"

Mme J.-R. TREMBLAY—Maurice KASTEL—J TREMBLAY, etc.

COMPARE LE FILM SILENCIEUX DE 1919 AVEC LE FILM D'AUJOURD'HUI

Aussi Episode — 8 — "FANTOME DE L'OUEST" Tom TYLER

Sur la scène SEMAINE CANADIENNE FRANCAISE

GEORGES DUFRESNE

EN PERSONNE

Célèbre Chanteur Canadien-Français

Dans son Répertoire

aussi

Mlle GILDA GUERCY

Artiste Canadienne-Française

M. GEO. DUFRESNE
Célèbre Ténor Canadien

"STUART et DEVINA TRIO" Danseurs

"ANNA SCHULLER et COMPAGNIE" Equilibristes et acrobates

COMEDIE par JEAN NEL -RAOUL LERY

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

Vue "SOYONS GAIS"

avec ADOLPHE MENJOU et LILA DAMITA

ADMISSION : Semaine 25c - Dimanche 35c

GRAND SPECIAL
Venant directement du Théâtre St-Denis de Montréal, qui vient de remporter un grand succès cette semaine.

AU CINEMA CLASSIC

TOUTE LA SEMAINE

COM. DEMAIN

FILM SONORE FRANÇAIS
plein d'action, de sentiment et d'émotion ! !
Représentations : 2 - 7.15 et 9 hres

LE GRAMD CHEF-D'OEUVRE DE

PIERRE L'ERMITE

(Abbé Loutil, Curé de St-François de Sales)

QUI JOUE EN PERSONNE DANS LE ROLE DU CONFESSEUR

"COMMENT J'AI TUE MON ENFANT"

Dans le silence et la pénombre du confessionnal, une femme, une mère poursuit en songlotant son douloureux récit :

Mon père, j'ai tué mon enfant !...
"Comment je l'ai tué ?...
"C'est précisément ce que je veux vous dire...
"Je le veux, parce que le silence me crucifie !

ADMISSION :
DEMAIN toute la journée 35c
LA Semaine Mat. 25c Soir 35c

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES
Nouvelles hebdomadaires de "La Presse" commentées en français.
Caricatures musicales et une comédie française parlante

AVIS
Le théâtre n'étant pas sous notre direction, cette semaine, aucun billet de faveur ne sera accepté.

VICTORIA

Aujourd'hui jusqu'à mardi

La plus ravissante idylle de l'année avec la plus délicate intrigue que vous ayez jamais vue ! . . .

PRINCESS

DEMAIN - LUNDI - MARDI

Programe Double - Vue Parlante

Un audacieux cavalier! —Un amoureux hardi!

BUCK JONES in "RIDIN' for JUSTICE"

Avec Mary Doran et autres artistes

Une vue Columbia

Eddie QUILLAN dans NIGHT WORK

avec SALLY STARR-FRANCES UPTON

Pathé Picture

AUSSI "FANTOME DE L'OUEST" TOM TYLER. Comédie, etc.

ADMISSION: DIM. 25c SEMAINE 25c et 15c

ARLEQUIN

Semaine du 7 mars

"Le Chemin des Larmes"

Drame par JULIEN DAOUST

Matinée tous les Jours 25 sous - Enfants 10 sous

MATINEE : 2 H. 15 SOIREE : 8 H. 15

DANS NOS THEATRES

"LE ROI DU CIRAGE"

GEORGES MILTON, l'inoubliable Bouboule du "ROI DES DEBROUILLARDS", que l'on verra dans son dernier film "LE ROI DU CIRAGE", une désopilante comédie de Pathé-Natan à l'affiche du Canadien à partir d'aujourd'hui.

AU CAPITOL

Merveilleux aéroplanes de bombardement qu'on voit pour la première fois dans "Hell Divers"

La première vue parlante où l'on voit le plus nouveau et le plus sensationnel type d'aéroplanes de marine, les avions de lutte et de bombardement plongeurs, porte le titre de "Hell Divers", un puissant drame vivant de l'air par la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer, et qui passe au théâtre Capitol demain, lundi et mardi, avec Wallace Beery et Clark Gable, tous les deux dans des rôles d'étoiles.

Le titre de la vue est le même que le sobriquet donné par la marine à ces plongeurs Curtiss-Wright, qui se précipitent verticalement de cinq mille pieds ou plus, lancent leurs bombes et puis "se redressent" par une évolution la plus sensationnelle qu'on ait jamais inventée.

Ces machines atteignent en plongeant la terrifiante vitesse de plus de 350 milles à l'heure. L'une d'elles peut plonger de dix mille pieds de hauteur — en moins de cinquante secondes.

Cette vue nouvelle, dans laquelle les grands rôles secondaires sont joués par Conrad Nagel, Dorothy Jordan, Marjorie Rambeau et Marie Prévost, a été filmée à bord du porte-avions Saragtoga en pleine effervescence des manoeuvres de Panama, et à la base navale d'aviation de l'Ile Nord. Elle a été dirigée par George Hill, célèbre comme directeur de "Big-House".

On y voit des célèbres aviateurs de marine et des navires fameux dans des "tours de force" sensationnels et Beery, lui-même aviateur licencié, vole en personne dans son rôle de "C. P. O." vétéran de la marine.

Des escadrons entiers de "Plongeurs Endiablés" — (Hell Divers) —, des évolutions avec des centaines d'aéroplanes dans l'air et autres détails ont été filmés grâce à la coopération du Département de la Marine. Le récit est dû à la plume du Lieutenant Commandant Frank Wead l'auteur de "Dirigible" et de "The Flying Fleet".

La représentation sera continue demain au Capitol de 1 h. 30 à 11 heures comme d'habitude; cependant, lundi et mardi, étant donné la longueur de "Hell Divers", il ne sera montré qu'une seule fois en matinée à 2 h. 40, la représentation commençant à 2 heures par les sujets courts qui seront répétés à 4 h. 30. Qu'on se le dise! Comm.

Rien n'est plus dur que le devoir en concurrence avec l'affection, car il faut que le devoir l'emporte.

En aucune chose, il n'est donné à l'homme d'arriver au but : :sa gloire est d'y marcher.

AU CARTIER A PARTIR DE DEMAIN

JANET GAYNOR et CHARLES FARRELL, qui figurent dans "DELICIOUS", au théâtre Cartier, demain, lundi et mardi, en même temps que "A Holy Terror" et autres attractions.

EMPIRE

UNE SEMAINE COMMENCANT AUJOURD'HUI

Une Super Production *Française*

"LES VAGABONDS MAGNIFIQUES"

FILM SONORE -- PARLANT ET CHANTANT

aussi COMEDIE

"Brides Mistake"

(SCENIC)

"WONDER TRAIL"

MATINEE: 2 h. et 3 h. 20 — 25c

SOIR: 7 h. 30 et 9 h. 10 — 35c

DIMANCHE CONTINUELLE 35c

A L'ARLEQUIN

Depuis que la troupe actuelle sous la direction personnelle de M. Julien Daoust a débuté à ce coquet théâtre de la rue St-Joseph dans une saison de drames, les foules se sont succédé et sont parties satisfaites puisqu'elles y reviennent en plus grand nombre chaque jour ; c'est donc là une preuve que les spectacles que l'on y donne sont goûtés et aimés de la clientèle.

Nous pouvons ajouter que la cause principale de cette satisfaction du public qui fréquente "l'Arlequin" c'est que les pièces jouées sont montées avec soin ; que les décors sont toujours appropriés et que tous les artistes se donnent la main pour aider la direction en sachant bien leurs rôles et en les interprétant avec maîtrise. Les amateurs de bons drames ne seront pas déçus en y allant, car ils sont assurées d'y voir une représentation morale que toute la famille peut voir et entendre. Les enfants y sont admis pour la modique somme de 10 cents. Vous pouvez les y envoyer sans crainte, car ils n'y verront, n'y n'entendront rien de blessant et y seront en toute sécurité.

La pièce à l'affiche pour la semaine prochaine est un drame en 5 actes et 7 tableaux intitulé "Le Chemin des Larmes" dû à la plume de M. Julien Daoust; ce nom seul, est une garantie de la qualité du spectacle.

Donc en foule à l'Arlequin.

Communiqué

CANADIEN

Foyer du Film Parlant Français

COMMENCANT AUJOURD'HUI:

GEORGES MILTON

L'inoubliable BOUBOULE, du "Roi des Débrouillards"

dans une désopilante comédie de PATHE-NATAN

"LE ROI DU CIRAGE"

Mise en scène de Pierre COLOMBIER

— avec —

KERNY

l'inséparable compagnon de GEORGES MILTON

— et —

FLORENCE WALTON

la célèbre vedette des Music-halls parisiens

Simone VAUDRY, Adrien LAMY

Matinées : 25c. — Soirées : 30c et 40c

Lundi: Soirée d'Argenterie

Scène dans "LES VAGABONDS MAGNIFIQUES", commençant aujourd'hui, au théâtre Empire.

Dolly Davis et Jean Angelo

AU RIALTO

La direction de ce théâtre met à l'affiche pour 3 jours commençant demain un beau film français d'une grande nouveauté intitulé: **"LA DERNIERE BERCEUSE"** adaptation d'une nouvelle du célèbre écrivain Luigi Pirandello, et a pour principaux protagonistes Dolly Davis et Jean Angelo, deux artistss de premier plan qui sont connus de tous les amateurs des films français. La distribution réunit également la pétulante Madeleine Guitty, l'élégant jeune premier Robert Homet, la jolie Berthe Jalabert et la charmante Grazia del Rio, qui n'est autre que la soeur de Dolorès del Rio. L'action du film se passe en Italie. Il y est question de la rivalité de deux femmes pour un jeune et brillant compositeur. L'une d'elles, Anna, est victime de son dévouement, et ce n'est qu'au bout de tragiques péripéties que le musicien connaît la vérité et parvient à transformer, par l'éternel miracle de l'amour, le désespoir en allégresse. Le programme comprend aussi d'intéressantes actualités françaises, comédie et caricature.

Communiqué.

Ne mangez pas jusqu'à être appesantis ; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.

Les partis pris sont le cachot de la volonté, elle n'en peut plus sortir.

AU THEATRE VICTORIA A PARTIR D'AUJOURD'HUI

WARREN WILLIAM et BEBE DANIELS, qui figurent dans "Honor of the Family", au théâtre Victoria, à partir d'aujourd'hui.

-F-R-A-N-C-A-I-S-

DEMAIN ET LUNDI — Vue Parlante Française

DACTYLO aussi William Boyd

Lundi en Matinée **10c**

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

Buster Keaton dans

"SIDEWALK OF NEW-YORK"

aussi

"WHITE CARGO"

Aujourd'hui : Matinée **10c** — Soirée **15c**

CARTIER

Aujourd'hui : Wallace Beery et Jackie Cooper dans "THE CHAMP"; distribution toute en étoiles dans "MURDER AT MIDNIGHT" et Comédie — "The County Seat".

DEMAIN, LUNDI et MARDI

SPLENDIDE PROGRAMME DOUBLE

Les plus grands amoureux de l'écran dans une autre charmante idylle.

JANET GAYNOR

CHARLES FARRELL

dans

Delicious

— AUSSI —

GEORGE O'BRIEN

dans

"THE HOLY TERROR"

Pour Mer. et Jeu.

"Over the Hill"

AU FRANCAIS

"Dactylo" à l'affiche

Interprètes : Marie Glory, Jean Murat, Armand Bernard. Scénario: A Paris, où elle vient d'arriver, "Simone" cherche courageusement une situation dans une grande banque. "Jules", le portier, est conquis, la présente au chef du personnel, homme tyrannique et grossier, qui la voyant sérieuse lui donne du travail supplémentaire non rétribué. Elle tape bravement des colonnes de chiffres. Survient un jeune homme qu'elle prend pour un employé ; C'est Monsieur Berval, le tout puissant directeur de la banque, mais elle ne le sait pas. Le jeune homme invite Simone à terminer la soirée avec lui. Elle lui propose d'aller à la salle des fêtes où le brave Jules dirige une chorale. Berval parvient à garder son incognito, ... mais nous sommes en frais de tout vous raconter. Bien mieux que cela, allez voir au Français cette fine vue.

Communiqué

"THE DEVIL TO PAY" à l'Impérial, 3 jours commençant demain

Chicoutimi

Assemblée du Cercle de l'U. C. C.

Dimanche après-midi, 28 février, les cultivateurs qui forment partie du cercle de l'U. C. C. de Chicoutimi se sont runis à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Gustave Prince, agronome. M. le chanoine Jos Tremblay, curé de la cathédrale, assistait à l'assemblée en sa qualité d'aumônier du cercle.

L'agronome Gustave Prince souhaita la bienvenue au curé de la cathédrale. Il lui dit tout le plaisir que cause aux cultivateurs sa présence au milieu d'eux. "L'U. C. C." dit-il, "Se réjouit, aujourd'hui; elle n'est plus en deuil; elle a retrouvé un nouvel aumônier dans la personne de M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale.

Celui-ci répondit qu'il n'avait pu assister jusqu'ici régulièrement aux séances de l'Union Catholique des Cultivateurs, parce qu'il lui a fallu plusieurs mois pour se familiariser avec l'administration de sa nouvelle charge.

Le président parla de la retraite fermée, organisée spécialement pour les cultivateurs, qui vient de se terminer. Trente-huit cultivateurs assistaient à cette retraite. Ce succès de la première retraite fermée organisée à Chicoutimi pour les cultivateurs est très satisfaisant, et il est de bon augure pour les autres retraites qui seront organisées spécialement pour les cultivateurs.

M. Gustave Prince annonça que le bill relatif au port de lumière sur les véhicules hippomobiles et le bill des maréchaux-ferrants n'ont pas été accordés. Le président signale ce fait aux cultivateurs pour leur démontrer l'efficacité de l'association pour la protection des individus d'une même classe.

M. Gustave Prince parle des crédits agricoles et il exprime le vœu que le gouvernement conti uera à chercher les moyens les plus aptes à aider les cultivateurs.

M. Avila Charbonneau, agronome, annonce avec plaisir à l'assistance que le gouvernement provincial a décidé d'accorder des cours abrégés d'agriculture aux cultivateurs de Chicoutimi. Ces cours se donneront au Séminaire et porteront, pour cette année, sur l'industrie laitière et l'aviculture. Ces cours dureront quatre semaines et les élèves seront divisés en deux groupes. Le premier groupe sera composé exclusivement de jeunes cultivateurs, et commencera le 28 mars. Vingt-cinq élèves pourront s'inscrire.

Ces cours qui se donneront au Séminaire de Chicoutimi pourront être suivis par les cultivateurs des comtés de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de Charlevoix. Le deuxième groupe d'élèves commencera à suivre les cours le 11 avril. Les élèves qui désireront suivre ces cours devront payer $12.00 chacun.

Voici la note que M. Avila Charbonneau a lu à l'assistance, au sujet de ces cours :

Du 29 mars au 9 avril, au Séminaire de Chicoutimi, des cours abrégés d'agriculture viennent d'être autorisés par l'honorable J.-Adélard Godbout, pour les cultivateurs de la région Chicoutimi Lac St-Jean.

Vu le manque d'espace, 25 élèves seulement seront acceptés. Pour ne pas créer de mécontentement et aider l'organisation à payer une partie des frais, une barrière financière de $12.00 est imposée aux étudiants qui devront loger, pensionner au Séminaire et se soumettre à un règlement imposé par le bon sens.

Comme dans les écoles d'Agriculture, quatre heures de cours par jour seront données par les agronômes de la région et quelques professeurs de l'extérieur.

Le Séminaire de Chicoutimi, en plus de la direction spirituelle, veut bien s'occuper de la surveillance en récréation, au dortoir, au réfectoire, un professeur pour enseigner le catéchisme, la géographie, l'arithmétique, etc., etc.

A chaque jour sur la ferme, M. Gustave Prince, agronôme, se charge, en plus de l'enseignement rural, des démonstrations agricoles.

Tous les professeurs seront obligés de donner les cours par pur dévouement, la finance ne permttant pas de les rémunérer.

Les philantropes de la région peuvent exercer leur zèle et encourager ce mouvement éducationnel agricole; la moindre obole sera acceptée et consacrée 100 pour cent à l'agriculture.

Le Ministère Provincial, le Séminaire de Chicoutimi, les professeurs contribuent au succès de ces cours.

Nous faisons appel aux fils de cultivateurs, de 15 à 25 ans, de chaque paroisse de la région. Un cultivateur par paroisse, et ce premier geste d'enseignement agricole sera à l'honneur de notre région trop affectée par la crise industrielle et commerciale.

Les premiers arrivés seront les premiers servis. On est prié d'envoyer les noms à l'agronome du comté de Chicoutimi, M. Avila Charbonneau.

La prévention des accidents

Un beau ralliement eut lieu, jeudi, 25 février, à Arvida, pour promouvoir la prévention des accidents. Ce ralliemant est dû à l'initiative de la compagnie d'Aluminium, de la compagnie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay et de la compagnie Saguenay Terminals Limited. Le but de la démonstration est de créer un esprit vigilant et consciencieux, tant de la part du patron que de l'ouvrier, pour prévenir les accidents.

Le ralliement a eu lieu au théâtre d'Arvida et plus de 1,000 personnes y assistaient.

M. A.-W. Snow, directeur du département de la prévention des accidents, aux usines d'Arvida, présida cette assemblée. "Les compagnies, dit-il qui ont eu l'initiative de ce raliement, ont dépensé des milliers de dollars dans le but de protéger leurs employés contre les accidents". M. Snow remercie les ouvriers et tous les autres employés des usines de la coopération qu'ils apportent pour le prévention des accidents.

Le Dr A.-E. Riddell, maire de la cité d'Arvida, présenta le trophée Charles M. Hall, emblême de la prudence, qui a été gagné conjointement au cours de l'année dernière, par les trois compagnies que nous venons de nommer, dans un concours entre les différentes usines de la Compagnie de Toronto, les usines d'aluminium et de fabrication de fil métallique de Shawinigan-Falls et les usunes d'Arvida.

M. A.-W. Whitaker accepte le trophée au nom de la compagnie de Chemin de Fer, de la compagnie du Port et des usines d'Arvida. Il parla des immenses progrès qui avaient été faits dans les usines d'Arvida, l'année dernière, dans cette voie de prévention des accidents. La campagne qui a été entreprise en ce sens a créé, entre patrons et ouvriers, un bel esprit de concorde et de collaboration. Voici la position des différentes usines dans le concours: Accidents Pourcentage.

Position	Usine	Heures de travail	No	1931	1930	1925 à 1931
1.	Arvida	1,769,467	11	6.32	13.94	170.0
2.	Toronto	164,754	11	9.45	10.26	16.3
3.	Shawinigan Aluminium	608,204	7	11.50	10.96	36.2
4.	Shawinigan Fabricating	224,479	5	20.40	21.98	59.4

M. A.-W. Whitaker, en projetant ces chiffres sur l'écran, dit que le mot d'ordre pour la présente année est : "Aucun accident en 1932". Il parla du concours essentiel de l'ouvrier, dans la prévention des accidents. Les ouvriers doivent, au cours de leur travail, observer fidèlement les règles de la prudence. L'employé qui est victime d'un accident endure des souffrances morales et physiques, et son incapacité de travailler plonge souvent sa famille dans la misère.

M. A.-W. Whitaker signale qu'aux Etats-Unis, les employés et les patrons ont encore obtenu un plus beau résultat qu'à Arvida et il projette sur l'écran le tableau suivant :

ACCIDENTS—POURCENTAGE

Position	Usine	Hrs de travail	No	1931	1930
1.	Alcoa	1,324,849	1	0.75	10.11
2.	Badin	1,237,449	3	2.42	2.13
3.	Messena	2,179,727	10	4.59	9.68
4.	Niagara (x)	347,727	1	2.88	2.76

(x) Seulement 7 mois en opération.

M. Lucien Latraverse traduisit pour le public français les remarques que MM. A.-W. Whitaker et le Dr A.-E. Riddell venaient de faire.

M. P.-E. Radley, surintendant des usines d'aluminium, présenta le trophée disputé entre les départements. C'est le département de la mécanique qui l'a gagné.

Il y eut ensuite une distribution d'insignes sous forme d'étoiles d'or aux contremaîtres suivants : MM.C. Damour, P. Carnaval, A. Croteau, W. Caron, O. Dubbeau, M. Florenzo, J.-B. Parent, E. Martin, J. Pomerleau, O. Fortier, P. Beaudoin, A. Tremblay, F. Poirier, W. Croisetière, E. Tremblay, J. Scremin, E. Martin, J. Galt, E.-J. Douglas, L. Pilotte, A. Daris, L.-J. Fay, E. Zinniger, N. Bernatchez, A.-D. Munroe, J.-E. Uhlein, I. Qunlan. J. Cassells, H. McLellan, H.-C. Vickers, C. McLeod, etc.

R.-H. Morrisson de la compagnie d'Aluminim; MM. T. Boulianne, D. Mercier et E.-J. Hébert, du Roberval-Saguenay; et MM. J.-E. Tremblay, E. Tremblay, W. Brassard, E. Rousseau, et U. Simard, du Saguenay Terminals.

Le programme fut agrémenté de deux comédies cinématographiques, dont l'une, de Harold Lloyd, "Feet First", et d'une comédie française intitulée "La gamelle et Dubichou" qui ont été beaucoup appréciées.

Une pièce anglaise intitulée "Un accident" a été jouée par les acteurs suivants : MM. R.-L. Latraverse, E.-J. Douglas, E. Zinniger, H. Morton, J. Galt, et L.-F. Walker.

Journée agricole à Ste-Anne

Lundi, 29 février, se tenait une journée agricole à Ste-Anne de Chicoutimi. Cette journée fut présidée par le maire du village de Ste-Anne, M. Joseph Gagnon. M. l'abbé Jean-Baptiste Martel, curé de l'endroit, avait présidé les séances de l'avant-midi.

Plusieurs conférences furent données aux cultivateurs. M. Maurice Hamel, agronome, traita de la culture des légumineuses. "Le capital sol", dit-il "est le plus productif, son exploitation offre le plus de garanties de profit". La culture des légumineuses contribue à conserver et à augmenter la fertilité du sol. Le conférencier divise les légumineuses en 3 classes, le trèfle, le fourrage vert et les légumes. Le conférencier donne des conseils intéressants au sujet de la culture des légumineuses et de leur emploi pour l'alimentation des animaux de la ferme.

M. l'agronome Avila Charbonneau traita spécialement de l'alimentation des vaches laitières. Il parla, au début de sa conférence, des cours d'agriculture qui seront donnés au Séminaire de Chicoutimi et des octrois que le gouvernement provincial vient d'accorder pour l'achat des engrais chimiques. Il débuta par ce truisme : "C'est par la gueule que vous donnez du lait aux vaches". Plusieurs cultivateurs le savent et alimentent cependant mal leurs vaches. Un cultivateur retire de revenus de 10 vaches qui lui donnent chacune 6,000 livres de lait par année que 20 vaches qui n'en donnent que 3,000. Le conférencier suggère le contrôle laitier pour connaître le rendement de chaque vache et pour éliminer les mauvaises vaches qui mangent les revenus des bonnes.

M. G. Grimard parla spécialement de l'industrie laitière aux cultivateurs. "N'atendons pas", dit-il, "que la crise soit terminée pour tirer de l'industrie laitière tout le profit qu'elle est capable de donner. M. F. Grimard donna des statistiques intéressantes sur la production du beurre dans la province de Québec, en 1930 et dans Ste-Anne, la même année.

Production du beurre, dans le province de Québec, en 1930: 60 millions de livres; en 1931: 62 millions de livres; pour le fromage: 34 millions de livres, en 1930 et 25 millions et demi, en 1931.

Dans Ste-Anne: en 1930, 2,800 boîtes de fromage No 1; 119 boîtes de No 20 7 boîtes de No 3, pour quatre fromageries; en 1931: 2,299 boîtes de No 1, 158 boîtes de No 2.

M. Alcide Lacharité traita de l'aviculture. Le conférencier a donné dans une demi-heure, un cours abrégé d'aviculture, il dit les trois facteurs principaux de la production dans cette branche de l'aviculture: la qualité du troupeau, l'hygiène du poulailler et la bonne qualité de l'alimentation.

M. l'abbé J.-B. Martel tira les conclusions de cette journée: "C'est une journée vraiment réconfortante que nous venons d'avoir. Des hommes éclairés ont parlé, suivons leurs enseignements.

Ceux qui vous ont donné les cours ne sont pas uniquement des gens salariés pour faire cette besogne, mais, surtout des hommes qui ont à cœur de travailler à promouvoir les meilleurs intérêts de la classe agricole. Je souhaite qu'une journée agricole soit tenue, chaque année en cette paroisse."

Votation du reglement d'emprunt

Les électeurs, propriétaires de biens fonds de la cité de Chicoutimi, ont voté le règlement d'emprunt de $25,000.00. Ils l'ont approuvé par une grosse majorité. Sur 218 propriétaires électeurs qui se sont prononcés sur l'opportunité de ce règlement, 213 ont voté pour son adoption et cinq seulement l'ont désapprouvé. La majorité en nombre est donc de 208. La mojorité en valeur est de $1,161,230.00.

1501 propriétaires auraient pu voter sur ce règlement ; 218 seulement se sont rendus pour enrégistrer leur vote.

On dit qu'une amitié subite conduit à une longue inimitié.

RIALTO

Dernière fois aujourd'hui

Henry Garat et Lilian Harvey

dans

"PRINCESSE A VOS ORDRES"

et plusieurs autres sujets.

CE SOIR A 11 HEURES

et 3 jours, commençant demain

Dolly Davis, Jean Angelo

dans

"LA DERNIERE BERCEUSE"

Un drame héroïque de sacrifice d'amour. Le film le plus fortement émotionnel et le plus intensément humain depuis "La Tendresse"; aussi une bonne comédie.:

"Don't Bite Your Dentist"

Actualité et caricature

Faits divers de partout

EN PRISON POUR LA VIE

Honolulu, Hawaï, 4. — John Fernandez, ex-contrat, âgé de 21 ans, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, quand il a plaidé coupable à une accusation d'assaut sur la personne d'une servante japonaise. Fernandez était en cellule huit jours après l'attaque.

D'ALBERT DECEDE

Riga, 3. (P.A.) — Eugène d'Albert, pianiste et compositeur de réputation mondiale, est décédé hier dans une hôtellerie de cette ville. D'Albert était originaire de Glasgow. Il passa cependant la majeure partie de sa vie à Berlin et y composa la plupart de ses oeuvres. L'une des opéras les plus populaires de cet auteur est: "The Blach Orchid".

TROUVE COUPABLE

Montréal, 4. (D.N.C.) — Un jury de la Cour du Banc du Roi, après 20 minutes de délibérations, a prononcé, hier après midi, un verdict de culpabilité contre Leslie Morris, accusé d'avoir tenu des propos séditieux à une réunion de communiste tenue à la salle Prince-Arthur, le 23 janvier 1931, anniversaire de la mort de Lenine. Le juge prononcera la sentence de Morris à la fin de la présente session des Assises, qui sont ajournées à lundi.

UN PROBLEME DELICAT

Mexico, 4. — Le gouvernement du Mexique a à résoudre un problème délicat dans l'application de la nouvelle loi du travail qui requiert que 90 pour cent des employés de chaque firme soient des Mexicains. Si la loi est rigoureusement mise en vigueur, 40,000 personnes perdront leurs emplois. On croit que, pour cette raison le gouvernement n'appliquera pas la loi dans toute sa rigueur d'ici quelque temps de nombreuses pétitions le lui ayant demandé. La loi a été adoptée en août dernier, mais un délai de six mois avait été donné.

Vancouver, 4. (P. C.) Quatre chômeurs et un policier ont été blessés hier au cours d'une démonstration des sans-travail en face de l'hôtel de ville. Sept autres ont été arrêtés.

LA VITAMINE B ENFIN ISOLEE ?

Londres, 4. — Un rapport du conseil des recherches médicales, présidé par Lord d'Abernon, annonce qu'on a isolé sous une forme tangible, ce qui est apparemment la vitamine B ou ce qui s'en rapproche le plus.

Le rapport dit que sous la forme de cristaux, la nouvelle vitamine valait 400,000 fois l'huile de foie de morue pour la prévention et la cure du rachitisme. Une seule once dissoute donnerait la ration quotidienne nécessaire au développement et à la croissance de plus d'un million d'enfants.

Nouvel observatoire

Cité Vaticane, 4. (A.P.)—L'abbé Stein, astronom. du Vatican, annonce qu'il a conclu avec une compagnie allemande des arrangements pour la construction d'un nouvel observatoire à Castel Gondolfo, résidence d'été du Pape.

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

UN APPEL DIRECT DE LINDBERGH AUX RAVISSEURS

Le Colonel et madame Lindbergh promettent aux bandits qui ont enlevé leur fils qu'ils tiendront toutes les promesses qu'ils ont faites — Texte du message — Le cardinal Hayes fait dire des prières.

Trenton, N.-J., 4 (P.C.)—Le colonel et Mme Lindbergh ont adressé un appel direct aux ravisseurs de leur enfant aujourd'hui, leur promettant solennellement qu'ils tiendraient toute promesse faite par eux. Cet appel, a été communiqué à la presse par les bureaux du gouverneur Moore dans l'espoir que les ravisseurs le liraient et entreraient en négociations tout de suite pour la restitution de l'enfant. Il se lit comme suit :

"Mme Lindbergh et moi tenons à prendre contact personnellement avec les ravisseurs de notre enfant. La seule chose qui nous intéresse, c'est qu'il nous soit rendu tout de suite sain et sauf. Les ravisseurs vont se rendre compte, nous en avons la certitude, que notre intérêt est assez puissant pour les justifier d'avoir foi dans n'importe laquelle de nos promesses pour son retour. Nous engageons vivement ceux qui ont l'enfant à déléguer n'importe qui vers celui de nos représentants qui leur agréera, n'importe quand et n'importe où à leur choix.

"Si cette proposition est acceptée, nous promettons de tenir absolument secret tout engagement intervenu entre leur représentant et le nôtre, nous prenons en outre l'engagement de ne pas chercher à nuire à personne de ceux qui auront eu une part quelconque au retour de l'enfant."

Cet appel a été tapé à la machine dans la maison Lindbergh, signé par le colonel et sa femme, puis apporté par un messager au bureau du gouverneur, où il a été communiqué aux journaux par John Toohey, secrétaire du gouverneur.

DES PRIERES

New-York, 4 (P.C.)—Le cardinal Hayes, rentrant aujourd'hui d'une visite d'un mois à Nassau, dans les îles Bahama, a annoncé que des prières seraient dites dimanche, dans la cathédrale St-Patrice, pour le retour du fils Lindbergh sain et sauf. Il a expliqué qu'il en conférerait aujourd'hui avec le personnel ecclésiastique de la cathédrale, et qu'on publierait ensuite le texte de la prière à réciter.

LE TELEPHONE

Hopewell, N.-J. 4 (P.E.)—Parlant aujourd'hui du coup de téléphone reçu la nuit dernière à la maison Lindbergh, le capitaine Lamb n'a pas voulu répéter ce qu'il avait répondu au questionneur, ni dire quelle signification la police attache à cet incident. Il a simplement admis qu'on avait téléphoné, et que le colonel Lindbergh était prêt à payer rançon. Comme on lui demandait si le colonel ou ses représentants avaient pris contact avec les ravisseurs, il a simplement refusé de répondre. Hier sa réponse à pareille question avait été: "NON".

La poste a apporté aujourd'hui un billet dont le contenu est gardé aussi secret, que le premier message trouvé épinglé sur l'appui de la fenêtre lorsqu'on s'aperçut de l'enlèvement. On dit qu'il existe quelque similitude d'écriture dans les deux messages.

La police assure qu'elle ne laisse perdre aucun indice sans examiner à fond ce qu'il vaut. Comme on lui demandait s'il était vrai que Marie Cummings, la première nurse du bébé, avait été éliminée de la liste des personnes à interroger, la police a répondu : "Nul n'a été éliminé."

Elle enquête encore aujourd'hui touchant certain rapport de Cranford, N.-J., qu'un homme, dont l'identité n'a pas été établie, aurait entendu il y a trois semaines un autre homme dire qu'il allait enlever l'enfant Lindbergh. On ignore où en est cette enquête.

Le téléphone de la nuit dernière était le second message téléphonique adressé à la maison Lindbergh et demandant l'immunité. On dit que le premier message vint d'une personne nommée De Medina, de Long Branch, que la police a laissé aller après l'avoir interrogée.

LES OFFICIERS

Trenton, 4. (P. A.) — Harry Moore, gouverneur du New-Jersey, a télégraphié aujourd'hui au président Hoover, l'invitant à se faire représenter à une conférence sur l'affaire d'enlèvement Lindbergh qui aura lieu demain dans le cabinet du gouverneur.

Washington, 4. (P. A.) — Le souci de la nation américaine pour l'enfant du colonel Lindbergh s'est reflété aujourd'hui dans le conseil que le président Hoover a tenu avec son cabinet. On sait que les autorités fédérales collaborent avec celles de plusieurs Etats dans cette affaire.

LA CIE BEAUHARNOIS AIDA LES BLEUS

Le secrétaire de la Compagnie déclare devant le Comité du Sénat que la Beauharnois a fait une seule souscription aux fonds électoraux et ce fut pour les conservateurs.

Ottawa, 4 mars.—(P. C.)—Hugh B. Griffith, ancien secrétaire de la Beauharnois, a déclaré devant le comité du sénat aujourd'hui qu'à sa connaissance les contributions faites aux partis politiques à même les fonds de la compagnie n'ont pas été remis ainsi que l'avait recommandé le comité de la Chambre des Communes l'année passée. En autant qu'il se rappelle l'unique somme fournie à même les fonds de la compagnie a été remise au général Eric McQuaig, à Montréal, pour le parti conservateur. Cette somme n'a pas été rendue à la compagnie.

Cette déclaration a été provoquée par M. R.-S. Robertson, avocat du sénateur Haydon, à la fin de la déposition de M. Griffith. L'avocat cherchait à apprendre de M. Griffith quel usage on avait fait des $295,000 que le secrétaire de la Beauharnois, à l'enquête de l'année passée, disait avoir été pris dans la caisse de la compagnie pour être remis aux partis politiques.

"Puis-je dire qu'aucune somme prise dans les fonds de la compagnie n'a été remise aux sénateurs Raymond et Haydon dans le but de servir à une campagne électorale des partis fédéraux ? demanda M. Robertson.

La réponse de M. Griffith a été affirmative.

"A qui a-t-on remis de l'argent ? En a-t-on remis à quelqu-un comme fonds de campagne fédérale ?" continua l'avocat.

"Oui", répondit M. Griffith. Une partie a été remise au général Eric McQuaig de Montréal.

M. Robertson lut alors le passage suivant du rapport du comité de la Chambre :

"Votre comité est d'avis que l'on devrait rendre immédiatement toutes les sommes d'argent prises aux fonds de la compagnie pour des buts politiques ; ceux qui les ont obtenus devraient les rembourser."

Est-ce que la contribution faite au général McQuaig a été remise ? demanda M. Robertson.

"Pas que je sache", répondit M. Griffith.

La séance d'aujourd'hui a été prise en très grande partie par l'interrogation que l'on a fait subir sur les services demandés par la compagnie à trois avocats d'Ottawa: Ainslie-W. Greene, le colonel Andrew-T. Thompson et W.-G. Pugsley. L'ancien secrétaire a expliqué qu'ils devaient expliquer le projet de la Beauharnois et créer une atmosphère favorable à l'approbation des travaux à Ottawa. Leur devoir était tout d'abord d'empêcher les adversaires de la compagnie de contrecarrer la poursuite de l'entreprise. Ces adversaires s'étaient efforcés de nuire à la compagnie par une propagande constante et persistante contre elle.

On a essayé d'obtenir les services d'un autre avocat d'Ottawa, Harold Daly ; mais la démarche n'a pas réussi.

Le succès ou l'insuccès des efforts faits par la compagnie pour obtenir l'approbation de ses plans par le gouvernement a été le principal élément d'appréciation dans les honoraires payés aux avocats, a expliqué M. Griffith en répondant à une question de M. Arthur-L. Smith, avocat du comité. Le sénateur C.-E. Tanner, président du comité, a interrogé longuement M. Griffith sur ce point, en faisant appel à sa sincérité.

"Nous connaissons cela", a dit le sénateur. "Nous voyons ces gens à l'œuvre tous les jours. "L'ancien secrétaire de la Beauharnois, a dit le sénateur, doit supposer que le comité est au courant de ce genre d'activités.

Les avocats susdits ont été recommandés à la Beauharnois par Winfield-B. Sifton, qui remplissait l'office de conseiller juridique général en ce qui regardait la procédure parlementaire, l'incorporation, l'équipement électrique, les questions commerciales et financières.

Ni M. Griffith ni M. Robert-O. Sweezey, l'ancien président de la compagnie ne connaissaient la façon de procéder à Ottawa, quand on a lancé le projet. Ils ont dû prendre les conseils de M. Sifton.

A une question posée par Lucien Cannon, avocat du sénateur McDougald, M. Griffith a répondu que les registres de la compagnie indiquaient le degré de participation des sénateurs dans les affaires de la compagnie à la fin de l'année 1929. A sa connaissance cependant, il sait que les sénateurs se sont intéressés à l'affaire peu de temps après la mort de M. Sifton, en juin 1929.

On a cherché à savoir si quelqu'un lié à la Beauharnois avait recommandé aux avocats d'Ottawa d'exercer des pressions illégales ; mais on s'est refusé à laisser passer cette question et l'objection a été maintenue. Les avocats en cause ont été considérés comme des "agents parlementaires".

A M. Robertson le témoin déclara que c'est lui-même qui inséra dans le projet l'achat de la Sterling la clause qui rendait cet achat subordonné à l'approbation par le gouvernement des plans de la Beauharnois. Cette condition n'a pas, à sa connaissance, été mentionnée dans les négociations précédentes.

Message d'espoir

Schenactady, 4 (Spéciale)— De toutes les parties des Etats-Unis parviennent aux parents du jeune Lindbergh des témoignages de sympathie. Un des plus récents et qui constitue un message d'espoir vient de Mme Alexanderson qui recommande à Mme Lindbergh de ne pas perdre espoir. Après six jours de recherches, Mme Alexanderson retrouva son enfant de 6 ans que les bandits lui avaient enlevé. "C'est la certitude absolue de revoir mon enfant qui m'a permis de vivre pendant que Verner était aux mains des bandits et que je ne savais pas où il était", dit Mme Alexanderson.

Le jeune Verner Alexanderson avait été enlevé, en mai 1923, par deux individus. On le retrouva dans un camp de chasse. Les deux ravisseurs furent retracés et punis. En sera-t-il de même dans le cas actuel ?

Autre complot

Boston, 4 (Spéciale)— Les bandits qui ont enlevé le jeune Lindbergh ont-ils préparé leur complot depuis longtemps. On se le demande aujourd'hui lorsqu'on se rappelle qu'il y a trois ans, Mlle Constance Morrow, âgée de 18 ans, faillit être enlevée. C'était le colonel Lindbergh qui avait alors ramené la jeune fille dans la famille de son père Dwight, Morrow afin d'écarter de nouveaux complots.

La jeune fille est actuellement au Smith College, à Northampton et le président de cette institution vient de déclarer qu'une surveillance étroite est exercée autour de Mlle Morrow afin de la protéger contre un nouvel attentat. Son frère, Dwight Morrow, jr, est au collège de Amherts, mais n'a pas demandé de protection spéciale.

Son portrait

Hopewell, N.-J., 4. (P.A.)— Les parents du petit C.-A. Lindbergh que des bandits viennent d'enlever ont transmis à la police et à la population des Etats-Unis le portrait suivant de leurs enfant:

"Le bébé est âgé de 20 mois. Il a les yeux bleus, il est blond et ses cheveux sont frisés. Il pèse 30 livres et mesure deux pieds et neuf pouces. C'est un gentil petit garçon qui commence à parler et peut faire quelques pas tout seul. Par ses cheveux et son front, il ressemble à son père, tandis que ses traits, comme ses yeux, tiennent plutôt de sa mère. Au moment de l'enlèvement il était en vêtement de nuit de couleur blanche.

Feu Mme L. Payeur

Madame Ludger Payeur, née Eva Létourneau, épouse de M. Ludger Payeur fonctionnaire au département de la voirie provinciale, est

décédée cette nuit à l'âge de 42 ans et 10 mois. La défunte laisse pour pleurer sa perte quatre enfants: Paul-Eugène et Alexandre, étudiants à l'Ecole Technique de Québec; Gertrude et Monique, étudiantes au Couvent de St-François-d'Assise.

Madame Payeur était la soeur de M. Moïse Létourneau, agent d'assurance de Lévis; de Mme J.-Isidore Roy (Desneiges), de Montréal; et de Mme J.-A. Duquette (Bernadette), de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, le 7 mars, à 8 heures a.m. Départ de la maison mortuaire, 65 11ème rue Limoilou, à 7 h. 45.

LA VICTIME D'UN ODIEUX ATTENTAT

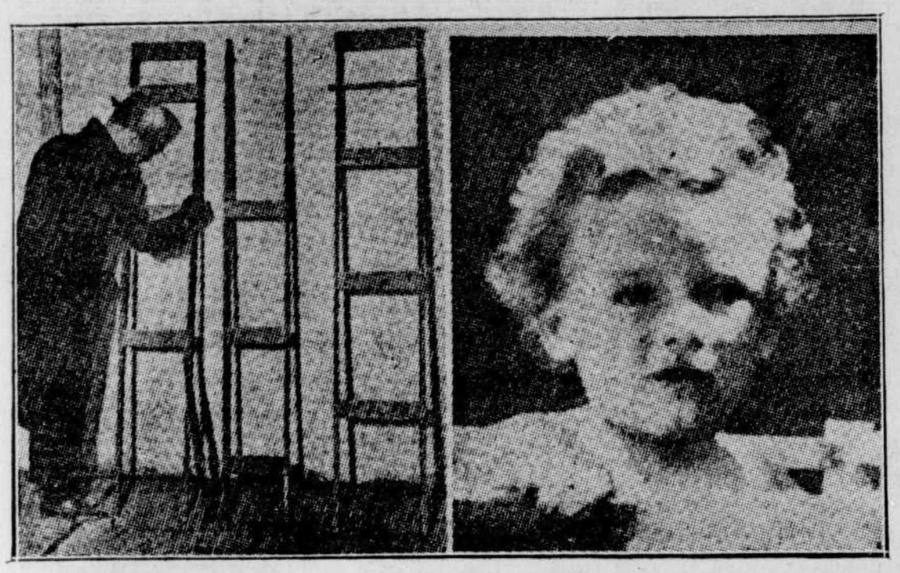

Ces deux photographies montrent (à droite) le charmant bébé du colonelel et madame C.-A. Lindbergh enlevé, mardi dernier, par des bandits et dont la disparition cause une vive émotion non suelement aux Etats-Unis, mais dans le monde entier ; (à gauche) on voit les trois bouts de l'échelle dont se servirent les ravisseurs dans l'exécution de leur complot.

Un drame

Montréal, 4. (P. C.)—Stephan Klim a été arrêté aujourd'hui pour avoir fait feu sur son ami John Stephen qui, présenté par lui à sa blonde il y a deux jours, s'en était fait agréer tout de suite, remplaçant ainsi dans le coeur de la volage fille d'Eve le malheureux Klim. Celui-ci avait eu beau être invité aux noces pour demain, rien n'y faisait. Stephen, atteint d'une balle au haut de la cuisse, est à l'hôpital, où l'on dit qu'il va probablement se rétablir.

L'HONORABLE M. GORDON FAIT DES EXCUSES A MM. BENNETT ET HERRIDGE

Geste touchant

Hopewell, N.-J., 4. (Spéciale)—Y a-t-il rien de plus touchant que le geste accompli par Mme Lindbergh qui, apprenant l'enlèvement de son bébé, récemment malade, fit taire sa douleur, et, songeant tout d'abord à la santé et à la vie de l'enfant et obéissant aux sentiments de l'amour maternel, voulut faire savoir aux ravisseur le régime de son fils?

Comparaissant devant le comité parlementaire qui fait enquête sur la véracité des paroles prononcées par M. Gordon au sujet du voyage de noces de M. Herridge, l'auteur exprime ses regrets — L'enquête est close.

Ottawa, 4 —(P.C.)—G.-N. Gordon, C.R., de Peterboro, a déclaré à la commission parlementaire aujourd'hui, en présentant des excuses pour les déclarations faites par lui à un meeting politique dans Hamilton le 6 janvier dernier, qu'il avait été induit en erreur par un renseignement venu à lui d'une source jugée sûre.

D'après ces déclarations, rapportées dans le Toronto Globe, le major Herridge, beau-frère de M. Bennett, émargeait au budjet comme procureur et plaidait pour le gouvernement canadien devant le Conseil Privé durant son voyage de noces à l'étranger.

On prétendit que ces faits, d'après la relation qu'en fit le Globe, tendaient à prouver que le premier ministre avait soldé les frais du voyage de noces de son beau-frère à même le trésor public ; aussi la Chambre vota-t-elle la formation d'un comité d'enquête à ce sujet.

M. Gordon a déclaré aujourd'hui que ses déclarations avaient été mal rapportées par le Globe et qu'en outre il s'était aperçu que les faits relatés par lui-même étaient de nature à induire en erreur ; d'où sa rétractation publique et ses excuses de Cobourg le 15 janvier.

La commission d'enquête a reçu les dernières dépositions cet après-midi et se réunira probablement pour présenter un rapport vers la fin de la semaine prochaine. Elle comprend les députés suivants: Lt col. G.-R. Geary, (cons. Toronto South), Chairman, J.-L. Boewman, (Cons. Dauphin), Thomas Cantley, (Cons. Pictou), Onésime Gagnon, (Cons. Dorchester), Alfred Speakmen, (Lib. F. A. Red Deer), C.-B. Howard, (Lib. Sherbrooke) et William Duff, (Lib. Antigonish-Guysboro).

M. Gordon a été le seul témoin cité aujourd'hui. Il n'a pas parlé, au cours de sa déposition, de l'autre propos cité par le Globe comme ayant été tenu à Hamilton et d'après lequel M. Bennett aurait affecté $125,000 des fonds publics à l'achat d'un nouveau wagon particulier lorsqu'il entra en fonctions comme premier ministre.

A la fin de sa déposition, M. Gordon fut interrogé à ce sujet par M. Speakman, et il répondit que le sénateur Geo.-P. Graham lui avait donné à entendre que le nouveau wagon coûterait à peu près cette somme. Cependant, ayant entendu les explications de M. Bennett hier, il les tient pour exactes. Il n'en croit pas moins, que, si le président du C. N. R. se promène dans un wagon de $125,000 cela vaut bien qu'on s'en informe.

MM. Bennett et Herridge étaient tous deux présents à la séance d'aujourd'hui, mais n'ont pas contre-interrogé M. Gordon.

VOICI COMMENT MAIGRIR D'UNE LIVRE PAR JOUR SANS VOUS PRIVER

Juste ces deux simples choses à faire -- et la graisse fond

La science a fait d'importantes découvertes pour réduire l'embonpoint. La plupart des personnes trop grasses peuvent maintenant perdre une livre par jour—de quatre à sept livres par semaine ! — l'estomac plein, sans jamais sentir la faim un moment. Aussi ce serait maintenant folie que de rester trop gras.

Voici quoi faire : Prendre une cuillerée à thé de Sels Jad ordinaires dans un verre d'eau une demi-heure avant déjeuner le matin. Ce traitement réduit à l'instant le poids liquide. Débarrasse également le système des déchets et excès de toxines présents chez la plupart des personnes grasses, et fait disparaître la bouffissure et le gonflement.

Puis voici le régime alimentaire. MANGER PLEIN VOTRE ESTOMAC — à satiété — de viandes maigres, légumes comme épinards, chou-fleur, chou, tomates, etc., et de la laitue en abondance. En manger beaucoup. Tout ce que vous pouvez en absorber. Ne pas rester affamé une seule minute ! Couper les aliments gras, sucreries et desserts, le pain. Pour dessert manger n'importe quel fruit.

C'est tout ce que vous avez à faire. La graisse semble fondre Les fortes lignes de l'obésité cèdent la place aux lignes raffinées de la sveltesse. Vous perdez jusqu'à une livre par jour. Vous vous sentez mieux que depuis des années. Car avec ce traitement vous effectuez deux résultats importants. Les Sels Jad vous débarrassent l'organisme des toxines. *Le régime fait disparaître la graisse avec les aliments qui se changent en énergie au lieu de poids.

Si vous êtes fatigué d'être embarrassé par la graisse, essayez cette méthode. Vous en serez fier. Vous pouvez avoir les Sels Jad dans n'importe quelle pharmacie.

*A noter particulièrement — les sels sont conseillés purement comme agent pour chasser les poisons — non pour faire maigrir. C'est le changement d'alimentation qui fait le travail.

SPECIAL DU SAMEDI SOIR

AU "MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273--Rue St-Paul--273

CHIFFONNIER
Modèle à 7 tiroirs, fini chêne doré
$3.95

BUREAU
Pour chambre à coucher, émaillé blanc
$5.90

BUREAU ET LAVABO
Deux meubles au fini brun. Bargain à
$12.85

Ouvert Jusqu'à 10 h. Ce Soir

GLACIERE
Caisse en bois, fini gris
$5.50

BUFFET
3 tiroirs, 2 compartiments
$4.85

TABLE
de chesterfield, fini noyer
$6.75

6 FAUTEUILS
Fini acajou pour salon. Le lot
$9.95

TABLE
de cuisine, modèle à panneaux
$2.75

Poêles Usagés

Poêle à Gaz : — Modèle à quatre brûleurs, fourneau
$7.50

Poêle à Pétrole : — Modèle à trois cheminées. Spécial
$7.75

Poêle-Fournaise:—Dessus à 4 ronds, fourneau et grilles
$9.90

Poêle-Fournaise : — Grilles, Réchaud et fourneau
$15

SET DE SALON
Trois meubles recouverts en Tapisserie
$3.90

FAUTEUILS
Recouverts en simili-cuir brun ou noir
$2.60

ETAGERE
Modèles à 5 tablettes, fini chêne doré
$2.75

Paiements Différés Si Désirés

BERCEUSE
Beau fini noyer. Une seule
$1.09

BOUDOIR
7 meubles finis chêne fumé
$11.75

PIANO
"Gerhard Heintzman", Louis XV
$149

CAUSEUSE
de salon, acajou et soie
$3.90

TABLE
de salle, extensible à 6 pieds
$4.75

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE EN PAGE 17

51e ANNEE—No 58 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 5 MARS 1932 CIRCULATION EN FEVRIER 52,868 — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

JOURNALISTE DECEDE

Halifax, 5. (P.C.)—W. A. Mills, qui fut 21 années durant directeur du Halifax Herald, est décédé dans cette ville hier matin, âgé de 79 ans. Il était né à St-Pierre, dans l'Ile du Prince-Edouard. Sa veuve et cinq filles lui survivent.

UN METEORE

Fredericton, N.-B., 5. (P.C.) —On croit qu'un météore est tombé quelque part dans le centre du Nouveau-Brunswick jeudi soir, un peu avant 9 heures. Il fut observé dans le ciel de points fort distants les uns des autres. A Woodstock cette apparition a été accompagnée d'une détonation suffisante pour faire croire à une explosion. On voit là la preuve que le météore est tombé quelque part dans le voisinage.

LE JAPON DOMINE

Genève, 5. (A.P)—Plusieurs experts militaires présents à la conférence du désarmement croient que la position des Japonais à Shanghaï est maintenant à peu près inexpugnable, ses deux flancs étant protégés par des cours d'eau et ses communications avec le Japon assurées. L'armée japonaise domine maintenant le commerce de toute la vallée du Yangtsé.

ON FAIT UNE ENQUETE

Hooksett, 5. — Une enquête a été faite afin de déterminer comment M. John-L. Schackford, 60 ans, fut la victime d'une balle de carabine récemment. Le corps inerte de la victime, qui est dans un état très critique à l'hôpital Margaret Pilsbury, fut trouvé par M. William Shackford, neveu.

UNE DINDE RETROUVEE

Pelham, 5. — Le chef de police, Arthur-H. Peabody, vient de retrouver une dinde appartenant à Stella-A. Carleton qui avait été volée il y a quelque temps, et, chose rare, la personne qui avait été dérobée maintenant a recouvré son bien et la dinde en question pèse douze livres de plus que lorsqu'elle fut volée. Elle pèse maintenant 18 livres et vaut neuf dollars, lorsqu'elle fut dérobée elle valait trois dollars.

"MONSTRUEUSE FAILLITE"

New-York, 5.—La loi de prohibition, a dit Matthew Woll, a été une "monstrueuse faillite", et le travail organisé en Amérique est plus que jamais déterminé à ce que l'acte Volstead soit abrogé. Woll, vice-président de la Fédération Américaine du Travail a fait cette déclaration au cours d'un discours devant l'Organisation des Femmes pour le Rappel de la Prohibition Nationale.

Affirmant que la prohibition a mené à une prodigieuse augmentation du crime, Woll cita l'enlèvement du jeune fils du colonel Lindbergh comme l'un des résultats, parce que le profit "d'opérer en marge de la loi" a été démontré.

Avis important

L'assemblée annuelle des membres de la Corporation de l'hôpital de l'Enfant Jésus aura lieu à l'hôpital, 395, chemin de la Canardière, le mardi 8 mars, à 9 heures du soir

Par ordre de
Hortense-C. LEMOINE
Secrétaire

Les Vétérans

On inaugurera, ce soir, dans une cérémonie qui s'annonce très brillante, la salle Cambrai, dans le nouvel édifice de l'Army & Navy Veterans. Il y aura grand banquet, à 7 h. 30. Toute notre population admire le bel et imposant immeuble où aura lieu cette agape inaugurale. On sait qu'il est situé au coin des rues d'Youville et St-Joachim.

SOMMAIRE

Deuxième page Le Salon de l'Auto
Troisième page Radio
Quatrième page Editorial
Cinquième page Finance
Sixième page Page féminine
Septième page La construction Chez les ouvriers
Huitième page La vie sociale
Neuvième page Nouvelles de Lévis
Dixième et 11e pages Dans nos théâtres
Douzième page Nouvelles diverses
Treizième page Nouvelles étrangères
Quatorzième page Feuilleton
Quinzième page Nouvelles de Québec
Seizième page Editorial
Dix-septième page Nouvelles diverses
Dix-huitième et 19e pages Sport
Vingtième et 21e pages Petites annonces classées
Vingt-deuxième page Encans
Vingt-troisième page Naissances et décès
Vingt-quatrième page Nouvelles générales

DES DEVELOPPEMENTS SENSATIONNELS A HOPEWELL

LA RESIDENCE DE LINDBERGH

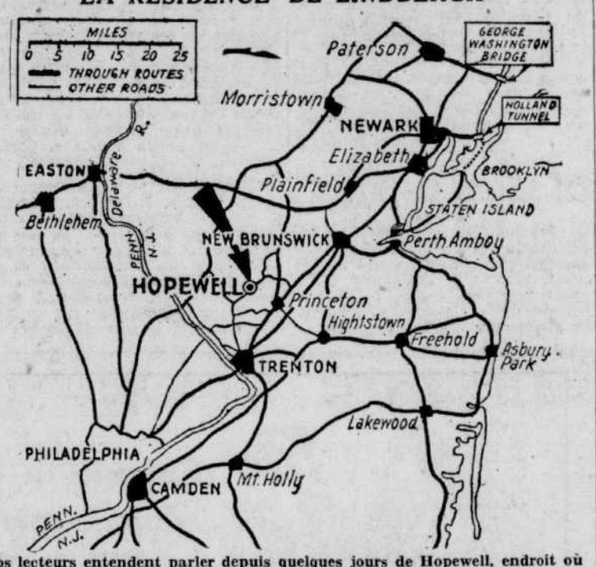

Nos lecteurs entendent parler depuis quelques jours de Hopewell, endroit où réside le colonel Lindbergh, et où son fils Charles-Auguste fut enlevé. Nous publions ici une carte de la contrée et il est facile de voir, indiqué par la flèche, l'endroit précis où se trouve la maison où fut effectué ce rapt.

L'ami de la nurse du bébé de Lindbergh a été arrêté, hier soir, à Hartford, Conn. — Lindbergh est parti aussitôt pour cet endroit — Une fenêtre mal fermée par la nurse servit d'entrée aux ravisseurs de l'enfant.

Hartford, Conn., 5. (Spéciale) — L'affaire d'enlèvement Lindbergh a donné lieu à une importante arrestation ici hier soir. Un marin nommé Henry "Red" Johnson, ami de Miss Betty Gow, nurse du bébé enlevé, a été arrêté vers 7 heures hier soir. Devant la demeure de son frère John qu'il était venu visiter, on a trouvé un coupé vert pareil à celui que la police dit avoir été aperçu près de la maison Lindbergh mardi dernier. Indice important, une bouteille de lait était dans l'auto.

Le détenu, qu'on a gardé au poste central en attendant l'arrivée des détectives du New-Jersey, a été interrogé hier soir par le détective Hickey fameux aux Etats-Unis depuis qu'il fit pendre le gangster Gerald Chapman. Cet agent croit qu'on est sur la bonne piste.

Johnson servait autrefois sur le yacht de Thomas-W. Lamont, membre de la banque Morgan. Il a raconté aux journalistes qu'il était sans emploi et qu'il était venu visiter son frère à Hartford. Ses relations avec Miss Gow datent, dit-il, d'il y a trois ans.

Peu après l'arrestation de Johnson et la découverte de l'automobile on trouva au bureau de poste d'ici une lettre timbrée "special delivery" et une carte postale à l'adresse de la famille Lindbergh. La lettre ne fut pas décachetée, mais envoyée à Mme Charles Lindbergh, à qui elle était adressée. Quant à la carte, adressée à Chas. Lindbergh, Princeton, N. J., elle contenait les mots suivants : "Le bébé est bien. Ne vous en faites pas."

Trenton, N.-J., 5. (Spéc.) — Werner Newhause, directeur de l'aéroport de Princeton, annonce qu'il a vu le colonel Lindbergh prendre le départ avec un pilote du terrain près de Hopewell, N.-J., aux premières heures du jour ce matin. Il partait vraisemblablement pour Hartford, où a eu lieu l'importante arrestation que l'on sait.

LA NURSE

Hopewell, 5. (P.A.) — Miss Gow, brune au visage souriant et au pas élastique d'une athlète, fut choisie par Elizabeth Morrow, soeur de Mme Lindbergh, comme nurse pour son neveu. Miss Morrow est une éducatrice qui dirige une école à elle dans Englewood. Elle mit un temps considérable à choisir la personne qu'elle jugeait la mieux qualifiée pour veiller sur l'enfant de sa soeur.

Cette nurse a probablement vu le bébé beaucoup plus que sa mère, à cause des déplacements fréquents de celle-ci avec l'aviateur. On dit que l'enfant l'aimait beaucoup. Les Lindbergh la considéraient presque comme un membre de la famille. Depuis l'enlèvement, elle a été la compagne constante de Mme Lindbergh.

Celle-ci, lorsque le bébé eût été mis au lit, le soir du rapt, ouvrit comme à l'ordinaire les fenêtres de la nursery et entreprit de fermer en les ajustant bien les contrevents. L'un de ceux-ci avait tellement travaillé qu'elle ne pouvait le fermer. Elle le laissa alors ouvert, et c'est par cette ouverture que le ravisseur passa.

Hartford, Conn., 5 (Par Fred-B. Marbut, de l'Ass'd Press, copyright 1932). — Un interrogatoire serré est infligé aujourd'hui à Henry Johnson, le marin arrêté hier soir, dont l'automobile répond à les description faite de l'auto des ravisseurs.

Les autorités disent que c'est sur la foi de son propre récit que l'homme est détenu. Elles gardent un profond secret sur le résultat de l'interrogatoire. Les détectives du New-Jersey sont arrivés un peu après 4 heures ce matin.

John Johnson, frère du détenu, dit que la police se trompe en croyant que son frère fut pour quelque chose dans l'enlèvement du fils Lindbergh. Il explique la présence de la bouteille à lait dans l'auto en disant que son frère en avait bu durant son voyage en automobile de New-York à Hartford.

Henry "Red" Johnson est détenu sans qu'aucune accusation formelle ait été portée contre lui. C'est un jeune sport de 26 ans environ, qui passe pour aimer beaucoup les femmes. La police a su qu'il avait vu Miss Gow pour la dernière fois à la fin de la semaine dernière. Il lui téléphona mardi — le soir de l'enlèvement — vers 9 heures et s'informa de la santé du bébé, qui avait le rhume.

Mercredi matin, une fille de table du restaurant d'Englewood où il prenait régulièrement ses repas lui apprit la nouvelle de l'enlèvement. Il parut fort surpris et refusa d'y croire. "J'ai causé avec la nurse à 9 heures hier soir, dit-il, et elle m'a dit qu'il était très bien."

Miss Gow, qui est née en Ecosse, a subi un interrogatoire serré de la part de la police, tout comme les autres personnes de la maison Lindbergh. La police affirmait hier soir, la conviction qu'elle n'était pour rien dans l'affaire.

Lorsque l'interrogatoire de Jonson cessa ce matin à 5 h. 30, les autorités se contentèrent d'annoncer que le marin avait été enfermé sur l'ordre du procureur général. Aucun de ceux qui prirent part à l'interrogatoire n'a voulu en dire un seul mot. On annonce que cet interrogatoire va reprendre à 11 heures ce matin, l'heure où les représentants de dix états pour la mise en vigueur des lois vont conférer à Trenton avec le gouverneur Moore sur les moyens à prendre pour ravoir l'enfant Lindbergh.

MESSAGE DES RAVISSEURS

THIS SIDE OF CARD IS FOR ADDRESS

CHAS. LINBERG
PRINCETON
N. J.

TEXTE DE L'ADRESSE

BABY SAFE

INSTRUCTIONS
LATER

ACT ACCORDINGLY

Photographie du message que les criminels envoyèrent au colonel Charles-A. Lindberg, le lendemain même de l'enlèvement de son jeune fils. Le timbre fut oblitéré, ainsi qu'on peut le constater, à Newark, le 2 mars, à 1.30 heure de l'après-midi. — Depuis qu'ils ont reçu ce message laconique, le colonel Lindbergh et son épouse n'ont reçu aucune autre nouvelle de leur fils, Charles-Auguste Lindbergh jr.

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

M. WILFRID GIROUARD ET LA LOI DES FAILLITES. — M. PIERRE-F. CASGRAIN ET NOS PECHERIES MARITIMES. — M. OSCAR BOULANGER ET LA MONNAIE BILINGUE. — AUTRES AVIS DE MOTIONS ET DE QUESTIONS POSEES AU GOUVERNEMENT PAR LES LIBERAUX DE QUEBEC.

(Par Georges Léveillé)

Ottawa, 5 — La loi des faillites ne convient pas à la province de Québec. Elle a causé beaucoup de tort à nos cultivateurs. M. Wilfrid Girouard, député de Drummond-Arthabaska veut que le gouvernement l'amende de façon à ce que ses articles ne puissent plus s'appliquer aux travailleurs du sol de chez-nous.

Il vient de donner avis au gouvernement de la motion suivante qui lui permettra de discuter toute la portée de la loi:

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre les mesures législatives requises pour modifier la Loi des faillites et décréter que la loi entière ne s'appliquera pas aux personnes domiciliées dans la province de Québec qui sont exclusivement engagées dans l'agriculture ou la culture du sol"

Le whip en chef du parti libéral, M. Pierre-F. Casgrain considère que le gouvernement fédéral ne coopère pas assez effectivement avec le gouvernement provincial pour assurer le succès de nos pêcheries maritimes. Il a l'intention de soulever un débat sur cette question en soumettant à la Chambre des Communes la motion suivante :

"La Chambre est d'avis qu'il serait opportun que le gouvernement fédéral coopère davantage avec le gouvernement provincial en vue d'aider les pêcheries maritimes dans la province de Québec."

M. Oscar-L. Boulanger, député de Bellechasse avait fait inscrire au feuilleton une motion demandant la frappe d'une monnaie bilingue au Canada pour bien marquer que notre pays est composé de deux grandes races. Par une chinoiserie quelconque, le gouvernement qui voulait s'éviter de répondre à une question embarrassante, a fait biffer cette question du feuilleton. M. Boulanger, qui ne se tient pas pour battu, vient de donner avis qu'il présentera la motion suivante, afin de rouvrir le débat:

"Que la résolution suivante: — La Chambre est d'avis que, pour bien démontrer que la population du Canada est bilingue et que le pays a été fondé par deux grandes races, la monnaie du Canada devrait être frappée dans les deux langues officielles du Canada, soit inscrit de nouveau sur le Feuilleton de la Chambre en conformité des dispositions de la Règle 52".

Plusieurs autres questions offrant un intérêt local, ont été inscrites à l'ordre du jour par nos député.

Le major C.-G. Power, député de Québec-Sud, demande : — 1. Quel était l'entrepreneur postal du circuit postal rural No 1, St-David, comté de Lévis, durant l'année 1930-31 ?

2. Le contrat a-t-il été annulé, et si tel est le cas, à quelle date et pour quel motif ?

3. A-t-on demandé de nouvelles soumissions ?

4. Quels furent les noms desdits soumissionnaires et les prix soumis dans chaque cas ?

5. Un nouveau contrat a-t-il été adjugé ?

6. Sinon, qui fait le travail et à quels termes et conditions ?

M. Casgrain — 1. Le gouvernement sait-il que M. J.-V. Guay, télégraphiste, à Sept-Iles, sur la Côte nord du fleuve St-Laurent, a été révoqué de ses fonctions ?

2. Si tel est le cas, des plaintes ont - elles été portées contre lui, et par qui ?

3. Quelle était la nature de ces plaintes ?

4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Guay ?

5. Le cas échéant, quel était le commissaire enquêteur ?

6. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Guay ?

7. Qui l'a recommandée ?

8. A-t-elle subi les examens et concours de la Commission du service civil ?

M. Casgrain — 1. Le gouvernement sait-il que Jean-Boudreault, gardien de lumière à Havre St-Pierre, sur la Côte nord du fleuve St-Laurent, a été révoqué de ses fonctions?

2. Si tel est le cas, des plaintes ont-elles été portées contre lui, et par qui ?

(Suite à la page 22, 1ère col.)

WINSTON CHURCHILL PLAIDE EN FAVEUR DU PRINCIPE DU COMMERCE INTERIMPERIAL

RETRAITE

On annonce que M. H.-H. MELANCON, vice-président du Service des Marchandises au C. N. R., prendra bientôt sa retraite après 43 années de services.

Parlant à Ottawa, hier, l'ex-chancelier dans le gouvernement britannique fait allusion à la prochaine conférence économique et affirme que le Canada est à un autre Vimy.

Ottaça, 5. (P.C.)—"Le Canada est de nouveau à Vimy, le Vimy de l'Empire. Les combats de la grande guerre sont finis. L'Empire rentre dans ce qui lui appartient, et les nations de l'Empire tendent la main au Canada pour qu'il les arrache non seulement elles, mais au besoin le monde entier, à la stagnation."

C'est en ces termes que s'est exprimé Winston Churchill, ex-chancelier de l'Echiquier britannique, au banquet donné en son honneur hier par l'hon. R.-B. Bennett, et où les convives étaient des parlementaires de tous les groupes.

"Assurons-nous bien, déclara-t-il en proclamant sa confiance dans le succès de la conférence d'Ottawa l'été prochain, que cette occasion sans prix, nos enfants ne pourront nous reprocher de l'avoir eue et d'avoir laissé passer la chance. L'heure est arrivée de poser le principe qu'il faut favoriser le commerce interimpérial, l'encourager non seulement par une protection douanière, mais encore par des traités de commerce spéciaux."

Il continua disant : "Nous avons le sentiment que, dans fort peu de temps, l'occasion la plus brillante s'offrira à nous d'écrire l'histoire de l'Empire britannique, de montrer au monde un véritable Empire britannique en juillet prochain, lorsque la conférence impériale se réunira à Ottawa."

"Un horizon entièrement nouveau

(Suite à la page 23, 3e col.)

UNE SENTENCE SEVERE POUR UN RAVISSEUR

Leon Golden, âgé de 51 ans, convaincu d'enlèvement sur la personne d'un boucher, a été condamné au pénitencier pour la vie— Trois complices.

New-York, 5. (Spécial).— Léon Golden, 51 ans, demeurant au No 225, Est, 168e rue, dans le Bronx, convaincu il y a deux semaines d'enlèvement sur la personne de Sidney Mann, un boucher de la 1ère avenue, a été condamné au pénitencier pour la vie, en vertu de la loi Baume, parce que c'était sa quatrième offense du genre. Deux de ces complices, dont un en est aussi à sa quatrième offense, ont également été trouvés coupables et recevront leur condamnation aujourd'hui, tandis qu'un troisième qui vient d'être arrêté à Montréal, attend que les procédures en extradition soient remplies pour être conduit ici, où il subira son procès à son tour.

Golden en compagnie de Samuel Lesner, alias Harry Harvey et de Max Lipsky, se présentèrent au domicile de Mann, 315 Est, 18e rue, dans la nuit du 13 octobre, en lui disant qu'ils étaient des détectives et qu'ils venaient l'arrêter en rapport avec la mort d'un jeune enfant tué par un de ses camions au cours d'un accident arrivé un peu auparavant.

Mann ne soupçonna pas le piège, et accepta volontiers de suivre les faux policiers, leur offrant même de se servir de son automobile. Les 5 hommes embarquèrent donc dans la voiture et Golden prit le volant, pendant qu'il prenait place avec ses deux complices sur le siège arrière.

On le conduisit alors à la résidence d'un quatrième complice qui embarqua avec eux. Mais ils ne venaient pas plutôt de repartir que l'un d'eux sortit son révolver, bientôt imité

(Suite à la page 23, 6e col.)

LA RUSSIE SE PREPARE A LA GUERRE

Les Izvestia annonce que l'U. R. S. S. accroît son armée sur la frontière sibérienne pour résister à une attaque japonaise — Des documents officiels.

Moscou, 5. (P. A.) — Les Izvestia ont annoncé, hier, que l'U. R. S. S. accroissait son armée sur la frontière sibérienne pour résister à une attaque japonaise. Ce journal qui est l'organe du gouvernement russe, assure que les Soviets sont entrés en possession de documents japonais où il est question, non seulement de l'invasion de la Sibérie, mais aussi d'une attaque combinée contre l'U. R. S. S. avec d'autres nations.

"Les récents événements de Mandchourie, disent les Izvestia, particulièrement le nombre accru des provocations antisoviétiques, nous obligent à renforcer nos défenses là-bas. Nous ne pouvons ignorer le fait que des notables japonais, militaires et civils, ont ouvertement posé la question d'une incursion en territoire soviétique et de l'annexion des provinces frontières."

Le journal cite ensuite les documents attribués à des officiels japonais dont il ne donne pas l'iden-

(Suite à la page 23, 5e col.)

3 VOLEURS CONDAMNES A MONTREAL

Deux voleurs de Boston, accusés d'avoir mis en circulation des faux Travelers' Cheques sont condamnés à la prison — Un autre bandit attrape 3 ans de bagne.

Montréal, 5. (P.C.)—Arrêtés il y a deux semaines comme ils descendaient du train de Québec à St-Lambert, près de Montréal, Jack Leonard et Wm Harris, tous deux de Boston, ont comparu hier avec Jack Alpert, de New-York, devant le juge Tétreau, à la Cour d'enquête sous l'accusation d'avoir illégalement possédé des travellers' chèques émis par la North German Lloyd Steamship Co'y pour $5.000.

Alpert, ayant plaidé coupable, venait d'être condamné à un terme de prison qu'il se trouvait avoir épuisé comme détenu, lorsque la police fit rapport au juge que l'individu était réclamé par les autorités américaines pour répondre à diverses accusations. Le magistrat ordonna alors de le remettre à l'agent d'immigration pour qu'il soit déporté.

Leonard et Harris plaidèrent non coupable. Ils comparaîtront de nouveau le 10 courant. On prétend que des chèques pareils à ceux trouvés sur eux lors de leur arrestation furent encaissés à Québec.

Montréal, 5. (P.C.)—Ayant plaidé coupable aux accusations de voies de fait et tentative de vol, René Roy a été condamné hier à trois ans de bagne par le juge Fiset. Il avait pénétré dans le magasin d'Achille Roy, lundi dernier et demandé un médicament qui se trouvait sur une tablette élevée. Comme le pharmacien lui tournait le dos pour atteindre la marchandise demandée, le bandit le frappa plusieurs fois à la tête, puis, trouvant qu'il ne perdait pas connaissance assez vite, déguerpit soudain. Le pharmacien est encore à l'hôpital, où son état est grave.

UN DISCOURS VIGOUREUX DE A.-A. DYSART

Le Chef de l'Opposition au parlement du Nouveau-Brunswick, a fait une sortie en répondant à l'adresse — Les finances de la province soeur.

Frédéricton, N.B., 5. (D.N.C.B.)— L'hon. A.-A. Dysart, chef de l'Opposition, a prononcé un vigoureux discours sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il a dénoncé l'extravagance du gouvernement qui a mis la province dans un état voisin de la banqueroute.

Après avoir félicité le proposeur et le secondeur de l'adresse et complimenté Sir Douglas Hazen, l'administrateur de la province en l'absence du lieutenant gouverneur, sur sa longue et utile carrière publique. M. Dysart passa en revue les divers articles du discours du trône. Le gouvernement promet de pratiquer l'économie et de ne pas dépenser plus d'argent qu'il en recevra. Ce n'est pas la première fois qu'il fait une promesse de ce genre. Mais il exprime l'espoir que, cette fois, elle sera tenue fidèlement à l'encontre de ce qui a eu lieu dans le passé.

L'orateur regrette le déclin de l'industrie du bois; dans le sud de la province; cette industrie est pour ainsi dire disparue. L'état des finances provinciales est un sujet de profonde humiliation à tous les citoyens qui ont à coeur le bien-être et la bonne réputation de la province. Dans la crise que nous traversons, le gouvernement provincial a été forcé de demander la charité au gouvernement fédéral et de se mettre à genoux devant les banquiers qui ont consenti à venir au secours de la province et l'ont empêchée de trébucher et d'aller en banqueroute.

La cause de cet imbroglio financier est l'insouciance avec laquelle les ministres ont plongé la province en dette, avec le résultat que le poids des intérêts est devenu presque insupportable. La facilité avec laquelle le gouvernement a obtenu des fonds et de l'administration fédérale

(Suite à la page 23, 4e col.)

LA CHAMBRE DES COMMUNES A ADOPTE LE PRINCIPE DE LA REDUCTION DES SALAIRES

Par un vote de 83 à 28, les députés fédéraux ont approuvé la résolution de M. Bennett qui réduit les salaires des employés civils — Les libéraux la combattent.

Ottawa, 5 (Par Georges Leveillé) —Par un vote de 83 voix à 29, soit une majorité de 55 voix pour le gouvernement, la Chambre des Communes a adopté, hier après-midi, le principe de la résolution du premier ministre Bennett décrétant une réduction uniforme dans les salaires de tous les fonctionnaires de l'Etat. MM. Michel Hepburn, libéral d'Elgin-ouest et M. T.-M. Cayley, libéral d'Oxford-sud ont voté avec le gouvernement.

Un peu avant onze heures, après un vigoureux discours de M. C.-G. Power, un bill redigé dans les termes de la résolution a été adopté en première lecture.

L'opposition libérale et les progressistes avaient longuement protesté contre cette résolution et demandé au gouvernement d'exempter au moins les petits salariés de cette réduction dans leurs traitements, mais M. Bennett est resté intraitable.

Tous les fonctionnaires sans exception verront donc leurs salaires rognés de 10 p.c. Toutefois, ceux qui gagnent moins de $1,200 par année n'auront plus à contribuer 5 pour cent de leur traitement au fonds de pension de l'Etat. La coupure dans leur salaire ne sera donc que de cinq pour cent.

Dès que la résolution eut été vo-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

M. MELANSON VA PRENDRE SA RETRAITE

Notre distingué compatriote, vice-président adjoint du service des marchandises du Canadien National, se retirera, après 43 ans de service — M. Lorne MacDonald, imite son exemple — Beaux états de service.

Montréal, 5. (Spécial) — On annonce aux bureaux-chefs du Canadien National la retraite de deux hauts fonctionnaires du service du trafic.

MM. H.-H. Melanson, vice-président-adjoint du service des marchandises se retirera après 43 ans de service le 9 mars, et M. Lorne MacDonald, gérant du service des marchandises pour la région centrale se retirera le 15 mars après 45 ans de service.

M. H.-H. Melanson fut nommé vice-président-adjoint du service des marchandises au Canadien National, avec bureaux à Montréal, le 1er janvier 1930. Sa retraite vient après une longue expérience dans les chemins de fer. Descendant d'ecadiens

(Suite à la page 17, 3e col.)

L'EMPIRE

LE T. H. WINSTON CHURCHILL, ancien ministre du gouvernement anglais, a fait, hier, à Ottawa, un fort plaidoyer en faveur du commerce interimpérial.

BANDITISME A LA HAUSSE AUX E.-UNIS

Un anglais auteur d'un ouvrage sur la criminalité aux Etats-Unis, écrit qu'un million de personnes vivent du crime dans la république voisine.

New-York, 5 mars, (P.C.)— Un Anglais auteur d'un ouvrage sur la criminalité aux Etats-Unis qui vient d'être publié en Amérique, M. Collinson Owen, écrit qu'une armée de 1,000,000 de personnes est en activité aux Etats-Unis et qu'en ne tenant compte que des gangsters, 25,000 hommes ont été victimes des balles depuis la mise en vigueur de la prohibition.

Sur la bande qui entoure le livre on lit cette phrase empruntée au Sunday Times de Londres" Le Crime-Roi aura une place exceptionnelle dans les productions sociologiques du Vingtième Siècle."

"Le bel Américain à la tête grisonnante qui descend au Savoy, à Londres, accompagné de sa charmante femme et d'une fille exquise," écrit M. Owen, "est peut-être profondément engagé dans la fange de la pègre. Mieux encore, il ne sait peut-être que vaguement que cela doive le préoccuper. Il n'a jamais connu autre chose.

"Le Crime-Roi a monté les marches du trône; son influence s'étend sur tout le pays ; mais il s'arrête brusquement à la frontière du Canada et ne pénètre pas au Mexique."

M. Owen avoue qu'il est impossible d'avoir des statistiques precises sur cette armée du crime mais il ajoute que le chiffre de 1,000,000 n'est pas aussi étrange qu'il peut

(Suite à la page 17, 3e col.)

GRATUIT!

Le Cadeau de Brock A Votre Serin

Un échantillon gratuit du
RESTAURATEUR DE CHANT DE BROCK

C'est une préparation tonique spéciale pour les canaris qui ont perdu leur chant, soit par le rhume ou la mue, ou toute autre raison. Il soulagera le chanteur et lui redonnera son chant ordinaire fort et gai. Il éclaircit les organes voceux et tonifie votre oiseau. A ceux qui rempliront et enverront le coupon, nous enverrons un échantillon gratuit de ce merveilleux tonique.

Coupon d'échantillon GRATUIT
NICHOLSON & BROCK, LIMITED, 321F
125, rue George, Toronto 2.
Veuillez m'envoyer un échantillon gratuit du Restaurateur de Chant de Brock, tel qu'annoncé.
Nom..........
Adresse.......... 3

Saint-Sauveur

Les Quarante-Heures

Ce soir, à 7 heures 30, il y aura office paroissial, amende honorable et autres prières, à l'occasion des Quarante-Heures, dont la clôture en sera faite à la grand'messe demain.

Drame et comédie

Le Cercle Marie-Antoinette, de St-Sauveur, qui, depuis plusieurs années, se dévoue aux diverses oeuvres de charité, donnera deux soirées dramatiques et musicales, lundi et mardi de la semaine prochain, à l'Orphelinat de St-Sauveur, au profit des orphelins de cette institution. Pour la circonstance, ce Cercle a choisi un grand drame tragique, "Le Mystère du Vieux Fauteuil", en 2 actes, de Kergoat, et une épatante comédie. De plus, le public aura le plaisir d'entendre de l'excellente musique par un orchestre, du chant par des artistes et jouir de plendides tableaux.

On peut se procurer des cartes, pour 35 et 25 sous, et réserver des sièges chez J.-W. Cantin, 446 rue St-Joseph, où les plans de la salle sont déposés. Qu'on se le dise, mais surtout qu'on se rende en foule à l'Orphelinat, lundi et mardi, les 7 et 8 mars.

Pas de réunions

Demain matin, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, il n'y aura pas de réunions pour les hommes ni les jeunes gens, mais les congréganistes sont invités à passer la nuit, ou au moins une partie, devant le Saint-Sacrement, à l'église paroissiale, et à faire la sainte communion demain, à la messe de leur choix.

Pour les demoiselles

Lundi soir, à l'église paroissiale, se fera l'ouverture du triduum préparatoire à la communion pascale de toutes les demoiselles de la paroisse. C'est M. l'abbé Guillaume Deschênes, du Séminaire de Québec, qui en sera le prédicateur.

Assemblée du Tiers-Ordre

L'assemblée mensuelle des deux fraternités du Tiers-Ordre aura lieu demain après-midi à 2 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Comme d'habitude, les tertiaires se feront sans doute un devoir d'y assister en très grand nombre.

Conférence St-François-Xavier

La réunion hebdomadaire de la Conférence St-François-Xavier aura lieu lundi soir, à 7 h. 30, au lieu ordinaire. Plusieurs questions importantes seront soumises à cette réunion et tous les membres devraient être présents.

A l'église paroissiale

Grand'messes recommandées pour lundi matin :

6 h. 15, pour Georgiana Lajeunesse, sa soeur.

7 h., pour Dame Léo Lachance, par M. et Mme G.-E. Marquis.

7 h. 45, pour Dame Ferdinand Pouliot, par sa fille, Mme C. Chaumel.

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MANUEL DE L'INVENTEUR"
ENVOYÉ SUR DEMANDE
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E. MONTRÉAL

GRATIS
Madame ou Monsieur — Une jolie montre pour vous. Vendez nos graines de jardin à 5c le pqt, et nous vous la donnerons Gratis, ainsi que plusieurs autres cadeaux. Ecrivez-nous; demandez 120 paquets de graines à ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Québec.

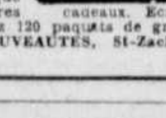

BEAUTE DE LA FEMME
Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyer 5 sous pour brochurette.
Culture de Beauté Orientale
Casier Postal 50, Station "N" Montréal, P.Q.
MARQUE DE COMMERCE

Aux FIANCES de PAQUES
A.-E. DIONNE
Horloger - Bijoutier
Inspecteur des montres du C. N. R.
171, 5ième Rue Limoilou
A à vous offrir le plus bel assortiment de bagues de fiançailles en véritable diamant et les plus belles bijouteries modernes.
Venez voir notre étalage.

Obsèques de Mme Alphonse Verreault

St-Léonard, Co. Portneuf, (D. N. C.) — Samedi, le 27 février, avaient lieu les funérailles de Mme Alp Verreault, née Délima Bédard, décédée à Kénogami, le 24 février, à l'âge de 38 ans et 8 mois. La nouvelle de sa mort a provoqué partout de vifs regrets. Ses hautes qualités de coeur et d'esprit lui avaient conquis l'estime et l'amitié de tous.

Vendredi matin, un service fut chanté en l'église de Kénogami. Parmi l'assistance nombreuse, on remarquait M. Azarias Bédard et ses filles, Laurette et Cécile ; M. et Mme Joseph Verreault et leur fils Gabriel, Mme Joseph Huot et son fils Jean-Marie, Mme Edouard Bachtold, M. et Mme Joseph Northon et leurs fils James, Paul-Emile.

De l'église, on conduisit la dépouille mortelle à la gare, qui arriva ici vendredi soir, à 4 heures 30. Beaucoup de parents et d'amis étaient à la station et escortèrent la défunte jusqu'à la résidence de ses parents, M. et Mme Théophile Bédard.

L'assistance nombreuse aux funérailles, de parents et amis venus de toutes parts, prouvait en quelle estime était tenue cette femme chrétienne.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Piché, curé de la paroisse.

M. Pierre Moisan, son beau-frère, portait la croix noire détachée du mur, selon l'ancienne et noble coutume. MM. Louis Côté, de St-Raymond, Edouard et Borromée Verreault, Arthur Genois, de St-Léonard, aussi ses beaux-frères portaient la dépouille mortelle.

Aux premiers rangs du cortège funèbre, on remarquait ; son époux M. Alp Verreault ; Julienne et Marguerite ses filles ; Anselme, son fils ; son père et sa mère, M. et Mme Théophile Bédard; ses Sœurs, Aline Marie, M.-Louise, Florida ; son frère M. Théophile ; ses beaux-frères, M. Ulysse Moisan, Alexandre Bédard, fils, Eugène Bédard, de St-Léonard, Louis Verreault, de Montréal ; ses neveux, MM. Baptiste, Paul-Emile, Maurice, Léopold Moisan, Antonio, Josaphat, Léonard, Adjenor Trudel, Léonard, Maurice Bédard, Clément Gilbert, Armand Alphonse, Joseph Genois ; ses nièces Mlles Julie-Anna Trudel, M.-Amna Côté, Jeanne, Florence Bédard ; MM. Mandoza, Ulric East, de Québec, ses cousins ; Mme Alfred Gingras, cousine.

On remarquait parmi la nombreuse assistance, M. Joseph Huot, de Jonquières, M. et Mme C. Hardy, MM. Cléophas Godin, Bernard Côté, de Ste-Christine, Ovila Hardy, Lauréat, Siméon, Auguste, Gabriel Béland, Joseph, Louis Gérard, Georges Trudel, J.-C.-O. Turgeon, agent, Léon Bellerive, Eugène Leclerc, Louis Benoit, Adjutor Lesage, Adjutor Robitaille, Raymond Rochette, Fr. Rouillard, Herm. Moisan, Gédéon Julien, Barromée Gilbert, Antonio Hardy, Emmanuel Beaupré, Charles Frenette, Jos-M. Julien, Hubert Gingras, Emile Béland, Odilon Lapointe, Raym-L. Morasse, Armand Hardy, Arthur Paquet, Narcisse Bédard, Raym. Béland, Mandoza Baptiste Morasse, Joseph Lapointe, fils, Louis Moisan, Barromée Lortie, Arthur Leclerc, Amable Lesage, Pierre Lapointe, Edouard Cantin, Hormidas Moisan ; Mme J.-C.-O. Turgeon, organiste ; Mmes H. Moisan, Ovila Hardy, Lauréat Béland, Mandoza Morasse ses nièces ; Mmes L. Verreault, J. Béland, N. Côté, G. Julien, Fr. Rouillard, Georges Trudel Jos. Ouellet, Hilaire Robitaille, Georges Robitaille, Emmanuel Beaupré, Jos. Bédard ; Mlles Marguerite Genois, Béatrice Genois, nièces de la défunte ; Mlles Béatrice Turgeon, Alice Verreault, sa belle-sœur, Ant. Morasse, Anna Gilbert, Cécile Julien, Jeanne-d'Arc et Marguerite Leclerc, Blanche et Marguerite Bellerive, A. Huard, Yvonne, M.-Louise Morasse, M.-Marthe, Ouellet, J. Germain, inst., Marguerite Moisan inst., Rose-Anna ,Eva Tudel, Lucienne, Rosa Girard, Irène Grenon, M. Lesage, Gabrielle Diamant.

Elle laisse pour la pleurer, son époux et huit enfants, Julienne, Marguerite, Anselme, Fernando, Patricia, Marcel, Fernando, Anna-Marie-Hélène ; son père et sa mère, M. et Mme Théophile Bédard ; quatre sœurs, Mme V. Verd. Gilbert (Alvine) Mme Pierre Moisan (Marie) Mme Louis Côté (M.-Louise) Mme Ulysse Moisan (Florida) ; trois frères, Théophile, Azarias, Eugène.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Hâtez votre convalescence. Evitez les rechutes, les complications. Prenez aujourd'hui même l'Elixir Tonique du Dr. Montier, il vous fera vite recouvrer force et santé.

Elixir Tonique du Dr Montier

Funérailles de Mme J. Gilbert

A St-Elzéar de Beauce est décédée le 8 février dernier après une longue maladie à l'âge de 74 ans et 6 mois Mme Joseph Gilbert née Marie Drouin. Les funérailles ont eu lieu le 11 dans cette paroisse, la levée du corps fut faite par M. le curé O. Cliche et M. le vicaire a chanté le service, le chant fut far la chorale de la paroisse. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, 3 fils MM. Joseph de Black-Lake; Wilfrid et Alphonse de St-Elzéar et 5 filles Mme Martial Vaillancourt (Mary) de Ste-Agathe de Lotbinière ; Mme Albert Gilbert (Anna) de Drummondville; Mme Pitre Vachon (Adelie) de St-Isidore d'Auckland ; Mme J.-A Plamondon (Emilda) de Québec et Sœur M. C. Gilbert des Sœurs Grises de Montréal actuellement en mission à Aklavik McKenzie T.N.O.; ses gendres MM. Vaillancourt, Pitre Vachon, Albert Gilbert, J.-A. Plamondon, ses belles-filles Mmes Joseph, Wilfrid et Alp. Gilbert ; elle laisse aussi 17 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. La croix était portée par M. Jos Pageot, les porteurs étaient M. Stan. Nadeau, J.-A. Drouin, Max. Turcotte et Aurèle Bélanger, M. Alfred Grenier conduisait le corbillard.

Suivaient la dépouille mortelle, autres que les parents ci-haut mentionnés, MM. Jos. Pageot & Geo. Gagnon; ses beaux-frères; ses neveux, G.-A. Gagnon, Ern. Jacques de Ste-Marie, Stan. Nadeau, Mlle Irma Nadeau, de Scott J.-A. Drouin de St-Elzéar, Herm. Pageot, et Emile Pageot, de St-Sylvestre. On remarquait dans le cortège M.Aurèle Duclos, Cléophas Morin, M. et Mme Omer Vaillancourt de St-Bernard, Mme Hon. Giroux, Joseph et Hervé Giroux, de Ste-Marie, Jos. et Alfred Pageot, MM. et Mmes Odule Simard, Arthur et Doveny Lehoux, Géd. Nadeau, Henri-Louis Cyr, Conat Guay, M. et Mme Jos. Pageot, Isr. Leblond, tous de St-Sylvestre, MM. Henri-Louis Grenier, Thos.-Jos. et Maxime Turcotte, Wilfrid Gérard, Lucien et Armand Grenier, M. et Mme Louis Laplante, Joseph Henry, Walsh, Aurèle, Bélanger, Alfred Grnier, Théop. Turcotte, Jos. et Richard Lessard, Geo. Turmel, Josaphat Marcoux, Mlles Jeanne Turcotte, Agathe Laplante, Mme A. Drouin, tous de St-Elzéar et une foule de parents et amis dont les noms nous échappent.

M. Jos. Gilbert et la famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Fait à la maison mais casse la toux en un clin d'oeil

Pour mettre promptement fin à une toux rebelle, il est important de soulager les membranes enflammées, se débarrasser de germes et aussi par l'intérieur aider le système de façon qu'il contribue à remédier à l'affection.

A ces fins, voici une médecine qui se fait à la maison, et qui est bien meilleure que tout ce que vous pourriez acheter à 3 fois le prix. Chez le pharmacien, procurez-vous 2½ onces de Pinex, que vous mettrez dans une bouteille de 16 onces, y ajoutant du sirop de sucre granulé ordinaire ou du miel coulé pour faire 16 onces. La chose ne prend qu'un moment, épargne de l'argent, et vous avez là un remède tellement efficace que vous ne voudrez jamais plus vous en passer, une fois que vous en aurez pris. Il se garde à la perfection, et les enfants en raffolent.

Ce remède simple agit de trois façons indispensables. En premier lieu, il détache le phlegme chargé de germes. En second lieu, il calme l'inflammation. En troisième lieu, il est absorbé dans le sang, où il agit directement sur les tubes bronchiaux. Cette triple action explique pourquoi il soulage si promptement, même dans les toux obstinées qui suivent les épidémies de rhumes.

Le Pinex est un composé fortement concentré de Pin de Norvège, contenant le principe actif de la créosote, sous forme raffinée, agréable au goût, et il est reconnu comme l'un des traitements les plus excellents contre les grosses toux et les irritations des bronches.

N'acceptez rien à la place du Pinex. Il est garanti soulager de façon prompte, sans quoi on vous rembourse votre argent.

Les BLONDES savent s'y prendre

POUR la blonde qui "en a le tour" il est facile de saisir l'occasion par excellence de sa vie. Quel homme pourrait résister à ses magnifiques cheveux blonds ? ... Comme des milliers de populaires blondes, elle rehausse le charme de ses cheveux à l'aide du Blondex, le shampooing en poudre créé spécialement pour les cheveux blonds. Les bulles crémeuses de sa mousse communiquent des reflets brillants de vie — La vraie couleur dorée — aux cheveux blonds les plus abîmés. Produit inoffensif — ne contenant aucune substance chimique violente. Excellent pour le cuir chevelu. Le Blondex fait ressortir un lustre nouveau — laisse les cheveux souples et rutilants. Essayez le Blondex dès aujourd'hui ... Puis voyez les yeux se tourner vers vous. Dans tous les magasins à rayons et pharmacies.

Albanel

Décès

Le 27 janvier est décédée M. Louis Allard, âgé de 40 ans, époux de feu Blandine Allard.

Va-et-vient

—M. Armand Vachon, M. Adolphe Pitre de Dolbeau, sont venus à Albanel le 6 février.

—M. Clément Pouliot, de Girardville, était de passage à Albanel le 7 courant.

—M. et Mme Johnny Simard étaient en visite chez M. Edmond Langevin le 3 courant.

—M. Clément Pouliot et sa soeur Mlle Blanche Pouliot sont de retour d'une promenade à Normandin.

—M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Edouard Néron, de Dolbeau sont venus en visite chez M. Joseph Néron, ces jours derniers.

—M. Gérard Bonneau, de Dolbeau, était de passage à Albanel le 7 courant.

—M. Alphide Laprise, de Mistassini, était à Albanel ces jours derniers.

—Mlle Simonne Plourde est allée passer quelques jours à Ste-Jeanne d'Arc.

—M. et Mme Albert Lapointe sont de retour d'une pr menade à Dolbeau.

—M. et Mme Louis René Simard sont de retour d'une promenade à Normandin.

—M. Laurent Roy maire et M. Emile Vincent, maire de la paroisse sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Léo Vincent est allé en promenade à St-Joseph d'Alma.

Divers

—M. l'abbe Adjutor Tremblay, curé, a fait la visite des classes de la paroisse.

—Mlle Hermance Langevin recevait à un thé le 6 courant.

—Le 13 janvier, de trois à 5hres, Mlles Régina et Marie-Anna Pouliot recevaient un groupe d'amis.

—Le 27 janvier M. et Mme Ovide Dubois ontreçu plusieurs parents et amis à une soirée de cartes.

—M. et Mmes Jules Boily, de Chicoutimi, sont retournés à Chicoutimi après une promenade à Albanel chez leurs nombreux parents.

Les Jours Gras :

A l'occasion du mardi gras M. et Mme Alphonse Pouliot ont reçu un nombre considérable de parents et d'amis à une soirée de cartes, chant et musique. La veillée se termina par un réveillon auquel tous les invités firent honneur.

Victoriaville

Election

La votation pour l'élection d'un nouvel échevin dans le quartier nord en remplacement de M. Ernest Auger, démissionnaire, a eu lieu, le 22. M. Médéric Pépin, a été élu.

A l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague

Le R. Frère Provincial des RR. FF. du Sacré-Coeur, fait la visite de notre Académie et s'est déclaré satisfait de ce qu'il y a vu et constaté. Il a gratifié les élèves d'un grand congé.

Nouveau magasin

—Monsieur Raymond Ouellet, d'Arthabaska, vient d'ouvrir un magasin de confection pour dames et pour messieurs dans le local neuf de l'édifice Lagacé, angle des rues Notre-Dame et Saint-Dominique.

—M. l'abbé Alfred Beaudet, curé de Kingsey Falls, est venu en visite chez son frère M. Albert Neaudet.

—Le R. Frère David, des RR. FF. du Sacré-Coeur, a été nommé Directeur de notre Académie.

—M. et Mme Alfred Paradis, qui passent l'hiver à Montréal, sont venus en visite chez M. et Mme Romald Paradis.

—M. et Mme J. Gravel, MM. Salomon et Valmore de Billy de Québec, sont venus en visite chez Mlle Anne-Marie de Billy, et au service anniversaire de feu Dame F.-X. de Billy.

—Mme D.-A. McKercher, de Montréal, est en visite chez Mme Albert Marcoux.

—M. Georges-Etienne Bourque et Mlle Alice Bourque, de Montréal, sont venus en visite chez leur grand'mère, Mme David Désilets.

—M. le docteur J.-E. Larouche, dentiste, est allé à Trois-Rivières par affaires, ces jours derniers.

—M. Maurice Beauchesne, N.-P., est venu en visite chez M. le notaire J.-A. Beauchesne, son père.

—Nous apprenons avec regret la maladie de notre jeune ami M. Maurice Buteau. Nos souhaits de prompt rétablissement.

—Mlle Cécile Bédard est allée en promenade à Richmond chez son oncle M. Arthur Leblanc, et sa tante Mlle Evéline Leblanc.

—M. et Mme Camille Duguay, M. Lucien Daveluy, sont allés à Bécancourt aux funérailles de M. Maurice Blondin, régistrateur, décédé récemment.

—M. Henri Levasseur, entrepreneur, est allé a Sillery, où il a entrepris la construction du filtre de cet endroit.

Le Cercle agricole.

Le Cercle Agricole de Sainte-Victoire d'Arthabaska, a eu ses élections. Le même bureau de direction a été élu pour 1932 que celui existant en 1931. M. Dr Fortin, agronome a intéressé les membres en leur donnant d'intéressants détails sur les avantages d'appartenir à ces associations.

Feu Mme Moïse Leblanc

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Moïse Leblanc, mère de notre estimé concitoyen, M. Roméo Leblanc, propriétaire de la ferme de démonstration du rang "Saint-Charles." Mme Leblanc était une des anciennes de nos Bois-Francs. Elle est décédée à l'âge avancé de 83 ans. C'était une femme d'exemple, une vaillante épouse d'un des pionniers de nos cantons, M. Moïse Leblanc, qui l'a précédée dans la tombe.

"SI J'ETAIS DICTATEUR"

(Suite)

"Ensuite, j'ouvrirai tous grands les Dossiers du **"Bureau des Standards"** aux consommateurs en général, afin qu'ils apprennent à en avoir pour leur argent. La science économique qui permet aujourd'hui au gouvernement d'être l'acheteur le plus rusé du marché — science pour laquelle le consommateur paye — sera désormais la leur. Ceci sera très dur pour le frélateur, le fabricant de camelote, l'entrepreneur de pacotille, le truqueur, le marchand malhonnête qui comptent sur des annonces astucieuses pour disposer de leurs bricoles ! De telles firmes devront nécessairement amender leurs méthodes ou aller vers la faillite. L'un et l'autre de ces résultats me seront égaux"

"La vente du vin et de la bière sera légalement instituée. Ceci agira d'une façon draconnienne vers la réduction de l'industrie de la contrebande ("boot-legging")

"La fleur de l'ex-armée américaine et de l'ex-marine américaine, composée des meilleurs éléments des deux forces dissoutes, sera choisie pour conduire jusqu'à la dernière extrémité la guerre que je déclarerai aux "gangsters" de tous genres, avec l'ordre d'investir toutes les grandes villes, et par tous les moyens militaires ou civils, et de les amener immédiatement à la capitulation ou à la mort. Le **"gangster"** est un cancer aussi hideux dans le flanc de notre vie sociale que l'est le chômage actuellement. Parmi les criminels saisis vivants, les jeunes gens seront mis dans des écoles spéciales, afin d'essayer de leur faire reconquérir de bonnes habitudes; les bandits vétérans seront traités comme si je n'avais aucun temps à perdre pour eux".

"Pour établir mon programme de longue haleine, je formerai un groupe de cent personnes les plus compétentes aux Etats-Unis. Je sais où les trouver. Je diviserai ce groupe en comités set sous-comités, et je demanderai à tous ces experts de préparer un plan compréhensif pour la solution permanente des problèmes suivants: le surcroît de blé et l'absence de pain, le surplus de coton et le manque d'habits, etc., etc., et de tous les autres paradoxes qui figurent au-dessus de mon bureau".

"Pendant que ce Conseil plénier préparera son rapport — on devra lui donner du temps et bien le rétribuer pour son travail, le **"dictateur"**, lui, ne manquera certainement pas de se permettre quelques ukases particuliers. Il établira des parcs pour les bains de soleil à proximité de toutes les grandes villes mais le jour où l'une quelconque de ces réserves ensoleillées se transformera en club "nudiste", elle devra être supprimée".

"Après un certain jour fixé, il déportera à l'étranger les citoyens coupables d'avoir placé une enseigne sur la voie publique. Il interdira formellement la fabrication de la gomme à mâcher, des corsets et des chapeaux "derby".

"Quand les rapports du Conseil seront définitivement soumis, je me propose de mettre ce mécanisme en mouvement le plus rapidement possible".

"Quand certaines parties de ce mécanisme se coïnceront ensemble — et il est naturel que cela arrive — je les détruirai instantanément, et si je ne puis les remplacer immédiatement, j'en reviendrai à l'ancienne procédure en attendant qu'un nouveau meilleur plan soit trouvé".

"Quand tout marchera aussi régulièrement, aussi **"smoothly"** qu'on pourra l'exiger, j'instituerai un bureau de gérants permanents, de préférence composé d'ingénieurs professionnels, — et après cela je me retirerai ! Mais quelques cailloux ou un lourd ananas reçus sur la tête m'auront sans doute forcé à résigner longtemps avant l'exécution de mon programme !"

(Traduction de M. Aug. Galibois)

Comme tu as bonne mine depuis que tu prends les Pilules ROUGES

Cessez de convoiter un joli teint comme celui de Mlle X... une apparence comme celle de Mme Z... Vous aussi pourriez avoir un teint frais et des lignes harmonieuses, si vous preniez plus soin de vous-même.

Vous êtes pâle, vos yeux sont cernés et sans éclat, vos traits sont tirés, vos membres sont lourds, votre démarche est nonchalante parce que, probablement, vous souffrez d'ANEMIE. Fort heureusement, ces malaises peuvent disparaître. Il vous suffit de prendre les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes; tout de suite, votre teint se rafraîchira.... votre apparence en général sera améliorée.

Les Pilules ROUGES sont efficaces dans les cas de : Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Sensation permanente de fatigue, Essoufflement au moindre effort, Troubles d'estomac, Douleurs de dos, de reins, Irrégularités, Périodes douloureuses, Troubles internes, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

"Je suis à la tête d'une maison depuis l'âge de dix-sept ans. J'ai dû travailler bien fort pendant plusieurs années pour élever mes frères et soeurs. Nous étions orphelins de mère. Je devins complètement épuisée, sans force, sans appétit, maigre, pâle, nerveuse, souffrant de maux de tête, d'étourdissements et d'insomnie. Il fallait me traiter. Une cousine me recommanda les Pilules Rouges. Après l'emploi de quelques boîtes, mes forces augmentèrent quelque peu. Je continuai le même traitement et quelques semaines plus tard, j'étais parfaitement bien. J'avais pris de l'embonpoint, mon teint était meilleur et mon apparence avait tellement changé qu'on me reconnaissait à peine." Mme N. Lacombe, 249, Ste-Geneviève, Trois-Rivières, P.Q

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

N.B.—Lorsqu'on vous a dit que tel produit est "aussi bon" et meilleur marché que les Pilules ROUGES, avez-vous jamais trouvé que c'était vrai? Non. Dans l'intérêt de votre santé, soyez énergique et répondez: NON à toute offre de substitution.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MON MARI

par Max du Veuzit

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 7

Quoiqu'il en soit des motifs réels qui ont dicté pareil testament à votre parain, une chose est certaine, c'est que sa volonté nettement, exprimée, était que vous épousiez Walter Anderson.

C'était tout de même unir une d'Erneville à un de Florent, fis-je en souriant.

— Justement. Et dans une lettre très affectueuse à son neveu, il suppliait celui-ci de conclure ce mariage, affirmant qu'il aurait en sa filleule, une femme exquise et accomplie. Bref, sir Anderson qui aimait beaucoup son oncle, fut enchanté de l'espèce de vengeance posthume qu'on lui donnait à réaliser et il accepta la femme que son parent lui léguait.

— Il accepta la femme ainsi que les dix millions, fis-je légèrement ironique.

— Evidemment, répliqua posément le notaire, puisque ceux-ci faisaient partie du traité.

Pendant toutes ces explications, Walter Anderson assis dans son fauteuil à l'autre extrémité de la pièce, les genoux croisés, semblait totalement étranger à l'entretien qui se déroulait.

L'entendait-il, où sa pensée, suivant quelque fil vagabond, s'envolait-elle hors des quatre murs de la pièce.

Nul n'aurait pu le dire à son attitude désintéressée. Parfois, il fixait obstinément le bout de sa bottine qui scintillait sous le léger balancement du pied ; d'autre fois, ses yeux ne se détachaient plus de la haute fenêtre que des rideaux de tulle assombrisaient à peine.

— Tout cela ne me dit pas, fis-je remarquer après les explications du notaire, comment monsieur Walter Anderson a pu contracter ce mariage sans que j'en sache rien, ni surtout que je sois présente à la cérémonie.

En posant la question, j'appréhendais presque la réponse tant en cette minute la disposition de Maître Dargile me paraissait soudain vraisemblable.

"— Vous avez pu vous marier par gaminerie, par surprise ou par ignorance..."

Mais Maître Curnett dissipa vite cette crainte.

— Votre question est plus difficile à résoudre car la bonne foi de sir Anderson a été surprise. Pour vous épouser, il fallait vous connaître, avoir recours à votre tuteur. C'est lui, ce misérable, qui trompant notre confiance, machina cette substitution de personne !

Bertheim vint à Londres, il nous présenta une gracieuse jeune fille qu'il nous dit être sa pupille, Simone Montagnac. Nous n'allâmes pas chercher autre chose. Pourquoi aurions nous mis en doute la parole de votre tuteur ? Quel intérêt pouvait-il avoir à une substitution de personne ? Nous épousâmes la femme qu'il nous présentait. Elle était jeune et jolie...

— Je sais : blonde, élégante, très chic ! interrompis-je légèrement railleuse, avec un rapide coup d'oeil à sir Anderson dont la physionomie restait impénétrable.

— Vous l'avez vue ? avait fait le notaire surpris.

— Non... Monsieur Anderson m'a vanté déjà les mérites de sa femme.

Maître Curnett hocha la tête :

— Hélas, ses mérites se réduisirent à son extérieur ! Elle était coquette dépensière, nerveuse, autoritaire et d'un caractère franchement insupportable. Après un mois de mariage le ménage de sir Anderson était déjà un véritable enfer.

Je ne pus me défendre de jeter un nouveau coup d'oeil sur Walter Anderson. Depuis qu'il était plus directement question de lui, il s'était levé et arpentait à grands pas l'appartement. Ses yeux plus durs et ses lèvres pincées indiquaient seuls qu'il ne perdait pas un mot de ce que disait Maître Curnett et je m'étonnais presque qu'il n'arrêtait pas celui-ci sur ce chapitre de sa vie intime.

Mais il devait y avoir eu entente entre les deux hommes, avant mon arivée, car, le tabellion continait son récit comme si l'intéressé lui-même n'avait pas été là.

— Pour ne pas donner à son aïeul Raoul de Florent, la satisfaction que lui eût causé le divorce de son petit-fils avec la fille de Valentine d'Erneville, mon client cacha à tous la plaie intime qui ravageait son foyer et pendant deux ans, il supporta cet enfer. Les choses dureraient encore si l'indigne créature qui avait emprunté votre nom, n'avait un jour, quitté le domicile conjugal en emportant soixante mille francs de valeurs que mon client, imprudemment avait déposées dans un tiroir.

Depuis elle court encore et nous n'en avons entendu parler qu'une seule fois, par Bertheim, qui réclama pour elle, une pension, en nous menaçant de scandale si nous n'obtempérions pas à sa demande.

— Mais, je ne vois pas quel intérêt mon tuteur eut à cette substitution de personne ? fis-je remarquer.

— Il faut supposer qu'il y trouva son compte, affirma Maître Curnett. Nous ne pouvons là-dessus qu'échafauder des suppositions. Bertheim était un juif d'origine Allemande et naturalisé français pour la commodité de ses affaires Il devait être extrêmement cupide en même temps que peu scrupuleux sur les moyens employait. Il avait du escompter que sir Anderson fatigué des écarts de sa femme, se déciderait à demander le divorce, auquel cas, il eut du verser les cinq mille francs reconnus en dot, inutile d'ajouter que la majeure partie de cette somme eut passé des mains de sa complice, dans les siennes. Cette misérable femme joua le rôle à merveille, mais le hasard a voulu que la volonté tenace de sir Anderson déjoua leurs calculs.

— Mais, moi ! dans tout cela, qu'est-ce que Bertheim faisait de moi ?

— Bah ! Peut-être se disait-il qu'il avait plus de quatre ans devant lui avant que votre majorité vînt l'obliger à vous donner des comptes. Il devait supposer que tout serait fini pour cette date et il est probable que si les choses avaient bien tourné, il n'eut pas attendu vos vingt-un-ans pour filer ailleurs avec sa complice.

Evidemment, les suppositions de Maître Curnett devaient approcher de la vérité. Mon tuteur avait probablement calculé ainsi.

Pendant qu'après ses longues explications le tabellion soufflait un peu mon attention se porta sur Walter Anderson.

Le front barré de plusieurs plis, les yeux à terre les mains au dos, il continuait sa promenade à travers l'appartement. C'était peut-être la première fois que ses déboires conjugaux étaient ainsi mis à nu et étalés devant une personne étrangère. Hautain comme il le paraissait être, cette confe ssion, même dite par la bouche d'un autre, avait dû lui être extrêmement pénible. Et, bien que je n'eusse pas à me loger de ses procédés à mon égard, il excita ma passion.

— Vous voici maintenant au courant de tout ce qui a précédé et suivi le mariage de sir Anderson, reprit l'homme d'affaires. Je ne pense pas avoir omis aucun détail susceptible de vous éclairer. Il vous reste à votre tour, à nous dire comment vous avez connu la vérité et ce que vous comptez faire à présent.

Rapidement je racontais la mort de Bertheim et l'ingérence de Maître Dargile dans ses affaires; je dis en quelques mots, combien celui-ci avait eu du mal à me persuader que j'étais vraiment mariée et je terminai en affirmant ma résolution de faire annuler ce matriage puisqu'il reposait sur une substitution de personne.

—Et pourquoi annuler? se récria le notaire. La substitution de personne n'empêche pas l'existence du testament de C. de Florent. C'est surtout ses ultimes volontés qui vous ont mariée à Walter Anderson.

—Pardon, répliquai-je, je n'ai pas accepté les clauses de ce testament, moi!

—Mais vous en bénéficiez néanmoins puisqu'il ous fait riche, alors moins puisqu'il vous foit riche, alors ment sans fortune.

—Eh, croyez vous donc bien, monsieur, que je garderais par devers moi cette somme de cinq cent mille francs dont ce mariage me fait bénéficiaire. Je n'ai nullement l'intention de faire tort d'un centime à Sir Anderson. Pour que les choses soient en ordre, j'offre même de lui fournir, dès aujourd'hui, décharge de l'argent qu'il m'a reconnu en dot. Je lui demande qu'une chose, c'est de m'aider loyalement à faire annuler ce mariage.

—Jamais !

Cette exclamation avait été poussée par Walter Anderson. Arrêté, debout devant moi, il me regardait un peu pâle, le défi aux lèvres.

J'avais tressailli sous l'énergie du ton. C'était la première fois qu'il prenait part à l'entretien et par sa seule exclamation, il était en opposition avec moi.

Ma première surprise passée, je dois reconnaitre qu'il y eut en moi-même une sorte de satisfaction d'avoir l'occasion d'être en contradiction avec lui.

—Vous ne voulez pas que ce mariage soit annulé? fis-je très calme

—Je ne veux pas.

—Et pourquoi?

—Pour la même raison que j'ai supporté pendant deux ans le caractère infernal de l'autre femme... Je ne veux ni divorce ni annulation... ou moins, tant que mon grand-père vivra... Après, l'on verra!

—Et quel âge a votre grand-père?

—Soixante-seize ans, et solide encore si j'en juge par sa volonté implacable...

—Voyons, ce n'est pas sérieux : nous ne nous connaissons pas: nous ne nous aimons pas... oh, pas du tout!.

—Oh, non! pas du tout! appuya-t-il avec conviction.

—J'avoue même que nous serions plutôt antipathiques l'un à l'autre, continuai-je.

—Tout à fait antipathiques! fit-il sur le même ton.

—Il est donc impossible que, sérieusement, vous laissiez subsister ce sot mariage qui nous réunit et qui pourrait durer longtemps encore pour peu que votre aïeul devienne centenaire.

—Ce mariage est en effet une calamnité, répliqua-t-il du tic au tac, mais j'ai décidé qu'il durerait tant que mon grand'père vivrait. Or, un Anglais n'a qu'une volonté et lorsqu'il a décidé quelque chose, il va jusqu'au bout.

J'éclatai de rire. Mon rire était peut-être un peu forcé; mais c'était pour moi une satisfaction de pouvoir le braver en face.

—Eh bien, moi aussi, j'ai une volonté et le malheur veut qu'elle soit diamétralement opposé à la vôtre.

Une flamme passa, dans ses yeux.

—Je paierai ce qu'il faudra pour que vous acceptiez la mienne.

Peu habitué au caractère pratique de l'Anglais, ses paroles me parurent injurieuses pour ma dignité.

Mais mon rire railleur qui le cinglait n'en laissa rien paraître :

—Vous allez me payer pour que j'aille habiter chez vous et vous rende pour le moins l'existence aussi infernale que vous la rendit l'autre femme.

Je croyais avoir marqué un point sur lui, tant ses yeux froids lançaient des éclairs; mais malgré tout, très maître de lui, il remarqua du bout des lèvres :

—La vraie Simonne de Montagnac se propose-t-elle donc de copier les gestes et le caractère de l'intrigante qui a cherché à se faire passer pour elle?

Feuilleton 26 LALIBERTE —

Un peu de confusion m'envahit.

Dans mon zèle de le contredire, j'allais oublier ce que je devais à ma naissance et à mon éducation.

Et mon rire figé instantanément, je répondis avec vivacité :

—C'est justement pour ne pas paraître imiter même de loin, le caractère abominablement mercantile de cette misérable que je refuse à sanctionner par un consentement le mariage conclu par elle.

—Et mon Dieu, je ne vous demande pas de devenir vraiment ma femme ni de vivre avec moi en bonne intimité...

—C'est heureux car aucune considération ne me ferait accepter celà!

Il salua.

—Croyez bien que moi-même, répliqua-t-il, je n'y tiens nullement. Je n'ai aucun désir de faire plus ample connaissance avec vous.

Son ton de railleuse politesse commençait à m'horripiler. Au surplus, je n'avais pas l'habitude d'une pareille joute oratoire, dans laquelle l'ironie britannique se mêlait à une sorte de mépris masculin qui produisait sur moi l'effet d'un soufflet.

—Finissons-en, fit-il soudain changeant de ton. Je vous demande de rester comme nous sommes ou plutôt comme nous étions hier, c'est-à-dire deux étrangers ne se connaissant pas et s'ignorant mutuellement.

—Mais ce mariage?

—Il persistera légalement et c'est tout. Vous continuerez, demain comme hier, à vivre la vie qui vous plaît, en France ou ailleurs à votre choix; vous restez Simone Montagnac pour tous. En échange de quoi, je vous ferai telle pension qu'il vous plaira de fixer et vous verserai telle indemnité que vous exigerez. Ce mariage est un but de vengeance auquel je ne faillirai pas; vous en profitez pour émettre telle prétention qu'il vous plaira..

—N'insistez pas, je refuse.

—C'est insensé, vous êtes sans fortune et je vous offre...

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

51e ANNEE—No 58 QUEBEC, SAMEDI 5 MARS 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LA COMMISSION DES ASSURANCES SOCIALES EST OPPOSEE AUX ALLOCATIONS FAMILIALES D'ETAT

AU JOUR LE JOUR

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, célèbre aujourd'hui le 65ème anniversaire de sa naissance. Le distingué homme d'état, est de ceux que le travail rajeunit. Malgré les soucis nombreux que lui donne la crise actuelle, il n'a jamais semblé aussi bien portant et aussi disposé à continuer encore longtemps son oeuvre constructive. Nous nous joignons à ses nombreux admirateurs pour lui offrir nos voeux les plus sincères.

Chez Nous

Il ne se passe guère de jour où quelque événement ne manifeste l'importance de la presse d'information dans la vie moderne. L'affaire Lindbergh, plus que nulle autre encore, aura servi à faire réaliser à quel point les journaux sont devenus indispensables, en fournissant au maintien des relations internationales aussi bien que des simples relations entre citoyens d'un même pays, un apport essentiel.

Il n'y avait pas une heure que le colonel Lindbergh avait connu la disparition mystérieuse de son fils, que les journaux de toute l'Amérique, et même du vieux continent, apprenaient déjà, par l'entremise de la Presse Associée, les premiers détails de l'affaire et se trouvaient en mesure de fournir à leurs innombrables lecteurs tous les renseignements susceptibles de servir à la découverte des ravisseurs.

Jamais encore avant cela, peut-être, on n'a pu mieux réaliser l'incomparable puissance de la presse d'information, qui a pu, en quelques heures à peine, attirer l'attention de tout un peuple sur le malheur qui venait de frapper son idole, et susciter un mouvement de sympathie et d'indignation tel qu'il a fait oublier tous ses autres sujets de soucis.

Aussi bien, le public américain est-il exceptionnellement bien disposé à l'égard des journaux et des reporters qui mettent toute leur activité et tout leur talent à le renseigner fidèlement. On aura remarqué que chacun s'est empressé de les mettre au courant des moindres détails, à commencer par le colonel Lindbergh lui-même, jusqu'aux chefs des détectives et des policiers qui travaillent sans relâche, depuis plus de trois jours, à retrouver la trace des bandits. Qu'il nous soit permis de souligner particulièrement le geste spontané de la malheureuse mère du bébé disparu, Mme Lindbergh, qui n'a pas hésité à recourir aux journaux pour faire connaitre aux bandits eux mêmes, les détails du régime compliqué que doit observer son enfant, dont la santé fragile serait compromise par le moindre changement de régime alimentaire. C'est qu'aucun autre moyen au monde ne pouvait lui rendre le même service.

Feu Hubert Lanter

Lundi prochain, le 5 mars,à 7 h. 45, à l'église St-Coeur-de-Marie, sera célébrée une messe de requiem en mémoire de feu Hubert Lanter, père de Mme A.-S. Bardou, chemin St-Louis. Cette messe est recommandée par la Société Française de Bienfaisance. Tous les membres sont priés d'y assister.

TEMPERATURE

Toronto, 5.—(P. C.)— La pression est relativement basse dans les états du sud-ouest, tandis qu'elle est élevée dans l'ouest canadien.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent:— Vents modérés, beau samedi. Dimanche, généralement beau, même température.

Bas St-Laurent :—Vents du nord, beau, pas de changement.

Golfe et Côte Nord :— Vents du nord, nuageux, plus doux.

Maritimes :—Vents frais du nord, neige ou pluie locale.

LE CONSEIL VEUT FAIRE DES TRAVAUX

Au cours de sa première séance, le conseil municipal a autorisé la dépense de $122,000 pour divers travaux — MM. Emond et Noreau dans le comité de la Traverse.

La nouvelle administration municipale est évidemment remplie de bonnes dispositions. Depuis qu'elle a pris officiellement ses fonctions, l'on constate qu'elle est plus ponctuelle à commencer ses séances au comité administratif comme au Conseil. Il serait à souhaiter qu'elle continue dans cette voie. La séance d'hier soir, au conseil s'est ouverte, comme la précédente, de mercredi dernier, quelques minutes après 8 heures ; elle a différé de l'autre par la durée de ses délibérations qui ont été un peu plus longues, du fait que l'ordre du jour était un peu plus chargé, mais à 9 heures, tout était fini. Elle fut précédée d'une brève réunion des membres du comité administratif, convoquée dans le but de clairer l'atmosphère des projets d'amendements dont nous avons parlé dans notre édition d'hier après-midi, à certains rapports concernant le choix des représentants du Conseil dans les comités de discipline de la police et du feu et celui du comité conjoint de la Traverse. Un seul de ces rapports a été modifié celui intéressant le comité de la Traverse. L'échevin Wilfrid Samson qui avait annoncé, hier, son intention de substituer à son nom, celui de son collègue de Limoilou, M. Albéric Noreau, dans un amendement qu'il proposerait au Conseil, a simplifié la procédure. Il a tenu parole, mais est allé directement au comité administratif où il a démissionné en faveur de M. Noreau, lequel avec l'échevin Emond et le maire, représenteront la ville sur le comité de la Traverse. M. Samson qui avait l'honneur, mercredi soir, d'être élu pro-maire pour le premier trimestre de la nouvelle administration, s'est déclaré satisfait de la charge qui lui avait été confiée et dans le geste qu'il vient de faire en faveur de son collègue, M. Noreau, il n'avait d'autre but que de travailler à maintenir l'harmonie qui semble devoir, aujourd'hui, caractériser la nouvelle administration. Le conseil a reçu le rapport du comité administratif tel que modifié et l'a adopté avec tous les autres dont nous avons parlé hier. Les comités de discipline de la police et du feu, resteront tels que constitués, jeudi après-midi, par l'administratif. c'est à dire que les échevins Dinan et Drolet feront partie de l'un et de l'autre avec le maire Lavigueur et les chefs de ces deux départements. Aucun amendement n'a été fait, encore moins au rapport nommant le leader du conseil, M. P.-H. Bédard, dans le bureau de révision des listes électorales et celui de cotisation et l'autorisant, aussi, à signer, avec le maire, les comptes de la ville.

Il n'y a eu qu'un très court débat et ce fut sur le rapport autorisant M. E.-A. Tremblay, a installer des pompes à gazoline, sur sa propriété, boulevard des Fossés, près de la rue Ste-Marguerite, l'échevin Gosselin, avec l'appui de son collègue de St-Roch, M. Emond, ayant demandé que l'on en retardat l'adoption de huit jours. L'échevin Poulin déclara qu'il ne croyait pas justifiée cette demande des représentants de St-Roch, du moment que les départements de l'ingénieur et du contentieux s'étaient prononcés, n'y voyant pas d'objection.

Le maire Lavigueur, cependant, tout en faisant observer que s'il n'y avait pas d'objection, il ne s'opposerait pas au permis que réclame l'ex-échevin Tremblay, ajouta que la demande des représentants de St-Roch, avait sa raison d'être parce qu'il y avait raison de croire que l'on n'était pas suffisamment renseigné sur la lisière de terrain où devaient être installées les pompes. "Il est bon que cette question soit étudiée davantage quand on sait que la ville, l'an dernier, a refusé de vendre un de ses terrains sur le boulevard pour $40..00 précisément parce que l'on ne voulait pas qu'il fut établi de station de service, chose du reste que défendent les règlements de construction dans cette artère de St-Roch.

Le rapport fut, conséquemment renvoyé au comité administratif.

Tous les rapports du comité au nombre de dix, ont été présentés par le leader du Conseil, le Dr P. H. Bédard. Il y avait entre autres, celui détaillant l'usage des $122,000, à même le $1,-200,000 accordé à la ville, en octobre dernier, en vertu de la loi rémédiatrice au chômage, pour des travaux publics, dont nous avons parlé hier, celui demandant au gouvernement l'autorisation de transférer un montant de $20,000 pour réparations aux bâtisses municipales et constructions, toujours en se basant sur la loi du chômage, et celui, accordant comme nous l'avons dit hier, également, à M. Charles-Edmond Montminy, le privilège exclusif pour une période de 5 ans, d'installer dans nos rues et places publiques un nouveau système de boîtes à rebuts, sans frais pour la ville, le promoteur se chargeant lui-même de les vider régulièrement et se réservant le droit de se dédommager par les réclames que porteront ces réceptacles pourvu que ce soit à la satisfaction de l'ingénieur de la cité et conforme aux lois et règlements de la ville.

L'échevin Poulin a fait certaines observations, sur le rapport du comité administratif, recommandant d'accorder un octroi de $300 à l'Armée du Salut pour secours directs.

(Suite à la page 23, 6e col.)

A la Société des Arts

M. le notaire Elzébert Pouliot sera l'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres, ce soir 5 mars, et donnera une causerie sur un sujet de constante actualité : "Allées et venues de Messire Argent".

La réunion aura lieu à l'Hôtel de Ville, en la salle du rez-de-chaussée de l'annexe, à huit heures et demie.

UN CENTRE D'ELEVAGE EST ETABLI

Le Ministère de l'Agriculture a commencé à établir ce centre d'élevage d'animaux de race pure sur sa ferme de Deschambault — Deux troupeaux complets.

La province de Québec possédera sous peu un centre d'élevage d'animaux de race pure qui ne sera inférieur à nul autre, et la ferme de Deschambault, appartenant au gouvernement, a été choisie par l'honorable M. Godbout pour l'établissement d'un centre de reproduction pour les races Ayrshire et Canadienne.

L'automne dernier le ministre de l'Agriculture, apprenant que le merveilleux troupeau de la compagnie Duke-Price, au Lac St-Jean, était à vendre, des experts furent délégués pour faire un choix des plus belles pièces du troupeau dans le but d'en faire la souche du troupeau provincial.

Par la suite, d'autres animaux furent achetés chezz les meilleurs éleveurs de la province, pour compléter ce troupeau, et, actuellement, le gouvernement provincial possède, sur la ferme de Deschambault, deux troupeaux complets qui seront sous peu en mesure de fournir aux éleveurs de la province des jeunes animaux de race pure, à des prix fort abordables. Auparavant, le cultivateur qui voulait améliorer son troupeau par l'addition de sang nouveau, devait payer des montants élevés et c'est l'une des causes qui ont retardé l'épanouissement des races pures chez nous.

La ferme de Deschambault possède probablement le meilleur reproducteur de la province. Il provient de la ferme de M. Robert Ness, de Howick, et rien ne sera épargné pour donner aux cultivateurs québecois le meilleur "stock" qui puisse s'obtenir.

ACTIVITES NOMBREUSES DU CLERGE

Plusieurs prêtres célébreront prochainement leur jubilé sacerdotal — Une ordination au Séminaire — Mort d'un religieux. — Licencié es-sciences.

Trois prêtres du clergé du diocèse célèbreront, le 17 mars, leur vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale: MM. les abbés Ed.-V. Laverge, curé de Notre-Dame-de-Grâce, Léon Vien, curé de St-François de Montmagny, et Patrick Boyd, curé de Frampton (Dorchester). Tois trois ont été ordonnés le 17 mars 1907.

A Notre-Dame-de-Grâce on prépare actuellement la célébration de cette fête du pasteur de la paroisse. Il y aura grand'messe le matin, avec dîner au presbytère et manifestations dans les écoles; la journée se terminera par un salut du T. S. Sacrement, le soir, à 7 heures. A St-François de Montmagny et à Frampton les paroissiens ne veulent pas non plus laisser passer inaperçu cet anniversaire de leurs pasteurs. Ils organisent activement les fêtes du 17 mars.

Un autre anniversaire se présentera prochainement, le 7 mars. M. l'abbé Apollinaire Gingras, doyen du clergé du diocèse, aura quatre-vingt-cinq ans: il est né le 7 mars 1847 et a reçu l'ordination sacerdotale le 7 juin 1873. M. l'abbé Gingras célèbrera l'année prochaine ses noces de diamant sacerdotales. C'est un littérateur qui a enrichi la production canadienne de plusieurs ouvrages.

Comme nous l'annoncions à notre poste de radio il y a deux jours, M. l'abbé Adrien Gagné, prêtre du Séminaire de Québec, vient d'obtenir sa licence ès sciences avec très grande distinction. Il a passé les trois certificats de Chimie, de Mathématique et de Physique. Il continuera ses travaux à l'école de Chimie et au Laboratoire de l'Ecole Supérieure pendant quelques mois. L'an prochain il sera chargé de cours à l'Université Laval.

Plusieurs élèves du Séminaire de Québec seront promus aux ordres majeurs et mineurs aux cérémones d'ordination qui auront lieu le 12, le 13 et le 19 mars prochain. Le 3 avril M. l'abbé G.-A. Macdonal sera élevé à la prêtrise par S. E. Mgr O. Sullivan, évêque de Charlottetown. M. l'abbé Macdonald, qui a fait ses études au Grand Séminaire de Québec, célèbrera sa première messe à Charlottetown le lendemain, 4 avril.

M. le Chanoine Garnier, profes-

(Suite à la page 23, 7e col.)

Dans un troisième rapport qu'elle vient de soumettre à l'honorable M. Arcand, ministre du Travail, cette commission déclare unanimement qu'il n'y a pas lieu pour le moment de prendre une action légale instituant officiellement les allocations familiales — Ce qui convient à l'Europe n'est pas toujours applicable chez-nous — L'initiative privée et les caisses de compensation.

"La Commission a tenu à présenter au gouvernement de la province et au public un exposé des allocations familiales, les résultats de l'enquête qu'elle a poursuivie en Europe sur cette question et les arguments qu'on a fait valoir devant elle à l'encontre du régime proposé.

"1. Tout en reconnaissant que les allocations familiales en France et en Belgique, sinon en Allemagne et en Australie, ont apporté une solution au problème si important des familles nombreuses, la Commission après avoir longtemps délibéré est unanimement d'avis qu'il n'y a pas lieu pour le moment de prendre une action légale instituant officiellement les allocations familiales dans cette province."

C'est en ces termes que la Commission des Assurances Sociales commence la conclusion du troisième rapport qu'elle vient de présenter à l'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du Travail dans le cabinet québecois. La Commission a fait une étude étendue du sujet soumis à son examen. On sait qu'elle est composée de personnalités dont tout le monde reconnait la compétence en ces matières les lumières dans les questions de sociologie et la complète liberté d'esprit. Le président de la Commission, M. Edouard Montpetit, les autres membres, Son Exc. Mgr Georges Courchesne évêque de Rimouski, le Rév. Archdreacon Scott, M. J. T. Foster, président du Congrès des Métiers et du Travail M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service d'Hygiène de la provinc , et M. Georges Savoy, président de l'Association des Manufacturiers, jouissent tous de l'estime universelle de la population. Leur conclusion et les raisons qui la motivent, si elle ne recueille pas l'adhésion de tous ceux qui s'intéressent à cette grave question, ne peut pas non plus être écartée systématiquement.

Voici d'ailleurs comment la Commission explique son opposition à l'application des allocations familiales d'Etat dans la province de Québec à ce moment-ci :

"Nous sommes là en présence d'un régime exclusivement européen, adapté à des salaires peu élevés et il est bien difficile de prévoir quelles seraient chez nous les conséquences de son application. Il est vrai que les partisans des allocations familiales tiennent compte de la différence dans le taux des salaires qui existent au Canada, en proposant de n'accorder d'allocation familiale qu'à partir du troisième enfant; mais il faut considérer que dans nombre d'industries, les salaires, même au Canada, sont peu élevés et qu'il y a lieu de préconiser leur augmentation plutôt que de risquer, en créant un régime d'allocations familiales, de les laisser ur longtemps à leur niveau actuel.

2. "L'institution des allocations familiales s'ajoutant brusquement à l'assurance collective en matière d'accidents de travail, organisée l'an passé dans le Québec, placerait peut-être nos industriels dans une situation désavantageuse par rapport aux autres provinces.

3. "La crise économique que nous traversons rend bien difficile une initiative de cette sorte.

4. "Il est fortement à craindre que le dépeuplement de nos campagnes ne soit accentué par le régime des allocations familiales confiné aux industries.

5. "Il serait impossible et dangereux d'étendre les allocations familiales à toute la population en en faisant une institution d'Etat.

6. "Le grand problème agricole qui se pose dans la province de Québec, savoir : le placement des fils de cultivateurs ou en général de l'excédent de notre population rurale, resterait quand même sans solution ; alors que les ressources du gouvernement devraient être plutôt employées à favoriser ce placement sur les terres de la province par une politique intensive de colonisation.

"Pour toutes ces raisons, la Commission a renoncé à proposer l'institution des allocations familiales dans la province de Québec.

"Cependant, il n'est pas besoin de dire qu'elle rend hommage à ceux qui ont consenti à porter le lourd fardeau d'une famille nombreuse.

"Elle n'a pas encore abordé le problème des assurances sociales ; mais tous les systèmes contiennent des dispositions spéciales en vue de protéger la famille, et la question familiale sera ainsi étudiée ultérieurement.

"Elle ne fait aucune objection à ce que les industriels que la chose intéresserait, tentent librement d'organiser des caisses de compensation. C'est le procédé que l'on a suivi en France, que M. Bonvoisin a conseillé formellement à la Commission ; c'est celui de l'initiative sociale, fruit d'une éducation particulière, que l'on voudra sans doute poursuivre dans cette province."

Dans son rapport la Commission rappelle le voyage fait en Europe par le comit de la Commission, composé de M. Edouard Montpetit président, de MM. G. Savoy, J.-T. Foster, Gérard Tremblay, commissaires, et de M. E. Doucet, secrétaire.

Le comité est allé aux sources. Il s'est documenté abondamment en France et en Belgique, où l'idée des allocations familiales a fait de grands progrès , et a recueilli des précisions sur l'application et le fonctionnement de cette assistance à la famille dans les principaux pays d'Europe, en Grande-Bretagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

On note d'une façon générale que les allocations familiales inspirent encore de la crainte. Elles n'ont pas fait les progrès que l'on s'attendait à voir même dans les pays où les idées sociales et même socialistes ont subi les plus de développement.

En France les allocations familiales sont assurées aux fonctionnaires. Mais leur extension à toutes les industries est loin d'être un fait accompli, bien que la tendance en faveur de leur établissement fasse beaucoup de progrès.

En Belgique, on est sous le régime des allocations obligatoires ; mais on se tromperait de croire qu'elles aient donné satisfaction.

Dans les autres pays d'Europe, d'une façon générale les gouvernements ont pris l'initiative à leur compte en laissant à l'industrie privée la faculté de suivre lorsqu'elle voudra. Mentionnons la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, l'Italie.

En Suisse la faveur qui s'est attachée aux allocations familiales pendant la guerre a diminué depuis la conclusion de la paix : on assiste à une désaffection assez générale.

Même état de choses en Suède. L'Espagne n'est guère avancée sur ce point. La question est à peine amorcée.

En Australie, où le socialisme a fait des progrès rapides et considérables, les allocations familiales ont entraîné des exagérations que l'on déplore aujourd'hui. La crise que traverse ce Dominion apportera peut-être bien des modifications aux initiatives premières.

Le rapport signale, à la fin de cette brève revue, le cheminement de l'idée des allocations familiales dans la province de Québec. Il rappelle les activités du R. P. Léon Lebel en leur faveur et la résolution mise en circulation un peu partout dans la province et adressée à la Commission avec la signature de diverses associations catholiques mutuelles, patriotiques ou sociales. Le rapport note que les syndicats catholiques se sont déclarés en faveur des allocations familiales, tandis que les syndicats neutres se sont tenus sur la réserve, sans approuver ni condamner le régime.

"On prétend, lisons-nous dans le rapport, que le régime des allocations familiales améliorera le train de vie des familles ouvrières, permettra d'élever des enfants plus économiquement, et, par conséquent, augmentera le nombre des mariages et le taux de la natalité.... Un examen impartial de la question, portant sur les pays européens où il (le régime des allocations familiales) a été mis à l'essai, et une étude comparative des conditions de vie, de santé et de bien-être de l'enfance sur ce continent semblent montrer qu'il est fort douteux que ce régime ait eu toutes les conséquences qu'on y attribue. Il paraît douteux aussi qu'il soit applicable ou désirable au Canada ; il y a même lieu de se demander s'il ne serait pas contraire aux principes qui rendent si satisfaisants le niveau d'existence de la famille et les conditions de vie dans notre pays".

Et le rapport souligne que le "caractère presque sacré" que notre civilisation reconnaît au mariage risque d'être abaissé par l'institution des allocations familiales : l'ouvrier indolent pourrait parvenir à s'assurer un salaire élevé en demandant non plus à ses mains ou son cerveau la justification de ce salaire, mais à la procréation d'un grand nombre d'enfants. Ce serait la femme qui en suffrirait. On l'abaisserait en voulant l'élever.

Le rapport rappelle que les responsabilités du chef de famille sont un stimulant pour lui, qu'en le dégageant de la responsabilité de subvenir aux besoins de ces enfants on tend à détruire l'un des principes d'organisation de la société pour le maintien duquel la civilisation occidentale a lutté pendant des siècles. On rappelle enfin que l'institution des allocations familiales est un aveu d'impuissance de la part de l'Etat. Au lieu d'amener un régime de salaires normaux par une intervention indirecte, l'Etat, sans tenir compte des lois économiques, fait, un moyen de subsides, une nouvelle distribution des richesses. Le rapport constate que la situation n'est pas si désespérée au Canada que l'on doive recourir à ce moyen énergique, et montrer par là que l'Etat est impuissant à obtenir le but visé par les moyens naturels mis à sa disposition.

Objection plus grave, la Commission affirme que les allocations familiales risquent d'abaisser le niveau d'existence au Canada au lieu de le relever. "S'il était introduit dans l'industrie aux termes d'ententes privées, comme en France et en Belgique, il aurait inévitablement pour effet de maintenir le taux des salaires à l'état stationnaire, et il ne s'appliquerait pas à l'agriculture, puisque les cultivateurs canadiens sont des propriétaires et non des fermiers. De faibles salaires dans les industries subventionnées abaisseraient le niveau d'existence par tout le pays. Si le régime était appliqué par le gouvernement au moyen d'une répartition, le coût de la production et de la vie augmenterait dans tout le pays, sans que la production se développe, et cela se tra-

(Suite à la page 23, 5e col.)

A Limoilou

L'élection générale des officiers de la société St-Jean-Baptiste de Limoilou pour l'année courante aura lieu dimanche, à trois heures de l'après-midi, à la salle paroissiale de Limoilou.

Tous les citoyens du quartier sont invités.

Le secrétaire

SAGES AVIS DONNES AUX CULTIVATEURS

Des techniciens agricoles réunis récemment en conférence à Québec, donne aux agriculteurs de sages conseils pour la protection des plantes dans notre district.

Le "Soleil" donnait récemment le compte rendu de la première séance d'une conférence convoquée à Québec pour étudier les méthodes les plus recommandables pour protéger les cultures, les vergers et les pommes de terre. Ce congrès avait pour but d'uniformiser les méthodes à employer et particulièrement l'enseignement technique de la protection.

Voici les noms des personnes qui assistèrent à cette conférence tenue les 25 et 26 février :

Georges Maheux, entomologiste provincial ; Omer Caron, Botaniste ; Maurice Talbot, spécialiste en culture fruitière ; Elzéar Campagna, professeur de pathologie végétale à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne ; C. Perreault, directeur du Laboratoire de Pathologie Végétale de Ste-Anne; B. Baribeau, inspecteur général pour la certification des pommes de terre ; Moïse Gagnon, spécialiste en culture des pommes de terre ; P. Lagloire, Georges Gauthier et Omer Michaud, instructeurs.

LES VERGERS

Pour la prochaine saison, les congressistes s'entendent au sujet des recommandations qui suivent :

1o Les arrosages à bois dormant doivent se pratiquer partout où il y a des coquilles de kermès sur les rameaux des arbres.

2o Pour le bas de Québec, ces arrosages devront se faire au commencement d'avril, si possible, avec de la bouillie soufrée, à raison de 1 gallon de bouillie commerciale dans 8 gallons d'eau, (ou 5 dans 40). Si le

(Suite à la page 23, 2e col.)

SIX MILLE VISITEURS VONT VENIR

De Montréal, on attend une foule considérable — Les autorités du C. P. R. en amèneront cinq ou six mille dans notre ville au cours de la soirée — Six trains spéciaux.

Entre 5,000 et 6,000 personnes de Montréal et de la région, profitant de prix de passage excessivement bas consenti par le Pacifique Canadien partiront cet après-midi pour Québec par convois spéciaux de cette compagnie. Ce sera le plus fort contingent de Montréalais que la vieille capitale aura jamais reçu en une seule fois.

L'organisation d'une excursion de pareille envergure nécessite un travail considérable, comme on peut facilement s'en rendre compte. Mais le service des voyageurs du Pacifique Canadien ne néglige rien pour que ces nombreux excursionnistes reçoivent tout autant d'attention que s'il s'agissait d'un mouvement régulier.

Depuis hier matin, c'est un défilé quasi ininterrompu aux guichets. des billets des différentes gares de la compagnie à Montréal. Il en sera de même aujourd'hui, jusqu'au départ des trains. Les autorités n'ont mis aucune limite au nombre des voyageurs. Elles ont même annoncé qu'il y aurait des sièges pour tout le monde et que toutes les dispositions avaient été prises pour que chacun fasse le trajet avec tout le confort que pourrait offrir un convoi régulier.

En prévision de l'affluence , six trains spéciaux ont déjà été réquisitionnés, et l'on en ajoutera d'autres s'il le faut. Le premier train quittera la gare Viger à 1.00 heure, cet après-midi, le deuxième à 1 heure 15, le troisième à 1 heure 30, le quatrième quittera la gare Windsor à 1 heure 30, s'arrêtant à Westmount à 1 heure 38 et à Montréal-Ouest à 1 heure 45, le cinquième train quittera l'Avenue du Parc à 2 heures et enfin le sixième partira du Viger vers 1, hre 45.

Comme tous ces trains entreront à la gare du Palais à Québec, entre 5 heures 30 et 7.00 heures du soir, tous les excursionnistes, même ceux du dernier convoi arriveront assez tôt pour le souper.

Le Château Frontenac a pris des mesures pour loger un bon nombre de ces gens, et de ses représentants voyageront sur les trains spéciaux pour distribuer les chambres avant l'arrivée à Québec. La direction de la luxueuse hôtellerie a consenti des prix très réduits pour chambres et repas à l'occasion de cette excursion monstre et elle s'attend à ce qu'au moins 1500 montréalais y logent pour la fin de semaine.

Une proportion considérable des voyageurs reviendra à Montréal par les trains réguliers, dans la journée de dimanche. Cependant, des convois spéciaux quitteront la Vieille Capitale à 7 h. 45 pour la gare Windsor, à 8 heures pour la gare Viger et à 8 h. 15 pour l'avenue du Parc; A minuit et demi au plus tard, dimanche soir, tout le monde sera revenu dans la Métropole.

M. Paul-C. Gingras, agent de district du service des voyageurs au C. P. R., et plusieurs autres représentants de la compagnie accompagneront les voyageurs à Québec et verront à assurer à tous le meilleur service possible.

TESTAMENT QUI CAUSE UN PROCES

Une femme célibataire, accusée d'avoir réussi à faire changer le testament d'une vieille personne, prétend que ses accusateurs ont comploté pour chasser la légataire.

Il y eut, cette semaine, un long procès qui demanda six audiences de notre Cour Supérieure. Pendant ces trois jours, nombre de témoins ont parlé au tribunal d'un testament et d'un codicille. Toutes ces versions, naturellement dépourvues des caractères de similitude ou de concordance, eurent même, à certains tournants, l'allure de ces phases d'enquête criminelle où les gens assignés, à pareille fin, s'efforcent de dégager, pour éclairer la justice, les caractéristiques du local où fut commis le délit ou perpétré le crime.

On entendait, dans ce procès civil, des questions comme celles-ci, par exemple : "Vous n'avez pas remarqué s'il y avait un trou assez grand, en bas de la porte ?—Pourquoi ce toquet-là ? — Est-ce qu'on pouvait d'une chambre entendre ce qui se passait dans l'autre chambre ?... etc..."

Les parties litigantes s'accusent mutuellement de choses non bénignes. Deux exécuteurs testamentaires, d'une part, accusent une femme célibataire d'avoir circonvenu une vieille dame et d'avoir recouru à la captation pour obtenir de cette vieille dame, qui avait dicté ses volontés dernières, dans un testament en forme authentique, la rédaction d'un codicille. La femme célibataire, d'autre part, accuse les exécuteurs testamentaires de recours à des actes qui auraient été le résultat d'un complot ou d'une manigance bien préméditée pour rendre inhabitable à la femme célibataire la maison où elle-ci possédait un appartement, sous le toit même des exécuteurs testamentaires.

Les parties, en cette cause, où l'on se poursuit réciproquement, sont désignées, en l'un des procès, comme ceci : Couture vs Lachance & Couture, et, dans l'autre procès, Julia Lachance et Ludger Couture contre Yvonne Couture. Mais tout cela a été plaidé finalement en un unique procès.

Dame Palmyre Couture, depuis décédée, fit, le 27 janvier 1931, un testament authentique par lequel elle légua et céda, à titre particulier, une quantité d'effets mobiliers à sa nièce, mademoiselle Yvonne Couture. La valeur de ces effets est estimée à huit cents dollars. La testatrice aurait apporté, au moyen d'un codicille olographe, en date du 11 septembre 1931, une modification à ce testament. Par ce codicille elle aurait ordonné que Mlle Yvonne Couture, et Mlle Julia Lachance continuassent à habiter la maison qu'elles habitaient avec la testatrice. Plus tard, par acte authentique, Mlle Lachance aurait renoncé aux avantages de ce codicille. Dame Palmyre Couture mourut. Et Melle Yvonne Couture dit que, depuis lors, Mlle Lachance et M. Ludger Couture lui ont rendu la vie impossible, à tel point qu'elle a dû déménager. Pour ce déménagement, entre parenthèses, elle réclame des deux personnes cidesssus, $175 de dommages. Mais elle veut surtout se faire déclarer par la Cour la seule et véritable propriétaire des meubles de feu dame Palmyre Couture ou s'en faire payer la valeur, $800.

Voilà un côté de la médaille. Mais l'autre est celui-ci: Mlle Julia Lachance et M. Ludger Couture affirmant que le codicile n'a jamais été écrit par la défunte dame Couture, mais est le résultat de manoeuvres de captation déployées autour de la testatrice par Mlle Yvonne Couture. Et ce fut à cette phase du procès qu'on entendit les avocats poser des questions relatives à l'écart ou au jour entre un plancher et le bas de la porte qui décrit sur ce palier sa fraction de circonférence et relatives aussi à la moindre ou plus grande sonorité des murs d'une maison.

Mlle Lachance et M. Couture affirment qu'il n'y eut, de la part de la testatrice, rien autre chose qu'un testament qui les constitua, tous deux, exécuteurs testamentaires. Ils ont pris une action pour faire annuler le codicille.

Ce procès fut présidé par l'honorable juge Camille Pouliot qui l'a pris en délibéré.

Les ingénieurs

Lundi, le 7 mars, à 12 h. 30 p. m., aura lieu le déjeuner - causerie habituel de l'"Engineering Institute. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. K.-G. Fensom, ingénieur Forestier gérant du Bureau Canadian Hardwood, entreprise pionnière au pays pour promouvoir l'utilisation des bois canadiens.

Tous s'intéresseront sans doute aux détails intéressants que fournira M. Fensom sur le développement de l'une de nos richesses naturelles des plus importantes. Tous les membres sont invités ainsi que leurs amis.

Un quart d'heure avec M. G. Olivé De Pathé-Cinéma

Le cinéma américain a exercé une certaine influence même sur le film français. C'est l'impression qui nous reste après un trop court moment de conversation avec monsieur Georges Olivé, inspecteur d'exploitation de Pathé-Cinéma, qui est en voyage d'étude dans notre pays et aux Etats-Unis.

En effet, il semble que la production —surproduction — des Etats-Unis a repoussé les oeuvres des autres pays pendant un certain temps.

commandant ainsi l'attention de l'habitué du cinéma, qui s'est fait forcément au genre américain à ce point que les producteurs français ont dû adopter dans la présentation de leurs oeuvres quelques-uns des traits qui distinguent les films de leurs puissants concurrents. Ainsi on a remarqué que le drame, en Amérique, était souvent, sinon toujours parsemé de scènes plutôt comiques, qui servent comme distraction agréable, pour le spectateur, de la sensation d'assujétissement peut-être pénible à certains moments que lui fait subir la trame de la pièce. On ne voit pas cela au théâtre peut-être, mais on le rencontre dans les films français.

Les oeuvres françaises conservent quand même leur caractère distinctif essentiellement artistique, ce qui les met pour nous au-dessus des autres productions; mais si le Français, créateur et aussi beaucoup conservateur, c'est laissé influencer, on peut s'expliquer l'emprise qu'a eue le film américain dans le reste du monde.

Comme le dit Monsieur Olivé, "le film français est le produit artistique, le film américain est le produit commercial".

"Je suis heureux de voir que depuis quelque temps on passe au Canada de très belles productions françaises, telles que "Accusé Levez-vous", "le Roi des Débrouillards", "Le Roi du Cirage", "L'Etrangère", etc., et j'ai grand plaisir à constater l'excellente organisation qui préside à la diffusion de ces films. C'est pourquoi je ne doute pas que vous n'ayez bientôt l'occasion d'applaudir au gros effort des maisons de productions françaises qui viennent de sortir tout récemment "Les Croix de Bois". L'oeuvre de Rolland d'Orgeles mérite une mention spéciale, car, mise à l'écran par Raymond Bernard, elle atteint le summum de la perfection au point de vue cinématographique et représente dignement le film français."

"Il convient donc de féliciter ceux qui s'emploient si ardemment à la distribution de nos productions, car on sent très nettement que le film français reprend au Canada la place qui lui convient et qu'il n'aurait jamais dû quitter : la première."

Et M. Olivé parle avec autorité car il s'occupe de 96 salles, dont 60 sont la propriété même de Pathé alors que 36 s'en rapportent exclusivement à cette compagnie pour la composition de ses programmes.

Tout jeune encore — il n'a que 28 ans — M. Olivé est assurément un des premiers de sa profession à n'avoir jamais songé à une autre carrière que celle du film. A seize ans, à peine son baccalauréat passé, il prenait la direction d'un théâtre. Et il n'a été distrait de ses fonctions que pour aller faire la campagne du Maroc.

Revenu à ses premières amours, il vint à New-York étudier les méthodes américaines de fabrication du film et de direction des salles de spectacles. Il a la distinction d'avoir été le plus jeune directeur de salles de "Consolidated Amusement Enterprizes" dans la métropole américaine. Il fut nommé à ce poste à 22 ans.

Son amour du métier ne lui permit pas de l'oublier jamais, car en nous parlant de son temps de service— en campagne— il nous rappelle qu'il organisa le cinéma aux armées à Casablanca.

Arrivé en Amérique depuis quelques jours, seulement, Monsieur Olivé ne peut encore donner ses impressions du Canada, dont il n'a fait que traverser une partie; il eut quand même l'amabilité de nous dire qu'il retrouve dans Québec un coin de sa vieille France qui lui est bien cher, ce qui est flatteur pour nous puisque nous savons quel attachement tout Français a pour son pays.

M. Olivé doit se rendre à Hollywood poursuivre ses observations et nous assure avant de nous quitter qu'il travaillera, une fois de retour dans sa patrie, à faire mieux connaître notre pays de ses compatriotes dont un trop grand nombre, malheureusement, ignore ce que nous sommes devenus.

Nos lecteurs apprendront probablement avec plaisir que notre dis-

(Suite à la page 23, 6e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 5 MARS 1932

Pour mieux garder Québec

L'année dernière, le chef de police exigeait de la ville, pour répondre à tous les besoins, quarante policiers de plus. Sous prétexte d'économie, on ne s'occupa pas de sa demande. Pourtant, il était urgent de mieux protéger les citoyens. Le problème de la circulation devenait de plus en plus difficile, et il fallait doubler la surveillance des rues. Il était à craindre aussi que la crise accrût les attentats et les vols et nécessitât une surveillance plus étroite.

Cette année, dse groupes organisés présentent au Conseil de ville la demande de vingt constables nouveaux. Espérons cette fois, que les autorités céderont, puisque la requête vient de la Ligue de Sécurité et de la Chambre de Commerce. Ces associations ont étudié le problème de la police avec sérieux et elles en sont venues à la conclusion que la force policière de la ville devait être accrue non pas seulement de vingt, mais de cent hommes. Si la demande se borne à vingt, c'est qu'il faut considérer la crise et les revenus de la ville.

On n'a pas augmenté le nombre des constables depuis 1925. Des quartiers nouveaux se sont ouverts ou agrandis. La population a été accrue, un besoin nouveau de protection en est résulté. Actuellement, il est des quartiers entiers, qui, la nuit, restent à peu près sans surveillance. Nous savons d'expérience qu'il est des endroits où la police ne passe peut-être pas deux fois par mois. Sans doute, il n'y arrive rien d'extraordinaire, pour le moment, et c'est bien de la veine, mais le jour viendra où quelque malheur extraordinaire surviendra et où on se frappera la poitrine en disant un "meâ cupâ" tardif.

Et puis, il y a les automobiles et les lois de la circulation. Bien des malheurs auraient pu être évités si on avait eu plus d'agents dans les rues et plus de sanctions contre les automobilistes. Ceux-ci sont si peu inquiétés, ils se sentent si peu observés, qu'ils prennent parfois nos chaussées pour des champs de course et se permettent les plus criminelles imprudences. On a tué de la sorte bien des passants. Ce seul besoin de la sécurité dans les rues suffirait à justifier la nomination des nouveaux constables. Il s'agit de la vie des gens.

Nous espérons que l'on accédera à la demande de la Ligue de Sécurité et de la Chambre de Commerce. Qu'on économise plutôt par ailleurs et qu'on fasse un sacrifice particulier pour cette cause de première importance. Le premier devoir de toute autorité est d'assurer d'abord la vie et la propriété des administrés. C'est même ce besoin de protection mutuelle qui a donné naissance aux premières sociétés humaines, à la naissance du monde. Serions-nous moins civilisés que les hommes des cavernes ?

Le capitalisme d'Etat au Canada

Les divers mouvements qui se sont esquissés dans l'Ouest du Canada et le dernier discours prononcé, à la Chambre des Communes, par le député travailliste Woodsworth, nous révèlent, à n'en pas douter, l'existence d'un élément communiste en ce pays. Quand le député de Winnipeg propose au parlement la mainmise de l'Etat sur les ressources naturelles et sur les moyens primordiaux de production, il se rapproche sensiblement de la politique russe, qui possède et exploite toutes les ressources naturelles et la grande industrie, y compris l'agriculture.

Le discours de M. Woodsworth fait suite à une récente décision du congrès des United Farmers of Canada, en Saskatchewan, où l'on proposait la nationalisation de l'électricité, de la forêt, des chemins de fer et de la terre. Commentant cet événement important, M. Olivar Asselin écrit dans le **Canada** :

"Le groupe de Saskatchewan de l'Union agraire du Canada (**United Farmers of Canada**), dans un congrès qu'il vient de tenir à Saskatoon, en vue d'une action politique prochaine, s'est prononcé pour la nationalisation des forces hydrauliques, des forêts, des chemins de fer, du sol et du sous-sol. La dépêche de la **Canadian Press,** qui nous apprend cette nouvelle, dit qu'un certain nombre de délégués hésitaient à se prononcer pour la nationalisation de la terre, mais que des partisans de cette mesure les ont gagnés à leurs vues en appuyant sur l'inconséquence que ce serait de soustraire le sol à un régime qu'on réclamait pour tout le reste.

"Il convient d'ailleurs d'observer que, le cas des propriétés domaniales de la Couronne restant à concéder, la nationalisation doit s'entendre non d'une reprise par "Etat, mais d'un régime de concessions qui réserve à ceui-ci le titre de propriété. La terre, par exemple, au lieu d'être vendue, serait affermée à bail, pour faire retour à l'Etat en cas d'abandon par le "fermier". Quant aux détenteurs d'anciennes concessions, ils auraient la faculté de rendre leurs terres pour en prendre d'autres à bail, le gouvernement liquidant leurs dettes hypothécaires et autres, au moyen d'obligations calculées, dit la dépêche (qui sur ce point se comprend assez mal), "d'après la valeur réelle de la terre et non sa valeur spéculative".

"Comment le système de l'affermage, en matière agraire, s'accorderait avec le droit de transmission et l'héritage, et quelle compensation le gouvernement, en cas d'abandon volontaire ou forcé, accorderait au fermier où à ses ayants droit pour les travaux d'aménagement ou de mise en valeur, les United Farmers ne le disent pas. On est évidemment ici en présence d'un plan mal digéré, surtout destiné à séduire un corps électoral avide de nouveautés.

"Il y a quelque temps, le groupe manitobain de l'Union agraire se prononçait pour la nationalisation des banques. La dépêche ne le dit pas, mais il est à présumer que cet article de son programme recevra l'approbation du groupe de Saskatchewan. Le déséquilibre engendré dans les esprits par la crise économique est sans doute pour beaucoup dans ces poussées de socialisme d'Etat : le retour de la prospérité, accompagné de mesures législatives propres à assurer à l'agriculture une juste rémunération de son travail, aurait tôt fait de ramener les mécontents au sens commun. Il n'est pas moins évident que nous avons déjà, dans certaines régions du pays, tous les éléments d'une alliance des ouvriers et des paysans, comme celle qui est censée régner en Russie. Les agrariens de Saskatchewan ont émis en fin de congrès un voeu favorable à la remise en liberté des communistes récemment condamnés à Toronto pour complot contre l'ordre social. Dans les circonstances, cette marque de solidarité est significative."

Un tel état d'esprit nous fait désirer la fin de la dépression. Le monde capitaliste est actuellement en butte à la plus dure épreuve qu'il ait subie depuis qu'il existe dans sa forme actuelle. Les retards apportés au relèvement économique sont autant de coups directs portés contre lui. Ses ennemis en profitent pour le miner par dessous, et si la situation s'éternisait, il y aurait sûrement danger d'un écroulement.

Nous ne disons pas ces choses pour effrayer, mais pour éclairer. Ce qui nous étonne le plus, parfois, c'est de voir des hommes intéressés au plus haut point à la conservation de l'état social actuel se cacher la tête sous le sable comme des autruches et nous dire, du fond de leur trou, qu'il n'y a pas de danger et que tout se replacera de soi. Or, que tout se replace de soi, ce n'est pas aussi sûr que cela. Il y faut une initiative et une surveillance de tous les jours, peut-être d'énormes sacrifices de la part de quelques-uns. Il arrive parfois qu'il faut sacrifier la partie pour conserver le tout. Demandez-le aux anciens opérés. Il leur a fallu lâcher une jambe ou un bras ou un organe pour garder leur personne. Il en est de même partout. Mais aucun sacrifice ne saurait suffire si toute l'attention des pouvoirs publics ne se porte sur la surveillance des groupes où, dans l'ombre, on ne cesse de brasser des théories capables de conduire au capitalisme d'Etat, c'est-à-dire, à la suppression du capital actuel, créateur unique des grandes fortunes et source de la civilisation moderne dans ses grandeurs comme dans ses misères.

La pègre américaine

Les commentaires de la presse européenne sur l'enlèvement du fils de Lindbergh, montrent jusqu'à quel point le héros américain est sympathique au monde et aussi jusqu'à quel point les civilisés ont en horreur les pratiques de la pègre des Etats-Unis.

On lit dans le **Northern Whig,** de Belfast : "Si le pouvoir législatif et la gendarmerie des Etats-Unis ne réussisent pas à mettre la main sur ces ennemis de la société, ils seront humiliés devant le monde entier." Un journal de Dublin dit à son tour : "Nous espérons que le jeune Charles-Auguste Lindbergh sera remis bientôt dans les bras de ses parents et que cet attentat particulièrement audacieux sera le signal d'une croisade du peuple américain contre la tyrannie du crime."

Bien d'autres opinions se sont exprimées, depuis deux jours, dans les divers journaux de l'Europe et de l'Amérique. Tous sont d'accord à dire leur indignation contre le banditisme qui fleurit particulièrement chez l'oncle Sam. Ce qui étonne le plus, aux Etats-Unis, c'est le peu d'énergie apparente que mettent les autorités à combattre les gangsters et toutes les organisations qui n'ont d'autre fin que de vivre du crime.

Les enlèvements ne sont pas rares aux Etats-Unis. A Chicago, des enfants de riches familles ont été pris par les bandits et retrouvés à l'état de cadavre. Ces coups d'audace étaient devenus tellement communs qu'on n'y prenait pas plus garde que s'il se fut agi d'un détail de la vie courante. Ce n'est pas étonnant en ce pays où l'on paraît trouver naturel que les "gangsters" se promènent dans les rues des grandes villes en autos blindés et fassent feu sur la police avec des mitrailleuses. Les bandits sont armés et organisés comme une patrouille en état de guerre. En certains quartiers de New-York, de Chicago et de Détroit, il n'y a aucune sécurité pour ceux qui ont de l'argent à leur garde, et les hommes qui se trouvent autour de certaines caisses ne savent jamais à quel moment leur surviendra un régiment de voleurs armés qui les tueront et empocheront les dollars.

Il faudrait beaucoup de capitaux et beaucoup de braves policiers pour mettre à la raison ces rastaquères et nettoyer le pays de cette vermine. Malheureusement, les Etats-Unis ont commis l'erreur de vouloir déployer leur énergie à mettre en force une loi de prohibition qui ne sera jamais respectée et qui même favorise la multiplication des criminels et de tueurs de profession. Si on avait, chez les Américains, une loi des liqueurs semblable à la nôtre, on pourrait peut-être employer les millions de dollars et les milliers d'agents, aujourd'hui dressés contre les contrebandiers, à faire la lutte au banditisme. Ce serait plus moral, plus fructueux et plus logique.

La perte de l'enfant d'un héros aimé du monde entier est une leçon. Ce n'est qu'un incident dans la vie d'un peuple, mais c'est aussi le symptôme d'un grand mal. Lindbergh, gloire de l'Amérique, est aussi la victime de l'insuffisance des lois de son pays.

NOTES ET COMMENTAIRES

CES ECONOMIES DE M. BENNETT

Des députés libéraux critiquent vertement M. Bennett d'avoir frappé les fonctionnaires civils dans la politique d'économie qu'il entend suivre pour équilibrer son budget. Ils l'accusent de faire des victimes dans le service civil alors que son gouvernement, par ailleurs, fait des dépenses unitiles et même ridicules. Ils lui citent en particulier cette enquête Gordon, qui est faite aux frais du pays et qui ne rapporte rien à personne qu'à l'amour-propre du premier ministre.

Il est évident que les principales économies doivent être faites dans les divers services publics avant de l'être au dépens de quelques milliers de pauvres diables qui ne furent jamais trop payés et qui souvent ont aussi de lourdes obligations.

D'ailleurs, il est plus que douteux que l'on puisse résoudre la crise par des coupures dans les salaires, par des renvois d'employés et par un diminution du pouvoir d'achat.

AUX URNES, MESDAMES !

Après que la Chambre des députés, en France, eût voté en faveur du suffrage féminin, Prosper écrivait, dans l'**Echo de Paris,** une fine satire à l'adresse des suffragettes. En voici des extraits :

Hier, quand j'eus appris que la Chambre avait accordé le droit de vote au sexe faible, je crus devoir informer de cette nouvelle la brave mère Martin, ma dévouée femme de ménage.

Je m'attendais à quelque haussement d'épaules. Point. La mère Martin réfléchit une seconde, puis déclara:

—C'est une bonne chose. Peut-être les femmes de ménage pourront-elles enfin obtenir leur mois de vacances payées!

Dans l'escalier, je croisai la concierge Elle connaissait déjà la nouvelle par les journaux du soir auxquels le locataire du troisième est abonné. Elle paraissait ravie:

—Je suis bien contente, me dit-elle Si les femmes votent nous aurons certainement des lois pour faire fermer les cafés à 10 heures du soir— en attendant même la prohibition complète— Ainsi les locataires s'attarderont moins dehors la nuit. Et je n'aurai pas à me réveiller à des trois heures du matin!

Quelques instants plus tard, dans la rue, je rencontrai cette bonne Mlle Durand, une vieille fille un peu sèche, qui faisait promener son roquet Azor:

—Efin, nous l'emportons, me dit-elle. Vous allez voir ce que vous allez voir, maintenant: suppression de l'impôt sur les chiens et taxe de 95 p. 100 de leur revenu sur les célibataires!

Au cours d'une visite, vers la fin de l'après-midi, je vis encore bien d'autres dames fort satisfaites.

— Qui sait ? je pourrai peut-être aller à la S. D. N. non plus en curieuse, mais en déléguée officielle, s'exclama Mme Dupont d'Asnières, une des plus sympathiques "précieuses de Genève" !

— Mon parti est pris, s'écria Mme DuBois femme divorcée d'un parlementaire connu. Je vais me présenter contre mon ancien mari. Et je le battrai ! Ce sera bien mon tour !

Prosper, on le voit, a pris le vote des femmes à la française, c'est-à-dire à la blague. Le Sénat français, par contre, ne l'a pas pris au sérieux, puisqu'il a rejeté les amendements à la loi électorale de France. Il faut croire que les femmes reviendront à la charge, si elles ont autant de courage et de persévérance que leurs sœurs de la province de Québec.

LE MUTISME DE LA SCENE FRANCAISE

Nous sommes à la fin de l'hiver et, pas une fois, nous n'avons entendu, dans nos théâtres, la voix des comédiens de France. Dans le passé, on nous organisait toujours une tournée d'artistes qui passaient quelques semaines à Montréal et à Québec. Rien de tel en 1932. Un de nos confrères de la métropole s'en plaint en ces termes :

"Les habitués des concerts se sont ennuyés ferme, cet hiver. La saison s'achève et ils peuvent compter sur le bout des doigts les soirs où ils ont mis leur plastron blanc et leur cravate noire.

"Comme nous, ils n'ont pu se défendre de penser aux années fécondes en manifestations d'art, aux bonnes années où l'on vivait des soirs de jouissances intellectuelles inoubliables, où la musique venait détendre les nerfs d'une société névropathe.

"On met tout sur le dos de la Crise ; mais il faudrait au monde un peu de musicothérapie! Si la musique adoucit les moeurs, cela veut dire également qu'elle lénifie bien des soucis, calme bien des cerveaux tracassés.

"Aussi plusieurs se demandent ce qui pourrait être fait, tant du côté français que canadien, pour encourager des impresarios de carrière, comme M. Albert Gauvin, à reprendre ses activités, ses belles tournées artistiques françaises, quand ce ne serait — et n'est-ce pas assez ? — que pour permettre à notre mentalité française de lutter contre l'ambiance américaine.

"Nous citons le nom de M. Gauvin car il est de ceux qui se sont le plus dévoués pour la défense et la protection de notre tempérament artistique contre l'empiètement du théâtre, du film et de la musiquette yankee."

Notre confrère ne parle ici que des concerts. On peut en dire autant du théâtre. Par bonheur, le film français a compensé quelque peu pour l'absence des interprètes de la comédie. Et c'est peut-être même ce film sonore qui est l'ennemi le plus sérieux du retour des anciennes tournées.

QUESTIONS D'ACTUALITE

"SI J'ETAIS DICTATEUR"

AINSI PARLA STUART CHASE, ECONOMISTE

Ceci est le premier d'une longue série d'articles que publie actuellement la revue américaine: "The Nation". C'est un genre de consultations faites pour aider les Etats-Unis à sortir de la plus grande épreuve qu'ils aient connue depuis la grande guerre fratricide de 1863-65.

Le marasme américain actuel, dont nous subissons le contre-coup à la frontière, dépasse en importance toutes les crises précédentes.

Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur avoir donné sur cette question actuelle l'opinion de M. Stuart Chase, l'économiste américain bien connu.

"Il est bien entendu j'espère que dans cet essai économique, je suis **"DICTATEUR"** dans le sens le plus absolu du mot, que je ne serai pas dérangé par le Congrès, par le Cabinet, par la Cour Suprême, par la doctrine du Droit des Etats ou autres entraves et obstacles de l'absurdité démocratique."

"Les règles du jeu pourvoient, en plus, que je possède une majorité substantielle de l'opinion populaire. Car si la fonction doit être maintenue par des mitrailleuses, je me retire".

"La première chose que je ferais en prenant la "dictature" serait de suspendre au-dessus de mon bureau, sur un pan de mur bien visible, en lettres bien noires les devises suivantes :

"Trop de blé et pas assez de pain"
"Trop de coton et pas assez de vêtements"
"Trop de briques et pas assez de maisons"
"Trop de corvées pénibles et pas assez de travail"
"Trop de marchandises et pas assez d'argent"

"En lettres rouges, j'inscrirais sur le même mur cette pensée transcendante: "L'homme est l'animal qui s'adapte le plus facilement, mais ses méthodes de vivre changent lentement.

"Supposons, pour les besoins de la démonstration, que votre "dictateur" a été nommé pour vous faire traverser une certaine crise économique du genre de celle que nous subissons aujourd'hui. Son travail alors consistera en deux initiatives principales. D'abord, il aura à prendre des mesures pour secourir immédiatement la misère humaine, mesures hâtives peut-être, insuffisamment étudiées, mais mesures nécessaires quand même. Deuxièmement, il devra faire appel à un Conseil d'organisation chargé de préparer un programme de longue haleine, lequel programme pourrait peut-être —nous en avons l'espoir—résoudre quelques-uns des paradoxes qui s'étalent au-dessus de son bureau".

"Mon premier ordre sera d'abolir le tarif protectionniste, sauf pour les cas isolés où une véritable industrie naissante sera mise en danger". Coincidant avec cette mesure, les gouvernements étrangers seront priés de stimuler le commerce du monde entier en faisant la même chose".

"Ensuite, je renoncerai à tous les droits que j'aurais de recevoir d'autres paiements à compte des dettes de guerre, et je prierai respectueusement mes confrères **"dictateurs"** et **"parlements"** divers de faire la même chose. Ils agiront pareillement ou non, mais moi, je m'en tiendrai irrévocablement à cette décision."

"Ensuite, j'abolirai l'armée et la marine de guerre, les remplaçant par une magnifique **"force aérienne"**, à cinq pour cent du coût des deux autres, disons". Je dirai plus loin ce que je ferai des soldats et des marins ainsi mis en disponibilité".

"Je sais que je perdrai immédiatement le revenu des douanes, mais je ferai plus que combler cette perte par la suppression de l'armée et de la marine. Le budget, cependant, demande des revenus supplémentaires. Je donnerai instructions au Département du Trésor de fixer l'impôt sur le Revenu aux taux du temps de guerre, et j'aurai même des dispositions à élever ces taux pour les chiffres de revenus les plus considérables. Je suis fortement disposé à m'emparer de tout l'excédant des héritages d'un million de dollars, mais je modérerai mon impatience jusqu'à la réception du Rapport du Conseil organisateur. Un million de dollars devrait être suffisant pour ruiner la seconde génération aussi sûrement que les chiffres fantastiques obtenus aujourd'hui. J'ai aussi l'intention sinistre de m'abattre sur tous les revenus personnels dépassant cent mille dollars".

"Le cri sera immédiatement lancé que l'initiative et le progrès vont déserter le pays. Heureusement, je n'aurai qu'à sourire et qu'à référer à la Russie, qui a réalisé plus de progrès et inspiré plus d'initiative sur une base unique de **cent-vingt-cinq dollars par mois**, le salaire officiel des fonctionnaires soviétiques, qu'aucune autre nation n'avait jamais rêvé de voir dans une période aussi courte".

"Ceci me rappelle que je dois reconnaître la Russie tout de suite, lui accorder des crédits à longs termes et dûment garantis, lui vendre des marchandises pour un milliard de dollars au cours des douze prochains mois, et ainsi appliquer à la dépression un autre coup sur son estimable nez !"

"Je donnerai des ordres pour qu'on émettre immédiatement de trois à cinq milliards de **"BONS DE LA PROSPERITE"**, avec l'objet d'employer immédiatement aux travaux publics un million et plus de chômeurs. Comme je le comprends, les plans et devis pour la dépense utile de sommes considérables sont déjà sur les bureaux des ingénieurs fédéraux et le travail pourrait être entrepris n'importe quand, sans précipitations et sans tâtonnements. Les grandes routes, les canaux, les édifices publics, les aménagements et contrôles de pouvoirs hydrauliques, l'afforestation (création de forêts nouvelles, ce qui n'est pas le reboisement, mais exactement plutôt, ce que Napoléon a fait pour les Landes) la suppression des taudis, la construction des grands centres de récréation, etc.—seront parmi les projets principaux de ma "dictature". Tous les chimistes de l'armée dissoute seront employés dans la plus terrible guerre qu'on ait jamais vue contre les insectes nuisibles et les parasistes. Blattes, hannetons, cafards, punaises, barbeaux, scarabées, bacilles dangereuses, seront poursuivis jusque dans leurs derniers retranchements, jusque dans le dernier fossé et seront détruits par la flamme, le gaz et le poison"!

'Le reste du personnel de l'armée et de la marine sera employé, (si les soldats et les marins acceptent ces emplois) dans les autres services gouvernementaux.".

"Votre "dictateur" s'occupera immédiatement d'instaurer un système d'assurances contre le chômage, système si scientifiquement établi que seul un fieffé menteur pourra le qualifier du terme de "dôle" ou de secours ; système respectable qui se soutiendra lui-même, basé sur la plus saine des méthodes adoptée par les actuaires. Ce système fera partie intégrante d'un réseau fédéral d'échanges du travail, et même de cliniques spéciales où seront finalement dirigés vers de nouveaux emplois les hommes et les femmes déplacés par la machinerie moderne".

"L'effet de ces nouveaux emprunts distributions, et paiements de travaux divers à même les fonds publics ne me dérangerait aucunement. Les Etats-Unis ont emprunté quinze milliards de dollars pour des fins destructives, en 1917 et 1918, et peu après ils connurent une telle ère de prospérité que les surplus annuels du gouvernement en devenaient embarrassants.. Nous pouvons sans inquiétude emprunter jusqu'à cinq milliards de dollars pour des entreprises constructives et nettement humanitaires".

(Suite à la page 14, 6e col.)

CAUSERIE MUSICALE

Lecture à vue et Ecriture Auditive

Etions-nous béatement négligents ou indifférents, ou bien avions-nous la sotte prétention d'être plus doués et mieux cultivés que les autres ?

En tout cas et pour une de ces raisons, on croyait pouvoir se dispenser des connaissances théoriques les plus élémentaires, du solfège, de la lecture et de la dictée, et l'on s'imaginait d'être capable de produire tant de génies et de chefs-d'oeuvre qu'on devait étonner l'univers artistique, — en commençant par la fin . . .

Dans les pays civilisés, on se contentait modestement d'apprendre et de bien maîtriser les éléments théoriques du métier musical, et nous savons ce qui en est résulté pour l'honneur et le bien de l'Art et des Artistes.

Ici, on serinait tant bien que mal— et plutôt mal — des morceaux qu'on avait "piochés" durant des mois, et l'on écrivaillait des élucubrations inexpressives et informes que les arrivistes et les snobs qualifiaient de... compositions musicales.

La théorie, le solfège, la dictée, le contrepoint, l'harmonie, la composition exigeaient trop de temps et d'efforts pour permettre d'ARRIVER vivement, paraît-il ; pourtant, nul ne peut oeuvrer sainement et logiquement sans la maîtrise de ces matières, — que ce soit en Europe ou en Amérique. D'un côté, on "préparait" des diplômes ; de l'autre, on en trafiquait. Et tout cela avec ce triste résultat que les uns ne pouvaient que perroquetter, mièvrement ou brutalement, quelques "pièces de diplômes" et que les autres encombraient le professorat d'indignes médiocrités et d'indigentes nullités dont la vanité égalait l'ignorance.

Vous mettiez devant un de ces "diplômés avec grande distinction" ou une de ces "grandes virtuoses" une pièce facile à tous les points de vue ; mais celui ou celle qui pouvait vous mutiler l'oeuvre d'un maître, était incapable de vous lire convenablement cette pièce pourtant aussi simple.

Vous leur chantiez ou vous leur jouiez une phrase enfantine et, encore, on ne pouvait la transcrire...

En littérature, la grammaire, la syntaxe et la versification sont d'une nécessité dûment reconnue, ont des droits et des avantages incontestables. Comment se fait-il qu'en musique, les sujets équivalents étaient aussi incompris et négligés qu'ils le furent chez nous ? Paresse intellectuelle, pour de l'effort, hâte d'arriver promptement et le reste à l'avenant. On a poussé cette incurie tellement loin que nombre de nos instrumentistes "réputés" ici sont de très mauvais et de très lents lecteurs et qu'ils ne peuvent écrire une dictée facile qu'en hésitant et en tâtonnant gauchement. On ne niera pas avec raison qu'apprendre à lire et à écrire vaillent mieux et plus que d'ânonner, sans la moindre compréhension, des mots et des phrases . . .

La LECTURE A VUE et L'ECRITURE AUDITIVE dépendent de la théorie musicale et pour y réussir intelligemment, il faut absolument connaître sa théorie ; cela est une règle immuable à laquelle tous les élèves et SURTOUT les professeurs doivent être soumis, — s'ils veulent donner des résultats non seulement agréables pour eux-mêmes et pour autrui, mais s'ils veulent que ces résultats soient PRATIQUES pour notre honneur et notre bien artistiques.

LEO ROY.

CHEZ LES AUTRES

Cet enlèvement

Le fils de Lindbergh a été enlevé. L'affaire aura un grand retentissement dans la presse et dans la société à cause du nom que porte l'enfant. Une horde de policiers a été lancée à la recherche des ravisseurs. On peut se demander dans quel but l'enfant a été arraché de son berceau. Faut-il croire que les ravisseurs espéraient obtenir une force rançon? Faut-il penser que ce sont des fous?

Aux Etats-Unis, les rapts sont assez fréquents. Ils ne diffèrent pas de ceux qui se commettent en Chine. Faut-il se scandaliser davantage des crimes du même genre commis par les Chinois? Une chose certaine, c'est que beaucoup de gens riches aux Etats-Unis représente de bonnes proies. Les fils de famille, les artistes ayant quelque avoir, les politiciens sont constamment visés et se doivent d'être constamment sur la défensive. A Chicago et à San-Francisco, le montant des rançons payées par les victimes des bandes organisées s'est élevé, l'an dernier dans les millions.

On discute, en ce moment, à Washington, un projet de loi rendant passible de la peine capitale, les individus coupables d'un enlèvement. Quel que soit l'effet que pourra avoir sur les criminels la menace du gibet, le fait qu'on est obligé d'y recourir n'est ps à l'honneur de la civilisation blanche. Les barbares— et pour les civilisés ce sont les Chinois—font-ils pis que la racaille des bas-fonds de Chicago, de New-York ou de San-Francisco?

—(**La Patrie**)

Ce tarif de 10 pour cent

Le nouveau tarif anglais est entré en vigueur, à minuit, mardi matin. On n'a pas, cependant, fini d'en entendre parler.

Si le gouvernement, comme l'a insinué Walter Runciman, président de la Chambre de commerce, employait ces revenus additionnels à diminuer l'impôt sur le revenu, il se pourrait fort bien que le vicomte Snowden et d'autres membres libre-échangistes du cabinet démissionnent. Le fougueux travailliste, jusqu'à la dernière minute, a combattu avec âpreté cette protection.

Les pays étrangers, de leur côté se demandent encore jusqu'à quel point ces mesures affecteront leur commerce avec l'Angleterre. Les Etats-Unis, en particulier, se sentent fortement visés. Ils feignent ne pas tant craindre cet impôt de 10 pour cent que l'entente dont ce nouveau tarif peut servir de base, à la prochaine conférence économique d'Ottawa, pour développer le commerce intra-impérial.

S'ils ne peuvent pas encore déterminer les effets de cette protection sur leur commerce avec l'Angleterre, les pays étrangers entretiennent des craintes mal dissimulées. Nous en avons un indice dans cette course de bateaux, chargés de marchandises, vers les ports anglais, en ces derniers jours, pour éviter le nouvel impôt.

(**Le Droit**)

AU FIL DU JOUR

Mugnierana

L'abbé Mugnier voit en ce moment s'accroître considérablement sa bibliographie. M. Léon Treich consacrait un article récent du "Carrefour" à la carrière et aux mots d'esprit de ce saint prêtre.

Il figure déjà dans trois livres de la princesse Bibesco sous les noms de l'abbé Mousse, de l'abbé Mésange et de l'Oncle-Abbé. Et nous pouvons révéler qu'il aura sa place dans le prochain roman d'André Maurois où il s'appel l'abbé Cenival.

Samedi dernier, l'abbé Mugnier assistait à un déjeuner où plusieurs amis de la "Société Chateaubriand" se réunissaient dans la salle Drouant-Goncourt. Il mangeait de bon appétit et, comme d'habitude, étincelait.

Le rôti arriva. L'abbé, qui a fort mauvaise vue demanda à Julien de lui lire le menu.

— Qu'est-ce que je mange-là, comme viande ?

— C'est un rumsteak, monsieur l'abbé.

— Dieu soit loué. J'avais peur que ce ne fût du Chateaubriand...

Pour la défense du protestantisme

La prochaine session bisannuelle de la Ligue internationale pour la défense du protestantisme aura lieu du 10 au 15 septembre de cette année à Stockholm. Un comité suédois présidé par le ministre des cultes, l'évêque Stadener, est chargé de l'organisation de ce congrès, qui revêtira une importance particulière du fait de sa coïncidence avec le 300e anniversaire de la mort de Gustave-Adolphe. Les débats porteront entre autres sur la question des mariages mixtes, sur le bolchevisme, ses causes profondes et son extension.

On se souvient que le dernier congrès siégea en 1930 à Zurich.

Pour vingt-huit marks

Un homme nu—hypothèse gratuite mais admissible, par ces temps de nudisme—peut, paraît-il, se présenter dans n'importe quel grand magasin de Berlin; il est assuré d'en ressortir vêtu des pieds à la tête, ganté, un mouchoir de soie (artificielle) dans la poche et une fleur à la boutonnière, pour l'invraisemblable somme de vingt-huit marks.

C'est du moins ce que nous affirment les journaux berlinois. Mais s'il faut vingt huit marks, pour faire d'Adam un homme du monde, on serait heureux de savoir combien il en faut pour vêtir Eve. Et c'est ce qu'on ne nous dit point.

La CAISSE D'ÉCONOMIE de Notre-Dame de Québec

COFFRETS-SURETE à Louer

Dans toutes nos succursales nous louons des coffrets-sûreté. Les prix en sont de $3 par année, ou plus, selon la grandeur. Ces coffrets protègent contre l'incendie, le vol, etc., les valeurs qui y sont déposées, et pour un montant très modiques on évite la possibilité de pertes désastreuses.

Demandez informations au Gérant de la succursale qui vous serait le plus commode.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

DOULEUR de l'INDIGESTION

CE QUE nombre de gens traitent d'indigestion n'est très souvent rien de moins qu'un excès d'acide dans l'estomac. Les nerfs de l'estomac ont été surstimulés, et les vivres surissent. En vous levant de table vous ressentez du malaise. Deux heures après il vous prend souvent une douleur aiguë. Mais vous n'avez pas besoin de souffrir comme cela quand vous savez quoi faire.

Le correctif est un alcali, qui neutralise l'acide à l'instant. Le meilleur alcali connu de la science médicale c'est le Lait de Magnésie de Phillips.

Une cuillerée de cet alcali inoffensif, sans goût neutralisera à l'instant plusieurs fois autant d'acide, et les symptômes disparaissent tout de suite. L'estomac est réconforté. Toute l'aigreur des gaz est chassée. Les voies digestives tout entières sont adoucies par la magnésie sous cette forme. Le Lait de Magnésie de Phillips est de la magnésie *en parfaite suspension.* C'est le traitement scientifique pratique à faire pour le soulagement de l'acidité. Vous avez pour cela la parole de la plus haute autorité médicale.

Ayez bien soin de demander le Lait de Magnésie de Phillips, la préparation de magnésie prescrite et employée par les médcins pour la correction des excès d'acides.

Toutes les mères devraient connaître certains usages de cette préparation. Pour elles-mêmes, et pour leurs enfants — pour les bébés aussi. Instructions complètes dans chaque paquetage. Bouteilles de 50 sous chez les pharmaciens de partout au Canada.

Le dentifrice idéal pour la propreté des dents et la santé des gencives c'est la Magnésie Dentale de Phillips. Une pâte à dents supérieure. (Faite au Canada.)

LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS

LA CHAMBRE

(suite)

tée la Chambre en a commencé l'étude en comité et les députés de la gauche ont recommencé à protester contre cette mesure du gouvernement à laquelle ils ne veulent pas consentir, du moins sous la forme actuelle.

Pendant les préliminaires, au début de la séance, l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice a demandé au premier ministre qui représente actuellement le Canada à l'assemblée spéciale de la Ligue des Nations, à Genève.

M. Bennett a répondu que nous sommes représentés par Sir George Perley et l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général.

"Et Mlle Kidd?" a demandé M. Lapointe.

Elle ne fait pas parti du gouvernement.

Le chef de l'opposition, l'hon. W.-L. Mackenzie King, note que la réponse du premier ministre donne à entendre que Mlle Kidd n'a pas été nommée déléguée à l'assemblée parce qu'elle n'est pas membre du gouvernement. Y a-t-il donc de nouveaux règlements qui gouvernent la représentation à l'assemblée de la Ligue ? M. King a toujours été sous l'impression que le gouvernement canadien était libre de nommer qui il voulait comme délégué, que ce fut un membre du gouvernement ou non.

"Ce n'est pas ce que j'ai dit, commente M. Bennett."

"Mais c'est ce que nous avons compris", rétorque M. King.

"Je n'en suis pas responsable", dit le chef du gouvernement.

L'ancien ministre de la Justice, M. Lapointe, a posé une question : "what about the lady ?" J'ai dit qu'elle n'était pas membre du gouvernement, c'est une constatation de fait, rien de plus".

M. Lapointe considère que cette réponse est loin d'être satisfaisante. Le gouvernement a déjà nommé des délégues qui ne faisaient pas partie du gouvernement et il ne voit pas pourquoi Mlle Kidd a été laissée de côté. L'incident est clos.

LA MONNAIE BILINGUE

Le député de Bellechasse, M. Oscar Bouanger, a réussi à faire inscrire de nouveau à l'ordre du jour sa motion relative à la création d'une monnaie bilingue au Canada pour bien marquer que ce sont deux grandes races qui ont fondé notre pays.

Les deux résolutions avaient été placées à l'ordre du jour au commencement de la session, mais elles furent biffées grâce à une chinoiserie dans la procédure parlementaire que le gouvernement invoqua à la dernière minute.

Une autre motion qui avait aussi été biffée, celle de M. J.-P. Howden, libéral, de Saint-Boniface, apparait de nouveau, au feuilleton. M. Howden veut que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour faire faire périodiquement l'examen médical de tous les citoyens du Canada et pour procurer des soins médicaux à ceux qui souffrent et sont dépourvus d'argent pour se faire traiter.

LES NARCOTIQUES

La convention internationale pour limiter la fabrication et règlementer la distribution des drogues narcotiques, signée à Genève le 13 juillet, 1931, au nom du Canada, par le Dr W.-H. Riddell, a été approuvée hier par la Chambre des Communes sur proposition du premier ministre Bennett.

M. Bennett a noté, en marge de sa résolution, que 57 états étaient représentés à la conférence. De ces 57 états, 38 ont déjà signé la convention. Cette convention entrera en vigueur 90 jours après que 25 des états participants l'auront signée, à condition que les grands pouvoirs de l'univers se trouvent au nombre de ces 25 nations.

Il y a peu de problèmes qui intéressent davantage les peuples que celui se rapportant à la distribution des drogues narcotiques. Sous le régime actuel, le Canada a très bien réussi à garder la haute main sur le trafic des drogues, mais il a été réalisé ici, de même que dans les autres parties du globe, que l'on ne peut maintenir un contrôle efficace sur ce commerce tant que la législation ne contrôlerait pas la distribution et tant que les pays manufacturiers de drogues resteraient en dehors de la convention.

La nouvelle convention décrète que la manufacture des narcotiques doit demeurer dans les limites des besoins de la consommation estimée pour fins médicales et scientifiques. La grande tâche fut d'amener les pays qui manufacturent des quantités énormes de drogues à faire partie de la convention. On y a réussi graduellement et ce à la grande satisfaction du Canada qui, techniquement parlant, était un des pays victimes parce que nous ne manufacturons chez nous aucune drogue propre à créer l'habitude chez ceux qui en usent.

Il faudra un bill pour amender la loi des drogues narcotiques de 1929 et un avis de ce bill est inscrit à l'ordre du jour.

EMIGRERONT-ILS ?

M. J.-A. Bradetté, député libéral de Témiscamingue Nord, a demandé au gouvernement s'il avait entendu parler d'un projet d'émigration de 20,000 canadiens dans la république sud-américaine de Colombie.

D'après une nouvelle qui a paru dans les journaux, ce groupe de 20,000 Canadiens aurait obtenu une concession de 1,000,000 d'acres de terre du gouvernement colombien.

M. Bennett a répondu à M. Bradette qu'il avait entendu parler de cette affaire. Il a demandé au ministre du travail, M. Gordon, d'obtenir des précisions à ce sujet. M. Gordon n'était pas en Chambre au début de la séance. Il n'a pu fournir de renseignements à M. Bradette.

LA RESOLUTION EN COMITE

Lorsque la résolution relative à la réduction de 10 p. c. dans les salaires des fonctionnaires fut considérée en comité, le docteur J.-A. Denis, libéral, de Montréal-Saint-Denis, a demandé au gouvernement de faire contribuer au trésor public ceux qui ont reçu des millions en héritage, ceux des amis du gouvernement qui ont fait des millions pendant la guerre en vendant des chevaux, ou du bacon, et qui se promènent aujourd'hui à travers le pays en faisant montre de leurs millions acquis au dépens des pauvres soldats".

L'hon. Ernest Lapointe a rappelé au ministre des finances, M. E.-H. Rhodes, que les salaires des employés du canal Lachine ont été réduits le 16 février dernier. Il voudrait maintenant savoir ce que le gouvernement se propose de faire à leur sujet.

"Le présent projet de loi en prendra soin". Répond M. Rhodes.

Le ministre des chemins de fer et canaux, M. Manion, répond toutefois à l'ancien ministre de la Justice que cette réduction ne faisait pas partie du plan adopté par le gouvernement pour réduire les salaires des fonctionnaires. Son département a pris l'initiative de baisser ces salaires afin de les mettre au niveau des traitements payés ailleurs au pays.

Cette déclaration a provoqué de vives protestations chez les députés de la gauche. "Il y a là contradition entre les déclarations des ministres, dit M. Peter Heenan, ancien ministre du travail. Les salaires payés à travers le pays ne sont peut-être pas des salaires suffisants pour vivre. Evidemment, le gouvernement, après avoir réduit les salaires des employés du canal à Lachine se proposent maintenant de les réduire encore une autre fois aux termes de la nouvelle loi.

M. Manion attaque ensuite assez violemment M. Heenan et prétend que ses affirmations sont "irresponsables". Les cris à l'ordre retentissent. M. Manion et M. Heenan se lèvent et parlent ensemble. Finalement, la paix se fit et la discussion ment, la paix se fit et la discussion continua dans une atmosphère plus sereine.

Ottawa, 5. (Par Georges Léveillé) —Hier le sénat a disposé d'un certain nombre de bids venus de la Chambre des Communes, puis il s'est ajourné à mardi prochain.

A propos du bill tendant à modifier la loi des Boards of Trade, on s'est demandé l'effet qu'il aurait sur les Boards of Trade non affiliés aux Chambres de Commerce. On a constaté que le changement ne ferait pas grand chose à ces organisations sauf qu'il apporterait une modification dans leur nom s'ils se trouvent dans une région où il existe un Board of Trade affilié à l'Association Nationale. Le bill a subi sa deuxième lecture.

Le sénateur Griesbach propose la deuxième lecture du bill destiné à modifier la loi du mariage et du divorce, pour légaliser des mariages illégaux en vertu de notre loi, mais légaux en Angleterre. Le bill aura un effet rétroactif. Le sénateur Barnard demande quel sera l'effet de la mesure sur les droits de propriété; on remet la discussion à plus tard.

Le sénateur McMeans s'oppose à l'amendement à la loi des jeunes délinquants parce qu'il est trop vague. Le sénateur Dandurand dit que le bill a pour but de mieux protéger les enfants. Il aidera les cours juvéniles à mieux régler les problèmes qui se posent pour elles. Le sénateur Lemieux dit qu'on l'a présenté à la demande du Procureur général du Manitoba, et qu'il est appuyé par les services juridiques de plusieurs autres provinces. Le Très Hon. Arthur Meighen dit qu'un bill semblable, présenté en 1921, avait été déclaré irrégulier par le Juge-en-chef du Manitoba. Le bill actuel a pour object de remédier à cela. Comme la mesure stipule qu'il n'y aura pas d'appel sans une ordonnance d'un juge de la Cour Suprême et qu'il n'existe pas de telle cour dans Québec, on retarde l'adoption du bill pour lui apporter un amendement.

On passe en troisième lecture le bill qui met les compagnies de messageries sur le même pied que la poste pour le transport des publications prohibées, aussi, le bill relatif à l'entente conclue entre le gouvernement et la ville d'Ottawa. Le sénateur McMeans dit à ce sujet qu'il critiquera s'il le désire les dépenses faites par le gouvernement à Ottawa, au risque de se faire attaquer par les journaux de la capitale.

UNE FEMME BRULEE VIVE A T.-RIVIERES

Madame Donat Thiffeault, victime de son dévouement maternel, périt dans l'incendie qui a détruit sa demeure aujourd'hui — Un jeune homme est blessé.

Trois-Rivières, Qué., Qué. — Un drame épouvantable vient de plonger la population de Ste-Thècle dans le deuil. Mme Donat Thiffeault, épouse d'un entrepreneur bien connu, a été victime de son dévouement maternel, au cours de la nuit, et a été brûlée vive, dans l'incendie qui détruisit la maison où elle se trouvait avec son époux et un de ses fils. Celui-ci, Florent, 19 ans, sauta par une fenêtre du second étage, se fractura un bras et se blessa à la tête, pendant que sa pauvre mère, qui avait voulu l'éveiller, criait désespérément dans le brasier qui l'enveloppait.

Des ossements calcinés, retrouvés à bonne heure ce matin parmi des débris, sont tout ce qui reste d'une mère héroïque.

Il était environ une heure, ce matin, quand M. Jérémie Audy, en retournant chez lui, aperçut du feu à la maison de M. Thiffeault. Il constata en même temps que les occupants n'en avaient pas encore eu connaissance, et il les éveilla.

M. et Mme Thiffeault dormaient dans une chambre du premier étage, tandis que leur fils Florent était au second. Mme Thiffeault, réalisant le danger qui menaçait celui-ci, monta à la course pour l'éveiller. En arrivant dans le passage, elle fut enveloppée par une fumée épaisse. Se sentant étouffée, elle se mit à crier désespérément.

Dans l'excitation qui suivit, on ne s'aperçut pas que la malheureuse était emprisonnée. Le jeune homme se lança par une fenêtre, se brisant un bras sur le sol. On entendit tout à coup Mme Thiffeault lançant des appels au secours, disant j'étouffe, j'étouffe. On tenta, mais inutilement, d'approcher du barrage épais de flammes et de fumée. Le désespoir dans l'âme, il fallut se retirer.

Durant ces tentatives le feu se communiqua aux résidences voisines celle de MM. Joseph Aylwin et Gilbert Gervais, mais on l'éteignit avant qu'il ait eu le temps de causer beaucoup de dommages. La maison de M. Thiffeault fut détruite de fond en comble.

Un autre fils de M. Thiffeault, Lorenzo, est parti il y a trois jours pour Sanmaur, dans le haut St-Maurice, et le cadet, Raymond, 7 ans, était parti la veille avec sa grand'mère pour St-Stanislas, pour aller se promener chez une tante.

La défunte, née Bertha Gervais, était âgée de 43 ans.

AUX "ANCIENNES" DE L'ACADEMIE MALLET

Le Comité de l'Amicale Marguerite d'Youville de l'Académie Mallet, prie instamment toutes les "Anciennes" de se rendre à leur Alma Mater ces jours-ci pour la signature d'une requête bien importante. Toute Amicaliste se fera particulièrement un devoir de répondre au présent appel et se présentera dès cette semaine à l'Académie où tous les détails relatifs à cette requête lui seront fournis.

Offrons généreusement notre appui à la bonne cause. Dieu nous en bénira !

La Secrétaire.

Catarrhe cause des bruits dans la tête et surdité

Grand remède européen qui ouvre les narines bouchées et soulage la surdité catarrhale

Rares sont les gens qui se rendent compte de la réelle gravité du catarrhe. Si on le néglige, le dommage est souvent irréparable. Surdité, affections pulmonaires et bruits dans la tête, qui affolent pour ainsi dire leur victime, sont fréquemment dûs à cette maladie insidieuse, et la négligence du catarrhe transforme souvent sa victime en une ruine usée et épuisée par le catarrhe. Ce qui est aujourd'hui du catarrhe peut bientôt se changer en quelque chose de bien plus grave. C'est plus qu'un mal bénin — plus qu'une maladie dégoûtante. C'en est une dangereuse. Si on n'y porte remède, elle détruit souvent l'odorat, le goût et l'ouïe, et elle mine lentement mais sûrement la santé générale.

Si vous souffrez de catarrhe sous une forme quelconque, allez chercher chez votre pharmacien une once de Parmint (Double Force), que vous apporterez chez vous et à laquelle vous ajouterez le ¼ d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre ordinaire. Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour.

Le catarrhe étant une maladie du sang, le seul moyen possible de le soulager consiste à traiter le sang lui-même. Chassez hors du système les poisons du catarrhe en traitant le sang, et la maladie disparaîtra toute seule. Si le Parmint a donné des preuves de succès dans tant de cas, c'est parce qu'il agit directement sur le sang et sur la membrane muqueuse.

Pouvoir respirer librement, entendre distinctement, bien sentir et goûter, se lever le matin tout rafraîchi et plein de force, la tête et la gorge débarrassées du phlegme, voilà ce qui rend la vie digne d'être vécue. Dans votre propre intérêt, faites un essai du Parmint—et votre organisme tout entier criant au secours, vous devriez commencer tout de suite ce traitement.

BANDITISME

(suite)

paraître à première vue; il se peut qu'il soit au-dessous de la vérité. Cette armée est composée de ceux qui en font directement partie ou en dépendent de quelque façon.

"Trois mois de lecture dans les journaux américains" dit encore M. Owen, "vous apporteront plus de récits de crimes inouïs, de violences et de drames que Scotland Yard n'en pourrait enregistrer en cinquante ans. Les lecteurs du "Sunday Times" en Angleterre semblent se complaire—si l'on en juge par l'abondance de ce genre de récits—au compte rendu des crimes commis autrefois en Angleterre. Mais pour satisfaire ces lecteurs ont doit répéter à satiété les mêmes épisodes. C'en est presque pathétique:

"Pour trouver quelque chose qui ressemble au "gunman" il nous faut retourner aux temps éloignés de Charles Peace. Et ce n'était qu'un astucieux cambrioleur. Depuis (en laissant de côté l'affaire de Sidney Street et Jack the Ripper, un maniaque) je ne vois qu'un individu qui puisse être comparé aux bandits américains: c'est Browne, qui, en compagnie de Kennedy, a tué le policeman Gutteridge en 1928.

"Les individus qui pourraient être portés à adopter le banditisme en automobile, c'est à dire prêts à tuer et à piller, sont tenus en lisière par nos lois. Nos meurtriers se recrutent en très grande partie chez les pauvres malheureux qui n'ont pu supporter les rigueurs de la vie."

MONSIEUR MELANSON

(suite)

qui s'établirent à Port-Royal en 1660, il entra au service de l'Intercolonial en 1889 comme assistant du second commis de la construction. Trois ans plus tard il permutait dans le service des voyageurs et en 1899 il était promu commis en chef de ce service. Plus tard M. Melanson devint agent général des bagages et en 1909 il fut nommé agent général adjoint du service des voyageurs à l'Intercolonial. En 1913 il devient agent général du service des voyageurs. En 1917 M. Melanson est nommé gérant du service des voyageurs des chemins de fer du Gouvernement et en 1918 il occupe la même position au chemin de fer national du Canada.

En 1923 il est promu gérant général du service des voyageurs du Canadien National.

M. H.-H. Melanson est un des deux canadiens à qui revient l'honneur d'avoir occupé la position de président de l'American Passenger Association of passenger traffic officers. L'autre fut M. George-T. Bell, autrefois assistant exécutif du vice-président du service des marchandises au Canadien National.

M. H.-H. Melanson est un chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand Cet honneur insigne lui fut décerné en reconnaissance de ses services en matière ferroviaire lors du congrès Eucharistique tenu à Chicago en 1926. M. Melanson est Bachelier ès Sciences Commerciales, titre qui lui fut décerné par l'université de Sant-Joseph, Nouveau-Brunswick.

M. Thomas Lorne MacDonald est né à Montréal en 1871. Il commença sa carrière d'homme de chemins de fer avec le Grand-Tronc comme comptable dans le service de la construction. C'était en 1897. En 1890 il était nommé commis et en 1903 il devenait agent de district du service des marchandises pour Hamilton et Toronto. En 1919, il était nommé agent général adjoint du service des marchandises. Avec bureau à Montréal. En 1923, M. MacDonald fut transféré à Toronto comme gérant-adjoint du service des marchandises et, en 1926, il était nommé à Montréal à la position de gérant du service des marchandises de la région centrale.

Causerie au Château

M. T.-H. Clarks, A.B.A.M., Ph. D., professeur de paléontologie à l'Université McGill, a parlé de "La vie de l'homme sur la terre", hier soir, à la réunion des anciens de McGill. Sa conférence a été illustrée de projections lumineuses.

Il est difficile de préciser l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. Il existe des documents vieux de 50 siecles, et la tradition pourrait nous permettre de croire à des événements arrivés il y a 130,000 ans, en Chine. Il croit cependant que l'humanité est apparue sur le globe à la fin de la période tertiaire.

Par les vestiges et les fossiles découverts ici et là, on a pu reconstituer la vie de l'homme depuis les temps préhistoriques, et le conférencier parle des diverses races qui se sont succédées, depuis l'âge des cavernes jusqu'au nôtre.

L'assistance, très considérable, a beaucoup apprécié la causerie.

Feu Madame L. Laverdière

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Louis Laverdière, née Marcelline Delisle, veuve de M. Louis Laverdière, de St-Jean-Baptiste, décédée hier, à l'âge de 69 ans.

Mme Laverdière, qui était une personne éminemment charitable, laisse pour la regretter une fille, Mme Blanche Boulet, épouse de M. J.-Herménégilde Boulet, voyageur de Commerce ; un fils, M. Joseph Laverdière, de la brigade du feu ; une sœur, Mme Amanda Delisle, de New-Bedford, Me. ; une belle-fille, Mme Eugène Fortin, de Lévis, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Elle faisait partie de plusieurs sociétés religieuses de sa paroisse, entre autres la Société des Dames de Ste-Anne. Ses funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures. Le cortège quittera la maison mortuaire, 374 rue Richelieu, vers 8 heures 45.

"Le Soleil" offre à la famille en deuil l'expression de sa plus sincère sympathie.

Pénible accident à M. N. Tremblay

Les administrés et tous les amis de M. Nérée Tremblay, maire de Ste-Foy, ont appris avec un vif chagin l'accident dont il fut victime, mercredi dernier.

Ce jour-là, dans l'après-midi, M. Tremblay coupait du bois à la scie ronde, avec un employé, et il eut l'avant-bras gauche happé par cette scie. Cela a nécessité le transport du blessé à l'hôpital du St-Sacrement, où il est encore sous traitement. M. Tremblay est aussi professeur, à l'Ecole Normale de Québec. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Conférence du R. P. Lavoie au S.-Coeur de Jésus

Dimanche soir, le 6 mars, à 8 h. 15, à la salle paroissiale du Sacré-Cœur de Jésus, 28 rue Montmartre, sera donnée la troisième conférence organisée par la section Sacré-Cœur de la Société St-Jean-Baptiste, sous le patronage de Mgr L.-J.-B. Boulanger.

Le conférencier sera le R. P. Louis Lavoie, Jésuite, qui a choisi pour titre de sa causerie : "Les Evénements actuels qui se passent en Chine et les Missions". Cette conférence sera illustrée de projections lumineuses.

Le R. P. Lavoie, qui a été missionnaire en Chine est tout qualifié pour nous parler de la situation actuelle de la Chine et de l'héroïsme de nos missionnaires en ce pays. Causeur très spirituel, le R. P. Lavoie ne manquera pas d'intéresser son auditoire par le récit de petits traits pittoresques de la vie du missionnaires.

Mesdemoiselles Lachance et Boula seront au programme pour la partie musicale.

L'entrée est libre et toutes les personnes qui veulent profiter de cette aubaine sont chaleureusement invitées

Retraite fermée

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens s'ouvrira à la Villa Manrèse lundi, le 7 mars, à 8 h. du soir, pour se terminer jeudi, le 10, à 5 h.

Une autre retraite fermée commencera également à la Villa Manrèse le samedi, 12 mars, à 8 h. du soir, et se terminera le mardi soir, 15 mars, à 5 h.

Pour s'inscrire à l'une ou l'autre de ces retraites, s'adresser au R. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

Barney Barnes peut maintenant manger tout à son goût

"J'en étais rendu que je ne pouvais rien manger sans souffrir par la suite", dit M. Barney Barnes, populaire constructeur, dont nous reproduisons ci-contre la photographie. "Après les repas je ressentais toutes les douleurs de la gastralgie et de l'indigestion. C'était terrible.

"Rien ne semblait me faire de bien J'avais essayé tout ce dont je pouvais entendre parler, mais l'indigestion continuait à me tenailler depuis des années.

"C'est alors qu'un ami m'a fait prendre de la Diapepsine Pape, et les deux premières tablettes m'ont soulagé presque tout de suite. Maintenant que j'en prends depuis un certain temps, je m'aperçois que je peux manger de la viande et de tout pour ainsi dire sans éprouver de malaise. Je tiens à faire connaitre la Diapepsine aux autres, tant elle m'a fait de bien."

Des milliers de Canadiens, à l'exemple de M. Barnes, trouvent dans l'usage de la Diapepsine Pape le moyen de soulager l'aigreur ou acidité de l'estomac. Vous pouvez maintenant acheter ces tablettes dans la nouvelle boîte de format commode pour glisser dans la poche de gilet; seulement 25 sous.

LES GRANDS MAGASINS — PAQUET

Pour porter les nouveaux vêtements tailleurs, aux lignes sévères---- il faut à votre taille

LE CORSET MISSIMPLICITY DE GOSSARD

Svelte, lignes droites des hanches en descendant, ferme, courbes gentiment moulées au-dessus de la taille—c'est la silhouette du printemps.

Le Corset MISSIMPLICITY avec ses courroies et autres particularités remonte le buste et crée un diaphragme lisse et plat.

--- DEMONSTRATION ---

LUNDI -- MARDI -- MERCREDI
7 8 9 mars

Mademoiselle MacLean, experte corsetière de la Compagnie Gossard fera la démonstration de ces modèles de corsets aux dates susnommées, dans notre Rayon des Corsets.

Toutes les dames et demoiselles sont invitées à venir voir ces nouveautés. Mademoiselle MacLean se montrera très attentive à toute question ou tout renseignement qu'on voudra bien lui demander.

DISCRETION ABSOLUE. SALONS PRIVES A LA DISPOSITION DES VISITEURS. LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.

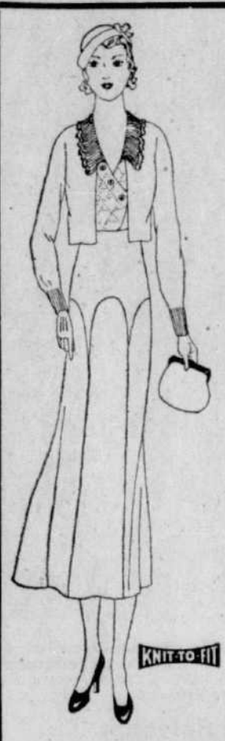

NOS RAVISSANTS
COSTUMES EN TRICOT
--Comme illustrés dans l'édition de mars de "Mayfair"

Ont été — lors de notre Ouverture des Modes — admirés au même degré que les belles roses printanières.

Ce costume, avec son Bolero-jaquette — Blouse courte — et sa jupe à taille haute — avec un bijou de petit chapeau — est le nec plus ultra de l'élégance. Si vous n'avez pas assisté à notre Parade de modèles vivants, venez voir ces costumes à l'étalage. Vous en serez émerveillée. Prix.....

$21.50 à $32.50

LE RAPPORT DE LA TEMPERATURE DIT "COSTUMES"

Avec la température printanière qui sera bientôt à nos portes, c'est le temps de reléguer vos vêtements d'hiver dont vous commencez à être fatiguée, et de vous préparer pour la belle saison qui s'annonce, en vous achetant un joli costume. Ici vous trouverez une multitude de costumes élégants et exclusifs, soigneusement modelés pour convenir à tous les types et à toutes les statures.

Honorez-nous d'une visite et constatez de visu combien il vous en coûtera peu pour être du dernier chic.

Mesdames !

OU POUVEZ VOUS TROUVER DES ROBES DE LA QUALITE "PAQUET" A DES PRIX AUSSI BAS que ceux ci-après :

PAQUET ET DISTINCTION ------- sont synonymes

C'est pour cela que le beau sexe aime à dire que ses toilettes VIENNENT de Chez PAQUET

100 **ROBES** en crêpe Jironda imprimé, en un choix superbe de tailles et modèles. Tailles 14 à 20 et 38 et 40. Couleurs magnifiques, jolies combinaisons de dessins, confection parfaite. A CHOISIR..... **$6.25**

Merveilleux groupe de ROBES en Faille canton pure soie, modèles ravissants, teintes excitantes, en des styles que vous ne vous attenderiez pas de trouver à un prix aussi modique que..... **$7.49**

VENEZ LES VOIR

SACS A MAIN

Indispensables pour compléter votre toilette du Printemps

Des triomphes de valeurs et de styles — Importations de France, Autriche, Allemagne, Angleterre — pour l'après-midi ou le soir — fermoir éclair sur le dessus ou en arrière, compartiments intérieurs très commodes — cuirs de toutes sortes ; en noir, beige, brun, vert, bleu, rouge, couleurs combinées. Un choix comme vous n'en pouvez voir ailleurs. Des prix pour toutes les bourses.....

$2.25 à $19.00

UN BEAU SAC A MAIN — C'EST APPROPRIE COMME CADEAU DE PAQUES. PENSEZ-Y, JEUNES GENS, POUR VOTRE AMIE, ET VOUS AUSSI L'EPOUX, POUR VOTRE EPOUSE.

ACHETEZ UN SERIN
POUR EGAYER VOTRE MAISON... A PAQUES

Nous venons justement de recevoir notre consignation de SERINS ALLEMANDS IMPORTES. Tous ils sont en santé parfaite, et ils chantent admirablement bien.

ROUCOULEURS St-Andreasberg, garantis mâles..... **$5.98**
CHOPPERS, garantis mâles..... **$6.98**
PROFESSEURS, garantis mâles..... **$9.98**

Grand choix de Cages, Supports de Cages, graines, gravier, remèdes, etc., etc.

En vente au sous-sol

TEL: 8131 — **LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.** — **TEL: 8131**

CHICOUTIMI VS RENARDS ICI DEMAIN

Le Canadien et le Trois-R ivières vont jouer l'une des grandes parties de la saison demain après-midi à l'Arena de Québec — Cette partie était attendue depuis plusieurs semaines par les amateurs et il est probable que l'extraordinaire record d'assistance établi la semaine dernière soit abaissé — Des prix très populaires pour la circonstance — Une autre joute entre le Valley Jonction et l'Hôtel-de-Ville.

LA 1ère PARTIE A 2 HEURES PRECISES

UNE extraordinaire vente de billets s'est faite depuis ces jours derniers pour la partie de la cédule régulière de la ligue Provinciale entre le Chicoutimi et le Trois-Rivières. Depuis plus de trois semaines, c'est-à-dire depuis l'annonce du changement survenu dans le circuit Dion alors que le Canadien quittait Chicoutimi pour s'établir à Québec, pour la fin de la saison, changement qui mettait dans la cédule une joute entre les "Caribous" et les Renards à Québec, cette partie suscitait un intérêt considérable dans les rangs amateurs. La popularité du club de Chicoutimi et la belle renommée des Renards Noirs qui n'ont cessé de faire une lutte ardente à tous leurs adversaires dans une sensationnelle course au championnat du circuit Dion, en ont fait deux grandes attractions que le public québecois a toujours revues avec plaisir sur la glace locale. Les revoir toutes deux en même temps à Québec était cependant une aubaine qu'on ne pouvait guère espérer et que seuls les changements nécessités sur la fin de la cédule dans la Provinciale pouvaient rendre possible. Nous avons pu constater avec quel intérêt fut accueillie la nouvelle annonçant que le Chicoutimi s'établissait à Québec pour le reste de la saison, par suite de circonstances incontrolables, ce qui force le Canadien à jouer en dehors de Chicoutimi deux parties qu'il lui restait encore à jouer chez lui. C'est ce qui a valu au public québecois la partie que l'on verra demain entre les Renards Noirs de Trois-Rivières et le Chicoutimi; partie qui avait été cédulée auparavant pour Chicoutimi. On dit que la population de Chicoutimi n'a pas vu sans un vif regret, son club partir pour Québec où il jouit d'une popularité presque égale à celle de ses valeureux porte-couleurs, les Castors. Malheureusement pour les amateurs de là-bas, il a été impossible d'arranger les choses autrement et ce sont les amateurs de Québec qui en tireront profit en ayant l'occasion de le voir ici pour la première fois contre les Renards de Trois-Rivières et l'on peut croire que c'est une partie qui sortira de l'ordinaire. L'équipe de M. Gruninger a livré jeudi soir aux Castors l'une des plus mémorables batailles vues cette année dans la ligue Provinciale et elle est prête à livrer un lutte décisive au Canadien, demain après-midi à l'Aréna de Québec.

Les gars du Canadien, de Chicoutimi, qu'on appelle encore les "Caribous", sont aussi revenus très dispos de La Tuque, où ils ont eu à livrer une bataille très serrée aux Loups du Nord avec lesquels ils ont dû finalement annuler au mince score de 1 à1. La partie nous dit-on a été passablement rude et celle que l'on verra à l'Aréna de Québec, demain après-midi pourrait bien lui ressembler. Le Chicoutimiti veut à tout prix gagner demain pour se classer sur un pied d'égalité en première position avec les Castors, mais là doivent s'arrêter nos prévisions. La cédule n'est pas encore finie "et l'imprévu est toujours à prévoir" dans le hockey.

La partie commencera à 2 heures précises et les amateurs seront admis au prix réguliers de la ligue Provinciale, avec en plus des sièges à 0.35 cents. Les dames et les enfants paieront 0.15 cents comme admissions générale et les dames pourront être admises pour ce prix dans la section de 0.75 cents. Une foule considérable est attendue pour la circonstance et les portes seront ouvertes à bonne heure afin d'éviter tout retard aux portes.

Comme il a été annoncé la seconde joute de l'après-midi se fera entre le Valley Jonction, l'un des forts clubs amateurs de la région et le club de l'Hôtel de Ville, champion de la ligue des Bons Sports, pour la présente saison.

A L'ARENA

R. SMITH, du club Chicoutimi, de la ligue Provinciale, qui jouera demain après-midi, à l'Arena, contre le club Trois-Rivières.

Championnat de Squash

Ottawa, 4.—(Presse Canadienne)—Dick Desbarats, d'Ottawa, a fait excellente figure dans le championnat de squash à la raquette hier matin. Il a défait Alf. Powis, de Montréal, l'un des meilleurs joueurs du Canada, par un score de 15-11, 6-15, 7-15, 15-18, 18-16. Les spectateurs qui remplissaient complètement les galeries du Badmington Club d'Ottawa virent les joueurs de la Capitale se lancer vigoureusement à l'attaque après avoir perdu deux parties et en avoir gagné une. Ils prirent la quatrième par 15-8 et la cinquième après que des points extra eussent été joués.

Des joueurs en vue de New-York, Campbridge, Mass, Toronto, Buffalo, Hamilton, Montréal, Québec et Ottawa commencèrent à jouer avec le plus grand nombre de joueurs qu'on ait eus depuis plusieurs années.

Beekman Pool d'Harvard, le champion national des Etats-Unis, gagna l'une des meilleures parties de l'avant-midi en défaisant Harold Martin d'Hamilton en trois parties. Le joueur canadien fit une lutte vaillante mais il dut quand même baisser pavillon. On dut faire des points extra pour deux des parties. Redmond Quain et James-T. Wilson, d'excellents joueurs d'Ottawa, gagnèrent tous deux leurs parties. L'un défit J.-D. Johnson, de Montréal et l'autre défit R. Harris de Toronto.

Jay Iselin de New-York donna la meilleure exhibition de la journée. Il défit F.-B. Matthews, de Toronto. J.-A. Duchesneau, de Montréal et J.-K. McCausland de Toronto, deux bons joueurs canadiens.

Voici les premiers résultats de la partie d'hier :

T. Boynton (Toronto) défait E.-G. Smith (Montréal), 15-11, 15-11; 7-15, 15-13 ; J.-A. Duchesneau, Montréal, défait R.-B. Shaw, Montréal 15-8 , 15-10, 15-12 ; Beekman poole, Harvard défait Harold Martin, Hamilton, 18-14, 15-8, 18-15 ; N.-F.-A. Scandiffio, Toronto, défait J.-P. Gilmour, Toronto, 15-7, 16-6, 15-2 ; D. Guthrie, Totronto, défait H. Levy, Hamilton 15-12, 8-15, 15-12 15-12, Redmond Quain, Oattawa, défait J.-D. Johnston Montréal, 15-11, 18-14, 15-5 ; J.-T. Wilson, Ottawa, défait R. Harris, Toronto, 15-8, 15-13, 10-15, 15-12.

Argue Martin , Hamilton, défait G. Leclerc, Ottawa, 15-2,15-9, 15-4; C. Polley, Buffalo défait J.-F. Bentley, Ottawa, 15-7, 15-9, 15-7 ; J. Iselin, New-York, défait F.-B. Matthews, Toronto, 15-10, 15-4, 18--14 ; J.-K. Maccauslaind Toronto, défait K.-G. Southam, Toronto, 15-7, 15-5, 15-7, R.-W. Desbarats, Ottawa, défai A. Powis, Montréal, 15-11, 6-15, 7-15, 15-8, 18-16.

L'équipe de quilles "Cabana" à Québec

Dimanche après-midi le club "Cabana", de Montréal, jouera à la salle Frontenac, à 1 h. 30, contre l'un des meilleurs clubs du district.

Le jeune St-Bernard

Le jeune St-Bernard lance un défi à tout clubs alignant des joueurs de 13 à 15 ans pour jouer dimanche. Pour informations, s'adresser à Ph. Ray, téléphone 5607.

EDDIE SHORE

Boston, 5. (P.C.)—La puissante silhouette d'Eddie Shore, le joueur le plus en vedette de la N. H. L. qui figure sur l'alignement des Bruins de Boston, se détache sur l'horizon du monde hockeyiste. Il convient de lui rendre ce témoignage qu'en dépit de la dégringolade de son équipe, Shore n'a rien perdu de son prestige, puisqu'il a été élu par 29 rédacteurs sur 32 pour faire partie de l'équipe d'as idéale.

Eddie a reçu 23 votes pour la première équipe et 6 pour l'équipe de second choix.

L'an dernier, le scrutin des rédacteurs avait été unanime en sa faveur.

Après huit ans d'activités dans le hockey professionnel, Shore n'a rien perdu de sa vitesse en patins, de son lancer puissant qui le rend redoutable à tous les gardiens de buts et de ses tactiques défensives, parfois rudes, mais toujours effectives. Quand il file vers les buts, d'une allure bien balancée, c'est rare qu'il ne réussit pas à compléter son lancer, en dépit des mises en échec que les adversaires ne manquent pas de lui rendre le réciproque.

Depuis qu'il joue pour Boston (1926) son jeu agressif lui a valu la réputation d'être un des joueurs les plus souvent punis de la ligue. On le surnomme "brute" et on lui lance à la tête d'autres noms d'animaux peu sympathiques, mais Eddie est convaincu qu'il ne mérite pas ces mauvais traitements, car, pour lui, un joueur de défense doit se servir de toute la force de son corps et jouer des coudes pour bloquer le plus rudement possible ceux qui veulent passer outre. Cette réputation s'était quelque peu amoindrie, cet hiver ; mais Eddie la reprit bien assez vite et par sa propre faute quand, au cours d'une récente partie à Chicago, le gros joueur se permit de frapper l'arbitre Cooper Smeaton, parce qu'il était mécontent d'une de ses décisions. Cet attentat illégal lui valut une amende de $100 et une suspension pour le reste de la partie.

Agé de 27 ans, Shore pèse 188 livres et mesure 5 pieds et 11 pouces. Il naquit à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan, et fit ses débuts avec le club du Collège Saint-Joseph de Winnipeg. Il joignit le fort club amateur des "Millionnaires" de Nelville en 1923 et son jeu brillant fut vite remarqué par les yeux d'argus des éclaireurs professionnels, toujours sur le qui-vive. L'année suivante il entrait dans les rangs des pros avec le club Regina de la Ligue de l'Ouest du Canada. Sa première année fut fructueuse et les Eskimos d'Edmonton l'achetèrent en 1925.

Quand le vieux circuit professionnel de l'Ouest se débanda, il y a six ans, Shore fut vivement recruté par Boston. Il fait la paire sur la défense depuis lors avec Lionel Hitchman.

La saison finie, Eddie laisse là son bâton de hockey et file vers sa maison d'été à Edmonton. En 1929, il épousait Kate MacRea, qui faisait partie du club de basketball des Grads d'Edmonton. De ce mariage naquit un fils, Edward W., qui a aujourd'hui deux ans et dont les poignets solides et bien formés, laissent prévoir que, dans une vingtaine d'années, il sera la terreur des gardiens de buts.

Espérons, du moins, qu'il sera plus tendre que son père pour les joueurs d'attaque !

LORETTEVILLE

Préparez-vous à assister au grand euchre-bridge-concert que les raquetteurs du club "Loretteville donneront à la salle Montcalm de Loretteville, lundi le 14 mars. Il y a de nombreux prix à gagner, des sacs de fleur, du sucre, du beurre, des conserves, des jambons, etc., etc. Des autobus pour Loretteville circulent à toutes les heures et reviendront en ville après la soirée. L'admission sera de 35 cts seulement. Pensez-y bien et venez nombreux, passer une belle soirée dans une belle salle bien chauffée.

Au Palace

Shell Oil:

Triggs W.-J.	185	148	168	138	109—	748
Dupuis J.-H.	124	113	131	107	129—	604
Thomassin L.	170	98	158	160	142—	728
Total	479	360	457	405	380—	2080

Bérubé Oil:

Bérubé Rog.	150	180	129	149	147—	755
Robitaille F.	147	111	126	153	159—	696
Thomassin P.	147	187	169	173	139—	815
Total	444	478	424	475	445—	2266

Bérubé gagne 3 à 2.

Maple Leaf:

Fortier J.-E.	142	148	162	191	163—	806
Bérubé Rol.	131	159	169	149	180—	788
Lockwell	177	150	143	160	141—	771
Total	450	457	474	500	484—	2365

Federal Oil:

St-Laurent A.	147	154	170	126	160—	757
St-Laurent O.	156	169	152	189	143—	809
Rourke Wal.	123	196	155	166	179—	819
Total	426	519	477	481	482—	2385

Maple Leaf gagne 3 à 2.

Derby de chiens

Il y aura demain, dans le district de Québec, quatre courses de chiens, à Sillery, à l'Ange-Gardien, à l'Ancienne-Lorette et probablement à St-Romuald.

Pour éviter ce qui s'est passé durant le derby international, alors qu'un des conducteurs fut disqualifié par les juges pour avoir frappé ses chiens avec un fouet, la Société Protectrice des Animaux tient à faire savoir aux amateurs que des inspecteurs suivront les quatre courses et verront à faire observer la loi. Si quelqu'un était surpris à battre ses chiens, il sera traduit devant la Cour de Police.

Saint-Alfred

Naissance

M. et Mme Joseph Poulin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph-Reginald-Guay. Parrain et marraine, Napoléon Morin et sa dame, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Mlle Lucienne Quirion, institutrice dans la paroisse de St-Alfred, est décédée samedi soir le 20 février. Elle a été inhumée à Beauceville, mardi matin à 9 heures.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

LES RENARDS

TOWNSEND, du club des Renards Noirs, de Trois-Rivières, que l'on verra demain après-midi contre les Canadiens de Chicoutimi.

TOURNOI DE BADMINTON A WINNIPEG

Winnipeg, 5. (P.C.) — Les tournois doubles du championnat canadien de badminton ont été à l'affiche au cours de la journée d'hier au Winter Club de Wininpeg, et de magnifiques victoires ont été enregistrées.

Défendant leurs titres de championnes canadiennes des doubles féminins, Mlle Marguerite Delâge et Mlle Marjorie Barrow, de Québec, ont continué la série de leurs premiers succès en gagnant facilement au score de 15-4 et de 15-0 contre Mme Smith et Mlle Gentles, de Régina. Dans la même classe, Mlle Eileen George et Mlle Anna Kier, de Vancouver, paraissent devoir leur faire une vrale lutte et parmi les favorites, hier, on nommait aussi Mlles Ruth et Margaret Robertson, d'Ottawa, et Mme John Redmond et Mlle Marjorie Swift, de Québec. Les finales dans toutes les catégories seront jouées cet après-midi et se termineront probablement un peu avant la soirée.

Voici les résultats des matches de la journée d'hier.

DOUBLES MASCULINS

Seconde ronde : C.-K.-F. Andrews et H.-A. Henderson., Toronto défont H. Bell et Dr W. Greaney, Winnipeg, 15-10, 15-4 ; Jœ Hayden et E.-E. Long, Winnipeg, défont H.-C. Bowen, Montréal, et Beverley Mitchell, Ottawa, 15-11, 15-12 ; Jack Cameron et Rod. Phelan, Toronto, défont Brian O'Kelley et Gordon Pirt, Winnipeg, 15-5, 15-5 ; Jack Taylor, Toronto, et M. Allen, Winnipeg, Défont W. Chivers et Bruce Bracken, Winnipeg, 15-2, 15-1 ; W.-M. Stewart et George Goodwin, Ottawa, défont F.-W. Pickersgill et J. Chivers, Winnipeg, 15-0, 15-2.

3e ronde — C.-K.-F. Andrews et H.-A. Henderson, Toronto défont Walter Gyles et H.-H. Shaw, Winnipeg, 15-6, 15-13.

DOUBLES FEMININS

3e onde

Marjorie Barrow et Marguerite Delage, Québec, défont Mme A. Smith et M. Gentles, Régina, 15-4, 15-0 ; Mme John Redmond, Montréal, et Marjorie Swift , Québec, défont, Mme Gordon Pirt et Jean Ross, Winnipeg, 15-8 ; 15--10 ; Eileen George et Anna Kier, Vancouver, défont Mlles D. et L. Mowat, Montréal, 15-6, 16-4 ; Mlles Ruth et Margaret Robertson, Ottawa, défont Mme C. O'Grady et Mme T. Cochrane, Winnipeg, 15-8 ; 15-10.

DOUBLES MIXTES

2e ronde

Mlle Nora Crossley, Oakville, Ont. et W.-M. Stewart, Ottawa, défont Mme A. Smith et H. Johnston, Régina, 15-7, 15-5 ; Mlle L. Mowat, Montréal, et H.-H. Shaw, Winnipeg, défait Mme W.-C. Smith et Charlie Jones, Winnipeg, par défaut ; Marjorie Swift, Québec, et Jack Cameron, Toronto, défont Mme V. Woodman et John Moss, Winnipeg, 15-6, 15-7 ; Ruth Robertson et George Goodwin, Ottawa, défont Mlle H. Heaven et K. Brewester, Winnipeg, 18-16, 15-3 ; Margaret et Beverley Mitchell, Ottawa, défont Mlle D. Mowat, Montréal, et T. Dujila, Winnipeg, 15-6, 15-5 ; Marjorie Barrow, Québec, et C.-K.-F. Andrews, Toronto, défont Mme W.-O. Sorby, et H. Grassby, Winnipeg, 15-5, 15-4 ; Mlle C.-E. Mitchell Kingston, Ont., et Les. Johnston, Winnipeg, défont Mlle R. Gardner et Hughes, Winnipeg, 15-2, 15-1 ; Marguerite Delage, Québec et H. Bowen, Montréal défont Mlle R. Lemon et A. Robertson, Winnipeg, 15-7, 15-6.

DERNIERS RESULTATS

Winnipeg, 5. — Eileen George et Anna Kier, de Vancouver, ont battu les sœurs Ruth et Margaret Robertson, d'Ottawa, en semi-finale par 17-16, 15-10. Marjorie Barrow et Marguerite Delâge, de Québec, ont battu en semi-finale aussi dans les doubles féminins, Mme J. Redmond et Marjorie Swift, par 17-16, 17-14.

Ruth Robertson, Ottawa, a perdu son titre de championne en singles dans la semi-finale. Eileen George et Anna Kier se sont qualifiées pour la finale.

George Goodwin et Jack Underhill se sont qualifiés pour la finale en singles et dans les doubles mixtes. Beryl Armstrong et Charlie Jones, de Winnipeg, ont éliminé Mlle Delâge et H.-C. Bowen, par 15-12, 15-4.

A l'Académie

Le Whoopee jouera contre l'Académicien à l'Académie Commerciale dimanche après-midi.

MOTOCYCLETTES

On désire acheter des motocyclettes usagées, mais en très bon ordre. Seules, les véritables "occasions" seront considérées. Ecrire à casier 230 "Le Soleil".

LES RENARDS

JOE CONTANT, un habile compteur des Renards Noirs de Trois-Rivières, qui jouent demain après-midi, contre le Chicoutimi, à l'Arena.

LES SCORES

N. H. L.
Chicago 6
Américains.
LES BANQUES
Royale 6
Montréal 2
LIGUE JUNIOR
Canadien Français 5
Arvida 4

Fields battu

Indrisano a battu Jackie Fields aux points, hier soir.

Quilles à T.-Rivières

(De notre correspondant)

Trois-Rivières — Malgré l'absence de quatre de ses joueurs réguliers, le club Mont-Royal a triomphé du Ring-Room de la Wabasso par le score de 4 à 2 après dix minutes de jeu supplémentaire. La partie ne fut pas rude et l'arbitre Chandonnet n'eut à infliger que quelques punitions mineures. Paul-Emile Champagne joua une grande partie dans les buts du Ring-Room.

—Le Frontenac a triomphé du Ste-Marguerite par le score de cinq à trois.

—Le Leblanc Frères a triomphé du club J.-A. Chevalier et Fils par le score de 6 à 3. Voici l'alignement et le sommaire :

Leblanc & Fr.		Chevalier & Fl.
P. Desfossés	buts	G. Chevalier
A. Leblanc	déf.	E. Guilbert
H. Leblanc	"	V. Chevalier
P. Leblanc	avants	A. Vanasse
E. Leblanc	"	E. Linteau
C. Leblanc		A. Dugré
R. Leblanc	subs.	

SOMMAIRE

1ère période

1—Leblanc Frères, P. Leblac 1.10

2ème période

2—Chevalier & Fils, A. Dugré (E. [Guilbert) 8.37
3—Leblanc Frères, R. Leblanc 9.12
4.—Leblanc Frères, P. Leblanc (E. [Leblanc 12.50
5.—Leblanc Frères, P. Leblanc (A. [blanc) 14.30

3ème période

6.—Chevalier Fils, E. Linteau 5.00
7.—Leblanc Frères, C. Leblanc 8.10
8.—Leblanc Frères, C. Leblanc 15.10
9—Chevalier Fils, A. Vanasse (E. [Linteau) 18.00

Score final : Leblanc Frères , 6 ; Chevalier Fils, 3.

Arbitre : Jos. Rousseau.

Le club St-Roch du Cap a blanchi le Dollard par 9 à 0. Voici le sommaire :

1ère période

1.—St-Roch, P. Larivière 2.40
2.—St-Roch, G. Fréchette 15.00

2ème période

3.—St-Roch, L. Blouin 1.40
4.—St-Roch, R. Dionne 6.00
5.—St-Roch, L. Blouin 14.00

3ème période

6.—St-Roch, P. Larivière .20
7.—St-Roch, R. Dionne (R. Lus- [sier) 2.20
8.—St-Roch, R. Lussier 18.00
9.—St-Roch, P. Larivière 18.40

Score final : St-Roch, 9 ; Dollard , 0.

BILL COOK

New-York, 5. (P. C.) — A 37 ans, l'âge auquel le temps est venu pour la plupart des joueurs de hockey de remettre leurs patins dans le coffre définitivement, Bill Cook est encore assez bon pour être nommé sur un all stars parmi les plus grands joueurs de hockey de l'heure présente ainsi qu'en fait foi le récent recensement des rédacteurs sportifs de la Presse Canadienne.

Ce n'est rien de nouveau pour le plus vieux des frères Cook, des New York Rangers, que d'être nommé sur un all stars. Pendant dix ans il a figuré dans les rangs des professionnels et plusieurs fois il a été élu sur des équipes de premier choix.

Cet ancien fermier entra dans les rangs des "pro" avec les Sheiks de Saskatoon. Dans les deux dernières années des quatre ans il joua pour ce club dans la ligue de l'ouest Canadien maintenant désorganisée.

Il y a six ans il fut entraîné dans les rangs des Rangers et depuis se révéla l'un des meilleurs rouages de cette formidable machine. Dès la première année il se classe en tête des scoreurs dans la ligue et c'est la quatrième fois que son habilité le place dans un all star de la N. H. L. L'âge n'a pas encore fait effet sur la grande rapidité de Bill, et n'a pas encore amoindri l'acuité de sa vue d'aigle. Chaque année il a fini parmi les premiers scoreurs. Bien que des blessures au début de la saison ait suspendu les activités de Bun Cook, son frère, pour un temps et brisé la merveilleuse combinaison Frank Boucher — à Bun — à Bill ce dernier a réussi néanmoins à se classer en tête de la section américaine comme scoreur. Ces jours derniers il avait 26 points à son crédit avec un total de dix assists.

L'étoile des Rangers commença sa carrière dans le hockey dans sa vieille vilel natale avec les Frontenacs de la Ontario Amateur Hockey Association. Durant la Grande Guerre il servit avec le 46e et le 34e de l'artillerie de campagne canadienne. Après avoir servi la France il s'engegea avec les forces sibériennes pour revenir ensuite vivre de sa merveilleuse vie dans le grand hockey.

Quand la saison d'hiver est terminée les deux frères Cook retournent au Lac Vert, en Saskatchewan, pour travailler sur leur ferme.

Bill est marié et a trois enfants dont le plus vieux est âgé de huit ans. Ses passe-temps favoris sont le baseball et la chasse quand il ne parle pas de hockey avec son frère ou ses voisins.

Garde Dollard

Lundi soir le 28 février, le club "Les Majors" fut vainqueur du club "Le Commandant" par 2 à 1 dans la ligue de grosses quilles classe "B" de la Garde Dollard des Ormeaux.

Les Majors:				
J.-A. Rolland	105	77	105—	287
D. Blais	160	129	120—	409
A. Hudon	171	160	130—	461
P. Garneau	135	114	145—	394
J. Gingras	143	159	145—	447
	714	639	645—	1998
Le Commandant:				
G. Myrand	110	77	98—	285
L. Lapointe	114	155	147—	416
M. Lagacé	137	144	120—	401
E. Doddridge	169	155	114—	438
J. Foisy	150	160	127—	437
	680	691	606—	1977

Course remise

On nous prie d'annoncer qu'à la demande de leurs patrons, les chauffeurs de taxi ont remis à dimanche prochain la course à pieds qui devait avoir lieu demain, de Québec à Beauport et retour, entre les 2-1515 et les 2-2000.

C'est l'affluence extraordinaire de visiteurs attendus demain à l'occasion de l'excursion Montréal-Québec qui a motivé cette décision.

A L'ARENA

H. Tremblay, du club Chicoutimi, de la ligue Provinciale, que l'on verra demain à l'oeuvre contre les Renards Noirs, de Trois-Rivières, dans une partie régulière du circuit Dion.

Course à St-Anselme

La quatrième épreuve de courses sur la rivière Etchemin a eu lieu à St-Anselme dimanche le 28 février.

Teddy Pointer, propriétaire Dr J.-E. Perrault, conduit par M. Ernèbe Roy, a réussi une troisième fois à se classer premier avec le résultat suivant, 3 dans 5:

Teddy Pointer, prop. Dr. Perrault	1	1	1
Lady Marie, prop. A. Fauchon	2	3	2
Petersonsilk, prop. A. Fauchon	3	2	3
Merry Go round, prop. J.-O. Dumas	4	x	4

Temps: 2:18, 2:20, 2:20.

Les juges étaient: MM. Dr J.-A. Fortier, M. V. Désiré Roy, Charles Béland, Cléophas Boutin.

Quilles à T.-Rivières

(De notre correspondant)

Trois-Rivières — Le Commercial, le Bureau Central, le Trafic et l'Usine ont gagné chacun une partie dans le premier groupe de rencontres de la Ligue du Bell Telephone (cinq quilles). Dans le second groupe, le Commercial a blanchi le Trafic tandis que l'Usine et le Bureau Central ont divisé. Scores :

Commercial (1):			
St-Arnaud	59	79—	138
Méthot	115	80—	195
Baker	78	70—	148
Beaubien	171	132—	303
Bigué	278	131—	409
Deröme	137	159—	296
Robert	174	152—	326
	1012	803—	1815
Bureau Central (1):			
Pothier	117	139—	256
Deceles	94	184—	278
Chamberland	88	117—	205
Bourke	131	170—	301
Panneton	107	150—	257
Rocertson	146	201—	347
Dummy	80	80—	160
Dummy	110	110—	220
	873	1151—	2024
Le Trafic (1):			
Barry	117	68—	185
Lacerte	135	59—	194
Dummy	160	160—	320
Feriand	110	114—	224
Snyder	154	225—	79
Mitchell	164	195—	359
Dummy	110	110—	220
	950	931—	1881
L'Usine (1):			
Brouillette	86	113—	199
Arcand	206	166—	372
Brousseau	98	111—	209
Parson	221	134—	355
Kean	99	230—	329
Peeling	208	181—	389
	908	935—	1843
Commercial (2):			
St-Arnaud	67	80—	147
Bigué	192	126—	318
Méthot	113	88—	201
Beaubien	176	105—	281
Deröme	166	156—	322
Richer	149	190—	339
Dummy	190	190—	380
	1053	935—	1988
Trafic (0):			
Lacarte	45	93—	138
Barry	161	87—	248
Dummy	160	160—	320
Mitchell	182	135—	317
Harvey	203	176—	379
Dummy	110	110—	220
Panneton	110	110—	220
	971	871—	1742
L'Usine (1):			
Brouillette	61	50—	111
Arcand	196	245—	441
Brousseau	107	105—	212
Gélinas	94	173—	267
Parson	205	251—	456
Kean	156	211—	367
Peeling	142	183—	325
	1071	1228—	2299
Bureau Central (1):			
Chamberland	156	144—	300
Deceles	209	132—	341
Panneton	90	127—	217
Boyd	137	129—	266
Rivard	95	116—	211
Bourke	109	184—	293
Michelin	55	83—	138
Dubé	98	154—	252
Panneton	153	88—	241
	1102	1157—	2259

Trois-Rivières. — Le club Lallemand continue à demeurer invincible dans la Classe A de la Ligue de la Cité. Il a blanchi le Bellevue avec une marge de plus de 200 points. Le Lallemand a roulé le grand total de 1844 dont une partie d'équipe de 693. Lacroix, du Bellevue, est sorti avec les honneurs de la soirée réussissant un total de 418. Trudel fit la meilleure partie simple avec 171. Jos. Lafrenière, un vétéran, ne put localiser le No 1 et sut se contenter d'un "coq" de 97 livres. Dans la seconde rencontre, le Germain Frères, a gagné deux parties contre le Bell Telephone. Voici les scores détaillés :

A L'ARENA

L'honorable HECTOR LAFERTE, qui mettra la rondelle au jeu dans la partie qui sera disputée demain soir à l'Arena, entre le club de hockey du Soleil et le Drummondville.

Bellevue (0):				
Lacroix	127	143	148—	418
Gélinas	119	107	116—	342
Marcotte	95	86	89—	270
Bergeron	98	105	85—	288
Jourdain	124	104	116—	344
	563	545	554—	1662
Lallemand (3):				
Lafrenière	67	94	107—	268
Gauthier	131	98	154—	383
Trudel	125	120	171—	416
Pagnan	111	161	115—	387
Larivière	146	98	146—	390
	580	571	693—	1844
Germain Frères (2):				
Blois	89	109	121—	319
Cedron	80	127	120—	327
Létourneau	131	97	96—	324
Pronovost	105	117	100—	232
Filion	84	164	86—	334
	489	614	523—	1626
Bell Telephone (1):				
Parson	103	135	90—	328
Robert	112	97	89—	298
Robertson	112	123	78—	313
Strutt	131	88	75—	294
Peeling	110	109	105—	324
	568	552	437—	1557

LE VAINQUEUR DU DERBY DE ST-MALO

Le jeune Emile Martel, de Loretteville, vainqueur du derby de St-Malo, qui a été couru la semaine dernière. Martel portait les couleurs de la maison Arthur Durand, boucher de Loretteville.
(Cliché du "Soleil")

ARENA
DIMANCHE SOIR le 6 Mars à 8 h. 30 P.M.
DRUMMONDVILLE vs
LE SOLEIL
(RAILWAY PAPER)
Admission GENERALE 25c pour tous et PARTOUT

Tous les CANADIENS-FRANCAIS

Se donnent la main

Pour faire grande et prospère, la seule brasserie essentiellement canadienne-française et en dehors du Trust

La Brasserie Champlain Limitée

MANUFACTURANT

La Biere Champlain Special

LA CONQUERANTE DU JOUR et le PORTER CHAMPLAIN

UN VRAI PAIN LIQUIDE - EN DEHORS DU TRUST

DRUMMONDVILLE VS LE SOLEIL DEMAIN SOIR

Ces deux équipes donneront une grande partie d'exhibition demain soir à l'Arena, où le Drummondville sera accompagné de plusieurs centaines de ses partisans venus ici en excursion spéciale — Le "Soleil" aura son alignement régulier de ligue — Prix d'admission à 0.25 centins — L'honorable Hector Laferté va mettre la rondelle au jeu.

UNE COUPE DON DE L'HON. LAFERTE

Comme il a déjà été plusieurs fois annoncé, c'est demain soir qu'aura lieu à l'Aréna, la partie d'exhibition entre le club de Drummondville et le "Soleil", de la ligue Railway-Paper, et on a toutes raisons de croire que ce sera l'une des belles parties de la saison.

L'honorable M. Hector Lefarté, député de Drummond, a offert une jolie coupe, qui sera donnée au vainqueur de la joute.

L'équipe de Drummondville possède une réputation qui n'est plus à faire et au cours de la présente saison elle a rencontré les meilleurs clubs amateurs de Montréal et de la province, tels que le Forest Frères, le St-Viateur, le Jos. Choquette et autres, sans subir une défaite. Chaque année le Drummondville se qualifie pour aller détailler à Montréal, pour le championnat amateur de la province, remportant chaque fois de brillants succès. Les finances de l'équipe qui ne joue que pour le sport ne lui ont jamais permis cependant de se rendre jusqu'au bout, mais ses succès suffisent cependant amplement pour juger de sa valeur.

Le Drummondville arrivera en ville par un train d'excursion spéciale et plusieurs centaines de ses partisans l'accompagneront à Québec pour aller le voir à l'oeuvre dans la soirée de dimanche à l'Aréna contre le club du "Soleil".

Ce dernier club aura son alignement régulier au complet sauf Thériault, qui est actuellement en voyage aux Etats-Unis. Il sera remplacé par Jos. Leclair et il est probable aussi qu'il y aura un nouveau joueur sur les avants. C'est une belle partie en perspective et qui promet d'attirer une forte assistance, le prix d'admission n'étant que de vingt-cinq centins.

La partie commencera à 8 heures 30 précises et tel que déjà dit c'est l'honorable Hector Laferté qui mettra la rondelle au jeu. Il sera accompagné de M. l'échevin Jos. Boutet, de Saint-Sauveur et employé de notre journal.

Voici l'alignement du Drummondville : — Beaulac, buts; Laferté, Champagne, défenses ; Corriveau, Hawarth, Bibeau, avants ; substituts : Pépin, Lafontaine, Marier, Bouchard, Delottinville.

L'équipe du "Soleil" se composera de : Banville, buts ; J.-A. Beaumont, Jos. Leclair, W. Dubeau, P.-E. Métivier, défenses ; R. Gravel, H. Gauthier, E. Miville, R. Lavoie, N. Desjardins, J. Rochette, Jos. Jobin, avants.

ARENA
Hockey Professionnel
LIGUE PROVINCIALE
Demain à 2 heures P.M.
TROIS-RIVIERES vs CHICOUTIMI
VALLEY JONCTION (Champion de la Beauce) vs HOTEL DE VILLE (Champion des Bons Sports)
Admission générale, 50 cts ; sections est et ouest, 75 cts ; loges et promenades, $1.00.
Billets en vente chez: Edgar Laglois, Jos. Côté, Nap. Côté, 28 St-Joseph; René Dion, rue St-Vallier (près Ave des Oblats), et Jack Delaney, Ave Cartier.

ROULEZ VOS CIGARETTES AVEC

FOREST FRÈRES LIMITÉE, MONTRÉAL
Fabricants de Tabacs de Qualité

Ne prenez pas de risque...

Ne faites pas d'expérience douteuse. Quand l'on vous dit que les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal, sont votre meilleur remède, vous pouvez avoir l'assurance que c'est vrai. La preuve en a été faite. Prenez-les pour remonter vos forces amoindries, pour soulager vos malaises, tels que :—

Maux de reins
Rhumatisme
Troubles d'estomac
Manque d'appétit
Malaise général
Fatigue
Points dans les côtés, le dos
Nervosité
Impureté du sang

Partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

"Je ne saurais trop recommander les Pilules MORO que j'ai prises avec le meilleur succès lorsque je souffrais de mauvaise digestion. Mon appétit avait disparu, je mangeais par nécessité et des gaz, des gonflements se faisaient sentir après chaque repas. Je n'avais plus de force et j'éprouvais aussi des maux de tête. Le travail que je faisais sur les terres m'était devenu très pénible et mon mal empirait . . . malgré l'emploi de toutes sortes de remèdes. Un de mes amis me recommanda les Pilules MORO. Dès que j'eus commencé à les prendre, je pus m'apercevoir de leurs bons effets ; mes forces s'augmentaient, j'avais plus de courage et ma digestion était plus facile .-. ." — M. A. Mongrain, 33, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes

CHAMPIONNAT DE L'INT.-FACULTES CE SOIR

La Medecine I et la Medecine II, les deux leaders du circuit Inter-facultés de l'Université Laval, aux prises ce soir pour le titre de champion — Une coupe de Gérard Côté, E.E.D. — Une seconde joute entre les officiers de l'Association Sportive de Laval et de la Fédération Sportive des Etudiants.

1ère JOUTE A 8.00 HEURES

A huit heures ce soir, à l'Aréna, se décidera le championnat de la Ligue Interfacultés des Etudiants de Laval, quand le Médecine I et le Médecine II en viendront aux prises pour décider de la supériorité du populaire circuit des carabins. Une coupe offerte par M. Gérard Côté, étudiant en Droit, est en jeu dans cette partie. Les alignements des deux clubs seront les suivants :

MEDECINE I.—Buts : Descarreaux ; défenses, Bergeron, Bélanger, Ménard ; centre, R. Royer ; ailes, Laberge, Lafontaine ; subs., Poisson, Roy, Doucet.

MEDECINE II.—Buts, Van der Hayden ; défenses, J. de St-Victor, M. Royer, Lemaire ; centre, Labrèque ; ailes, Touzin et Laperrière ; subs., Gaudette, Forgues et Pelletier.

Arbitre.—M. le docteur Gustave Ratté.

Après cette joute, il y aura une partie entre les officiers du circuit.

FEDERATION.—"Buddy" Powers, "Shorty" Biron, "Flin" Marier, "Curley" Gagnon, "Punch" Depeyre, "Handsome" Lemay, "Big Roy" Emond, "Délaissé" Auger, "Dutch" Desgagné, "Red" Moreau. Coach : "Pianissimo" Lindsay.

ASSOCIATIONS SPORTIVES.— "Sport" Dechêne, "Boob" Pelletier, "Menou Guimont, "Flashie" Dussault, "King" Faucher, "Whoopee" Mainguy, "Soda Mint" Caouette, "Ruddy" Beaudry, "Thunder" Aucoin, "Poucette" Miquelon. Coach "Mexico" St-Jacques.

ARVIDA A PERDU AU SCORE DE 5-4

Le Canadien-Français, champion de la ligue Junior, a gagné hier soir contre l'Arvida, au score de 5 à 4 après vingt minutes de jeu supplémentaire. Nous ne ferons pas de commentaires sur cette partie pour ne pas être injuste envers le Arvida ni envers le Canadien-Français. Les deux clubs se sont révélés de première force dans leur classe et auraient été capables de donner une magnifique partie sans que l'arbitre conduise le jeu comme il l'a fait. Il est à espérer qu'on ne le revoit[illegible]ouvent sur la glace locale. [illegible]ub Arvida a protesté cette partie sous prétexte que le Canadien-Français aurait eu des joueurs non éligibles sur son alignement et les locaux ont riposté par un autre protêt pour la même raison. Une chose certaine qui résulte de la partie d'hier c'est que l'opinion se fait de plus en plus générale à Québec que l'on peut très facilement se passer de la Q. A. H. A.

Voici les alignements que les officiels vous ont communiqué pour les deux équipes :

Canadien-Français : P. Vallée, A. Blais, J. Fradette, Berthiaume, Dubé, W. Dubé, Desnoyers, Gingras, P. Vallée, A. Dion.

Arvida : Razzine, E. Duquet, Filion, L. Vézina, L. Gagnon, Morrisson, R. Corring, E. Labrie, N. McCloud, Léo Razzine.

SOMMAIRE

Première période

Arvida: Vézina..... 0.20
Canadien Français: Vallée..... 9.55
Arvida: Vézina (Gagnon)..... 19.55
Punitions: Labrie et Razzine.

Deuxième période

Arvida: L. Gagnon..... 5.00
Can.-Français: A. Dion..... 18.22
Punitions: Duquet (5m.)

Troisième période

Can.-Français: Berthiaume..... 0.04
Arvida: Gagnon..... 10.38
Can.-Français: Dion..... 12.49
Punitions: Duquet, Gagnon, Blais.

Supplémentaire

Canadien-Français: Chevalier..... 15.25
Punitions: Berthiaume.

POSITION DES CLUBS

(DANS LA N. H. L.)

SECTION CANADIENNE

	Jouées	Gagnées	Perdues	Nulles	Pts pour	Pts contre	Pts	A jouer
Canadien	41	20	15	6	98	94	46	7
Toronto	40	19	15	6	124	102	44	8
Maroons	43	16	21	6	124	124	38	5
Americans	40	13	20	7	68	110	33	8

SECTION AMERICAINE

Rangers	40	21	12	7	106	81	49	8
Détroit	41	16	18	7	83	95	39	7
Chicago	41	15	16	10	73	77	40	7
Boston	40	13	16	11	101	94	37	8

LE SOLEIL RECOIT AMHERST

L'équipe de petites quilles "Le Soleil" composée de H. Germain, E. Breton, P. Petitclerc, V. Lemieux et P. Pichette recevra ce soir à 9 heures, à la Salle Frontenac, l'équipe Amherst de la classe "A" de Montréal.

Tous les amateurs de quilles et supporteurs du club "Le Soleil" sont invités à cette joute qui promet d'être très contestée, car l'équipe "Le Soleil" a remporté le championnat de la ligue Industrielle l'an dernier et même encore cette année, dans la même association.

Ed. Morris est assassiné

Century, Flo., 4. — Ed. Morris, lanceur des Red Sox de Boston, est décédé, hier, à la suite des blessures qui lui ont été infligées au cours d'une bataille au couteau, dans une fête qui avait été donnée en son honneur. Cette fête avait été organisée à l'occasion de son prochain départ pour le camp d'entrainement des Red Sox.

LE DERBY DE ST-MALO

L'ATTELAGE DE BOULANGER qui portait les couleurs de la Couture Motor Sale dans le derby de St-Malo. L'attelage était sous la direction du conducteur Pruneau et a gagné la coupe Duquet pour le meilleur attelage.
(Cliché du "Soleil")

SEANCE DE BOXE AU C. SOCIAL

Les amateurs de boxe ne seront certainement pas fâchés en apprenant aujourd'hui que les séances de boxe si intéressantes qu'on donnait régulièrement au Club Social Inc., vont reprendre de plus bel en commençant lundi soir dans le grand gymnase de la rue St-Vallier.

En effet depuis que les marathons de marche ont été défendus, la direction du Club n'a pas pu trouver plus bel intérêt, et ne pouvait pas non plus trouver un plus beau sport à donner à ses amateurs, que de retourner aux intéressantes exhibitions de chaque semaine et elle a décidé de remettre au programme de cette semaine, cinq rencontres qui promettent de faire passer une agréable soirée à ceux qui y assisteront.

Eugène Létourneau, le dévoué organisateur de tout genre de sport, et l'ardent gérant des boxeurs locaux, à la demande de la direction du Club, a consenti avec l'encouragement des boxeurs de prendre la partie active d'arranger les matches de chaque semaine avec l'intention d'en faire le plus grand succès, c'est pourquoi nous a-t-il demandé l'appui de la publicité, et l'encouragement du public; les deux principaux éléments du succès.

Sans nous l'avoir précisement appris, nous avons pu comprendre qu'il aura toute la latitude nécessaire au Club, la collaboration de La Commission de Boxe, et même l'aide des boxeurs de Ludger Lamontagne.

Il n'y a aucun doute qu'on devrait y voir de bonnes rencontres intéressantes, probablement chaudement disputées et on parle même de commencer sous peu, un concours entre les poids-mouches qui amènerait à la qualification d'un représentant de la cité de Québec, au tournoi pour le championnat professionnel du Canada.

Le programme de lundi nous semble très intéressant et comme réouverture, avec de pareilles rencontres, il devrait y avoir beaucoup de monde; il y aura cinq rencontres comme suit:

Young Lamothe vs Young Bernard
Midget Ryan vs Eddy Dorval
Joe Dick vs Jack Hodgson
Frank Bélanger vs Henri Ouellet
René Cantin vs Eddie Maine.

Berthier-en-bas

Le "Notre-Dame" essuie une défaite humiliante

A deux reprises, le Berthier-en-Bas a eu raison du Notre-Dame; d'abord en lui infligeant un blanchissage, jeudi le 18 février sur leur propre terrain; ensuite, dimanche soir, après avoir annullé dans l'après-midi avec le club St-Michel, en lui faisant subir une nouvelle défaite au score de 4 à 2, en présence d'une assistance de 800 spectateurs.

Le Notre-Dame de Québec revendiquait la réputation d'être l'une des meilleurs équipes de la ville. Mais cela ne l'a pas empêché d'être battu deux fois de suite par une simple "équipe de campagnards". Ceux que certains partisans du club Notre-Dame avaient qualifiés d'"habitants", par dérision, en prétendant qu'ils ne savaient même pas patiner, ont su leur montrer qu'on trouve tout aussi beau et aussi bon à la campagne qu'à la ville.

Ces remarques, cependant, s'adressent plutôt à certains organisateurs et partisans qu'aux équipiers du club Notre-Dame, qui se sont montrés tout à fait gentils.

Espérons que ces gens en auront pour leur peine des "casques de fer" du club Berthier-en-bas".

(Signé) LE BETHIER

AVIS AUX CHAUFFEURS DE TAXIS

Comme par les années dernières, les Chauffeurs de Taxis, auront leur retraites annuelles à la fin du Carême, en la Chapelle des Révérendes Soeurs Franciscaines, Grande-Allée.

La première de ces retraites aura lieu dans la semaine de la Passion soit les mercredi, jeudi et vendredi 16, 17 et 18 mars, la seconde dans la semaine Sainte, soit les mardi, mercredi, jeudi et vendredi 22, 23, 24 et 25 mars.

Les exercices de ces deux retraites commenceront à 7.30 heures dans la soirée.

Tous les chauffeurs de Taxis de la Cité de Québec, de quelque compagnie ou de quelque association qu'ils soient, de même que les chauffeurs de taxis privés, sont cordialement invités à suivre les exercices de l'une ou l'autre de ces deux retraites.

Le prédicateur en sera M. l'abbé Ph. Audet, professeur au Collège de Lévis.

Ernest Dubé, ptre,
Aumonier des chauffeurs de Taxi.

Le Bourgeois gagne

Le Bourgeois junior a battu le Bourgeois senior au score de 3 à 2, hier soir.

C.P.R. vs Anglo

A la dernière minute, ce matin, nous apprenons que l'Anglo Pulp et le C.P.R. joueront leur dernière partie de championnat lundi soir, à l'Aréna.

Saint-Adolphe

Notes sociales

M. l'abbé J. Marineau, vicaire à St-Stanislas, est en visite dans sa famille M. Edmond Marineau

—M. le notaire Cloutier, de St-Tite, était en voyage d'affaires, en cette paroisse mardi et mercredi dernier.

—Mlle Isabelle Baillargeon, de passage à St-Stanislas, ces jours derniers.

—M. et Mme Narcisse Déry à St-Stanislas dernièrement où ils ont assisté aux funérailles de M. Nap. Roberge.

—M. Irénée Désy, de St-Sévérin, de Proulx-ville, a fait un bref séjour en cette paroisse lundi.

—M. le Dr J.-O. Duval, était de passage à Trois-Rivières, lundi et mardi, où il a visité sa famille.

—M. Irénée Baillargeon, était en voyage à Montréal, dernièrement.

—M. et Mme Donat Douville sont allés à St-Stanislas où ils assisteront aux funérailles de M. Nap. Roberge.

—Mme Bruno Roberge passe quelques jours à Trois-Rivières, chez des parents.

—M. J.-B. Trudelle, de St-Narcisse passe quelques jours à St-Adelphe, l'hôte de M. Lucien Trudelle.

—M. Arthur Thiffeault, de St-Stanislas, était de passage en cette paroisse mercerdi.

—M. Emilien Rochette représentant la Maison Alp. Racine, Ltée, était en voyage d'affaires par ici ces jours derniers.

—M. Alphonse Perron, de passage à St-Stanislas, mardi dernier.

—M. O. Moreau, représentant la Maison J.-B. Renaud, de Québec était en voyage d'affaires en cette paroisse, jeudi dernier.

—Mlles Alda et Cécile Perron, des Trois-Rivières, sont en promenade dans leur famille pour quelque temps.

—M. et Mme Henri Guimond, ont fait une courte visite chez M. Nap. Guimond, à St-Stanislas.

—M. J. Mintot expert, boulanger, de Québec, est à donner des démonstrations à M. David Lafontaine, boulanger de cette paroisse.

—M. J.-Robert Cloutier, représentant la Cie Westinghouse, était de passage par ici dernièrement.

—M. Rolland Jacob, de St-Stanislas, était en voyage d'affaires en cette paroisse ces jours derniers.

—M. Justin Trudelle, du Collège St-Gabriel de St-Stanislas, est venu passer quelques jours dans sa famille la semaine dernière.

—M. et Mme Pierre Cyr, sont en promenade à St-Narcisse, pour quelques jours.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Judith, fille de M. et Mme J.-E. Trépanier, agent du C. N. R. Elle était âgée de sept mois. Ses funérailles auront lieu demain.

Saint-Damase

Naissances

M. et Mme Herménégilde annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Marie-Blanche-Rachelle. Parrain et marraine M. et Mme Xavier Gamache oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Jos. Tremblay, fils, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Ivette-Anita. Parrain et marraine M. et Mme Arsène Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Adrien Gagnon tante de l'enfant.

Vie sociale

Le quinze courant notre dévoué curé M. l'abbé Louis Bonenfant est allé assister aux concours de Pâques à St-Roch des Aulnaies.

—Le quatorze courant Mlles Emélia Bonenfant et Evangéline Bonenfant de Ste-Ephrem, étaient en promenade chez leur oncle M. l'abbé Louis Bonenfant et Mlle Emélia Bonenfant est retournée reprendre son ouvrage à Québec et Mlle Evangéline Bonenfant est restée au presbytère pour quelque temps.

Il y a quelque temps Mlle Berthe Bonenfant, inst. et Mlle Catherine Bonenfant étaient en promenade dans leur famille à St-Ephrem.

—Le quatorze courant M. et Mme Alphonse Fortin, de Elgin Road étaient de passage chez M. Adrien Gagnon.

—Le dix-sept courant M. Jean-Baptiste Bélanger et Mme Adrien Gagnon étaient en voyage d'affaires à Tourville.

—M. Benoit Lord est parti pour l'Hôtel-Dieu de Québec pour aller subir une grave opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche dernier M. Alphonse Fortin, de Elgin Road, et M. Adrien Gagnon étaient de passage à Tourville.

M. ARCHIE MILLER

nommé gérant du district pour Standard Brands Limited

Aux fins d'améliorer davantage son service envers les membres de l'épicerie et de la boulangerie canadiennes les "Standard Brands Limited" viennent d'en annoncer l'agrandissement de façon à comprendre l'établissement de sept nouveaux bureaux-chef de district par tout le Canada et l'île de Terre-Neuve.

Ces nouveaux bureaux de district se trouvent situés à Windsor, Hamilton, Ottawa, Ontario; à Québec, P. Q.; à Saint-Jean, N.-B.; à Halifax, N.-E., et à Saint-Jean de Terre-Neuve. Avec les bureaux de district établis depuis longtemps à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, ils forment un complément de onze bureaux situés aux centres stratégiques de distribution à travers le pays tout entier.

Cette nouvelle ligne de conduite servira à localiser les efforts en vue de la popularisation et de la distribution de la part des divisions Fleischmann et Chase & Sanborn de la compagnie, par l'intermédiaire du bureau-chef de district et d'un réseau de succursales de service dans les territoires individuels ; elle permettra encore la mise en oeuvre des nombreux services des "Standard Brands" pour aider à la solution des problèmes auxquels on a à faire face dans les diverses sections du Canada.

M. Archie Miller est le nouveau gérant pour le district de Québec. M. Miller apporte avec lui dans sa nouvelle position une vaste expérience acquise au cours de son long service dans cette compagnie ici même et en d'autres endroits du pays.

EUCHRE

A la salle Berthelot, le 20 mars prochain, les Zouaves de Québec feront leur soirée de cartes annuelle. Les cartes sont de 35 sous et on peut les réserver de suite. Plus de 130 prix seront distribués. Un ou plusieurs prix de présence seront tirés ce soir-là.

GRANDS EUCHRES DES "CHASSEURS DE SALABERRY"

La garde des "Chasseurs de Salaberry" de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, organise chaque année deux euchres qui ont lieu dans la salle St-Pierre et chaque fois il y a salle comble, et près de cent cinquante prix sont distribués chaque soir. Encore cette année deux soirées de euchre sont organisées et l'on anticipe une assistance plus considérable étant donné que la saison des euchres s'achève et que les euchres de la garde des "Chasseurs de Salaberry" donnent à tous une entière satisfaction.

Déjà plus de deux cents prix de toutes sortes ont été généreusement donnés par des bienfaiteurs de l'oeuvre qui se font un plaisir de supporter et d'encourager ces jeunes gens qui se dévouent sans cesse aux oeuvres paroissiales et aux fêtes religieuses et patriotiques. En retour ces jeunes veulent bien offrir à tous, un cordial merci.

Donc attendons ces grands euchres et allons en foule encourager une belle oeuvre, tout en se récréant honnêtement. Allons prendre une bonne partie de cartes à la salle St-Pierre, lundi et mardi, les 14 et 15 mars, à 8.15 heures. Le prix d'admission est de $0.25 seulement et les cartes sont maintenant en vente. On peut s'en procurer à l'Oeuvre de Jeunesse (Salle St-Pierre, en bas) tous les soirs, de 7.30 à 10.30 heures, et le dimanche après-midi, de 1.30 à 5 heures. Les membres de la garde en ont aussi à vendre. Bienvenue à tous et un cordial merci à l'avance.

LA DIRECTION

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

LE CLUB ARVIDA A QUEBEC

Le club Arvida qui est venu jouer vendredi soir contre le Canadien-Français à l'Arena. On remarque de gauche à droite : C. Forrest, H. Johansson, coach, P.-H. Pomerleau, M. Tremblay, M. McLeod, L. Rozzim, R. Crosseng, R. Morrison, capt., E. Labrie, J. Duquet, L. Vézina, A. Tillion, L. Rozzin, L. Gagnon, R.-H. Morrison, prés.

Les Gais Compagnons — par Gene Byrnes

CHAQUE JOUR IL Y A UNE OCCASION POUR VOUS DANS LES PETITES ANNONCES DU 'SOLEIL'

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (ltée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM. 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIDOUX ADELARD, 91 6e rue. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville. B. P. 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-2035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-035
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrire pour catalogue et prix. United Art Ltd., 162, John St., Toronto. 2fév-46fs-1b

VENDEZ petits articles utiles, jusqu'à 200% de profit. Offre spéciale 6 échantillons différents 50c, circulaire gratuite. Talbot Co., 6081 Jeanne-Mance, Montréal. 20fév-26fs-1b

HOMME FIABLE pour route cent magasins: ce comté: expérience pas nécessaire; pas de vente: distribution et collection. Devrait rapporter soixante et dix dollars net par semaine. Shamas Mfg. Company, New Toronto, Ont. 5-12-19-26mrs-1b

AGENTS demandés pour vendre nos produits. Pouvez gagner $25.00 à $75.00 par semaine. Détails et échantillons gratuits. Ecrivez Economic Mfg casier postal 53, Station Delorimier, Montréal. 6-13-20-27fév. 5-12-19-26mrs 2-9-16-23-30avr-1b

AGENTS pour entièrement nouvelle nécessité de famille, 25 sous, en coûte la moitié. Montez votre propre commerce. Un article nouveau pour Québec. Mallez 25 sous aujourd'hui pour échantillon. 605 Imm. Willis, Montréal. -1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillon, gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 505, Toronto, 8, Ontario. 5-12-19-26mrs-1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre, vitrine de comptoir, armoire vitrée, fontaine à liqueur à 2 globes. S'adresser 153, St-Paul. tél.: 2-0470. 1mrs-6fs-2b

AMEUBLEMENT complet de maison de pension de 12 chambres, munie d'eau courante, la maison à louer centre de la Haute Ville, chance exceptionnelle. S'adresser tél.: 2-4301. 5-7-9-11-12mars-2b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate. $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 18fév-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél. 2-1093. 20fév-26fs-5r

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél. 2-6403. 2mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS ALICE, 20 avenue Laurier, près du Parlement, suites de dimensions différentes, services du concierge, eau chaude, etc. Localité paisible à des prix raisonnables.

APPARTEMENTS LOUISE, 9 Place George V, près du Manège Militaire, suites idéales pour petite famille. Prix modérés. Tél.: 2-0526. Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 1mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE pour le 1er mai, magnifique appartement 6 pièces toutes les améliorations modernes. Aussi petit appartement meublé avec bain et garde-robes. Conditions raisonnables. S'adresser au concierge 144 Grande-Allée, tél. 2-4315W. 4mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue, et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 1-2-4-5mrs-5f

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 4mrs-26fs-5r

41 REMPARTS, logement de 12 chambres et deux bains, chauffé, parquet en bois dur, véranda, vue sur le port, hangar, grenier, etc., aussi appartement de 2 et 3 chambres, meublés ou non, références exigées. Tél.: 2-3381. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs -5b

APPARTEMENTS MODERNES, meublés ou non, à louer, possession immédiate. Situé 10 côte du Palais, pour informations téléphonez à M. Girard, tél.: 4-3341. 25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs. -5f

SUITE de 2 beaux grands appartements modernes avec cuisinette et chambre bain, finie tuile, chauffé. S'adresser Paul Bardou, 5, Ste-Famille, tél.: 2-5915. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs -5b

AVENUE PARK 69B, appartement neuf et très moderne, 1er étage, 6 chambres, comprenant 2 chambres à coucher et chambre de bain en tuile, avec douche, Eau chaude à l'année, frigidaire, galeries, etc. clair de neige et vidanges. Localité idéale. Laissant la ville. Tél.: 3-4179 ou 3-1855. 5mrs-3fs-5b

AVENUE LAURIER, appartement 5 chambres plus bain, fini moderne, frigidaire, occupé par des gens mariés, très tranquilles, garage gratis, prix minime. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 5mrs-6fs-5r

LOGEMENTS spacieux à louer, plain-pied 9-10 chambres plus 2 chambres bain, finition luxueuse et moderne, garage chauffé, possession immédiate ou 1er mai. Avenue Manrèse coin Crémazie, tél.: 7767 pour appointement. 5-8-10-12-15-17mrs-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 8fév-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p.c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M. rés. 3-2459. 17fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P., 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 20fév.-26fs-7f

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 1-3-8-10-14-17-22-24-29-31mrs. -7r

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-27-31mrs 2-5-7-9-12-14-16avr -7f

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9fév-26fs-9r

TABLE A THE, dôme de salle, moulin Singer, électrique, antiquités, vieux violon, garde-robes, set en rotin, poêles, commodes, habits, robes, lavabo, piano, manteaux, fourrures, lit extension, etc. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 19fév-26fs-9r

A VENDRE SET SALLE, lit, sommier, matelas, garde-robes, tapis, prélarts, poêle à gaz, émaillé blanc, tortue, vaisselle, batterie de cuisine. Visible soir entre 8 h. 30 à 10 h. 22A Déligny, tél.: 3-4456. 1mrs-6fs-9b

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 1mrs-26fs-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5075W, matelas, habillements, set chambre, gramophones, outils, violons, commodes de monsieur, bureaux, bassinette, poêle-fournaise, roll-top. Allons à domicile. 3-5mrs-9r

PRELART neuf, guitare, manteaux de creamer, meubles, couchettes brunes, tables, boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine commodes, garde-robes, outils. Achetons à domicile. S'adresser 7½, Lacroix. -9r

MEUBLES A VENDRE

SET A DEJEUNER de 7 morceaux, avec vitrine, presque neuf. Valeur de $88.50 pour $60. Machine à coudre "Davis" modèle Console, en noyer solide, véritable table chesterfield. Valeur de $215 pour $125. Tout à fait neuf. S'adresser sur les lieux, à 85, rue Montmorency. 5mrs-6fs-9b

AMEUBLEMENT complet de 7 chambres. S'adresser 9, rue Fraser, tél.: 6374 -9b

LIT CORNICHE EN CHENE à vendre. S'adresser 89E, rue des Franciscains. 5mrs-3fs-9b

SET DE CHAMBRE divanette avec fauteuil, orthophonique, lampe chesterfield, tables, chaise haute, couchette d'enfant, commode, sofa, poêle à l'huile, tapis, prélarts. 378, 2ième Avenue, tél.: 4-0783. 3mrs-3fs-9b

POELES—Empire, ligne complète de poêles, Spécialité: poêle pour petit logement, gaz, bois, charbon, au si ligne spéciale pour installer avec brûleur à l'huile. Conditions avantageuses. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile Taft. Agents demandés. La Cie d'Agences Québec, 29¼, de la Couronne, tél.: 4-3652. 2fév-26fs-9r

A VENDRE MACHINE à coudre, Singer, garantie en parfait ordre, aussi machine pour tailleur. S'adresser à 17, rue Victoria, Québec. 3-5mrs-9b

POELE A GAZ à vendre en parfaite condition. S'adresser à 269½, 1ère Avenue, tél.: 4-1635. 4mrs-6fs-9b

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12, Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7163. 6fév-26fs-11r

AUTOMOBILE STUDEBAKER coach 6 cylindres en parfait ordre, à vendre très bon marché. S'adresser A. Pion & Cie, 56, Colomb. 1mrs-5fs-11f

AUTO NEUF A VENDRE—Vous trouverez une occasion exceptionnelle d'économiser $100 à $150 sur l'achat d'une automobile neuve six cylindres, 72 forces, modèle 1932 dont vous pourrez faire le choix vous-même ou encore sur l'achat d'un truc. Pour renseignements téléphonez à 4-0766. 1mrs-6fs-11b

BARGAIN D'HIVER—Graham Paige sedan, modèle 1928-29 "Duco neuf" et 5 pneus flambant neuf. Garanti en parfait ordre. Vraie occasion $350.00. Tél.: 4-4527. 1mrs-4fs-11f

WILLYS NIGHT sedan de luxe, modèle dernier 1931. Pratiquement neuf. Valant $700.00. A vendre pour $575.00. Appelez 7544. 1mrs-4fs-11f

PNEUS USAGES demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x577, 36x6, 31x500, 32x650, 30x525, 33x4. S'adresser Gaudiase Caron. 46½, Dorchester. 19fév-26fs-11f

BUICK SEDAN

BUICK SEDAN 7 passagers en parfaite condition de marche, y compris 6 bons pneus à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser à Paul Coté, Laiterie Laval, 237, 4ème Avenue, Limoilou, téléphone 4-3551. 3mrs-7fs-11b

AUTOMOBILES A VENDRE

DE SOTO SEDAN 1929, Plymouth, sedan 1929 en très bon état de marche. Conditions facile. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-0894. 3mrs-6fs-11r

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28avr. -11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées, pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264 St-Vallier, tél.: 4-1006. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16avr 11f

PACKARD TOURING, 7 passagers, en bon ordre, vendra bon marché pour du comptant. S'adresser Mme L.-D. Gagnon, 437 St-Jean. 3-5mrs-11r

INVENTION surprenante perfecto-Lite. Pas de tamisage de vos phares, sécurité, 56% de plus de lumière directe à vendre à 49, rue Notre-Dame, Basse-Ville. -11r

CHEVROLET—Si vous désirez un Chevrolet neuf ou un beau ou bon char usagé. Nos prix sont comme suit: Chevrolet neuf, prix, $853 à $1058, chars usagés prix $300 à $750.00. Pour informations mécaniques, prix ou démonstrations adressez-vous à Jules-A. Maheux, tél.: 5365. 5mrs-6fs-11f

WILLYS NIGHT sedan de luxe, modèle dernier 1931. Pratiquement neuf. Valant $700.00. A vendre pour $575.00. Appelez 7544. 5mrs-4fs-11f

BARGAIN D'HIVER—Graham Paige sedan, modèle 1928-29 "Duco neuf" et 5 pneus flambant neuf. Garanti en parfait ordre. Vraie occasion $350.00. Tél.: 4-4527. 5mrs-4fs-11f

A VENDRE OU A LOUER

DEUX MAISONS à vendre ou à louer. Une de 11 chambres située au No 19 des Remparts et une autre de 16 chambres et deux chambres de bain, trois étages, soubassement et grenier, située au No 2, rue Feriand. S'adresser pour plus amples informations à Charles-A. Canon, 70 rue St-Paul, Québec, tél.: No 2-0634. 14-16-18-21-23-25-28-30jan. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév. 3-5-7-10-12mrs-14b

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE—Grande boutique à louer avec grande cour, située à 345, rue St-Vallier. S'adresser à N.-P. Bissonnette, 158, côte d'Abraham. 4mrs-2fs-15r

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 23fév-26fs-17f

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 23fév-26fs-17b

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 5mrs-26fs-17f

PLAIN-PIEDS et bureaux à 47A rue St-Jean, plain-pied 8 chambres chauffé, prix raisonnable pour locataire convenable. Aussi bureaux une et trois pièces, tous réparés à neuf. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -17r

POSTE POUR professionnels ou représentants de compagnies meilleur centre, ancien poste Dr Kirouac, coin d'Abraham, face à l'édifice du "Soleil". Aussi beau magasin avec entrepôt dans même édifice. S'adresser 34, d'Abraham, tél.: 2-4825. -17r

BUREAU ou salle d'échantillons dans le centre des affaires, avec usage de téléphone et service très bon marché. S'adresser J.-E. Morand, 70 de l'Eglise, tél.: 4-0596. -17r

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 2mrs-6fs-17r

BUREAUX A LOUER, bien éclairés, dans le centre de la ville. S'adresser à 58, côte du Palais, Québec, à M. J. Mooney. 29fév-6fs-17b

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4fév-26fs-17f

AVIS AUX MEDECINS, à louer magnifique poste très central dans beau centre de St-Roch. Ce poste est situé au No 259, St-Joseph, presque vis-à-vis l'hôtel St-Roch, téléphoner M. Alexis Drouin, 6171 ou sa résidence 9146. 3mrs-6fs-17b

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher, autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 4mrs-26fs-17r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension privée. Moderne. Ensoleillée. Usage du téléphone à 740, St-Vallier. 1mrs-6fs-23f

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2141. 2mrs-26fs-23r

BELLE CHAMBRE à louer, chauffée à l'eau chaude avec lavabo. Grande garde-robe et armoire. Porte privée seule. S'adresser 32, Montcalm, tél.: 3-1317. 4mrs-6fs-23f

CHAMBRE DOUBLE ou simple avec pension, eau chaude, usage du bain, téléphone, pour un ou deux jeunes gens, sobres et honnêtes. S'adresser à J.-A. Lapointe, 1J, Ste-Thérèse, tél.: 3-2671. 1-3-5mrs-23f

GRANDE ET PETITE CHAMBRE eau chaude et froide, chambre de bain sur l'étage avec bonne pension, prix modéré, usage du téléphone. Tél.: 2-1022, 22, rue Couillard. 25-27fév 1-3-5-8mrs-23r

CAFE CANADIEN—Patron et ouvriers pendant la crise du chômage venez manger à votre faim et économiser en encourageant un des vôtres. Repas réguliers 30c, fèves au lard 10c. S'adresser 30, St-Nicolas. 20-23-25-27fév. 1-3 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -23r

CHAMBRE ET PENSION usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Vve Tessier, 199, rue Latourelle. 5mrs-6fs-23b

CHAMBRE double et simple à louer, fenêtre sur la rue, eau chaude au bain, usage du téléphone, avec pension. S'adresser 3½, Canardière. 5mrs-2fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres, sur la rue, convenable pour 2 personnes distinguées. Autre plus petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 12fév-26fs-24r

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un deuxième conviendrait pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquillité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc.j.n.o.-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8fév-26fs-24r

60 RUE ST-LOUIS, chambre à louer à bon marché, usage du bain et du téléphone, pension si désirée. Libre dans le moment. S'adresser 60 rue St-Louis. 1mrs-5fs-24b

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 17fév-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 23fév-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, 2 fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

CHAMBRES A LOUER

QUARTIER REMPARTS suite 2 belles chambres, meublées, cour, avec eau chaude, froide, poêle à gaz, aussi chambre double et simple, maison tranquille, usage bain, téléphone. 20 Feriand, quartier Remparts. 1-3-5mr -24r

CHAMBRE à louer dans famille anglaise tranquille. Une chambre à coucher bien éclairée, donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253 ou s'adresser 145, St-Cyrille. 1-3-5mrs-24b

40½ RUE COUILLARD près rue St-Jean, belle chambre à louer, avec installation du gaz, sortie sur galerie, eau près la chambre, eau chaude. Conviendrait pour couple marié ou 2 personnes. -24r

CHAMBRE à louer, 2 fenêtres sur la rue, garde-robes, eau chaude et froide, usage bain, téléphone, pension si désirée. S'adresser 36, St-Gabriel. -24r

CHAMBRES A LOUER dans centre de St-Roch, usage du gaz, téléphone, eau chaude, cuisinettes, améliorations modernes. S'adresser à M. Alp. Langlois, Nos 56-58, rue Richardson, tél.: 4-3975. -24r

FLAT de 2 grandes chambres avec eau courante, gaz, galeries, dépense, bain, téléphone, etc. et autres chambres. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 2-0224. 24r

GRANDE CHAMBRE à louer avec eau chaude et froide dans chaque chambre. S'adresser à 134, rue St-Jean. 5mrs-3fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec chambre de bain, aussi chambre avec eau courante, flat de 2 pièces au 3ème. Château St-Jean, 547, St-Jean, tél.: 3-0117. -24f

BELLE GRANDE CHAMBRE, grand garde-robe, place centrale, améliorations modernes, usage du bain, téléphone. Bon chez-soi, famille privée. Pension si désirée. Prix chambre seule $3.00, chambre et pension $7.00. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 1mrs-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec eau courante, à louer dans famille privée, confort du chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, St-François, coin Laliberté, tél.: 4-1278. 2mrs-4fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer, bien meublée sur la rue. Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. Usage bain, téléphone, bel endroit tranquille. S'adresser 47, des Remparts, tél.: 2-1743. 1mrs-6fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre, bain, téléphone sur même plancher, pour monsieur seulement, $15 par mois. Tél.: 2-6930. 3mrs-26fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 4mrs-3fs-24r

CHAMBRE à louer avec ou sans pension. S'adresser Mme Beaudet, 29, St-Olivier, tél.: 2-1888. 4mrs-2fs-24r

GRANDE CHAMBRE avec fenêtres sur la rue. Aussi petit logement comprenant chambre à coucher, salle et cuisinette, près chambre bain et toilette. Possession immédiate. S'adresser 66, St-Louis. 4mrs-2fs-24r

REUSSIRAI-JE
A LOUER
MES LOGEMENTS?

QUESTION BIEN **EMBARRASSANTE** QUE SE POSENT DE CE TEMPS-CI NOMBRE DE PROPRIETAIRES QUI ONT UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS A LOUER.

CEPENDANT. . . IL EXISTE UN MOYEN BIEN **SIMPLE** ET BIEN **RAPIDE** D'AIDER A RESOUDRE CE PROBLEME, C'EST TOUJOURS LE MEME. . . .

-- PUBLIEZ --
UNE PETITE ANNONCE
DANS
APPELEZ LE "SOLEIL" 7131

CHAMBRES A LOUER

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS de 2 ou 3 pièces, aussi chambres très confortables, avec ameublements modernes. S'adresser 10 Haldimand, tél.: 2-8390. 4mrs-12fs-24r

BELLE CHAMBRE des plus confortables et munie de toutes les améliorations modernes. 20 rue Ste-Ursule, tél.: 2-1355. -24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau ou 21, Ste-Angèle. 5mrs-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre chauffée, rue St-Joseph, meublée à neuf, usage chambre de bain, téléphone, complètement privée, confort du chez-soi. S'adresser 71, St-Joseph, tél.: 4-3782. 5mrs-4fs-24r

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, sans enfant, usage bain, téléphone. Pension si désirée. S'adresser 71, St-Michel. 5-8-10mrs-24b

GRANDE CHAMBRE avec boudoir attenant, très bien chauffée, usage du téléphone, eau chaude à l'année, meublée confortablement, prix modéré. S'adresser, 145 Scott, appt. C. tél.: 2-8369W. 5mrs-6fs-24b

A JACQUES-CARTIER, jolie chambre à louer, meublée, chauffée, poêle à gaz, pour personne honnête, $2.50 par semaine, possession immédiate. S'adresser à 186, boulevard Langelier, tél.: 9149. -24b

FLAT DE 2 chambres ou trois chambres à louer, clair d'électricité et de gaz, usage du téléphone, à de très bons prix. S'adresser à 47, rue d'Auteuil. 5mrs-3fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1mrs-26fs-27f

A VENDRE bon cheval, garanti sur tous les rapports, harnais, expresse, berlot à bon marché, pour un prompt acheteur. Tél.: 8943. 3mrs-3fs-27b

3 CHEVAUX A VENDRE—Deux automobiles bon marché. Toutes sortes de voitures d'été et d'hiver. S'adresser O. Cloutier, Cour de Louage, et d'autos et chevaux. 99, boulevard Langelier, tél.: 9653. 3mrs-6fs-27f

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 3mrs-26fs-27f

ATTENTION—10 bons chevaux, bien acclimatés à vendre bon marché, cause de vente n'en n'ayant plus besoin. S'adresser à 21, rue St-Bernard, tél.: 5442. 4mrs-2fs-27b

ETALON canadien enregistré à vendre. S'adresser Arthur Brulotte, Villeguay, Lévis. 4mrs-2fs-27b

A VENDRE bonne jument d'ouvrage, pesant 1200 lbs, parfaitement saine, bon marché. S'adresser à 28, rue Bonaventure. -27b

Mieux vaut aimer que d'être aimé parce qu'on choisit.

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 618. 17fév-26fs-30f

CHARBON Stove, Chestnut, 75c, la poche livré. Charbon bois franc, 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 20fév-26fs-30f

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 8fév-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c. Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 20fév-26fs-30f

CHARBON DUR, Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche, charbon bois franc 25c la poche, Cook bien sassé 25c la poche. Livré par quantité de 4 poches et plus. S'adresser Mme F. Hébert, 191 St-Germain, tél.: 3-4844. 2mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.90 voyage. Délignures $2.40 voyage. Epinette $2.30. 2 pieds érable $7.90 corde, 2 pieds merisier rouge $7.80. Charbon Stove $15.75 Téléphonez à 9829, côte Bells, Québec. Edouard Ruel Limitée. 24fév-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél.: 3-0617 ou 9561. 10fév-26fs-30b

CHARBON dur garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove $14.75 la tonne, sac 100 lbs, 80cts. Cook $12.00 la tonne. Connell Coal 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 20fév-26fs-30b

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 4mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érable, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $8.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 10fév-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

STE-ANNE-DE-BEAUPRE, épicerie et restaurant à vendre avec ou sans stock, véritable petite klondack, aucune offre sérieuse ne sera refusée. Pour informations écrire Casier 238, "Le Soleil". 5 minutes de marche de l'église. 3mrs-6fs-31b

SALON DE barbier avec magasin à tabac. Loyer raisonnable. Bon marché. Poste établi depuis longtemps aux environs des gares. Aussi 2 stands de barbiers. S'adresser Ls Savard, 9, des Bains. -31r

COMMERCE A VENDRE

BON POSTE d'épicerie à vendre comprenant licence de bière, stock et ameublement. S'adresser 376, Richardson. 2mrs-6fs-31b

EPICERIES, RESTAURANTS, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abaham, tél.: 5169. 2mrs-6fs-31r

EPICERIE à vendre avec licence très bon poste, aussi restaurant, $300.00 comptant, balance comme loyer. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 2mrs-6fs-31r

EPICERIE A VENDRE avec stock et bon ameublement licence de bière comprise, poste central, dans St-Roch. S'adresser à 53, rue Grant ou tél.: 4-4095. 5mrs-6fs-31r

POSTE EPICERIE à vendre immédiatement pour raison majeure avec bon stock frais. S'adresser à Mme Dumais, 54, rue Grant, tél.: 3-1075. 27fév. 1-3-5-8-10mrs-31f

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant, ou tél.: 4-4095. 5mrs-6fs-31r

COTTAGES A LOUER

COTTAGE A LOUER de 9 chambres près de la Crèche (avenue Thornhill) occupation immédiate. Notaire Samson, tél.: 5169 ou I. Duchaine, 27¾, avenue Murray. -33b

COTTAGES A VENDRE

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer 6, 8, 10 pièces avec toutes améliorations modernes, aussi foyer ouvert, avenue Ploermel en face Spencer-Wood. S'adresser Immeuble Ploermel Limitée, 351 boulevard des Fossés, tél.: 8716, soir 8038 ou 6954. 15fév-26fs-34r

DIVERS A LOUER

COURS A BOIS à louer sur 3ème Rue, Limoilou, bonne clientèle, très grande cour avec logement et bureau, hangars, contenant scie, fendeur, engin à gazoline. Possession 1er mai. Pour conditions s'adresser à Security Mfg Co., Ltd, 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4521. 27fév-12fs-36b

DIVERS A VENDRE

OUTILLAGE pour limeur de scie, ainsi que la réparation des parapluies à vendre séparément ou au complet à très bas prix, ou encore boutique et l'outillage à louer. S'adresser à 101 Hermine ou 88 Dollard. 3mars-6fs-37b

COQUERELLES, PUNAISES, MITES, rats. Nous vous mallons un produit garanti pour $1.50 C. O. D. Ecrire. Service Canadien Enr., 5324 avenue Verdun, Montréal. 8fév-26fs-37b

COQUERELLES SERVICE—Extermination de coquerelles, punaises, rats et souris par procédé scientifique. Travail garanti. Discrétion absolue. Service de désinfection. E. Boucher, propriétaire, 162 avenue des Oblats, Québec, tél.: 3-4415. 5-7-12-14-19-21-26-28mrs-37f

JACKET HEATER pour eau chaude, fournaise à air chaud, gramophone, le tout à l'état de neuf. S'adresser Quebec Heating, 395, St-Jean, tél.: 2-8768. 2mrs-6fs-37r

DIVERS A VENDRE

A BAS PRIX gramophone, radio, glacières usagées, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow" pour poêles et brûleur pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêls à charbon Happy Thought J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, St-Jean. 12fév-26fs-37r

ACCESSOIRES USAGES de salon de beauté, armoires sanitaires, robinet double à branches, poêles à gaz pour ondulations. S'adresser 185, St-Jean, chez le concierge. 1mrs-6fs-37b

DEUX TABLES de pool en bon ordre. Pour visiter s'adresser à 436, rue St-Jean. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Ltée, 188 St-Paul, tél.: 2-1271, 2-1272. 4mrs-6fs-37r

A VENDRE outils de ferblantier, tel que moulin de toutes sortes, rouleau pour tuyau, moulin à agraffer les fonds, bitre à dolle, clam à couverture, filière pour tuyau fer, et autres outils de toutes sortes. S'adresser à F. Rousseau, 99¾ d'Aiguillon, Québec. 4mrs-3fs-37r

SET DE 4 CHAISES de bureau en chêne, comme neuf, très belle qualité, aussi 2 show-cases et stand de magazine, à vendre. S'adresser à 59, rue St-Jean. 4mrs-2fs-37b

POURQUOI payer $10.00 pour vos lunettes? Notre prix $2.50. Au Magasin de Souvenirs Smith, pied côte de la Montagne. Prix de la Basse-Ville. -37r

BILLARD ET POOL

OCCASION de faire un beau profit régulier et assuré en achetant l'ameublement neuf de cette salle, inclus 4 tables, comptoir de lunch, etc., etc. Bien achalandée, bail assuré pour plusieurs années. Conditions raisonnables. L'Agence d'Immeubles Québec, 21 Ste-Angèle, tél.: 2-6605. 5mrs-6fs-37r

AUBINE—Sur réception de $1.00 l'on vous enverra des échantillons d'une marchandise très nouvelle (brevetée). Occasion exceptionnelle de faire de l'argent. Edgar Rochette, 32 Déligny, Québec, P.Q. 5mrs-3fs-37b

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections.) Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 1mrs-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, bonnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec. téléphone: 8518. 13fév-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, attention spéciale gens de la campagne Flacons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. Aussi 2 servantes demandées. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau poste, St-Roch. 23fév-26fs-38r

MATERNITE privée licenciée, avec expérience, bon soin et aussi garderai les enfants en pension à prix modéré. 95, Ste-Marguerite. -38b

NOUS SOMMES toujours acheteur de stock d'épicerie, chaussures, marchandises sèches, et lots d'occasions, etc. Téléphoner 3 4529 ou écrire H. Breton, 41, Ste-Thérèse, Québec. 5mrs-6fs-38b

ELEVES DEMANDES

NOUVELLE méthode—L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, comté Portneuf. 17fév-26fs-39b

APPRENEZ la guitare, hawaienne, le ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8962. Professeur T.-W. Gagnon. 4sept-142fs-39f

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 11jan-j.n.o.-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie comptabilité, cours commercial complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 10fév-26fs-39r

COURS PRIVE de sténographie bilingue le plus complet et le plus rapide donné à chaque élève en particulier. S'adresser à Mlle Eva Bédard, 51, rue St-Pierre, membre de l'Institut Sténographique Perreault, Montréal, tél.: 2-2724. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26mrs -39r

APPRENEZ l'anglais, la comptabilité, l'architecture, l'électricité, le dessin, radio, la chimie, génie civil, plombage et chauffage. Demandez notre catalogue descriptif. International Correspondence Schools, 115 St-Jean, tél.: 2-0511. 11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8mrs. -39r

CLASSE—Français, anglais, sténographie bilingue, une spécialité (diplômes accordés), clavigraphie, mathématiques, tenue des livres. Elèves acceptés à partir de 12 ans. Cours jour et soir. Miles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean. 27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19 -24mrs. -39r

ALLEN METHOD 20 ans d'expérience en Ontario et Angleterre, leçons privées si désirées. Apprenez l'anglais par conversation enseignement rapide sans devoirs. Consultez Miss Allen, déménagée de 3 rue Collin à 196, rue St-Jean, App. 32, tél.: 2-3331. 5mrs-2fs-39r

Emplois demandés, hommes

POSITION DEMANDEE—Un couple demande de position comme concierge ou gardien. La femme pourra se rendre utile pour le ménage. S'adresser à 289, Richardson, tél.: 3-3856. 21 an. n.o.-40

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur soit sur char privé ou truck. Ecrire Casier 44, "Le Soleil". 19jan-j.n.o.-40b

JEUNE HOMME demande position comme chauffeur sur char privé ou truck. Pouvant fournir références. S'adresser 312, 1ère Avenue, Limoilou. 29fév-6fs-40b

JEUNE HOMME d'expérience, sobre et honnête, pouvant fournir très bonnes références, demande position comme chauffeur sur char privé. S'adresser: Jos.-Cyr. Verret, 249 de la Reine, tél.: 6028. 2mars-4fs-40x

BEURRIER de dix ans d'expérience et esseyeur de lait demande position à la ville ou campagne. S'adresser Edouard Gendreau, 254, Arago, tél.: 8014. 4mrs-4fs-40b

JEUNE HOMME demande position comme chauffeur sur char privé ou truck. Ecrire Casier 242, "Le Soleil". 4mrs-3fs-40b

UN BOULANGER confiseur possédant 10 années d'expérience ayant tous ses diplômes demande emploi immédiatement. S'adresser par téléphone à 4-4002. 2mrs-1fs-40b

Emplois demandés, femmes

DAME DISTINGUEE demande position comme gouvernante ou ménagère dans petite famille ou personne seule, parlant les deux langues. Peut fournir références. S'adresser le matin ou le soir à tél.: 6611. 3mrs-4fs-41b

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, soit pour dames, messieurs ou enfant et tous genres de réparations, habits retournés et sur mesures. Ouvrage garanti. 15 ans d'expérience. S'adresser 10, côte du Palais, appt. 5, tél.: 2-5835. 13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs2-5-7-9-12avr -41r

LAVAGE demandé pour être envoyé à la campagne, prix modéré. S'adresser téléphone 3-3303. 5mrs-1fs-41b

FEMMES DEMANDEES

NOUS AVONS besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dépt. 183, Toronto 8, Ont. 5-12-19-26mars-45b

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une bonne couturière, travaillant dans les vestes et pantalons, pour homme, ayant travaillé chez un tailleur. S'adresser E.-B.-L. Gosselin, 58, côte de la Montagne, Québec. 4mrs-3fs-48b

FILLES COMMIS demandées avec expérience pour servir dans les chapeaux de dames. S'adresser à Mme J. Guilmette, 315, rue St-Joseph, Québec. 3mrs-3fs-48f

CARTES D'AFFAIRES

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

SERVICE EUREKA

NOUS donnons maintenant l'avantage aux propriétaires d'appareils électriques de bénéficier d'un service complet de réparations par des experts. Spécialité laveuses, balayeuses de toutes sortes, aussi radios, brûleurs à l'huile, machines d'occasion. Prix modérés conditions faciles. Téléphonez 3-2651. Compagnie Eureka 87, rue Dorchester, Québec. 26fév-26fs-C.D.f

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 6fév-26fs-C.D.f.

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-11-12-14-16avr.f

BARBIERS

BARBIERS—Chaises de barbiers et coiffeuses neuves. Aussi 40 chaises usagées toutes marques. En bon ordre. Prix défiant toute compétition. Aussi miroirs neufs et usagés. Ulric Bédard, importateur d'accessoires de barbiers, 874, rue St-Vallier. C.D.f

BIJOUTIERS

BIJOUTERIES—Spéciaux pour Pâques, Bagues et jones pour futurs mariés, 14 karat solide. Régulier $15.00 pour $10.00. Allouance donnée sur les vieilles montres sur l'achat d'une nouvelle. Réparation de montres, horloges, bas prix. Ouvrage garanti. Omer Rousseau, bijoutier, 46½, St-Joseph, Québec. 26-27-29fév. 2-4-5-7-9-11-12-14-16-18-19-21-23-25-26-28-30mrs 1-2-4-6-8-9avr. C.D.r

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G. bureau et résidence, 209, 3ème Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 3mrs-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: voies génito-urinaires, maladies de la peau; accouchement. Electricité. 417 rue St-Jean, tél.: 2-1975, heures 9 à 11 a.m., 3 à 6 p.m., 7 à 9 p.m. 6fév-26fs-C.D.R.

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 10fév-26fs-C.D.r.

ENTREPRENEURS-PLATRIERS

M. VICTOR MARCOUX, 78, rue Victoria, entrepreneur plâtrier, travaux de tous genres, réparations, etc., exécutés avec soin. Une commande est sollicitée. Prix défiant toute compétition. Tél.: 3-2434. 1mrs-26fs-C.D.f

HEMSTITCH

HEMSTITCH, Jupe plissée .75. Boutonnière .04. Boutons couverts, pressage d'habits .50. Pantalons .25. Nettoyage à sec. Spécialité réparations machine à coudre. W. Bessette, 785, St-Vallier, tél.: 3-0011. 2mrs-4fs-C.D.f

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Bas de laine. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie, 129, de la Couronne, tél.: 5288. 28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26mrs. C.D.f

MATELAS

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31 mrs 1-4avr. C.D.f

J.-A. DEBONVILLE, manufacturier de matelas. Spécialité, réparations matelas de toutes sortes. Confection et réparation de coussins de tout genre. Réparation sommier. Atelier 154, rue des Commissaires, tél.: bureau 3-2380, rés. 8582. 21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27 fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19 mrs. C.D.f.

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommier. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 16-19-21-23-26-28-30jan 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs. C.D.

MENUISIERS

MENUISIER—Réparation générale, posage et sablage électrique de plancher sans poussière. Satisfaction garantie. Dufour, 4¼, côte Ste-Geneviève, tél.: 3-3237. 2-5-9-12-16-19-23-26-30mrs-2avrl C.D.b

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PHONOGRAPHES

REPARATIONS de phonographes de tous genres, satisfaction garantie, experts à votre service. Nous allons à domicile sans charge. S'adresser à J.-Roméo Croteau, 37, rue St-Joseph, 2-4675. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26mrs. C.D.r

PHOTOGRAPHES

SUR RECEPTION de négatif, nous vous offrons des agrandissements de 5"x7", à 20c chaque ou 6 pour $1.00. Paiement: Argent ou bon postaux seulement. Placez autour de chaque négatif, une bande de papier en indiquant sur celle-ci la quantité d'agrandissement désiré. Adresse: M. Antoine-M. Bélanger, Ste-Félicité, comté Matane, P. Q. 4mrs-2fs-C.D.b

PRESSAGE - NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 1mrs-26fs-C.D.f

PROMPT et efficace service par téléphone quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-nous 2-0522. 17fév-26fs-C.D.r

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-0522. 10fév-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 18fév-26fs-C.D.f

MADAME OU MONSIEUR, pour le nettoyage à sec, teinture, pressage de vêtements, téléphonez maintenant 4-1600 chez Mathieu, nettoyeur teinturier, 140, rue de la Couronne, Québec. Commandes de la campagne remplies avec soin. 27fév-26fs-C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont coin de la Reine, tél.: 4-3531. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs. C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

LA MEILLEURE maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 105, Dochester, maison établie depuis au dela de 25 ans. Tél.: 3-0733. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs-2avr. C.D.r

J.-E. LAROCHELLE — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et plissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½ Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. 2-5mrs-C.D.r

SALONS DE COIFFURE

AVIS—Chez Simone, No 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Ondulation permanente Croquignole Spirale $3.50, combiné $5.00, à l'huile, $7.00. Marcel, papier, Komol, à l'eau, shampoo. Cours de coiffure rapide. 13fév-26fs-C.D.f

ONDULATION PERMANENTE $3.50, $5.00, $7.00 et $10.00 méthode française Bonnat. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience. 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 16fév-26fs-C.D.f

PERMANENT $4.00 indéfrisable $4.00 Croquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. Séchoir à vendre à moitié prix. 18fév-26fs-C.D.f

SALON ALMA. Incomparable permanent garanti indéfrisable à l'huile $5 seulement, autre $3.50. Marcel, 35cts, finger waves 75c.s., Komol, au papier, etc. Aussi cours de coiffures, prix modéré. Coiffures gratuites données par élèves. Pour appointement tél.: 4-3013, 74 St-Joseph, salle St-Cyr. 20fév-26fs-C.D.r

AU SALON NANETTE, 421 St-Jean. Nous donnerons le permanent Croquignole "Charmainette" pour $4. Ondulations Komol 50c au papier $1.00 à l'eau 75c. Aussi donnons cours de coiffure. Téléphonez à l'avance 2-1.00. 25fév-26fs-C.D.r

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 15fév-26fs-C.D.r

REPARATIONS de radios—Demandez notre expert pour faire la vérification de vos lampes gratuite chez vous. Installation d'antenne et tout trouble sur radio. Quebec Heating Reg'd, 395 St-Jean, tél.: 2-8768. 24-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19mrs. C.D.r

REPARATIONS de radio de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél.: 3-4675. J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph, 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs C.D.r

TAPISSERIE

GRANDE VENTE de tapisserie à très bon marché, à partir de 4c la pièce en montant. S'adresser tél.: 4-3745. Caron & Côté, 30 Richardson, entre du Pont et Grant. 13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10mrs. C.D.r

FILLES DEMANDEES

2 FEMMES ou demoiselles demandées pour compagnie industrielle canadienne pour organiser et prendre charge d'un territoire dans vente. S'adresser chambre 312, "Le Soleil" de 9 heures à midi et de 2.00 à 6.00 p.m. 4mrs-2fs-48b

2 FILLES DEMANDEES pour travail intéressant. Bons gages à personnes qualifiées. Pour appointement téléphoner 3-3201 4mrs-2fs-48b

MODISTES DEMANDEES—On demande des modistes ayant plusieurs années d'expérience dans la confection de chapeaux pour dames. Ainsi que des commis. S'adresser à 267, rue St-Joseph, tél.: 8434. 4mrs-2fs-48f

DEMONSTRATRICE pour faire démonstration de produits alimentaires, dans magasins les jeudis, vendredis et samedis Ecrire immédiatement mentionnant expérience, âge et salaire. S'adresser 95, Dalhousie. 4mrs-2fs-48b

A CELLES QUI SONT AMBITIEUSES. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour informations Académie Marvel, 8 Ste-Catherine Est, Montréal. 5-19mars-48b

FEMMES DEMANDEES, sur réception de 25cts nous expédierons 6 échantillons des nouveaux parfums du Printemps et 3 vieilles chansons françaises avec paroles et musique. Ecrire Casier 243, "Le Soleil". -48b

MODISTE—On demande une bonne modiste de chapeaux. S'adresser immédiatement à Mme J. Guilmette, 315, rue St-Joseph. 5mrs-3fs-48f

FOURRURES

REPARATIONS DE FOURRURE. Pour vos réparations ou confection de fourrure du printemps, à prix modéré, par personne ayant plusieurs années d'expérience. Satisfaction assurée. S'adresser à 180, rue St-Olivier, 2ème étage, porte de droite. 2mrs-26fs-49r

VENEZ VOIR NOTRE balance de manteaux réduit, ainsi que les nouvelles fourrures de cou pour le printemps, aussi un capot de chat sauvage et un capot en drap avec col en loutre à prix très bas. Mme J. Drolet, 125 Dorchester, tél.: 3-1085. 6-9-11-13-16-18-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2 5avr. -49f

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

GARAGES A LOUER

GARAGE à louer ou à vendre avec système de chauffage, pouvant contenir 12 chars, épreuve du feu, conditions raisonnables. Pour informations 46, Richardson, tél.: 3-2409. 3mrs-4fs-50r

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256, Prince-Edouard. S'adresser à Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 3mrs-6fs-50r

GARAGE ou boutique à louer, situé à 85 Richardson. S'adresser J.-O. Dugal, 192, du Roi. -50r

GARAGES A VENDRE

GARAGE SITUE près de Québec sur la route du Lac-St-Jean, garage outillé, logement de 12 appartements, attenant bâtisse 60x32, rapportant gros revenus. Pour informations plus amples s'adresser à 88 St-Vallier. 26fév-26fs-51r

GARAGE à vendre avec outillage, situé près Québec sur route de Gaspé, très beau centre, nombreuse clientèle. Prix $2,500.00. Ecrire Casier 239, "Le Soleil". 3mrs-26fs-51b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418 St-Joseph, tél.: 4-0474. 6fév-26fs-54f

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 22fév-26fs-54f

AGENTS DEMANDES pour les villes de Québec et Lévis et toute la province, pour vendre des articles aux marchands et à domicile. S'adresser de 9 à 12 h. American Novelty, chambre 7, 421 St-Paul, Québec. 29fév-6fs-54b

VENDEURS DEMANDES

UNE NOUVELLE ORGANISATION demande pour chaque comté de bons représentants sachant parler les deux langues. Références exigées. S'adresser à Automatic Window Screen Co. Ltd., Grand-Anse, N.-B., Glou. Co. -54b

IMMEUBLES

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation, de propriétés résidentielles, de rapport, commerciales, industrielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 1mrs-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN, quatre étages faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements, revenu $6,500.00 prix intéressant avec conditions avantageuses.
RUE DU ROI, quatre logements, revenu $97.00 bon marché.
RUE ST-FRANCOIS, trois logements, 5 et 6 chambres.
ST-PIERRE de Charlesbourg, grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix $3,300.00.
A VENDRE ou à échanger chaque proposition sera considérée

PAUL-EMILE BEDARD

Assurances et immeubles, 229, rue St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 3-1634 rés. 4-2381. 27fév-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, compris 2 magasins séparés et logis de 5 appartements plus chambre bain, avec système de chauffage, $4000.00 demandé, dont $2,000.00 comptant et $2,000.00 première hypothèque
HOTEL DANS LORETTEVILLE, 16 chambres plus magasin, combiné échangeable pour maison de ville. Très peu de comptant.
MANUFACTURE ET MACHINERIE rue Montcalm 28, 3,000 pieds de plancher, possession. Plus logements de 6 appartements plus chambre de bain et bureau d'affaire de 3 pièces. Conditions faciles.
166 CREMAZIE, poste de commerce et logement privé $3,000.00 comptant, balance première hypothèque.
162 CREMAZIE, construction neuve. Premier étage, magasin et deux autres logis, louer $40.00 par mois. Avec système de chauffage "Buckwheat".
TERRAINS A VENDRE coin de rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin. Conditions faciles.

R. DROLET

avenue des Erables. tél.: 3-4217. 29fév-26fs100

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre. Loyers. Lots à bâtir. Estimés de construction. Propriétés commerciales. Evaluations sur demande. Emprunts. W.-F.-V. Atkinson, gérant, 21, rue Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239. bureau 2-6605. 5fév-26fs-100r

MAISONS A VENDRE, 9, Ste-Hélène, 2 logements 3-4 chambres, revenu annuel $420. Prix $3,000, $500 comptant, balance $25 par mois à prompt acheteur.
22 A 28, JEANNE-D'ARC, 4 logements 6-7 chambres plus chambres bain, tank à eau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,428. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur.

O.-F. BOUCHER

46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 27fév-6fs-100r

MANUFACTURE A LOUER

AUSSI manufacture à vendre ou à louer, avec maison privée et terrain coin Ste-Thérèse et Bayard. Garage à louer. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, tél.: 9402. 5fév-26fs-100f

POUR ECHANGER votre propriété, vendre votre propriété ou placer vos économies à 15%, adressez-vous

P.-F. LALIBERTE

Agent d'immeuble tél.: 8281. 4mrs-26fs-100f

OCCASIONS D'ACHETER

MAISONS à plusieurs logements, rues St-Cyrille, St-Augustin, avenue Brown. Maison pour touristes, près Château-Frontenac. Maisons à revenus dans quartiers St-Sauveur, St-Malo, St-Jean-Baptiste, Limoilou. Conditions faciles. S'adresser de La Bruère Fortier, 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 20-23-25-27fév. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-mars. -100f

RUE ST-JEAN—Quatre étages, faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements, revenu $6,500.00. Prix intéressant avec conditions avantageuses.
RUE DU ROI—Quatre logements, revenu $97.00, bon marché.
RUE ST-FRANCOIS—Deux maisons, 3 logements, 5-6-10 et 12 chambres.
ST-PIERRE, CHARLESBOURG—Grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix, $3,300.00.
A VENDRE OU A ECHANGER chaque proposition sera considérée.

PAUL-EEILE BEDARD

ASSURANCES & IMMEUBLE
229, rue St-Joseph. tél.: 3-1634. Rés. 4-2381 Edifice Québec Power, Chambre 403. 5mars-6fs-100r

380, RUE ST-CYRILLE.—Magnifique maison détachée, grandeur 37 par 60 pieds carré, 3 garages, à vendre à très bas prix, pour règlement de succession
BELVEDERE.—Belle partie, maison neuve, détachée, 3 logements, aucune rente de terrain, conditions très faciles.
PAROISSE ST-SACREMENT—Maison détachée, trois logements, prix d'occasion, $12,500.00.
RUE RICHARDSON—Maison de deux logements, $3,600.00. $400.00 d'accompte.
PLUSIEURS AUTRES propriétés dans toutes les parties de la ville. Conditions très faciles.

EMILE BROUSSEAU

255, St-Jean, tél.: 2-5768. 27-29fév. 1-2-3-5mars-100r

OCCASIONS

$1000.00 COMPTANT. Maison de trois logements, deux garages, située sur Sixième avenue. Balance à discuter. Revenu annuel $912.00.
$3000.00 COMPTANT, maison de trois logements, située sur la 9ème Rue. Balance sur hypothèque. Revenu annuel $960.00.
$6000.00 COMPTANT, construction solide d'un logement avec atelier de tanneur, située rue St-Vallier. Balance par versements.
$19,500.00 maison de 3 logements, située 4ème Avenue. Améliorations modernes, chauffage automatique, garage chauffé. Revenu annuel $2520.00.
HOTELS, restaurant, épiceries licenciées, manufactures. Ameublements maisons de chambres.

A LOUER
66 AVE. LAURIER, cottage 11 pièces plus bain $90.00.
180 HOLLANDE, maison seule 11 pièces plus bain. Garage double $175.00.
86 SAUNDERS, maison seule, 8 pièces plus bain. Garage. Chauffage à l'huile, $65.00.
301 ST-CYRILLE, maison seule 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile, $75.00.
16 ABERDEEN, plain-pied, 6 pièces plus bain, chauffé $60.00.
17-19 CARON, manufacture de 3 étages $200.00.
126 DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain, $55.00.
1085 ST-VALLIER, entrepôt $35.00.
21 ST-SAUVEUR et 13 ST-BERNARD, plain-pieds, 4 pièces, $18.00 et $16.00.
136 et 138 COLOMB, plain-pieds 7 et 5 pièces $30.00 et $20.00.
140 COLOMB, plain-pied 4 pièces $13.00.
9 AVE. BOISCLERC, plain-pied 6 pièces plus bain $30.00.
109½ LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain $32.00.
112, 10ème RUE, plain-pied, 5 pièces plus bain, $25.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains. $100.00.

H.-P. CIMON

Immeuble en général. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, téléphone 5169. 2mrs-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

RUE ST-VALLIER, excellente construction de brique, comprenant 3 logements 5-8 pièces et un magasin sur terrain 60x70, hangar, garage, cour, etc. Revenu $1260. Centre manufacturier. Règlement succession.
RUE ST-JEAN, magnifique propriété, grand terrain, 2 logements 8-10 pièces, poste de médecin. Prix et conditions raisonnables.
RUE ST-MATHIAS, 2 logements, bonne construction, revenu intéressant. Prix avantageux pour du comptant.
RUE ST-GERMAIN, 4 logements bonne construction. Revenu $912.00. A vendre pour $2,000.00 comptant, balance comme loyer (poste d'épicerie).
BEAUPORTVILLE, maison de 3 logements, revenu mensuel $55.00. Construction de brique, grand terrain situé près de l'église et de l'école.Propriété de M. Godbout. Prix avantageux.
RUE BOISSEAU, 2 logements, terrain 21x60 pour $1,000.00 comptant, balance sans intérêt.
RUE BAYARD, 3 logements, bonne construction, revenu annuel $720.00 seulement $500.00 comptant, balance facile.
RUE CHRISTIE, maison seule, 11 chambres, louée actuellement comme maison de chambres. Rapportant $840 par année, cuisine d'été, hangar et cour. Pour prix et conditions s'adresser tél.: 8358.
AUSSI postes de commerce, épiceries étals de bouchers, manufactures, diverses, etc., terrains en ville et environs, terres avec roulant, etc.

C.-E. MIGNER

28 Montcalm, tél.: 8358, immeuble et assurances. 29fév-6fs-100f

MAISONS A VENDRE
QUARTIER BELVEDERE, près chemin St-Louis, maison moderne, 2 logements. Prix bas. Aucun comptant demandé. Payable comme loyer. Occasion unique.
QUARTIERS MONTCALM et BELVEDERE. Beau choix, maisons modernes, 2 et 3 logements (jusqu'à 10 chambres, plus 2 chambres bain en plain-pied). Plusieurs bargains.
MAISON NEUVE, 6 logements, 6 chambres, frigidaire, genre appartements. Beau placement de 15¼ net sur votre argent.
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE. Maison neuve, 7 logements. Revenus 15¾ net ou encore 10¼ net et un logement gratuit.
BOULEVARD CREMAZIE. Maison brique solide, trois logements, trois fournaises. Revenus $1,488. Prix $10,500.
RUE DU ROI (centre St-Roch). Deux logements 4-8 chambres. Revenu $720. Prix, $4,800. Comptant $800.
RUE DU ROI (près Caron), trois logements. Revenus $936. Prix $6,500.
BERGERVILLE. Cottage 9 chambres. Terrain 70 x 85. Prix, $5,800.
RUE FRASER, Cottage 9 chambres. Terrain 50 x 130. Prix $6,800. Terrain clair
LIMOILOU. Trois logements, 6 chambres. Prix, $7,000.
ST-PASCAL. Deux logements, 8 chambres. Terrain 50 x 80. Aussi maison neuve, 3 logements, $6,500.00.
COTTAGES, maisons, près de Québec, Beauport, etc., à vendre ou à échanger.
TERRES à vendre ou à échanger.
MAISONS à échanger pour terres.
CHOIX CONSIDERABLE propriétés de revenus. Profit net 13% à 20% sur votre argent.
FAITES L'ACHAT D'UNE MAISON. Placement le plus en sûreté. Profit le plus élevé.
IL EST DE VOTRE INTERET de me consulter.

ST-GEORGES MORENCY

Immeubles et assurances, 235, St-Joseph. Tél.: 8311. Résidence, 5680 -100f

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER 49 Avenue François 1er, logement de 5 chambres, très propre, avec bain, balcon vitré, $20.00. Tél.: 4-2769 3mars-6fs-61b

302 RUE FRASER, plain-pied de dix chambres, confort moderne, parfaitement éclairé, prix modéré. S'adresser Mme J.-C. Harvey, 302, rue Fraser, tél.: 7602. 19fév-15fs-61b

RUE LAFAYETTE Nos 94-96, 3 logements de cinq chambres chacun, au premier, deuxième et troisième étage. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 1mrs-3fs-61r

2 LOGEMENTS à louer sur la rue St-Cyrille, 67 et 69, 6 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, dépense et cour, cave, chauffés, garage si désiré. S'adresser 65, rue St-Cyrille, Edouard Nadeau. 1mrs-26fs-61b

RUE DES FRANCISCAINS 255, 263 logements non chauffés, 6 grandes pièces plus bain, autres logements chauffés, 205½-207½, des Franciscains. S'adresser à J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 11fév-26fs-61b

AVENUE BROWN No 83, 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres, rue St-Cyrille, 408B, 8 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 9fév-26fs-61f

HAUTE-VILLE, logements à louer de 4-7 chambres bien propres. S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5736. 23fév-26fs-61f

38½ LA FABRIQUE logement 7 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. Améliorations modernes. S'adresser J.-A. Chicoine, 38 La Fabrique. 1mrs-6fs-61r

BEAU LOGEMENT très ensoleillé, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé plancher en bois dur, entrée privée, véranda, vitrée et balcon à 34, avenue Vimy, tél.: 3-4200. 1mrs-6fs-61f

AVENUE STE-GENEVIEVE, No 29, maison de dix chambres, avec deux chambres de bain. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 1mrs-3fs-61r

LOGEMENTS A LOUER
PAROISSE ST-DOMINIQUE près Grande-Allée, 7 pièces chauffé, clair de tout, bien éclairé,foyer ouvert.
RUE SAUNDERS, 5 pièces.
RUE CHARLEVOIX, 11 pièces.
RUE STE-URSULE, 10 pièces.
AVENUE BROWN, magnifique logement de 9 chambres plus 2 chambres de bain, glacière électrique. Fini luxueux. Coin de rue.
DES FRANCISCAINS, 9 chambres.
GEORGES PAQUET, immeuble et assurances. 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 29fév-6fs-61r

LOGEMENTS DE 6 et 8 chambres, améliorations modernes, situés avenue de Salaberry et Fraser et 408, St-Jean. S'adresser à 56, rue de Salaberry, tél. 6688 et 2-2290. 29fév-6fs-61r

LOGEMENT 8 CHAMBRES, chambre bain, garage, sur la 5ème Rue, No 163 près église Limoilou, bien chaud et très propre. Bien éclairé. Prix $32.00, S'adresser J.-M. Doré, tél.: 3-2277. 5-9mrs-61f

ST-CYRILLE Nos 450, 454, 458, trois plain-pieds 1-2-3e étage, de 7 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidange. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 -8167. 5mrs-26fs-61f

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 8fév-26fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 55, des Franciscains, 122, avenue Cartier, 5 chambres, 10-14 Saunders, 7 chambres, chauffé. 166, avenue Cartier, 9 chambres, chauffé. S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier, tél.: 6052. 17fév-26fs-61f

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 20fév-26fs-61f

66 STE-JULIE, près du Parlement, logement à louer, 5 appartements et chambre de bain, galerie, cour, etc., prix $22.00. S'adresser à 101, Artillerie. 4mrs-2fs-61r

RUE CREMAZIE

RUE CREMAZIE, partie du boulevard, 2ème étage, logement de 6 chambres, chauffé, chambre de bain en plus, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. j.n.o-61b

AVE. MARGUERITE-BOURGEOIS. Nos 36-52. Maison seule de 8 chambres plus chambre de bain avec garage, facile d'accès hiver comme l'été.
43½ AVE. CARTIER, 5 chambres, chauffé et chambre de bain.
AVE. BELVEDERE, logements en construction de 4-5-6 chambres plus chambres de bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 182, Latourelle, tél.: 5338 et 6985 le soir. 9fév-26fs-61f

APPARTEMENTS Ste-Foy, coin avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements 5-7 chambres, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, plancher bois dur, chambre bain en tuile, aussi autres à 37 Remparts. S'adresser C. Fournier, 35, Remparts, tél.: 2-4962. 11fév-26fs-61r

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 17fév-26fs-61r

AVENUE BOUGAINVILLE, No 36, appartement 4, de 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude, très moderne, à sacrifier cause départ. S'adresser 103, chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840 ou 6933. 3mrs-26fs-61f

254 ST-VALLIER, maison seule, 9 pièces, chambre de bain, système de chauffage eau chaude, hangar. Aussi 108 rue Fleurie, logement de 4 pièces. S'adresser Chs-S. Riverin, 110 rue Fleurie, tél.: 3-3784. 4mrs-6fs-61b

ST-SAUVEUR, logement à louer 6 pièces plus chambre bain, dépense, plancher bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession immédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette, 91½, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 9fév-26fs-61f

EN FACE carré de la Basilique, logement de 6 pièces plus chambre de bain, moderné, chauffé. S'adresser sur les lieux, 57, rue Buade. 6fév-26fs-61r

RUE ARTILLERIE, logements 4 et 5 chambres plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 27fév. 1-3-5-8-10mrs. -61r

LOGEMENTS de 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés et non chauffés, améliorations modernes, près hôpital St-François d'Assise. S'adresser L.-S. Morency, 8, Carignan-Sallière, tél.: 4-4457 ou 6302. 25-27fév. 1-3-5-8mrs-61f

2 AVENUE GALIPEAULT, 1 logement 7 chambres plus chambre bain, améliorations moddrnes, chauffé, eau chaude à l'année. Clair de neige et vidanges. Remis à neuf. S'adresser 43, Charest, tél.: 3-0590 ou 195, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

BOULEVARD BENOIT-XV, St-François-d'Assise, deux maisons neuves à louer de trois logements chacune, six grands appartements plus chambre de bain, installation de chauffage dans le bas seulement, près de l'église, magnifique endroit. Roy & Frère, tél.: 4-1820 ou sur les lieux 70 boulevard Benoit-XV. 25-27fév. 1-3-4-5mrs. -61f

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 25-27fév 1-3-5-8mrs-61f

268 GRANDE-ALLEE à louer 7 pièces plus chambre bain, chauffé. S'adresser E.-A. Tremblay, 270 Grande-Allée, tél.: 8730. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. -61f

LOGEMENT A LOUER dans maison neuve, 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie en avant et en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

A LOUER quartier des Remparts, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain, prélarts sur les planchers. S'adresser 29, des Remparts. 1-3-5mrs-61r

747 RUE ST-VALLIER, logement à louer, 4ème étage, 4 grandes chambres, bien chaudes, bien éclairées avec hangar. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 1-3-5mrs-61f

6ème RUE, près 3ème Avenue, logements à louer non chauffés. Pour informations S'adresser téléphone 2-6186. 5mrs-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER coin Hermine et St-Vallier, de 5 chambres plus chambre bain, gaz. S'adresser Eliz. Savard, avenue Pont Scott, tél.: 9417. 5-8-10-12-15-17mrs. -61f

PLAIN-PIED neuf, meublé et chauffé, 5 pièces, eau chaude,hiver et été, planchers durs,moderne. Belle localité, sur les Remparts, prix $50.00 par mois. S'adresser tél.: 2-7351. 23fév-26fs-61r

RUE ST-CYRILLE près avenue Holland, logements de 5-6-7 chambres plus chambres de bain, chauffés ou non, modernes, prix raisonnables. S'adresser tél.: jour 8716, soir 8038, ou 6954. 20fév-26fs-61r

LOGEMENT A LOUER 474 St-Cyrille, fini des plus modernes, 9 chambres plus chambre bain, fini tuile, chauffé. Eau chaude à l'année. S'adresser Jos Turcotte, 106 avenue Murray, tél.: 5717. 26fév-26fs-61f

1122½ ST-VALLIER, 5 chambres et chambre de bain, 3ème étage, bien fini, cave grande cour, etc. Prix modéré. Succession C.-J. Lockwell, 99 Dalhousie, tél.: 2-3535 et 3-4998. 26fév-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray aussi 26 et 30 avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2523. 16fév-26fs-61f

RUE ST-AMABLE 30-34, 2 beaux logements 7-8 chambres plus chambre bain, chauffés, S'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél.: 5717. 26fév-26fs-61f

LOGEMENTS NEUFS 4 chambres plus chambre bain, chauffés, rue Laval, près des Remparts, eau chaude hiver et été, très modernes. Prix $40.00 par mois. S'informer 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 11fév-26fs-61r

15 CARIGNAN-SALLIERE, logement à louer 7 chambres plus chambre bain, garage si désiré, à droit en face de l'hôpital St-François-d'Assise. Pour informations s'adresser tél.: 3-0489. 2mrs-26fs-61f

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 2mrs-6fs-61f

PAROISSE ST-ESPRIT, 2 logements 1er, et 2ème étage, 6 pièces plus chambre bain, St-Roch, rue de la Reine, 4 pièces, 2ème étage, garage si désiré. S'adresser Frs Roger, 75, 9ème Rue, tél.: 4-1969. 1mrs-6fs-61b

BEAUX logements maison neuve situés faubourg St-Jean-Baptiste 1er et 2ème étage plain-pied de 3 et 5 chambres, chambre de bain réservoir à l'eau chaude, dépense, hangar, baywindow, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 5fév-26fs-61f

122 LATOURELLE, logement de 5 chambres, galerie, véranda, gaz, électricité, cave. S'adresser Maurice Paradis, 122 Latourelle, tél.: 3-4960. 2mrs-26fs-61b

LOGEMENT CHAUFFE de 6 pièces plus chambre bain, possédant toutes les améliorations modernes, situé à 69, rue Caron, coin St-François. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-3280. 2mrs-6fs-61b

PRES EGLISE ST-MALO, beaux logements 3-4-6 chambres, chambre bain. Bien propres. Aussi garage à louer. S'adresser Cyrille Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2mrs-26fs-61f

CHEMIN STE-FOY, logement neuf, chauffé, 4-5-6-7 chambres, bain avec douche, eau chaude à l'année, frigidaire, garage chauffé. Prix raisonnable. S'adresser Albert Lavallée, 41 avenue Laurentides Nord, tél.: 3-3191. 12fév-26fs-61b

A LOUER OU A VENDRE maisons de deux logements de 6 chambres plus chambre bain, situé 4ème Avenue, 446-450, 1er étage et 2ème étage. S'adresser J. Bourbeau, 35R, 4ème Rue, tél.: 4-2042 le jour. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2avr. -61f

LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre de bain, situé rue St-Vallier en face du marché St-Pierre, clair de neige. S'adresser U. Bédard, 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

LOGEMENT de 7 chambres compris chambre de bain, chauffé, clair de neige. Excellent poste occupé par médecin depuis plusieurs années. Aussi garage chauffé. S'adresser Mme J. Gosselin, 201, avenue Brown, tél.: 3-0030. 3-5-8-10-12-15mrs-61f

21 RUE LATOURELLE, St-Jean-Baptiste, 8 chambres plus chambre de bain, très chaud, bien éclairé, cave et hangar, $28.00 par mois. Informations s'adresser 14, Ste-Marie, tél.: 8629. 27fév 1-3-5-8mrs-61b

A GIFFARD, à louer sur chemin Royal, près des limites de la ville, logement de trois appartements et grand passage. S'adresser Art. Bourret, tél.: 2-0784-s 5. 5mrs-2fs-61b

BEAUX LOGEMENTS 3-4-5 chambres, chauffés, chambre bain, très ensoleillés, situés côte d'Abraham, pour 2 à 4 personnes, prix spécial, occupation immédiate. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. -5-9mrs-61r

AVENUE CASOT (deuxième rue à l'ouest de l'avenue des Erables), plain-pied de 7 chambres et chambre de bain. Très moderne, chauffé et avec eau chaude à l'année. S'adresser à 59, avenue Casot. 18fév-26fs-61b

49 ST-GABRIEL, flat 5 chambres, chambre bain, meublé ou non meublé très chaud, garage compris, clair de neige, poêle à gaz. S'adresser 51, St-Gabriel. 5-9-12-16-19-26fév. -61b

BAS DE MAISON à louer, chaud, bien éclairé, 7 chambres, bain compris, grande cour clôturée, hangar, gaz, t nk à eau chaude, partie de cave. S'adresser J.-Georges Gagnon, 93½, 9ème Rue. -61b

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou 18fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER 5-6 chambres plus chambre bain, 1er et 2ème étage. Très bien fini, bien éclairé. Place tranquille. Entourée d'arbres. Magnifique vue de la ville. S'adresser P.-L. Lortie Ltée, 312 St-Joseph, tél.: 7171. 29fév-26fs-61f

BEAUX LOGEMENTS

PLAIN-PIEDS neufs 106 et 116, côté d'Abraham, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153 2mrs-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

417 ST-CYRILLE, plain-pied, 2ème étage, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, bien éclairé, avec 2 privées, 2 galleries, cour, garage. S'adresser au 1er pour visiter. Téléphone 6003. 29fév-6fs-61b

RUE STE-THERESE près Lafayette, possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc., garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 29fév-26fs-61f

LOGEMENTS AUX appartements Scott, 147, rue Scott, 5 et 6 chambres plus chambre bain en tuiles, plancher bois dur, frigidaire, chauffés eau chaude à l'année. S'adresser J. Sansfaçon, 93½, St-Patrice, tél.: 2-3011 4mrs-6fs-61r

GRAND LOGEMENT chauffé, situé 346 rue Richelieu, neuf pièces plus chambre bain, dépense froide, eau chaude, gaz, partie de cave. S'adresser P. Marois, 512, rue St-Jean. 4-5-7-9-11-12mrs-61b

A LOUER logement 7 pièces plus chambre de bain, ferait aussi un bon poste d'affaires. S'adresser No 242, rue St-François, tél.: 9879. 4-5-7mrs-61b

64 RUE GODBOUT St-François-d'Assise. Beau logement à louer de 4 chambres plus chambre bain, réparé à neuf. S'adresser sur les lieux ou téléphone 4-4819 4-5mrs-6f

LOGEMENT A LOUER $18.00 par mois 112 avenue Lamontagne, 5 chambres et bain, gaz, fini à neuf, libre dans le moment. Poêle combiné à vendre. Tél. 4-2769. 4mrs-2fs-61b

A LOUER No 9, 8ème Rue, 6 appartements plus chambre bain, garage si désiré, près église et des chars, plancher bois dur. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 6fév.26fs-61f

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard, et 11A, 13 d'Argenson aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2577. 2mrs-6fs-61r

PLAIN-PIED à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 2mrs-4fs-61r

144 MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86, Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6399. 9fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER
COIN rues St-Anselme et Notre-Dame-des-Anges, près St-Joseph, 6 chambres plus chambre bain, chauffés, balcon, remis à neuf, $28, $45. S'adresser H.-L. Dufresne, marchand tailleur, 90 de l'Eglise, tél.: 9936. 20-22-24-27-29fév. 2-5-7-9-12mrs -61b

LOGEMENT DE 8 chambres avec bain, très propre, 57 St-Anselme, 2 de 5 chambres plus chambre bain, très bien finis, 9-11 Déligny, 1 de 4 chambres très propres, 93 Latourelle. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 23-25-29fév. 1-3-5mars -61f

LOGEMENT A LOUER 4 pièces, très propre. S'adresser tél.: 3-2204. 23-25-27fév 1-3-5mrs-61f

DEUX LOGEMENTS à louer 70-72 avenue Cartier, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Clair de neige et vidanges avec garage si désiré. Aussi magasin à louer à 133 St-Paul. S'informer à 70½, avenue Cartier, tél.: 3-1045. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

LOGEMENT A LOUER 4 chambres plus chambre de bain, chauffé. Situé 9, Ste-Angèle. S'adresser au concierge, tél.: 2-7906, ou au propriétaire tél.: 5877. 1-3-5-8mrs-61f

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé, avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. -61r

LOGEMENT A LOUER 6 chambres, plancher en bois dur, très propre. S'adresser à 25, avenue Murray, tél.: 3-4451. 5mrs-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER, troisième étage composé de neuf pièces éclairé des quatre côtés, avec garage chauffé, situé sur la rue de Montigny en la paroisse St-Sacrement. S'adresser à Paul Grenier, notaire, 47, Notre-Dame-des-Anges, Québec, tél.: 9479. 5-7-9-12-14-16-19mrs-61f

ST-SACREMENT 219 Kitchener, logement 5 chambres, bain, chauffé ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser A. St-Pierre, 23, Crémazie, tél.: 3-4670. 5-8-10-12-15-17mrs-61f

LOGEMENT A LOUER, 740, rue St-Cyrille, sept chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, maison isolée de deux logements, très bien éclairé. Téléphone 3-4440. 5-8-10-12-15-17mrs-61f

COIN DES ZOUAVES et St-Gabriel, logement 8 chambres, plus chambre de bain, plancher bois dur. S'adresser à 15 rue des Zouaves, tél.: 9647. -61b

RUE ST-JEAN, plain-pied, 7 chambres plus chambre de bain plancher en bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, tél.: 2-1040. 1mrs-5fs-61r

LOGEMENT A LOUER 5 chambres et chambre de bain, plancher en bois franc et garage. S'adresser en haut à 43, 18ème Rue, St-François-d'Assise. 25fév-26fs-61b

PREMIERE AVENUE, beau grand logement, bien éclairé, 8 grandes chambres, en plus chambre de bain. S'adresser 164, 1ère Avenue, tél.: 4-3497. 2mrs-6fs-61b

34 DES FRANCISCAINS 6 chambres plus bain, fini moderne avec système à l'huile, $38.00 par mois. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 2mrs-6fs-61r

FLAT A LOUER de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 25 Lachevrotière, tél.: 2-5521. 2mrs-4fx-61b

RUE LOCKWELL No 111, sept grandes pièces, système de chauffage et améliorations modernes. S'adresser au No 113, rue Lockwell. 2mrs-6fs-61b

RUE ST-OLIVIER No 76, logements de 5 chambres sur deux étages. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. 16fév-6fs-61b

PLAIN-PIED confortable, 5 chambres, clair de neige et vidanges, gaz installé, à louer du 1er mai, $23 par mois. Un manteau rat musqué d'Australie en bon ordre avec manchon en pareil à vendre pour $75, valant 2 cents dollars. S'adresser à 10½, rue d'Artillerie. 3mrs-3fs-61b

PRES GRANDE-ALLEE, logement de 9 chambres, chauffé. Plancher bois franc. Améliorations modernes, maison neuve. S'adresser par téléphone à 3-3773. 2mrs-6fs-61f

446 ARAGO, 2 logements à louer 3-4 chambres. S'adresser tél.: 3-2758. S'adresser sur les lieux. 1mrs-26fs-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 1mrs-6fs-61r

265A RUE FRASER 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne,eau chaude à l'année
52 AVE. PARENT à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille. tél.: 3-0745. 18fév-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 118 rue Artillerie, 4 chambres, cave et cour, loyer, $22.00. S'adresser 595, rue St-Jean, tél.: 3-3960. 3mrs-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

AVENUE BROWN logement de 7 pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, moderne, dépense froide, eau chaude à l'année. S'adresser 59, avenue Brown, tél.: 3-0844. 1-2-5-7mrs-61b

MAGNIFIQUE logement moderne 32x40, très ensoleillé, 6 grandes chambres plus chambre de bain, dépense froide. Doit être vue pour être apprécié, situé St-François-d'Assise. S'adresser Alfred Brochu, 6 avenue Hamilton, tél.: 3-4488. 27fév-2-5mrs-61b

RUE ST-CYRILLE, deux beaux plain-pieds neufs de 7-8 grandes pièces plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. Bien éclairés. Magnifique vue. Fini moderne, garage. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838. 1-5mrs-61f

A JACQUES-CARTIER, à louer— 2ème et 3ème étage 10 chambres, chambre bain, système eau chaude, pour être connecter à poêle de cuisine, très chaud avec cave pour provision. Références 99 rue St-Anselme. Prix $36.00, 1 logement 6 chambres bien chaud, plain-pied. Références 99 St-Anselme. 27fév 5-12-14mrs61

LOGEMENT à louer 5 chambres plus chambre bain, grande cuisine d'été, hangar, cave et garage. S'adresser 39, des Commissaires. tél.: 3-0682. -61r

COTE STE-GENEVIEVE, deux plain-pieds de cinq grandes chambres et bain, réparés à neuf. S'adresser à 42, côte Ste-Geneviève, tél.: 2-7593. 5mrs-2fs-61r

LOGEMENT A LOUER chauffé, eau chaude, 5 chambres plus bain, 129, rue Scott, logement 45, rue LaSarre, 4 chambres plus bain. S'adresser. Louis Careau, 127 rue Scott, tél.: 2-3088. -61r

ATTENTION, 5 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs, $38 par mois, 116 Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 5mrs-6fs-61r

7 RUE D'ARTIGNY, logement de 8 chambres plus chambre de bain. S'adresser à 7½, rue d'Artigny, tél.: 2-8748. 5mrs-2fs-61b

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 6 8-10 logements 4-6-8 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. Aussi garage à louer. S'adresser 208, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9854. 5mrs-6fs-61b

LIMOILOU, 2 beaux logements, 5-6 chambres, plus chambre bain, 1er, 2ème étage, situé 17 la Canardière. Un autre à Giffard, 6 chambres plus chambre bain, 2ème étage. Conditions téléphoner 2-0923 s. 24. -61b

LOGEMENT A LOUER chemin Ste-Foy, et avenue Laurentides-Nord, améliorations modernes, maison neuve, choix tapisserie d'ici quelques jours. S'adresser 25 Laurentides-Nord, tél.: 3-4380. -61b

MAISON à louer de 8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée. 114. Dolbeau, tél.: 6681. 8fév-26fs-61f

BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bain, fini moderne, aussi petit logement 4 chambres et chambre bain, aussi mai on à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 25fév-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre de bain, plancher de bois dur, tank à l'eau chaude, partie de cave. S'adresser à 125½, rue Scott, tél.: 2-5176. 1mrs-6fs-61r

AVENUE MONCTON 26-28, logements chauffés, 8 pièces plus chambre bain, garage, clair de neige, vidanges. S'adresser 126, des Franciscains, appt. 5, tél.: 3-2641. 4mrs-3fs-61b

288 FRASER, beau logement 8 chambres plus bain, chauffé, 3ème, balcon, galerie vitrée, situé près Bougainville, garage, si désiré, prix raisonnable. S'adresser 20, Crémazie, tél.: 5224. 4-5-8-10-12mrs-61b

2 LOGEMENTS 4 chambres 146-148, St-Léon, 4 chambres, 167, St-Léon, aussi à 73, 75, avenue Renaud, 4 appartements, un bas et un haut, aussi 157, 8ème Avenue, 6 appartements et bains. S'adresser U. Girard, 98, du Pont, tél.: 4-0221. 4mrs-26fs-61r

A LOUER à Limoilou No 107, 3ème Rue, deux appartements, bien finis avec chambre de bain. Louera bon marché à M Ferdinand Fortier. 4mrs-4fs-61b

64 ET 74 RUE FRASER, logements de 7 chambres plus chambre de bain, aussi 265 et 267, rue Napoléon, logements de 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à Antonio Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 4mrs-26fs-61b

A LOUER, sur la rue d'Aiguillon un beau petit logement de 3 chambres plus cuisine d'été et un autre de 6 chambres (plain-pied) plus chambre de bain. S'adresser à Henri Arteau, 88, rue d'Aiguillon, tél.: 2-5708. 4mrs-2fs-61b

LOGEMENT à louer de 3 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher de bois dur à 69, côte d'Abraham. Informations 48, rue d'Aiguillon, tél.: 2-4180F 3mrs-3fs-61r

LOGEMENT A LOUER, un plain-pied, 1er étage, 8 chambres plus chambre de bain, très bien fini, propre, 71 Claire-Fontaine, garage si désiré. S'adresser à 378 rue du Roi tél.: 3-0951. 3mrs-6fs-61b

2 LOGEMENTS à louer chauffés, un de 5 chambres et l'autre de 3 chambres, à 33 rue Jumonville, paroisse SacréCœur, tél.: 3-0259. 3mrs-6fs-61b

107 ST-OLIVIER, logement 3 chambres, bien propre, prix $18.00 par mois. 2B, Crémazie, un bas chauffé, 3 chambres, chambre de bain et cuisinette. S'adresser 2 Crémazie. 3mrs-4fs-61b

188 FRASER, beau logement moderne, 7 chambres plus chambre de bain, bien chauffé avec balcon, galeries vitrées, éclairé, de tous côtés, garage si désiré. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-4201 ou 2-5523. 27fév-6fs-61r

MAISON A LOUER de 2 logements de 5 chambres plus chambre bain, située à St-Fidèle. Fini moderne. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 3mrs-4fs-61f

CENTRE de la ville, quartier St-Jean-Baptiste, 2ème étage, plain-pied, ensoleillé, 5 et 6 pièces plus chambre bain, galeries et balcons. Vue magnifique. Prix réduit sur bonnes références. S'adresser 17, St-Réal, coin Ste-Marie. -61r

PLAIN-PIED neuf, moderne, situé 15 Charlevoix, planchers en bois dur, chauffé à l'huile, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser 17 Charlevoix, tél.: 2-6589. 5mrs-6fs-61r

ST-FIDELE logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, cave, hangars, etc. S'adresser 120, 12e Rue ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 5-8-10-12-15-17mrs-61r

NOUVEAUX LOGEMENTS, rue Dolbeau, 5-7 chambres, chauffés, planchers durs, cur ou véranda, balcons, partie de cave, entrées séparées, garage chauffé, disponible. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 5mrs-4fs-61r

NOS 32-36-38, 4ème Avenue, logements de 4 chambres, 1er plancher, à Limoilou. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 5mrs-4fs-61r

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 5mrs-4fs-61r

LOGEMENTS ET MAGASIN 2 logements 5 et 6 chambres avec chambres bain, propres, aussi magasin avec 2 grandes vitrines et espace en arrière pour servir de bureau ou autres genres. S'adresser 174, d'Abraham, tél.: 2-7235W. 5mrs-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS 39-41 Richardson, 5 chambres, 349 de la Reine, 4 et 5 chambres, 52-54 et 54½ St-Eustache, 4 et 5 chambres. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 2mrs-6fs-61r

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT de 5 chambres plus chambre de bain, demandé pour le 1er mai. S'adresser par tél.: 8762. 5mars-6fs-62

ON DEMANDE à louer plain-pied de 5 chambres plus chambre bain, chauffé, pour 3 grandes personnes, entre les portes St-Jean et l'avenue Cartier, un second de préférence. Ecrire Casier 233, "Le Soleil". 5mrs-4fs-62b

PETIT LOGEMENT OU APPARTEMENT demandé comprenant boudoir, chambre à coucher, cuisine et chambre de bain, chauffé, ensoleillé, Haute-Ville, seulement. Pour détails téléphoner à 4-1901 5mrs-2fs-62b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie. Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 11fév-26fs-64f

A LOUER PETIT magasin chauffé, loyer très bas. S'adresser à 34, rue St-Joseph. 18fév-26fs-64b

MAGASIN situé 289, St-Paul, en face de la station de Ste-Anne. Possession immédiate si désiré. S'adresser Omer Blouin, 293, St-Paul. 2mrs-6fs-64r

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o.-64b

MAGASIN AVEC 2 grands vitraux, convenable pour marchandise sèche, il y en a pas à la Basse-Ville. 42 Notre-Dame, $30.00. Etage en haut du magasin, 5 chambres, châssis en avant et arrière, place salubre, $20.00. S'adresser à 49, Notre-Dame. -64r

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 5mrs-4fs-64r

MAISONS A LOUER

MAISON NEUVE
AVENUE CASOT, No 59, plain-pied de 7 chambres et chambre de bain. Très moderne, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser sur les lieux. 18fév-26fs-67b

MAISON A LOUER, huit appartements avec garde-robes dans chaque chambre, lumière électrique et chambre bain. Logement très chaud. Prix $23 par mois. S'adresser 39, rue St-Antoine, Lévis. 29fév-6fs-67b

MAISON A LOUER, 171 Grande-Allée, dix chambres et chambre de bain. S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, notaires, rue Couillard, 2-1782. 4mrs-6fs-67b

MAISON A LOUER, 26 avenue Ste-Geneviève, 9 chambres et chambre de bain. S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, notaires, rue Couillard, 2-1782. 4mrs-6fs-67b

MAISON A LOUER au-dessus du magasin de M. J.-A. McClure, 109 rue St-Jean, un site central pour médecin, avocat ou hommes d'affaires, comme bureau et logement combinés. S'adresser à E.-J. Dynes, 47, rue St-Jean. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -67r

MAISON A LOUER 11 rue Hamel, contenant 15 chambres, modernes, bon poste pour maison de pension, le tout en parfait ordre, prix réduit. Tél.: 8620. 25-27fév. 1-3-5-8mrs -67f

MAISON SEULE à louer 280 de la Reine, 7 chambres, fraîche tapissée, bain, électricité et gaz, grenier, cave, galerie, cour, etc. S'adresser 282, de la Reine. 5mrs-2fs-67b

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE située rue St-Joseph, voisin Caisse d'Economie, coin du Pont, poste présentement par Alex. Bastien Limitée. Pour informations s'adresser au bureau 96, St-Joseph, tél.: 4-3341. 6fév-26fs-68f

MAISON à vendre située sur la rue Commerciale, en face de la Traverse, bon poste de commerce, occupé autrefois comme hôtel par M. William Lawlor, Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser M. Jos. St-Laurent 53, rue Commerciale, Lévis. 2mrs-12fs-68b

MAISON à vendre ou à louer 8 chambres planchers bois dur, système chauffage eau froide et chaude, cave en ciment, grande cour, hangar, pouvant servir de garage. S'adresser Mme Vachon, 109 Fraser, tél.: 7972. 1mrs-6fs-68b

MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 20-23-25-27fév. 1-13- 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

OU PROFITEZ d'une occasion immédiatement à Limoilou. Jolie maison neuve, trois logements à vendre en bas de l'évaluation. Bonne construction chaude. Parfaitement ensoleillée. Dépense froide. S'adresser 76, 4me Avenue. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

BOULEVARD CREMAZIE, maison de 3 logements en brique solide, 3 fournaises. Garage. Bon revenus. Logement libre pour le 1er mai S'adresser par téléphone à 3-2107. 4mrs-4fs-68b

BEAUPORT, près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffée à l'eau chaude, électricité, terrain 40x200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle. 2mrs-4fs-68r

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeulles. 26jan-j.n.o-68b

A VENDRE OU ECHANGER à Trois-Rivières, grande maison dans quartier résidentiel 8 chambres et chambre de bain en bonne condition, isolée, grand terrain et garage, changerait pour propriété dans Québec. Ecrire Casier 49, "Le Soleil". 21jan-j.n.o-68b

MAISON A VENDRE dans St-Roch, avec grand terrain 70x46, pas de rente, près rue de la Couronne, rue de la Reine, 225-227. S'adresser à 27, 11ème Rue, tél.: 3-4913. 2mrs-4fs-68b

ATTENTION—Maison 4 étages 4 logements 10ème Rue, $11,000 pour $8,500, $6,000 d'hypothèque, balance comptant, 1ère Avenue, maison 2 étages avec 2 terrains 30x70, $2,800, $1,000 hypothèque, $1,800 comptant. S'adresser 152, 3ème Rue. 5mrs-6fs-68b

MAISON SEULE quartier Belvédère et autre à Beauport. Commodités modernes. Vendra ou échangera pour propriété avec magasin ou pour maison de plusieurs logements. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, tél.: 8311 rés. 5680. -68f

325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente, Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647. 16fév-26fs-68b

PROPRIETE DE 3 étages et 6 logements située coin Durocher et Colomb, à vendre avec commerce rapportant 15% de revenus. Cause de vente départ. S'adresser 280, rue Colomb. 5mrs-7fs-68b

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE A LOUER une maison seule, en campagne, pas trop loin de la ville, munie de l'électricité. S'adresser par lettre à J.-A. Turgeon, 10, rue de Courcelles, Québec. 4mrs-3fs-69b

ON DEMANDE à louer une maison à 4-5 milles, en dehors de la ville, pour 6 mois seulement à partir de mai. S'adresser A. Cherry, 29 Laurentides, tél.: 4-3153. 5mrs-3fs-66b.

MAISONS DE CAMPAGNE

A LORETTEVILLE, à louer pour la saison d'été belle grande maison confortable, installation lumière électrique et chambre de bain, terrain vaste avec garage sur le chemin des autobus et près station Canadien National, à louer à bas prix ou à vendre à bonnes conditions. Adressez-vous à Mme Vve Prosper Verret, L'Orme, Loretteville. 5mrs-6fs-70b

ON DEMANDE A ACHETER

RONDE DE LAIT—On demande à acheter ronde de lait. Ecrire à Casier 240, "Le Soleil". 3mrs-6fs-73b

ON DEMANDE à louer pour le 1er mai ou à acheter maison de campagne. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 8311. Rés.: 5680. -73Af

PENSIONS POUR BEBES

DONNERAI jolie petite fille en adoption. S'adresser tél.: 8518. 3mrs-3fs-74b

OBJETS PERDUS

PERDU SAMEDI à dimanche, à St-Roch, une médaille en bronze à l'effigie Edouard VII, sur l'envers le nom A. Duberger, remettre 180 de la Reine, tél.: 9390. 1mrs-6fs-75b

$12.00 PERDUES

1 BILLET de $10.00 et un de $2.00 perdus mercredi partir édifice Bédard rue St-Joseph, rue Jacques-Cartier, Notre-Dame-des-Anges au Steel et char Basse-Ville. Remettre L. Drouin Frères, 251, St-Joseph, tél.: 3-0037. 3mrs-3fs-75b

2 CHIENS NOIRS Danois perdus la semaine dernière. Quiconque a ces chiens en sa possession est prié d'en avertir immédiatement Alp. Blondeau, 1158, St-Vallier, tél.: 5725. 4mrs-2fs-75b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE ayant coûté $765 avec banc duo, rouleaux, etc., quelque temps d'usage, sacrifiera bien bon marché pour du comptant. S'adresser 12, de la Normandie, St-François-d'Assise. 4mrs-6fs-80r

GERARD HEINTZMAN automatique, en excellente condition. Valeur d'achat $950.00. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser par lettre à G. Esnouf, 111, côte de la Montagne, Québec. 2-5-9-12-16-19-23-26-30mrs 2avr. -80b

PIANO AUTOMATIQUE avec 42 rouleaux à très bas prix. Donnerons à l'acheteur belle lampe piano, banc duo, poêle, meubles en acajou pour musique. Tout en parfait ordre. S'adresser 295, St-Luc, 3ème étage. 4mrs-2fs-80b

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE, 5 rue Ste Marie, Lévis, terrain de 150x165 pieds, maison en pierre et en brique solide, couverture en métal, fournaise à eau chaude, parterre avec beaux arbres, jardin potager, arbres fruitiers, vue sur le fleuve, proximité de l'église, collège et couvent, et de la Traverse: évaluation municipale, sept mille piastres, pour autres renseignements s'adresser à Audet & Audet, notaires, 15 avenue Bégin, Lévis. 5mrs-6fs-84b

RADIOS A VENDRE

RADIOS! RADIOS!—Voulez-vous épargner sur l'achat de votre radio? Tous les derniers modèles 1932, à votre disposition. Consultez-moi. D. Lempereur, No 7, rue des Bains, près station de Ste-Anne, tél.: 2-2220. 2mrs-26fs-86r

MAGNIFIQUE RADIO de marque Philco modèle Highboy 1932 à 11 lampes, Superhétérodyne, très peu usagé. S'adresser à 29½, avenue Cartier, tél.: 3-4896. 2mrs-6fs-86b

RADIO Silver Marshall, ayant coûté $195, vendra à un prix très avantageux pour du comptant. S'adresser 129, rue Richelieu. 4mrs-6fs-86r

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante avec références, de préférence une sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme Lortie, 17, rue Fraser. 1mrs-4fs-91f

ON DEMANDE une fille pour ouvrage général dans petite famille. Donner le salaire exigé et détails à Casier 241, "Le Soleil". 3mrs-6fs-91b

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser 115, Grande-Allée. 5mrs-2fs-91b

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS de 92x120 pieds, situés chemin Ste-Foy, très bel endroit pour résidence privée, aussi plusieurs terrains sur la rue Dessane et Lavallée, paroisse Belvédère. Prix avantageux et conditions faciles. S'adresser à R. Julien, 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593. -93f

GRAND TERRAIN à vendre ou à louer superficie de 90,000 pieds avec voie d'évitement du C. N. R., 1ère Avenue, Limoilou. Convenable pour cour à bois, charbon, etc. S'adresser O. Chalifour Inc., 126, Prince-Edouard, tél.: 4-3546. 5-12-19-26mrs 2-9-16-23-30avr7mai-93r

TERRES A VENDRE

A VENDRE bonne terre, 250 arpents, la moitié en terre faite, bien bâtie, 2 milles du village, 22 vaches. Prix $6,500, la moitié comptant. Alexandre Martel, Danville, P. Q. 5-10-12mrs-95b

TERRE A VENDRE située près de Québec, route nationale Québec-Montréal, cinquante arpents. Bons bâtiments. Bargain $3,500 pour prompt acheteur. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311. Rés.: 5680.-95f

TERRES DEMANDEES

ON DEMANDE à échanger maison de plusieurs logements, située à Québec avec terre aux environs de Québec. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311 - 5680. -96f

VOLAILLES

VOLAILLES PAYENT LES TAXES sur bien des fermes. Naturellement le fermier ou sa femme a acheté les meilleurs poussins et posé les bases de bons troupeaux. Chaque oiseau dans les troupeaux "Bray" a été approuvé par inspecteurs du gouvernement et les œufs pèsent en moyenne 24 onces à la douzaine. Pondeuses meilleures, chair profitable en viande. Nous faisons les expériences pour vous. Choix de 7 races excellentes. Livraison assurée des poussins en sûreté. Nombre de lettres de clients satisfaits. Catalogue gratis donnant prix et autres renseignements de valeur. Bray Chick Hatchery, 32 ave. Clayburn, Ste-Catharines, Ont. Autres poussinières "Bray" à Welland, Dunnville, Hagersville, Brampton, Lindsay et Peterboro. -98b

(Suite à la page 22, 1ère col.)

HOMMES DEMANDES

HOMMES et jeunes gens voulez-vous avoir travail facile et vous faire salaire $40.00 à $50.00 par semaine. Ecrivez de suite en envoyant 35 cents pour échantillons et informations et réservez votre territoire de suite. Ecrire L. Verret, 30 côte du Palais, Appt: 11. 29fév-6fs-54b

BARBIER—Je désirerais acheter une ou deux chaises de barbier. Emile Marcoux, 224, 2ème Avenue, tél.: 4-0070. 4mrs-3fs-54b

VENDEUR demandé avec auto pour travail en ville. Qualifications: doit avoir 25 ans ou plus et références satisfaisantes à fournir. Pour autres renseignements s'adresser à Chambre 305, immeuble "Le Soleil", rue de la Couronne, en ville. 4mrs-3fs-54b

ON DEMANDE 3 hommes de 25 à 40 ans pour lancer un nouveau système de vente à domicile, devront avoir expérience comme vendeurs et être capables de diriger équipe d'homme. Chambre 312, "Le Soleil", 9 h. à 12 h. et 2 h. à 6 h. p.m. tél.: 3-3201. 4mrs-2fs-54b

DEUX JEUNES HOMMES de 19 à 25 ans, de bonne apparence, capables de commencer immédiatement, position permanente, et bon salaire. Tél.: au gérant 3-3201. 4mrs-2fs-54b

ON DEMANDE 2 bons voyageurs à commission pour vendre ameublement de magasin. S'adresser à M. Oscar Pelletier, 3, rue Bagot, Québec. 4mrs-3fs-54b

AGENT DEMANDE—Bon solliciteur pour la ville et la campagne, vente à domicile. Pouvant faire $25.00 à $35.00 par semaine, très facilement. Faire application par écrit avec références. Agence Manufacturière, 229, boulevard des Fossés. 1-3-5-8-10-12mrs-54b

COMPAGNIE PROSPERE demande plusieurs vendeurs à salaire demeurant en campagne, expérience pas nécessaire, valise d'échantillons gratis. Ecrire Casier 62, Station N, Montréal, P. Q. -54b

ASSOCIE DEMANDE avec environ $150.00, partagera 50% des profits dans la vente d'un jeu dont la demande de brevet est enregistrée. Ecrire Casier 244, "Le Soleil". -54r

COMPOSITEURS, vers ou musique. Brillante opportunité. Ecrire tout de suite. Burrell Van Buren, 3143 McClurg Bldg., Chicago. -54b

POSITIONS DU GOUVERNEMENT Comment les avoir. Soyez prêt pour les nominations du printemps. Brochurette gratuite. The M. C. C. Toronto, 10. 5-12-19-26mrs-54b

HOMMES DEMANDES

$20 A $50 PAR SEMAINE. Hommes, gagnez en apprenant métier de barbier. Travail à l'intérieur, propre, bien payé, permanent. Milliers de gradués réussis, Satisfaction garantie. Livret d'informations gratis. Ecrivez Moler Barber College, 914 blvd, St-Laurent, Montréal. 5-19mrs-54b

HOMME DEMANDE sur réception de 25cts nous vous expédierons 1 doz. de nouvelles lames à rasoir Lincoln pouvant faire 3 barbes avec chaque lame garantie. Ecrire Casier 243, "Le Soleil". -54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec. Amédée Delisle, 124, des Fossés, tél.: 5200. 16fév-26fs-54r

HOTELS A LOUER

BASSE-VILLE, hôtel à louer 2 logements meublé 10 chambres chacun, louera séparément ou ensemble, occupé comme maison pension depuis 30 ans. S'adresser jour téléphone 2-0965 soir 2-7208. 26fév-6fs-56r

BASSE-VILLE, hôtel à louer 2 logements meublé 10 chambres chacun, louera séparément ou ensemble, occupé comme maison pension depuis 30 ans. S'adresser jour téléphone 2-0965 ou 2-7208. 5mrs-6fs-56r

HOTELS A VENDRE

A CHATEAU-RICHER, hôtel LeFrançois à vendre situé à trois minutes des chars, cinq milles de Ste-Anne, site idéal sur la route nationale, à vendre pour cause de décès. 16fév-26fs-57b

INFORMATIONS

EUCHRE à la salle de la Garde Indépendante Champlain, 177, rue Laliberté, aura lieu le 7 mars prochain. Admission 25cts. Commencera à 8 h. 30 précises. 4mrs-2fs-59b

AVIS—Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans mon autorisation écrite. Ernest Leclerc, Lac Etchemin, comté Dorchester. 4mrs-3fs-59b

AVIS—Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une signature de ma main. Emile Bernier, 140, la Canardière. -59b

Les Aventures de 'Tit Jean, l'Aviateur -:- Par Lym Young

VOLAILLES

C'EST LE BON temps d'acheter vos poussins. Ayez les Armstrong garantis vivre. Rocks "Extra Quali é" $14. Leghorns $13. "Qualité Spéciale" $18 et $17 le cent. Ecrire Armstrong Chicks, 32 Davidson, Ste-Catharines, Ont. -98b

REPRODUCTEUR de Rhode Island Rouge, haute qualité, coq deux ans et 2 cochets. S'adresser Mme Buckanam, chemin Gomin, Sillery, tél.: 2-2350 s. 5. -98b

POUSSINS DE LINCOLN. Vrais producteurs. Voyez: le 100— Leghorns $9.90 —Rocks et Rouges $11.90—Pesants mêlés $10.90. Dix jours plus vieux $14.90, 3 semaines plus vieux $19.90. Dépôt un dollar chaque commande de cent, balance à l'arrivée. Express payé sur 500. Commandez aussitôt. Lincoln Poultry Farms, St-Catharine, Ont. -98b

NON CLASSIFIEES

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept. j.n.o-4b

ON DEMANDE à acheter un typewriter et une balance en parfait ordre, type portatif préféré. S'adresser à 503, St-François, tél.: 3-0390. 2mrs-4fs-4b

VOIES urinaires Syphilis, cœur et poumons, varices et hémorroïdes. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 1mrs-26fs-4r

AVIS VOYAGEURS

L'HOTEL COTE & COTE, 22½ marché Champlain a maintenant une nouvelle direction assurant aux voyageurs le meilleur service. Cuisine de première classe par cuisinier autrefois du Clarendon, du St-Roch, et chemin de fer National. Une visite est sollicitée. 4mrs-3fs-4b

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10mrs. -4r

MAISON A VENDRE, cause exceptionnelle, 4 logements 5-8 chambres, revenu annuel $1440. Aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser au propriétaire Mme O.-F. Boucher, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 5mrs-6fs-4r

HOLA MESSIEURS, complet tout laine, sur mesure $17.50, appelez tailleur Lionel, tél.: 4-4116, il ira prendre mesure chez vous et choisirez votre étoffe. -4b

PERDU—Chien policier perdu. Récompense promise à celui qui le rapportera à Spencerwood. 5mars-3fs

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, à vendre pour règlements de succession. S'adresser à 114 Demeules, tél. : 3-0284.

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

(suite)

3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Boudreault ?
5. Le cas échéant, quel était le commissaire enquêteur ?
6. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Boudreault ?
7. Qui l'a recommandée ?
8. A-t-elle subi les examens et concours de la Commission du service civil ?

M. Casgrain—1. Le gouvernement sait-il que M. J.-M. Piuze télégraphiste à St-Paul du Nord, dans le comté de Saguenay, a été révoqué de ses fonctions ?
2. Si tel est le cas, des plaintes ont-elles été portées contre lui, et par qui ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Piuze ?
5. Le cas échéant, quel était le commissaire enquêteur ?
6. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Piuze ?
7. Qui l'a recommandée ?
8. A-t-elle subi les examens et concours de la Commission du service civil ?
9. Est-il exact que le bureau du télégraphe a été transporté du centre du village à Sault-au-Mouton, deux milles plus loin ?
10. Si tel est le cas, pourquoi?

M. Casgrain—1. Le gouvernement sait-il que M. J.-A. Hould, télégraphiste à Havre St-Pierre, sur la Côte nord du fleuve St-Laurent, a été révoqué des ses fonctions ?
2. Si tel est le cas, des plaintes ont-elles été portées contre lui, et par qui ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Hould.?
5. Le cas échéant, quel était le commissaire enquêteur?
6. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Hould?
7. Qui l'a recommandée ?
8. A-t-elle subi les examens et concours de la Commission du service civil ?

M. Casgrain—1. Le gouvernement sait-il que M. Francis Gallienne, surintendant de la ligne du télégraphe sur la Côte nord du fleuve St-Laurent, a été révoqué de ses fonctions?
2. Si tel est le cas, des plaintes ont-elles été portées contre lui, et par qui?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Gallienne ?
5. Le cas échéant, quel était le commissaire enquêteur ?
6. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Gallienne ?
7. Qui l'a recommandée ?
8. A-t-elle subi les examens et concours de la Commission du service civil?

M. Casgrain—1. Le gouvernement sait-il que Mme Lévesque, maîtresse de poste à Bagotville, Québec, a été révoquée de ses fonctions ?
2. Si tel est le cas, des plaintes avaient-elles été portées contre elle ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Qui a porté ces plaintes?
5. Une enquête a-t-elle été tenue avant la destitution de madame Lévesque ?
6. Si tel est le cas, quel est le nom du commissaire enquêteur qui a tenu l'enquête
7. Quel est le nom de la personne qui a remplacé madame Levesque ?
8. Par qui a-t-elle été recommandée ?
9. A-t-elle subi les examens de la Commission du service civil ?

M. Casgrain. — 1. Est-il à la connaissance du gouvernement, que M. Elmérie Bouliane, maitre de poste, à Mille Vaches, dans le comté de Saguenay, a été démis de ses fonctions ?
2. Si oui, des plaintes avaient-elles été faites contre lui ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Qui a fait ces plaintes ?
5. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Bouliane ?
6. Si tel est le cas, quel est le nom du commissaire enquêteur qui a agi dans les circonstances ?
7. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Bouliane ?
8. Par qui a-t-elle été recommandée ?
9. A-t-elle subi les examens de la Commission du service civil ?

M. Casgrain. — 1. Qui a été nommé maitre de poste à St-Tite-des-Caps, dans le comté de Montmorency, en remplacement de M. Alfred Leclerc ?
2. Qui a recommandé le nouveau titulaire à cette position ?
3. Y a-t-il eu des examens et concours sous la direction de la Commission du service civil ?

M. Casgrain—1. Est-il à la connaissance du gouvernement, que M. Joseph-Léo Tremblay, maître de poste, à Rivière Eperlan, paroisse de Mille Vaches, dans le comté de Saguenay, a été démis de ses fonctions ?
2. Si oui, des plaintes avaient-elles été faites contre lui ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Qui a fait ces plaintes ?
5. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Tremblay ?
6. Si tel est le cas, quel est le nom du commissaire enquêteur qui a agi dans les circonstances ?
7. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Tremblay ?
8. Par qui a-t-elle été recommandée ?
9. A-t-elle subi les examens de la Commission du service civil ?

M. Casgrain—1. Est-il à la connaissance du gouvernement que M. Honoré Chouinard, maître de poste, à Pointe Lebel, dans le comté de Saguenay, a été démis de ses fonctions ?
2. Si oui, des plaintes avaient-elles été faites contre lui ?
3. Quelle était la nature de ces plaintes ?
4. Qui a fait ces plaintes ?
5. Une enquête a-t-elle été tenue avant de destituer M. Chouinard ?
6. Si tel est le cas, quel est le nom du commissaire enquêteur qui a agi dans les circonstances ?
7. Quel est le nom de la personne qui a remplacé M. Chouinard ?
8. Par qui a-t-elle été recommandée ?
9. A-t-elle subi les examens de la Commission du service civil ?

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la constitution de M. Jean Boudreault, gareien, à Havre St-Pierre, sur la Côte Nord du fleuve St-Laurent, et aussi copie de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit Jean Boudreault, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et documents, ayant trait à la destitution de M. Francis Gallienne, surintendant de la ligne de télégraphe, sur la Côte Nord du fleuve St-Laurent, et aussi copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit Francis Gallienne, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondances, et autres documents, ayant trait à la destitution de madame Lévesque, maîtresse de Poste, à Bagotville, Québec, et aussi copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ladite madame Lévesque, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. Alfred Leclerc, maître de poste à St-Tite-des-Caps, dans le comté de Montmorency, et aussi copie de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre le dit Alfred Leclerc, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. M. Elmérie Bouliane, maître de poste, à Mille Vaches, dans le comté de Saguenay, et aussi copie de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées, contre ledit Elmérie Bouliane, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire-enquêteur.

M. Casgrain — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. Joseph Léo Tremblay maître de poste, à Rivière Eperlan, paroisse de Mille Vaches, dans le comté de Saguenay, et aussi copie de de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre le dit Joseph Léo Tremblay, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur

M. Casgrain — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents ayant trait à la destitution de M Honoré Chouinard maître de poste, à Pointe Lebel, dans le comté de Saguenay, et aussi copie de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit Honoré Chouinard, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête et la décision rendue par le commissaire-enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. J.-V. Guay, opérateur de télégraphe, à Sep-Iles, sur la Côte Nord du fleuve St-Laurent, et aussi copie de tous les rapports correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit J.-V. Guay, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins, qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. J.-M. Piuze, opérateur de télégraphe à St-Paul-du-Nord (Mille Vaches), dans le comté de Saguenay, et aussi copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit J.-M. Piuze, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins, qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Casgrain—Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents, ayant trait à la destitution de M. J.-A. Hould, opérateur de télégraphe, à Havre St-Pierre, sur la Côte Nord du fleuve St-Laurent, et aussi copie de tous les rapports, correspondance et autres documents relatifs à une enquête tenue en l'année 1931 sur des accusations portées contre ledit J.-A. Hould, y compris la preuve et le témoignage de tous les témoins qui ont été entendus dans ladite enquête, et la décision rendue par le commissaire enquêteur.

M. Power—Copie de tous les télégrammes, lettres et correspondance échangés entre le député de Lévis et le ministre des Postes au sujet de l'annulement d'un contrat postal pour le circuit rural No 1, à St-David, comté de Lévis, et la demande de nouvelles soumissions pour ledit circuit ; avec des copies de tous les prix, soumissions, recommandations soumis par tout entrepreneur qui voulait entreprendre le travail de transporter le courrier sur ledit circuit rural No 1 de St-David.

M. F.-W. Perras de Wright, Qué., — Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et autres documents relatifs à certains ouvrages, constructions et réparations au quai et au brise-lames de Roberval, Québec, exécutés durant les mois de juillet, août et septembre 1931, avec une copie des bordereaux de paye et un état des argents dépensés pour l'achat de matériaux ou autre chose et le nom du surintendant des travaux.

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques — 1. Le gouvernement a-t-il donné avis qu'un certain nombre d'employés temporaires ne seront pas continués au travail, dans les services des Postes à Montréal, après le 31 mars 1932, ou entend-il le faire ?
2. Si oui, combien d'employés temporaires seront ainsi frappés ?
3. Le gouvernement entend-il prendre des mesures pour assurer leur subsistance, et celle de leurs familles, au cas de leur départ du service ?

M. l'hon. M. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture.— État montrant la somme totale d'argent votée pour l'agriculture, chaque année fiscale se terminant le 31 mars, du 31 mars 1923 au 31 mars 1933 (à l'exception des sommes votées en vertu des dispositions de la Loi de l'instruction agricole).

—Je ne le trouve pas mal, mon portrait, mais pourquoi ne m'avez-vous pas fait de bouche ?

—Madame, un véritable artiste ne s'occupe jamais des détails !

Cartes Professionnelles

Dr René Plamondon
— SPECIALISTE —
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Maladies de la peau — Maladies Vénériennes
15 RUE LACROIX :-: TEL: 2-3052
(En face de la Gare Union)

Hector Laferté
B.A., L.L.L., C.R., M.P.P.
Ministre de la Colonisation de la Chasse & des Pêcheries,
AVOCAT
14, rue St-Pierre, Téléphone: 2-7642
Québec

Louis-A. Pouliot
B. A., C.R., L.L.D.,
AVOCAT
14 rue St-Pierre. Téléphone: 2-7431
Québec

Heures de bureau de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76 rue St-Joseph, Tél: 4-4841

Bonaventure

Soirée récréative

Sous la direction de notre dévoué et distingué vicaire, M. l'abbé Boisseau, nos enfants de chœur fêtaient récemment leur patronal modèle, saint Tharcicius par un concert des mieux réusis. Aux chants s'ajoutaient quelques scènes de la vie du saint à l'honneur. Le public a vivement applaudi au succès de ces jeunes amateurs qui ont su nous faire vivre une heure si agréable.

L'honorable docteur Paquet avec toute l'éloquence que nous lui connaissons a su se faire l'interprète de l'auditoire pour remercier l'organisateur de cette fête enfantine.

Mascarade

Elle a eu lieu le 9 février sur la patinoire de l'est du village. Les spectateurs qui s'étaient rendus nombreux n'ont pas été déçus. Les costumes rivalisaient d'élégance et d'originalité. Les amateurs du patin souples et gracieux n'ont pas volé les magnifiques prix qu'on leur a distribués. Il faut féliciter Madame F. Arsenault, le léger papillon noir et or, le gentil Pierrot, la délicieuse mariée et son sérieux protecteur, les sveltes princesses aux toilettes chair, les jolies bergères acceptant avec effroi le bras d'un nègre et le couple chinois qui a soulevé les applaudissements.

Décès

Lucia Vaillancourt âgée de 14 ans décédée à l'hôpital de Gaspé à la suite d'une opération. Elle était la fille de M. Philippe Vaillancourt Laurier .

En visite

Mlle Anna Forest ,garde-malade pratiquant à Québec, en vacances dans sa famille.

Parent

Funérailles

Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Albert Simard, fils de M. Geo. Simard, décédé accidentellement à son emploi à Flamand, à l'âge de vingt-cinq ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, (née Blanche Pelletier) et deux fillettes: Huguette et Françoise, aussi son père et sa mère, et une sœur, Mlle Olivette Simard, quatre frères: Charles, Paul, Thomas et Rolland Simard, une belle-sœur, Mme Charles Simard.

Son service eut lieu à St-Thomas-de-Parent, et fut chanté par le Révd Père Pierre Couebon, curé. Toute la paroisse y assistait, tenant à rendre une dernière marque d'estime à ce jeune homme distingué et aimé de tous.

A la jeune épouse éplorée et aux deux familles éprouvées nous offrons nos sincères condoléances.

De passage

M. A. Alain, inspecteur d'écoles, a visité nos classes ces jours derniers. M. Ernest Bolduc, inspecteur du ministère du Travail, M. Léonce Cliche, agent d'assurances, nous visitaient ces jours derniers.

POUR VOS ACHATS DE
CHEVAUX

Nous recevrons deux chars samedi matin de très beau chevaux et de belles juments pour cultivateurs, pesant depuis 1100 à 1450 livres, bien domptés, double et simple; tous ces chevaux sont vendus garantis par papier à des prix défiant toute compétition.

Bordeleau & Prenevost
Commerçants de chevaux
Hôtel Lamothe & Commercial
Tél. : 3718
Ecurie Elz. Bédard
Kirouac et St-Luc, Tél. : 5887
Québec

Chevaux à Vendre

Nous venons de recevoir deux chars de chevaux pesant de 1100 à 1500 livres, de voiture et d'ouvrages, venant des fermes de l'Ontario. Nous les vendons au plus bas prix du marché avec garantie par papier. Une visite est sollicitée.

Bisson & Giroux
Coin Aqueduc et Ste-Thérèse

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec
District de Québec. No 22369.
ROULEAU, demandeur
vs
PARENT, défendeur

AVIS

Avis public est par le présent donné que le 14e jour de mars 1932, à 10 heures de l'avant-midi, les meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en cette cause et consistant en une balance de comptoir, une glacière, un assortiment d'épiceries, un radio, etc., seront mis à l'enchère et vendus en justice au No 175, de la 2e avenue, Limoilou, cité de Québec.

Québec, 4 mars 1932
J.-P. MOISAN, H. C. S.

AVIS AUX CULTIVATEURS ET LAITIERS DE QUEBEC

Je viens de recevoir un char de magnifiques vaches laitières Venez nous consulter avant d'acheter ailleurs. C'est une qualité de vaches acceptées suivant les lois du Gouvernement Fédéral.

LEGER BEGIN
87, Avenue François 1er, Québec.
Téléphone : 3-0191

CULTIVATEURS ET LAITIERS

J'ai reçu deux chars de belles vaches Laitières provenant des grandes fermes d'Ontario. Vous serez certes intéressés de les voir et de connaître mes prix.

Faites une visite aux étables de
J.-R. ROCHON
265 Colomb. tél.: 3-3256, résidence: 3-2003

J'arriverai lundi matin, avec un char de beaux jeunes chevaux bien domptés, âgés de 4 à 10 ans, pesants de 1200 à 1600 livres. Aussi plusieurs belles juments pour cultivateurs, aussi 1 cheval de selle.

F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier - Québec

CHEVAUX A VENDRE

Je reçois chaque semaine des fermes d'Ontario, 3 chars de bons jeunes chevaux, que je vends au plus bas prix du marché. Chaque cheval vendu, est garanti par papier.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny
Tél.: 6302 Québec

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de : **ALBERT TREMBLAY, marchand, Les Eboulements,** Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné, que le susnommé a, le 4ième jour de mars 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que Monsieur Wilfrid Edge, C.R., Séquestre Officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers. Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le Palais de Justice de Québec, le 16 mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains, avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic, une fois celui-ci nommé, autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayant-droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec ce 4ième jour de mars 1932.

BINET & RACINE, Gardiens
Bureaux : 17 rue St-Jacques, Québec.

VENTE JUDICIAIRE

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada, province de Québec, district de Québec, No 21322— **GEORGES-ACHILLE BOIVIN,** de Québec, ex-qualité, demandeur vs **WILLIAM GAGNE,** de Québec, défendeur. Avis public est par le présent donné que les biens mobiliers et effets du défendeur en cette cause, saisie en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus, en vertu d'un bref de Venditioni Exponas de bonis, le 15 mars 1932, à 11 heures avant-midi, au No 82½, côte de la Montagne, Québec, lesdits biens mobiliers et effets consistant comme suit, savoir: Une machine à repasser, de marque "Valet" en bon état, un petit secrétaire, un banc, des chaises, etc., etc. Le tout sera alors et là vendu selon la loi. Québec 5 mars 1932. **J.-E. CORRIVEAU,** huissier, Cour Supérieure.

DANS LA COUP DE MAGISTRAT

Canada, province de Québec, district de Québec, No 28801—**J.-EDOUARD BOILY & AL** demandeurs vs **HERMENEGILDE L'HEUREUX,** défendeur. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets saisis chez le défendeur susdit, en vertu du présent bref de saisie Fieri Facias seront vendus en vertu du présent bref de saisie, le quatorzième jour de mars 1932, au domicile et résidence dudit défendeur, situé au No 265 de la 2ème Avenue, Limoilou, en la cité de Québec. Les meubles et effets comme suit, savoir: Un piano automatique, un set de chesterfield, un set de fumoir, porte chapeau, chaises, bureau, etc., le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 4 mars 1932. **J.-N. FOURNIER,,** huissier Cour Supérieure, district de Québec.

VENTE A L'ENCAN SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 1890-F

Dans l'affaire de **THEODORE VAILLANCOURT,** Saint-Prosper, comté Dorchester. Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement en date du 22 janvier 1932, dans la Cour Supérieure, en matière de faillite, par encan public, à la porte de l'église de Saint-Prosper, comté Dorchester, Qué., sera vendu lundi le septième jour de mars 1932, à onze heures de l'avant-midi, les immeubles ci-après désignés:

Les lots 27 et 28, du cadastre pour le rang 7, du canton de Mertgermette-Nord.

La coupe de bois sur la partie sud-ouest du lot 6 (S.O. pt. 6) du 6ème rang sud-ouest, de la paroisse de Watford.

Ladite vente sera faite en vertu de l'article 45 de ladite loi de faillite, chap. 11, S. R. C., 1927, et celle du Code de procédure civile, articles 716 et 717 et aura l'effet du décret, le tout à toutes fins que de droit et avec dépens contre la masse.

Conditions de vente: Argent comptant. Pour toutes autres informations et conditions, s'adresser aux syndics

Les syndics
PAQUET & GAUVIN

Québec, le 3 février 1932
Bureaux: 132 ½ Saint-Pierre, Québec, Qué.
Tél.: 2-5486. 20-27fév-2-4-5

LA LOI DE FAILLITE

No 2178-F.—Dans l'affaire de : **LA RENARDIERE MODELE DE BOIVIN, Inc., Baie St-Paul.**
Cédante autorisée

Avis est par les présentes donné que La Renardière Modèle Boivin, Inc., a, le 29ème jour de février 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, C.R., séquestre officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Québec, en le Palais de Justice, le 11ème jour de mars 1932 à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants-droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 3eme jour de mars 1932.

Morin, Barry, Côté et Marceau, Gardiens
Bureaux : 105 Côte de la Montagne, Québec.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **CHARLES MARTEL,** épicier, 49-53, rue Artillerie, Québec
cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 11 MARS 1932
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public à nos bureaux, 97, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A.	Fonds de commerce	$ 970.96
	Ameublement de magasin	96.90
		$1,067.86
B.	Une vitrine	35.00
C.	Une vitrine	35.00
D.	Un moulin à café	25.00
E.	Un couteau à jambon électrique	270.00
F.	Une balance "Détroit"	70.00
G.	Un cash register National	150.00
H.	Un safe	75.00
I.	Un système "McCaskey"	150.00
J.	Une tank à l'huile 100 gall	75.00
K.	Le roulant: chevaux, voitures, etc	350.00

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire est visible à nos bureaux.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce, etc., jeudi le 10 mars 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

J.-E. BEDARD, syndic
Bureaux de Bédard & Bélanger,
97, rue St-Pierre, Québec.
3-5-7-9-10mars

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **MADAME ONESIME BOURASSA,** marchande, La Tuque, P. Q. Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 10 MARS 1932
à 11 heures de l'avant-midi
sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A—Le fond de commerce	$781.39		
Ameublement	114.65	$896.04	
Item B—Les créances aux livres		263.45	

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le mercredi, 9 mars 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 26 février 1932
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés
Bureaux: 147 côte de la Montagne
Québec, Qué. 27-fév-2-5-9mrs

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **J.-WILFRED PAQUET,** agent, St-Grégoire de Montmorency.
cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 23 MARS 1932
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de St-Grégoire de Montmorency, P. Q., les immeubles suivants, savoir:

Deux lots de terrain connus et désignés comme suit:

1. Le lot numéro treize (13) subdivision du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, situé sur le côté sud de la rue St-Jean et formant une superficie de trois mille deux cents (3200) pieds.

2. Le lot numéro vingt (20) subdivision du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234) du susdit cadastre de forme irrégulière et contigu au lot en premier lieu décrit et contenant une superficie de dix-huit cent cinquante (1850) pieds avec maisons et autres bâtisses dessus construites.

Ces deux lots de terrain seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur en un seul et même lot.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C., et aussi à l'article 45 de la loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER, syndics
Bureaux: 97, rue St-Pierre,
Québec, le 18 février 1932. 5-12-19mars

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **B. LEJEUNE & FRERE** bouchers et charcutiers, Matane, P.Q., **cédants autorisés**

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 18 MARS 1932
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de Matane, P.Q., l'immeuble suivant, savoir:

Un certain terrain ou emplacement situé dans le village de St-Jérôme de Matane, de quarante-huit pieds de front sur la petite rue sur soixante et quinze pieds de profondeur, mesure anglaise, et sans garantie de mesure précise, borné au nord à la propriété des représentants de J.-B. Joncas, à l'est à celle de Honoré Levesque, au sud à la rue St-Georges, et à l'Ouest, à la petite rue avec maisons dessus construites, appartenances et dépendances, faisant partie du numéro cent quatre-vingt-deux (182) du cadastre officiel de la paroisse de St-Jérôme de Matane."

Cet immeuble sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C., et aussi à l'article 45 de la loi de faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER, syndics
Bureaux: 97, rue St-Pierre.
Québec, le 11 février 1932 5-12mars

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS

Province de Québec
District de Québec
Cour Supérieure.

Dans l'affaire de **McCALL, SHEHYN & SON, LIMITED,** corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la cité de Québec,
En liquidation

Avis aux créanciers, actionnaires et contributaires.

Avis vous est par le présent donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable juge en chef sir François Lemieux de la Cour Supérieure, en date du 29 février 1932, le soussigné a été nommé liquidateur permanent des biens de cette succession, et que MM. G.-S. Scott, J.-A. Shehyn, J.-E. Michaud, tous trois de Québec, ont été nommés inspecteurs.

Avis est aussi donné aux créanciers, actionnaires et contributaires, de filer leur réclamation entre les mains du soussigné, dans les trente jours de cette date.

Daté à Québec, ce 29e jour de février 1932

R.-ERNEST LEFAIVRE,
liquidateur permanent
Bureaux: 147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **L.-P. BIDEGARE, Contracteur, Québec Qué.,** Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 26 février 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que les soussignés ont été nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, au bureau de Régistraire le 14 mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre, Gardiens
Bureaux : 147 côte de la Montagne, Québec, Que.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'acif de **J.-C. DUFRESNE,** chauffeur et contracteur, Québec, Qué. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 4ème jour de mars, 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que les soussignés ont été nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du régistraire le 16 mars 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égard à votre réclamation.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Gardiens
Bureaux: 147 côte de la Montagne
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'acif de **F.-X.-J. BLAIS,** agent d'assurance, Scott Jct. P. Q. Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 29 février, 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que les soussignés ont été nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du régistraire le 10 mars, 1932, à 11 heures a.m., pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamatin.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Gardiens
Bureaux: 147 côte de la Montagne
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **ARTHUR WOLFORD, faisant affaire à Jonquière sous les nom et raison de LA BOULANGERIE CANADIENNE Enrg., Boulanger, Jonquière, Québec.** Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 2ème jour de mars, 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que les soussignés ont été nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du Régistraire le 14 mars, 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre, Gardiens
Bureaux 147 côte de la Montagne, Québec Que.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **B. LEJEUNE & FRERE** bouchers et charcutiers, Matane, P.Q., **cédants autorisés**

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 18 MARS 1932
A 1 H. 30 P.M.
sera vendu par encan public à la place d'affaires des cédants , à Matane, P.Q., l'actif suivant, savoir:

A.	Fonds de commerce	$ 118.72
	Ameublement de magasin	62.50
		$ 181.22
B.	Un Cash Register	125.00
C.	Un couteau à jambon "Dayton"	200.00
D.	Un moulin à viande "Hobart"	150.00
E.	Un moulin à saucisse	25.00
F.	Une balance "Toledo"	185.00
G.	Une balance "Turney"	75.00
H.	Une balance plateforme	20.00
I.	Deux comptoirs vitrés	50.00
J.	Une machine à coller "Nashua"	30.00
K.	Un safe "Taylor"	90.00
L.	Un treuil et poulie	60.00
M.	Deux blocs de boucher	50.00
N.	Une machine à impression	15.00
O.	Un camion Ford 1929 (½ tonne)	300.00
P.	Crédits suivant liste	1,063.91

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce, etc., le matin de la vente.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER, syndics
Bureaux: 97, rue St-Pierre
Québec, le 23 février 1932 5-12-16mars

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **JOSEPH BOUTIN,** commerçant et cultivateur, St-Gilles, Lotb , Qué., **cédant autorisé**

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 27e jour de février 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers et que les soussignés ont été nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du régistraire, le 14 mars 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

LEFAIVRE,MARMETTE & LEFAIVRE, gardiens
Bureaux: 147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **LEANDRE FRENETTE,** cultivateur, Cap-Santé, Portneuf, Qué.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 7 AVRIL 1932
A 1 HEURE P. M.
sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Cap-Santé, comté de Portneuf, Qué., les immeubles de cette faillite comme suit :

Item A.—Une terre située en la concession St-Joseph, paroisse de Cap-Santé, ayant environ un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur, plus ou moins, bornée en front au sud-est à la rivière Versailles, en profondeur au nord-ouest à la ligne rectangulaire entre cette concession et celle dite "St-François Ouest" joignant au nord-est au lot No 225 du cadastre et au sud-ouest à Léon Frenette, avec maison et bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; connue et désignée, ladite terre, sous le numéro deux cent vingt-quatre (224) au cadastre officiel pour la paroisse de Cap-Santé, comté de Portneuf. (Sujet à un bail à rente à Hildevert Lavallée).

Item B.—Un lopin de terre situé en la concession St-Philippe, faisant partie du domaine, ayant 5 arpents de largeur sur 6 arpents et 33 pieds de longueur, le tout plus ou moins, et compris dans les bornes suivantes : au nord à Mandoza Frenette, au sud partie à Frs Piché, partie à Arthur Matte et partie à Georges Doré, et d'autre côté au sud-ouest à Omer Piché, étant une partie du lot numéro soixante-seize (Ptie 76) du cadastre officiel pour la paroisse de Cap-Santé, avec un droit de sortie en commun avec Mandoza Frenette sur un lopin de terre de 12 pieds de largeur, mesure anglaise, sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le chemin de front du rang St-Joseph en descendant vers le sud-est jusqu'à l'immeuble ci-haut décrit, ce lopin de terre étant une partie du lot numéro deux cent dix-neuf (Ptie 219) du susdit cadastre officiel pour la paroisse de Cap-Santé.

Item C.—Une terre ayant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur, avec bâtisses, connue et désignée sous le numéro deux cent vingt-cinq (225) au cadastre Officiel pour ladite paroisse de Cap-Santé.

Les item A, B et C seront offerts en vente au plus haut enchérisseur, sujet aux rentes ou répartitions d'église pouvant exister.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq de la loi de Faillite ; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement : **Argent comptant.**

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés
Bureaux : 147 côte de la Montagne, Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **Mme J.-E. DULAC,** marchande, St-Georges de Beauce, Qué
cédante autorisée

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 9 MARS 1932
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A. Le fonds de commerce consistant en		
	Marchandises sèches	$2,905.18
	Ferronnerie	1,668.16
	Epiceries	861.61
	Chaussures et claques	259.51
	Librairie, pharmacie, vaisselles, etc	713.30
	Ameublement	81.50
		$6,489.26
Item B. Créances aux livres, crédits		2,538.24
Item C. Un système McCaskey, 400 comptes		50.00
Item D. Une caisse enrégistreuse Nationale 1681406–852		100.00
Item E. Un coffre-fort,34"27"28"		75.00
Item F. Une balance Dayton, (lion)		175.00
Item G. Le roulant comprenant un cheval, voitures et harnais		90.00
Item H. Montant dû par M. Jérôme Allen, garanti par vente à réméré, 24 fév. 1922 et 19 avril 1928		2,100.00

Item I. No 1. Un certain terrain de ferme irrégulière étant parties des lots Soixante-quinze et soixante-dix-huit (Pties 75 et 78) du cadastre officiel de la paroisse de St-Georges, premier rang de la seigneurie d'Aubert Gallion, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances;

No 2. Un autre terrain situé en front de celui sus-décrit étant aussi partie du lot numéro soixante-quinze, du cadastre susdit, à distraire cependant de ce terrain l'emplacement de Philippe Pâquet;

No 3. Un autre terrain étant partie des lots numéros soixante-quinze et soixante-dix-huit, (Pties 75 et 78) du cadastre officiel de ladite paroisse de St-Georges, avec bâtisses dessus érigées, et droit de passage en commun sur une route longeant ledit emplacement, sauf à distraire la partie en faveur de Borromée Poulin;

No 4. Un autre morceau de terrain situé au même endroit, étant partie du lot soixante-quinze (Ptie 75) du cadastre officiel de ladite paroisse St-Georges.

Cet item "I" plus emplement décrit dans un acte de vente de Sr Arsène Dionne et Al à Sr J.-Emery Dulac, passé devant L. de G. Crépeau, N.P., en date du 30 avril 1920, sera vendu sujet aux rentes ou autres charges, entre autre à charge des travaux de chemins et de clôtures, et de supporter l'eau qui pourrait venir des terrains voisins, et autres conditions que peut contenir le susdit acte de vente.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, le mardi, 8 mars 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec, le 26 février 1932
LEFAIVRE,MARMETTE & LEFAIVRE,
Syndics autorisés
Bureaux: 147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.
27fév. 2-5-8mar

NAISSANCES

AUDY—M. et Mme Adolphe Audy, née Cécile Jackson, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 février et baptisé le 28 à l'église Notre-Dame de Grâce, par l'abbé Paul Bouillé, sous les prénoms de Joseph-Adolphe-Jean-Paul.
Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Baker, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Lacombe, cousine de l'enfant. -b

THIBAULT—M. Maurice Thibault et Mme Thibault, née Marguerite Lemieux, font part de la naissance d'une fille, née le 29 février et baptisée le même jour à l'Hôpital St-François d'Assise, sous les prénoms de Marie-Marguerite-Monique.
Parrain, M. H. Lemieux; marraine, Mme Arthur Thibault, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Anna Lemieux, tante de l'enfant.

VAILLANCOURT—M. Albert Vaillancourt et Mme Vaillancourt, née Florentine Gaulin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 1er mars et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Christiane-Jeannine.
Parrain, M. Gérard Gaulin; marraine, Mlle Lucienne Lapointe. Porteuse, Mlle Anne-Marie Gaulin. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUMONT—A Charlesbourg, mercredi le 9 mars, à 8 heures, sera chanté dans l'église de Charlesbourg, le service anniversaire de Mme Vve Pierre Beaumont.

LACROIX—Le service anniversaire de M. P.-C. Lacroix, époux de dame Joséphine Brousseau, sera chanté jeudi le 10 mars, à 8 heures, en l'église du St-Sacrement. 5mars-3fs-b

LALIBERTE—Lundi, le 7 courant, à 8 heures, en l'église de St-Nicolas, sera chanté le service anniversaire de feu Georges Laliberté. 4mars-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—Edgar Beaulieu, son fils, employé de la maison J.-L. Drolet, Enr., son beau-fils, J.-B. Beaulieu, entrepreneur de pompes funèbres, et Euclide Beaulieu, employé civique, ainsi que Mlle Odelie Beaulieu et Maria Turgeon, sa fille adoptive, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur donner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Euclide Beaulieu, en particulier, les maisons Charles Cloutier, J.-L. Drolet, Enr., le Patronage Laval et le Cercle Dollard, ainsi que les employés du bureau du Revenu Provincial. A tous un cordial merci. -f

REMERCIEMENTS—Mademoiselle Adrienne Giroux, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie dans le deuil si cruel qui vient de la frapper par la mort de sa soeur, Mademoiselle Delphine Giroux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—Mme Vve Alfred Martineau et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa fille, Mme Léo Langlois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—Madame Joseph-Marie Michaud, remercie tous ceux qui lui ont donné des témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de son mari, soit par offrandes de messes, télégrammes et tributs floraux, ainsi qu'à ceux qui ont assisté aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS à la Bienheureuse Gemma Galani pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme Langlois.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANTAL—A Loretteville, le 4 mars 1932, à l'âge de 52 ans 4 mois, est décédé M. Frédéric Chantal, époux de dame Célina Darveau.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 hres. Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse. -b

COTE—A St-Jean-Baptiste, le 4 mars 1932, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Elmina Gariépy, épouse de sieur Joseph Côté, employé de la Commission des Liqueurs.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 hres. Départ de la maison mortuaire, No 252, rue Latourelle, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.
La défunte était des Dames de Ste-Anne de St-Jean-Baptiste, et de l'Union de Prières, de St-Sauveur. -b

GRAVEL—A New-York, le 1er mars 1932, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Gravel, fille de M. Art. Gravel, employé Quebec Railway.
Les funérailles auront lieu lundi le 5 mars à l'église de Ste-Anne de Beaupré, après l'arrivée du train. 3mars-3fs-b

LAVERDIERE — A St-Jean-Baptiste, le 4 mars 1932, à l'âge de 69 ans, est décédée Dame Marcelline Delisle, épouse de Ls Laverdière.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 372, rue Richelieu, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 4mars-2fs

LECLERC—A Québec, le 3 mars 1932, à l'âge de 20 mois, est décédée Jeanne-Lorraine Leclerc, enfant de M. Napoléon Leclerc et de Diana Fortier.
Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 83, rue Richardson, à 3 heures 45 pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 4mars-2fs-b

McCARTHY—A Québec, le 4 mars 1932, à l'âge de 75 ans, est décédé Sieur Augustin McCarthy, ex-chef de la Sûreté Provinciale, époux de dame Caroline Côté, résidant à 51 rue Bagot.
Les funérailles auront lieu mardi, 8 mars à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 51, rue Bagot, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

PAYEUR—A Québec, le 4 mars 1932, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Eva Létourneau, épouse de Ludger Payeur. La défunte était dame de Ste-Anne et de l'Union de Prière.
Les dames de Ste-Anne réciteront l'office d'usage à la demeure de la défunte dimanche à 2 heures p. m.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures
Départ de la maison mortuaire, 65, 11ième Rue, à 7 heures 50, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Pas de fleurs. 4mars-2fs-b

FLEURS FRAICHES
H.W. McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean
Tél.: 2-5533

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54 du Palais Tél. : 2-2180

Aux Raquetteurs

L'Union locale prie les clubs de raquettes de ne pas oublier la réception du "Voltigeur" de Lévis, demain !

Il y aura parade d'Eglise et messe à Bienville. Nous traverserons par le bateau de 10 heures.

Les raquetteurs devraient être nombreux et répondre à cet appel, car il ne faut pas oublier que le Voltigeur s'est toujours montré en grand nombre chez nous !

A N.-Dame de Grâce

A l'occasion des Quarante-Heures, ce soir, à l'église Notre-Dame de Grâce, il y aura Heure Sainte, de 11 heures à minuit et jusqu'à 5 heures. Le public sera admis à faire une visite à Jésus-Hostie. L'occasion est favorable vu le dimanche chacun pourra se reposer après avoir rempli son devoir.

Programme musical

O CANADA
1. Ouverture: Zampa ... Harold
2. Valse: Puszta Maiden ... Roberts
3. Deux pièces:
(a) Badotage ... Gabrielle-Marie
(b) Menuet Rococo ... Haydn
4. Solo de violoncelle: Ave Maria ... Schubert
P.-A. Marchand.
5. Suite de Sérénades ... Herbert
(a) Espagnole
(b) Chinoise
(c) Cubaine
(d) Orientale
6. Sélection: Mikado ... Sullivan
Dieu Sauve le Roi.

P.-A. MARCHAND
directeur

Salon Madeleine de Verchères, au Château-Frontenac, à 9h.30 p.m., le 6 mars.

NOUVELLES DE LEVIS
(suite)

Le euchre pour les missions d'Afrique a rapporté $169.

Les Dames Organisatrices ainsi que les Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à cette oeuvre de charité en faveur des lépreux. Le résultat est de $169.00.

Ont été les heureuses gagnantes des prix d'assistance :

Mlle Fernande Blais, parure de corniche offerte par Mme J. Leblond, Mme F.-X. Hallé, Service à thé offert par Mme S. Durand, Mme Wilfrid Couture, coussin de lit offert par Mme N. Maranda, Mlle A. Bégin, écharpe offerte par Mme Arth. Bélanger, Mme Déziel Couture, porte-bijoux offert par Mme J.-A. Bégin, Jean Francis Joncas, bouteille d'eau de toilette offerte par Mme Emile Fortin, Mme Marc. Thibault, théière offerte par une Amie.

Ont gagné les objets mis en râfle pendant la partie de cartes :

Mme Edouard Bourassa, nécessaire pour manicure.. offert par Mme A. Arel.

Mme Henri Boutin parure de cou et bracelet offerts par une Amie; Mlle Mabel Fréchette, tapisserie Africaine (genre gobelin).

MERCI, MERCI.

Vente de propriétés hier matin à Bienville

Hier matin, à 10 heures, à la porte de l'église de Bienville, a été vendue par le shérif, une propriété de la succession Joseph Lapointe ainsi qu'un terrain vacant. La maison située rue Botrel, à Lauzon-Ouest, était évaluée à $12,000 et le terrain avait une évaluation de $400.

M. Eugène Guérin, de Bienville, s'est porté acquéreur de la propriété pour le prix de $940 et M. Joseph Bernier, de Lévis, a acheté le terrain pour le prix de $290.

Ces deux ventes ont été faites pour fin de règlement de la succession.

SAGES AVIS DONNES AUX CULTIVATEURS
(suite)

temps le permet, deux arrosages seront recommandables, cela à 10 jours d'intervalle dans les vergers les plus affectés.

3o Les arrosages réguliers doivent ensuite se pratiquer à la dilution d'un dans quarante, en nombre convenable et aux époques recommandées par les techniciens du service d'arrosage. Pour l'empoisonnement des insectes, on recommande d'ajouter 1 à 1 1-2 livre d'arséniate de chaux pour 40 gallons d'eau.

4o On doit concentrer tous les efforts pour faire arroser les vergers de famille ne comprenant qu'un petit nombre d'arbres, lesquels sont souvent une source d'infection pour les plus grands vergers.

5o. Les jeunes vergers, non en rapport, doivent être traités au même titre que les autres, pour la même raison.

6o. Les machines à pouvoir et à forte pression sont recommandées de préférence aux autres. Les cultivateurs devraient s'unir pour utiliser de préférence les meilleurs appareils plutôt que les petites pompes à bras qui ne donnent pas de garanties suffisantes.

Les petits appareils ne sont pas condamnés et peuvent encore être recommandés dans les cas de producteurs isolés n'ayant que des arbres jeunes et en petit nombre, à condition qu'ils donent une pression suffisante (environ 150 livres).

7o. La brûlure bactérienne du pommier est actuellement une maladie fort dangereuse dans le bas de Québec. Elle demande une surveillance constante et les producteurs doivent s'appliquer à enlever les rameaux atteints, immédiatement après qu'ils constatent leur infection.

POMMES DE TERRE

1o L'emploi d'une semence certifiée est la première garantie de protection pour cettte culture.

2o La désinfection des tubercules de semence reste recommandable, mais elle n'est pas absolument nécessaire dans le cas où les tubercules sont apparemment exempts de galle ou de rhizoctonie.

3o Il est inutile de désinfecter pour la galle si le sol dans lequel on plante les pommes de terre est infecté.

4o Les pulvérisations ou arrosages empoisonnés doivent commencer aussitôt que les plantes sortent de terre, pratiqués à tous les 10 jours ensuite et devenir plus fréquents, si la température devient favorable au mildiou. Dès que les plantes sortent de terre, il faut, à tout prix, tuer les premières bêtes à patates et les altises. En tenant compte de cette précaution, les insectes des pommes de terre deviendront rarement un fléau.

5o Pour ce qui concerne les appareils à pulvérisation, nous faisons les mêmes remarques que pour ce qui a été dit au sujet des vergers : Union et coopération pour répartir les frais et utilisation des puissants appareils autant que possible.

6o La quantité d'arséniate de chaux à mettre dans 40 gallons de liquide ne devrait pas dépasser deux livres, l'excès étant considéré comme inutile.

CADEAUX GRATIS

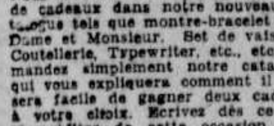

Garçons et Filles

Nous vous offrons le plus grand choix de cadeaux dans notre nouveau catalogue tels que montre-bracelet pour Dame et Monsieur. Set de vaisselle, Coutellerie, Typewriter, etc., etc. Demandez simplement notre catalogue qui vous expliquera comment il vous sera facile de gagner deux cadeaux à votre choix. Ecrivez dès ce soir et profitez de cette occasion sans précédent de gagner deux riches cadeaux en peu de temps, sans pour cela dépenser une cent de votre argent.

NOVEL ART REG.
251, rue St-Joseph - Québec

L'Aide aux colons

Le mouvement lancé par les employés du Département de la Colonisation en faveur des colons a obtenu jusqu'à date un beau succès. Nous donnons ci-après la liste à date des généreux souscripteurs ainsi que celle des donateurs de prix. Nous espérons que tous ceux qui ne nous ont pas encore favorisé d'une souscription, quelque petite soit-elle, s'empresseront de le faire, comme de bons Canadiens et de vrais patriotes en faveur de l'oeuvre que nous poursuivons : maintenir sur leurs lots les colons qui se sont dirigés sur les terres que le gouvernement vient de leurs octroyer gratuitement.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

James Richardson & Co.	$ 10.00
Couture & Rhéault, Ltée	5.00
J.-W. McDonald & Co.	5.00
F.-T. Savoie	2.00
J.-E. Levasseur	2.00
Gulf Pulp & Paper Co.	5.00
Régis Lavoie	3.00
Bilodeau Limitée	2.00
H. Barrette, G. [illegible], G. Chassé	5.00
C.-H. Nadeau	1.00
Adrien Ollivier	5.00
J.-H. Boisvert	1.00
J.-E. Gendron	2.00
Alphonse Blondin	5.00
Henri Belley	2.00
[illegible] Vidal	2.00
Louis Simard	5.25
J.-A. Cloutier	2.00
Basile Ollivier	2.00
E.-J. Marchand	2.00
J.-A. Pelisle	2.00
J.-A. Julien	2.00
E. Ladouceur	2.00
Joseph Coutange	5.00
J.-A. Thibault	10.00
W. Levesque Ltée	5.00
Odina Simard	5.00
Alphide Thibault	2.00
Geo.-Henri Lavoie	5.00
L.-G. Martin	5.00
Edmond Savard	5.00
P.-A. Savard	5.00
Léon-Ls Gagnon	2.00
Antoine Tremblay	1.00
Henri Jalbert	5.00
Pulp & Paper Mills Supply	2.00
J.-B. Renaud, Chicoutimi	2.00
Côté & Boivin & Cie	2.00
Dominion Fish & Fruit Co.	2.00
Willie Dufour	2.00
La Cie Industrielle de Chic.	5.00
Autobus & Taxis	5.00
C. Amireault	5.00
T.-N. Asselin	2.00
J.-A. Létourneau	1.00
H. Landry	1.00
C. Villeneuve	1.00
N. Levesque	3.00
R. Chabot	1.00
Wentworth Brown	10.00
J.-A. Laberge	1.00
William Tremblay	5.00
Victor Gariépy	1.00
Oscar Drouin, M.P.P.	2.00
D. Robillard	5.00
Paul Morel	5.00
Xavier Gagnon & Fils	5.00
C.-F. Beaulieu	3.00
Thomas Fortin	25.00
M. K[illegible]nna F. Né.	1.00
D'Auteuil Lbr Co.	5.00
R. Levesque	2.00
G.-L. Dionne	1.00
William Viger	2.00
Alfred Truchon	2.00
Terreau & Racine	5.00
Cie J. Lefrançois	5.00
South Shore F.	3.00
Wilfrid Pressé	5.00
Mme E.-M. Garneau	1.00
Adjutor Pouliot	2.00
Jeannette Cliche	1.00
J.-A. Gendron	1.00
M. Bélanger	2.00
Têtu & Fils	5.00
Tancrède Avard	4.00
O.-A. Bériau	5.00
Médard Boucher	5.00
Raymond Binet	1.00
Garage "Sam Huot"	10.00
Achille Cormier	1.00
Wm Leblanc	1.00
	$293.25

Liste des prix : Ernest Robitaille; Le Soleil; John Lavallée (Dépt. Off. Municipales); Librairie Garneau ; C.P. 231, Amos ; Brasserie Champlain; Myrand & Pouliot; Samson & Fillion; Mlle Hamel; Holt Renfrew ; Maurice Pollack; J.-E. Livernois ; M. E.-A. Sabourin; Mme E.-A. Sabourin; Le Quotidien Lévis; Roberge & Frères; Roberge & Simard; J.-A. Tremblay Enrg.; Geo. Blouin; Cie Paquet Ltée; A. Robitaille (Capitol Tavern); Jos. Launière; Les Employés de Colonisation de Mistassini; F.-G. Martel, prés. Club Mercier; Marier & Tremblay; L.-A. Richard, S.M. ; J.-A. Lesage ; Eug. Gagné; Pharmacie Dubé; J.-E. Giguère; Hôtel Sy-Roch ; Librairie Langlois ; Pères Trappistes, Mistassini, Sansfaçon & Frère; Kirouac & Fils; J.-Bte Thibault & Fils; Marcotte M.; Hon. Laferté ($2.50 en or); J.-E. Caron; W.-B. Edwards; I.-P. Dery; J.-A. Landry ; G.-J.-R. Desbiens; Vitrerie Hobs; G.-J. Lachance; G. Seifert; Boswell's Brewery; Georges Leclerc; Adélard Gagnon ; H. Duclos ; Cyr. Duquet; Fisher S.; Léon Bouchard ; Paul Fontaine; Le Montcalm ré: M. Bourgard; Gauvin & Gauvin; Jos. Hunt.

WINSTON CHURCHILL
(suite)

s'offre au parlement anglais. Ce parlement est entier dans son loyalisme et absolument libre d'engagements. Des milliers et des milliers de sans-travail ont voté aux dernières élections contre le "dole" parce qu'ils croyaient pareil vote nécessaire au pays."

Parlant de la prochaine conférence, il dit : "Il nous faut nous demander ce que nos gens diront de cette conférence dans 50 ans. Nous devons à nos ancêtres de nous poser cette question. Nous le devons aux combattants de la dernière guerre. L'occasion s'offre à nous de faire quelque chose qui restera quand nous ne serons plus. Voilà, je crois, l'atmosphère morale dans laquelle cette conférence doit se réuni.

"Il serait fou de laisser perdre la chance qui va s'offrir. Je regrette, quant à moi, que les colonies de la Couronne ne soient pas invitées en même temps. Voilà l'heure où nous devrions nous efforcer de résoudre le problème britannique dans son entier.

"La question se pose des ralations entre le Canada et les Antilles. Depuis 25 ans j'entends parler de celles-ci comme de la serre, du jardin d'hiver canadien. Vous devriez prendre les Antilles comme enfants d'adoption, encourager les échanges, élargir les avenues du commerce avec elles. Ce qu'elles produisent peut être exporté au Canada en échange des produits de ce pays".

Ayant dit qu'il espérait que la conférence étudierait tout le problème britannique, M. Churchill déclara: "Nous devrions prendre, économiquement, conscience que nous sommes un Empire en développant parmi nous l'idée de l'association douanière. Nous devrions entourer l'Empire d'une ceinture, toute légère qu'elle puisse être. La difficulté qui se présente ici, c'est que les pays étrangers, lorsqu'il s'est agi des droits de douanes, ont eu avec les diverses parties de l'Empire les mêmes relations que les pays britanniques. L'heure est arrivée de poser le principe d'avantages spéciaux pour le trafic interimpérial."

En commençant son discours M. Churchill fit l'éloge de M. Bennett. "Moi aussi, dit-il, suis un homme des Communes. J'ai passé ma vie au Parlement. Deux ans et demi se sont écoulés depuis ma dernière visite au Canada. Tout récemment je suis venu aux Etats-Unis pour une tournée de conférences. L'accueil qu'on m'a fait dans ce pays de descendance anglaise était des plus cordial ; mais en arrivant à Toronto j'ai senti

La C. S. L. et le tourisme

Nous croyons que le tourisme va s'accroître dans l'Est du Canada durant la prochaine saison de navigation d'après M. Yvon Dupré, agent général de la Canada Steamship Lines qui est de retour de Montréal où il a assisté à la conférence annuelle du Département du Trafic des Passagers de la Compagnie et qui nous affirme que les officiers de la Compagnie et les autres agents maritimes de Montréal sont très optimistes pour la prochaine saison.

"La "Canada Steamship Lines" nous a-t-il dit" est encore à organiser des croisières, courtes et peu dispendieuses pour la saison des vacances, c'est ce que le public recherche maintenant. Les québecois comme d'habitude continuent à voyager entre les ports du St-Laurent, et combineront ainsi les affaires avec l'agrément. D'autres préfèreront faire la croisière des Grands Lacs entre Sarnia et Duluth. La Compagnie croit que les Canadiens seront plus anxieux de voyager en Canada et elle s'attend à ce que cette année beaucoup plus de monde se paye le plaisir d'une croisière de quelques jours sur les Grands lacs".

que j'étais chez moi. L'atmosphère était un peu différente de celle du sud ; ce qui n'empêche que nous ne puissions pas davantage nous mêler de vos affaires que de celles des Etats-Unis.

"Faire un tout plus uni que jamais des diverses parties de l'Empire à la conférence de juillet prochain, ce sera cimenter les liens de la paix dans le monde. C'est seulement quand un empire commence à se dissoudre que les pêcheurs en eau trouble font leur apparition.'

En terminant son discours M. Churchill parla en termes élogieux de la collaboration pour la paix qui existait entre le Canada et les Etats-Unis.

Sir Henry Lawrence, ancien gouverneur intérimaire de Bombay, parla de l'administration anglaise dans l'Inde. Il exprima l'espoir que le Canada contribuerait à enseigner la démocratie aux multitudes indiennes.

Joseph Yusufuli, l'orateur suivant, réprouva les semences de sédition jetées par les nationalistes et exprima, lui, aussi, l'espoir que le Canada contribuerait à la solution du problème de l'Inde.

M. Bennett déclara que rien mieux que les discours entendus ne pouvait montrer la grandeur et la profondeur de l'Empire britannique, ainsi que le rôle qui y revient au Canada. Le premier ministre fit l'éloge de M. Churchill, l'un des esprits les plus brillants de l'histoire, grand homme d'Etat, grand écrivain, soldat de fortune et artiste.

UN DISCOURS
(Suite)

par une augmentation des subsides, et du peuple par l'entremise de nouveaux impôts, a évidemment étourdi les administrateurs de la province et ils ont dépensé l'argent comme des hommes en proie à l'ivresse.

L'augmentation de la dette publique de la province peut être répartie en quatre périodes dont la première commence en 1874 pour se terminer en 1908, l'année de l'avènement au pouvoir de l'hon. J.-D Hazen. La dette atteignit le montant de $5,800,000 en chiffres ronds. La deuxième période s'étendit de 1908 à 1917, alors que la dette s'accrut de dix millions et s'éleva à $14,000,000. La province entreprit alors la construction du chemin de fer de la Vallée de St-Jean, entreprise qui explique cette augmentation de la dette.

La troisième période, 1917 à 1925, vit la dette atteindre le chiffre de $34,250,000.

Cette période comprend une partie de la grande guerre et aussi la dépression qui suivit la guerre. Durant cette dernière période, la province fit de remarquables progrès : l'éducation technique fut introduite dans la province, des lois furent adoptées pour promouvoir l'hygiène publique, un sang nouveau fut injecté dans l'administration du département de l'Agriculture, le département des Terres de la Couronne fut reconstitué et la Voirie fut transformée dans toue la province, à un point qui n'a jamais été égalé depuis ; de plus la distribution de l'énergie électrique dans la province fut entreprise par le gouvernement de ce jour.

Enfin, la quatrième période s'ouvre en 1925 pour se clore en 1931 ; en 1925, la dette était de $34,250,000 avec $1,314,000 pour payer les intérêts annuellement et en 1931, elle a atteint la somme énorme de $56,000,000 sur laquelle il nous faut payer annuellement pour int rêts et fonds d'amortissement $3,082,000. En d'autres mots, la moitié de nos revenus sont consacrés aux intérêts et au fonds d'amortissement. Comparons l'actif de la province en 1925 et 1931 :

Chemins de fer en 1925, $8,092,000 et en 1931, $1,246,000 ; la vente du chemin de fer de la Vallée de St-Jean explique cette diminution.

Commission électrique en 1925, $3,780,000 et en 1931, $6,005,000, une augmentation de $2,225,000.

Ponts permanents en 1925, $8,547,000 et en 1931, $10,493,000, une augmentation de $1,946,000.

Chemins permanents, en 1925, $7,429,000; en 1931, $26,890,000, une augmentation de $19,561,000.

Farm Settlement Board, 1925, $150,000 ; 1931, $350,000 ; augmentation de $200,000.

British Farm Settlement Board, 1931, $785,000. C'est une nouvelle institution pour vendre des terres hypothéquées.

Le gouvernement actuel avait promis de ne pas permettre que les dépenses dépassent les recettes et les deux dernières années ont vu le budget se boucler par des déficits hors de toute proportion avec notre situation financière. Le Secrétaire Provincial qui voyait avec terreur une dette de $17,000,000 en 1926, regarde aujourd'hui avec complaisance une dette de $56,000,000.

Le déficit des deux derniers exercices financiers est de $1,500,000 et durant les dernières six années la dette a augmenté de $24,000,000, tandis que le fonds d'amortissement pour cette augmentation n'est que de $3,500,000.

Avec cet énorme déficit, et épouvantable augmentation de la dette, nos pouvoirs d'eau vendus, nos ressources forestières amarrées, l'industrie du bois inactive; avec le ministre de l'agriculture s'avouant battu dans la guerre aux mouches à patates; avec nos finances dans un état tellement précaire qu'il a fallu demander l'assistance des banques et du gouvernement fédéral pour négocier un petit emprunt de $5,000,000, il est permis de se demander quel patrimoine allons-nous transmettre à nos descendants.

Je vois le spectre de la taxe directe se dresser en face du peuple de la province, déclare M. Dysart, et ce n'est pas le temps de créer de nouvelles taxes. Je suis convaincu qu'en pratiquant l'économie il serait possible de diminuer les dépenses d'administration dans les divers départements. Que l'on abolisse le patronage politique et que l'on cesse de faire de l'extravagance et des dépenses inutiles. En 1925, le service forestier coûtait 18 pour cent des revenus territoriaux; l'an dernier, il a coûté 83 pour cent. Que le ministre retranche dans cette branche du département des terres de la Couronne.

Les déficits de l'ancien temps peuvent être attribués au chemin de fer de la Vallée de St-Jean. Aujourd'hui le gouvernement est débarrassé de cet éléphant; il a des revenus que les vieux gouvernements n'avaient pas, tels que subsides fédéraux additionnels, revenus de la loi du contrôle du commerce des liqueurs, etc. En 1925, les recettes de ce commerce n'étaient que de $330,000 tandis qu'en 1931 elles ont été de $1,220,000. Je conseille au gouvernement de suivre l'avis des grands banquiers du pays qui conseillent aux gouvernements et aux individus d'économiser de toutes les manières possibles. La situation ne saurait que devenir plus grave si l'on continue à contracter des dettes pour l'administration provinciale et celle des municipalités.

M. Dysart aborde ensuite le département des terres de la couronne qui, l'an dernier, n'a eu que'un revenu de $278,000, tandis que les dépenses se sont élevées à $232,000, laissant un surplus de $46,000 seulement. Autrefois, les revenus de ce département étaient de trois quarts de million par an. En 1926, le secrétaire provincial évaluait nos ressources forestières à $60,000,000, ont-elles cette valeur aujourd'hui?

Le secrétaire provincial n'oserait le dire. Dans le sud de la province, l'industrie du bois est une chose du passé : la Vallée de Miramichi est silencieuse, celle de St-Jean l'est aussiet il n'y a que dans le nord de la province où l'on puisse trouver un peu d'activité dans ce domaine. Encore, le moulin de Dalhousie importe-t-il de Québec une portion considérable du bois qui est nécessaire à son fonctionnement. Le malheur, c'est que beaucoup de familles, en conséquence, sont sans emploi et que la misère règne dans bien des sections de la province.

Les dépenses dans le département des Travaux publics ont diminué sensiblement. Elles ont diminué de $30,000 sur les ponts ordinaires et de $200,000 sur la patrouille des chemins; il est permis d'avoir des doutes sur l'avantage de ces réductions, surtout pour la patrouille. Nous avons un placement de $27,000,000 sur nos chemins ; il importe donc de soigner et préserver ceux-ci. Je suis en faveur de la corvée sur les chemins de campagnes, déclare le chef de l'opposition. Nous avons trop de machines sur nos chemins, machines importées des Etats-Unis.

M. Dysart déclare que le coût d'entretien de la police provinciale est excessif, qu'il faudrait diminuer le nombre des constables et avoir des hommes plus compétents et actifs. Il fait allusion au cas du sergent Lambert, qui a été mêlé à un accident fatal et qui n'a pas été poursuivi.

Il termine son discours en condamnant l'usage immodéré d'automobiles par les employés du gouvernement.

LA COMMISSION DES ASSURANCES SOCIALES
(suite)

duirait par un accroissement des prix de revient, un recul sur les marchés où nous subissons de la concurrence et le fléchissement du pouvoir d'achat au pays même. Ce serait en définitive l'ouvrier qui ferait les frais des secours qu'il recevrait.

La Commission n'est pas absolument opposée à toute forme d'allocations familiales. Elle reconnait que dans certaines circonstances particulières, par exemple à une époque troublée, par suite d'un renchérissement subit des prix, il peut devenir nécessaire d'y faire appel pour une certaine classe d'ouvriers. Mais elle pense que d'une façon générale les allocations familiales feront plus de tort que de bien à ceux qu'elles devraient favoriser.

Que si l'on aborde la question des dépenses qu'elles entraineront, on arrive à des chiffres inquiétants. Le rapport nous dit que le coût minimum des allocations familiales pour le Canada doit s'établir à $56,000,000. Par suite du taux de sa natalité la province de Québec serait celle qui aurait le plus à souffrir du régime: sa contribution devrait s'élever à dix ou douze millions, au moins, avec fortes probabilités d'une majoration considérable de ce chiffre.

C'est après avoir passé toutes ces considérations, avoir examiné le fonctionnement des allocations familiales dans les principaux pays qui en ont fait l'expérience, avoir comparé les conditions de vie au Canada et montré que leur établissement, sujet à bien des réserves ailleurs, en Europe particulièrement, serait encore bien plus critiqué au Canada et dans la province de Québec, que la Commission au sujet des allocations chez nous. Ses conclusions peuvent être l'objet de critiques; mais on ne peut nier qu'elles s'appuient sur des fondements solides. La direction qu'elles indiquent est prudente. L'autorité des raisons s'ajoute à celle des commissaires pour solliciter l'approbation de tous ceux qui ne veulent pas se lancer à l'aveugle dans cette difficile question.

LA RUSSIE
(suite)

tité.

"Je tiens pour nécessaire, lit-on dans l'un de ces documents, d'assumer une politique ferme au sujet des Soviets et d'être prêts à commencer la guerre n'importe quand. Le premier objet de pareille guerre doit être, non seulement de protéger le Japon contre le communisme, mais d'occuper l'Extrême-Orient soviétique et la Sibérie orientale."

Dit un autre document : "Tout compte tenu des forces armées de l'U. R. S. S., il nous faut commencer les hostilités sous peu. Tout délai renforce la position russe. Il faut user de propagande pour que les voisins occidentaux de la Russie entrent en action eux aussi."

Dit un troisième : "Si on examine l'ensemble de la situation on conclut à l'impossibilité pour l'U. R. S. S. de faire la guerre à présent. L'heure actuelle est donc très favorable à l'Empire pour une solution du problème de l'Extrême-Orient."

Les Izvestia rappellent que deux mois se sont déjà écoulés sans que le Japon ait répondu à la proposition russe d'un pacte de non agression, et elles y voient un nouveau signe de danger.

UNE SENTENCE
(suite)

par les deux autres, et le pauvre boucher dut consentir à se coucher au fond de la machine. On le fit donc entrer dans une maison, on lui lia les pieds et les mains, puis, après lui avoir placé un masque sur la figure, on l'avertit qu'il avait à débourser immédiatement $50,000 s'il voulait ravoir sa liberté.

Comme le boucher prétendait être un pauvre bougre et leur faisait comprendre qu'il lui était impossible de leur donner une pareille somme une longue discussion commença qui dura trois heures, après quoi on finit par s'entendre. Mann s'engageait à payer $1,000 en plusieurs versements. Les 5 hommes repartirent alors pour un restaurant où Mann leur donna $75. promettant de compléter la somme dans quelques jours. Un peu plus tard, en effet il paya $775. Mais il prévint la police et quand il se présenta pour donner les $200 qui devaient compléter sa rançon et le libérer complètement, il était accompagné de 2 policiers déguisés en chauffeurs de taxi.

On parvint à arrêter trois des bandits, mais le quatrième disparut, c'est lui qu'on vient de retrouver à Montréal.

UN QUART D'HEURE
(suite)

tingué visiteur est un ami intime de Jim Gerald, ce remarquable comédien qu'ils admiraient tout dernièrement dans le "Chanteur Inconnu" avec Muratore.

M. Olivé est le fils de Mme Olivé-Georges, déjà avantageusement connue chez nous et à qui nous devons d'avoir pu admirer de beaux films comme "Chacun Porte sa Croix", "Neiges Tragiques", "Comment j'ai tué mon enfant", etc.

LE CONSEIL
(suite)

Ses craintes étaient que cet octroi servirait à encourager le système des cantines et des soupes gratuites que l'on a désavoué l'an dernier, parce que la plupart de ceux qui en bénéficiaient, étaient des étrangers à la ville, mais le maire le rassura en lui donnant lecture des conditions posées dans le rapport et qui ont pour but d'éviter justement ce que M. Poulin ne voudrait voir pas se répéter.

"Cremex" est un personnage que le Conseil ne connaissait pas officiellement. Il a eu les honneurs d'une citation et c'est l'échevin Noreau qui l'a introduit à ses collègues aux temps des interpellations, demandant à la chaire certains renseignements sur ce monsieur qui doit être proche parent avec nos meilleures vaches laitières. Si dans nombre de nos foyers, l'on a l'heure "Cremex", le Conseil de ville peut, depuis hier soir, se piquer lui aussi de l'avoir et nous connaissons un des collègues de M. Noreau, représentant du siège No 1 du quartier St-Roch, pour ne pas le nommer, mais qui a tout intérêt à voir "Cremex" grandir et faire son chemin, qui ne doit pas avoir entièrement dédaigné d'entendre ce nom retentir aux quatre coins de la salle.

Le maire prendra des renseignements sur Cremex et ses antécédents qu'il communiquera à M. Noreau à la prochaine séance.

LES LETTRES

Des changements ont été apportés dans le système en vigueur depuis des mois, de distribution des lettres de recommandation du maire et des échevins aux sans-travail qui veulent se procurer de l'emploi sur les chantiers de la ville.

Dans certains quartiers, les échevins continueront eux-mêmes à faire la distribution de ces lettres, aux endroits indiqués, mais dans St-Sauveur elles seront portées au domicile des Chômeurs.

C'est ce que l'on a annoncé, hier après-midi, à l'hôtel de ville, en même temps que l'on nous informait que seuls les pères de familles qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, en se basant sur les régistres des inspecteurs de la ville, auront droit à ces lettres.

Dans Belvedère, les échevins feront eux-mêmes la distribution de leurs lettres:; il en sera de même dans Champplain, mais la distribution se fera aux endroits jours et heures ordinaires.

Dans St-Jean Baptiste, lundi, à 1 h. 30 de l'après-midi, on devra se présenter au département des chemins de M. Faucher et dans St-Roch, mardi matin, à 9 heures, au département des chemins de M. Verreault.

Dans le quartier Limoilou, les échevins remettront leurs lettres, mardi, à 2 heures au poste de police de la 7ème avenue et au poste de police No 14, de Stadacona.

PREDICTIONS ATMOSPHERIQUES INFAILLIBLES

Si vous désirez connaître les prédictions atmosphériques pour le mois d'Avril prochain, veuillez inclure un bon postal de $1.00 avec votre demande et la réponse vous sera envoyée le 5 avril.

L'OBSERVATOIRE,
Beauce Jct., P. Q.

ACTIVITES
(suite)

seur à l'Ecole Normale Supérieure donnera une conférence à Montréal, ce soir, au Cercle Universitaire, sur le "Théâtre français contemporain."

La R. S. St-Benjamin, de l'Institut des RR. SS. de la Charité, est décédée le 2 mars, à l'âge de 71 ans, 4 mois et 20 jours : elle était dans sa cinquantième année de vie religieuse. Les funérailles ont eu lieu ce matin dans la chapelle des RR. SS. de la Charité. L'inhumation a eu lieu à Mastaï.

M. l'abbé Omer Berger, curé de Packington (St-Benoît, comté de Témiscouata) s'est retiré à l'Hôtel-Dieu pour quelque temps, par suite d'indisposition.

Le concours de la Brookside Dairy terminé

C'est un spectacle peu usité qu'il nous fut donné de voir hier soir à la Chambre de Commerce, alors que sur une vaste table s'entassaient, dans d'énormes sacs en papier, des milliers de capsules de bouteilles de lait et des milliers de petits rectangles de papier découpés dans les journaux. C'était là les votes accordés par la population de notre ville aux participants du concours de la Laiterie Brookside.

On sait le succès remporté par ce concours auquel prirent part plus de 400 artistes amateurs de notre ville. Le public ne fut pas sans s'intéresser vivement à cette initiative de la Brookside, puisque 1,349,632 bulletins de vote furent expédiés au poste de radio C. H. R. C.

Hier soir, les juges de ce concours, MM. J.-A.-P. Gravel, avocat, J.-E. Dusseault, vice-président de la maison B. Houde, L.-G. Ramsay, président du Club Kiwanis, Victor Chateauvert, président de la Chambre de Commerce et directeur de la Brookside, ont fait le décompte de tous les bulletins de vote. M. Wilfrid Lavoie, gérant de la Brookside Dairy, présidait le décompte. Les juges n'eurent pas seulement à compter les bulletins, ils durent établir leur validité. Rappelons, que chaque coupon spécial, paru dans les journaux, donnait droit à un vote ; accompagné d'une capsule de bouteille de lait Brookside, il valait deux votes, accompagné d'une capsule de bouteille de crème il comptait pour trois votes, et avec une capsule de CREMEX, il valait six votes. Le voteur n'avait qu'à inscrire le nom du candidat de son choix et le sien sur les bulletins parus dans les journaux, et à l'expédier au poste C. H. R. C.

Rappelons les conditions de ce concours : tout chanteur Québecois avait le droit de se présenter à un examen qui le qualifiait pour faire entendre une pièce de son choix à la radio. Les douze candidats qui obtenaient le plus de votes populaires se qualifiaient pour se faire entendre de nouveau ; c'est parmi eux que le public aurait à choisir les gagnants des quatre prix promis, à savoir : $25, $15, $10 et $5.

Le concours prit fin il y a une quinzaine de jours, et depuis lors on procéda au décompte. Hier soir enfin, les juges avaient fini leur travail et ils faisaient connaitre le nom des douze concurrents qui avaient obtenu la faveur populaire et le nombre de votes qui leur fut accordé à chacun. Voici la liste des gagnants :

	Nombre de votes
M. Adrien Vachon	16,883
M. Eugène Crépault	16,644
Mlle Fernande Hough	16,184
Mlle Elise Blain	14,025
Madame J.-E. Ruel	12,100
M. L. St-Hilaire	12,084
Mme L.-P. Dion	11,546
Mlle Pauline PouPlette	11,366
Madame R. Gingras	11,000
M. A. Savard	10,765
Mlle L. Girard	10,382
M. Ernest Michaud	10,225

Ces 12 chanteurs se feront entendre de nouveau à la radio, demain soir, au poste CHRC, et le public aura à faire de nouveau son choix parmi eux.

M. Châteauvert, président de la Chambre de Commerce, remercia les juges de leur travail, et félicita le public de l'encouragement qu'il avait donné à ce concours organisé par la Brookside. Il annonça en même temps que vu la popularité du concours, on avait décidé de classer les quinze concurrents qui avaient obtenu le plus de votes, après les 12 choisis, afin de les faire concourir, eux aussi, pour trois prix ; $15, $10 et $5. Voici la liste de ceux qui se sont classés au nombre de ces quinze vainqueurs, et qui seront entendus à la radio dimanche, le 13 mars prochain:

M. H. St-Laurent	9,775
Mlle Thérèse Gagné	9,523
M. J. Rochette	9,103
M. Ph. Robitaille	8,926
M. Paul Nolet	8,737
Mlle Juliette Ross	8,545
M. Ed. Cloutier	8,416
M. B. St-Amant	8,381
Mlle Françoise Turgeon	8,265
Mlle Marguerite Sylvestre	8,019
MM. Desmeules et Dupéré	8,012
Madame J.-H. Mercier	7,938
Mlle Cécile Hawey	7,634
M. Jos. Fortin	7,376
M. J.-Art. Lamontagne	7,341

Ce concours de chant populaire, dont le but était de découvrir les meilleures voix de Québec, a vivement intéressé la population. Un journal de Montréal, qui en parlait récemment, souhaitait même de voir une maison de la métropole suivre cette initiative. M. Henri Letondal, dans une chronique, rappela tous les avantages de semblables concours. Bien des chanteurs peuvent ainsi constater la valeur de leur voix et, comme le cas s'est présenté pour les concurrents de la Brookside, décider de suivre des cours de chant ou encore d'entrer dans les chorales.

La Laiterie Brookside, pour ce magnifique succès, mérite donc nos vives félicitations. L'instigateur et l'organisateur de ce concours a été M. J.-U. Voyer, directeur de la publicité à la Brookside. M. Voyer était secondé par une excellente pianiste, Mlle Juliette Croteau.

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
187 rue St-Joseph - Québec

Assemblée de la Mutual Life

Une assemblée des agents de Québec et Trois-Rivières de la Mutual Life of Canada a été tenue hier au Château Frontenac. Les agents des bureaux de MM. M. Monaghan, de notre ville, et de J.-C. Boudreau, de Trois-Rivières, étaient présents à cette réunion. Les délibérations furent également suivies avec intérêt par quatre des principaux officiers de la compagnie, du Bureau-chef de Waterloo, Ontario, actuellement en visite à travers le Canda pour se renseigner sur les activités des différents bureaux de la compagnie.

Nous publierons les détails de cette réunion lundi matin.

Les officiers et agents de la Mutual Life of Canada ont été invités à un lunch hier midi au Château Frontenac. M. M. Monaghan, gérant pour Québec, présidait. Il avait à ses côtés M. A.-E. Péquenat, assistant-général de la compagnie, M. J.-M. Laing, actuaire, M. W. Carlisle, surintendant des agences, M. J.-M. Livingston, directeur médical, M. J.-N. Roy, gérant de district, M. J.-C. Boudreau, gérant du district de Trois-Rivières, MM. Dr Geo. St-Amand et Dr A. L'Espérance, de Québec, Ernest Germain, représentant spécial pour Québec, J.-B.-W. Jolicoeur, agent général de St-Evariste, Alex. April, agent général de Rivière-du-Loup, L.-P. Pelletier, J.-H. Sullivan, R. Saucier, A. Rochette, Léo-C. Monaghan, L. Jolicoeur, J. Bernier, agents de Québec ; Ant. Demers, caissier ; Mlle Annette Roy, sténographe ; MM. J.-P. Jolicoeur, Beauceville-Ouest ; J.-O. Bilodeau, St-Gervais ; I. Olivier, St-Nicolas ; A. Beaudoin, Lévis ; J.-P. Gagné, St-Narcisse ; Alf. Prévost, St-Charles ; Ernest Lavoie, Rivière-du-Loup ; Vital Roy, Beaupré ; Donat Vachon, East Broughton ; G.-O. Rouleau, Rimouski ; H. Pérusse, Batiscan ; J.-E. Desrochers, Arthabaska ; A.-Z. Jolivet, Shawinigan Falls ; J.-A. Plante, St-Barnabé ; Armand Charron, Joliette ; Albert Richard, Trois-Rivières, tous agents de la compagnie.

(Comm.)

Le bénéfice net d'exploitation de Seabord Air Line a été de $12,415 en janvier dernier au lieu de $239,101 en janvier 1931.

Je veux m'acheter un bon radio!

Quel est le meilleur endroit pour avoir le plus grand choix et obtenir le meilleur service ?

Des milliers et des milliers pourraient répondre sans aucune hésitation . . .

chez **C. ROBITAILLE, Enr.**

11 Modèles De Forest Crosley
11 Modèles Victor --

Prix pour toutes les bourses

à partir de **$64.50**

Notre maison se proclame à juste titre pionnière du radio à Québec et vous garantit satisfaction.

Notez bien ceci : Nous finançons nos contrats nous-mêmes, vous exemptant des charges exagérées

Toujours à votre disposition

C. Robitaille 320 St-Joseph

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Le "photoélectrographe", inventé par un Français et sa femme, permet aux aveugles de lire n'importe quel caractère imprimé

M. et Mme Thomas, grâce à cette merveilleuse invention, vont rendre d'immenses services aux aveugles — Il y a cent ans que Louis Braille a inventé l'alphabet spécial qui a permis aux aveugles de lire — Un nouveau miracle de la cellule photoélectrique : l'oeil électrique — En quoi consiste le photoélectographe Thomas—Portée considérable que cette invention pourrait avoir — Il y a encore place à de nouveaux perfectionnements.

AVEC CET APPAREIL LES AVEUGLES PEUVENT LIRE

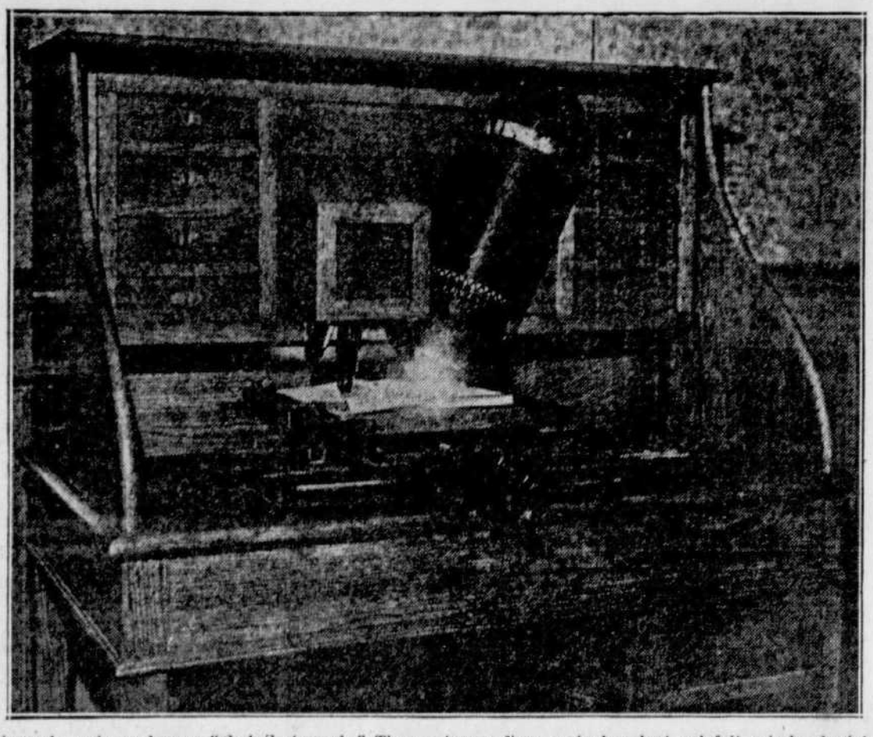

L'aveugle assis au bureau "photoélectographe" Thomas tourne d'une main le volant qui fait agir le chariot portant le livre ouvert. Le texte défile, lettre à lettre, ligne à ligne, sous le faisceau éclairant d'un puissant projecteur, cependant que le système optique (dont on aperçoit trois objectifs braqués sur le livre) recueille l'image de chaque caractère et la projette sur un tableau de cellules photoélectriques à l'intérieur du meuble). Par un mécanisme traducteur (voir le dispositif schématique ci-contre), l'image lumineuse des caractères se trouve finalement transposée en une image tactile exactement semblable sur le petit damier qu'on aperçoit à la droite de l'appareil. — REMARQUE : le lecteur dispose de trois objectifs dont la grandeur varie avec le format des caractères. Naturellement, il peut à son gré renverser le mouvement, et tâtonner en repassant plusieurs fois s'il le faut, sur la lettre à identifier.

Un curieux appareil, le "photoélectographe", que viennent de mettre au point. M. et Mme Thomas, apporte une solution nouvelle et fort élégante au problème, déjà ancien mais toujours angoissant, de l'écriture et de la lecture des aveugles.

Depuis que Louis Braille, il y a cent ans, constitua son ingénieux alphabet conventionnel (par des lettres à relief pointillé, mais dont le nombre de points n'excède jamais six) la question n'avait accompli que des progrès de détail. Malgré certaines abréviations, un ouvrage imprimé en caractères Braille, sur papier assez fort pour supporter le gaufrage au poinçon, demeurait chose volumineuse. L'édition Braille du dictionnaire le plus simple représente, par exemple, le volume d'une grande encyclopédie en 15 volumes pour clairvoyants occupant tout un rayon de bibliothèque. L'appareil Thomas est donc sensationnel qui permet à tout aveugle de lire n'importe quel texte imprimé dans la typographie courante.

Un nouveau miracle de la cellule photoélectrique.

C'est la cellule photoélectrique, ce merveilleux organe sur lequel reposent déjà la télévision et tant d'autres applications, qui réalise également le nouveau miracle.

Grâce à elle, en effet, l'opposition de lumière "noir sur blanc" que constitue, en somme, toute lettre écrite ou imprimée, peut se traduire en un relief perceptible au toucher. L'appareil Thomas assure précisément cette transposition du dessin plat d'une lettre en un dessin similaire tracé, par points en saillie, au-dessus du pupitre de lecture. Voyons comment ceci se réalise.

La fonction de la cellule photoélectrique peut se résumer d'un mot : **elle laisse passer ou arrête un courant électrique suivant qu'elle-même est éclairée ou non.**

Voici donc un damier constitué par de telles cellules juxtaposées, et munies chacune d'un circuit électrique particulier. Si le damier reçoit l'ombre silhouettée d'une lettre écrite en noir, chaque cellule éclairée va émettre un courant électrique. Les autres cellules demeurées dans l'ombre de la lettre restent inertes. Leur disposition dans l'espace schématise donc **le tracé de cette lettre.**

Il est facile, maintenant, d'imaginer un jeu d'électro-aimants, relié au damier des cellules, dont les éléments (utilisant convenablement leurs courants électriques) repoussent certaines tiges verticales assemblées également en damier. Sur ce nouveau damier, les tiges émergeantes reproduiront donc, en relief, par leurs pointes mousses, le tracé schématique lumineux qui affecte les cellules photoélectriques — c'est-à-dire, en fin de compte, le tracé même de la lettre projetée. Le doigt de l'aveugle pourra donc reconnaître ce tracé au toucher. Ainsi lira-t-il chaque lettre une à une, avec son doigt.

Il ne reste qu'à monter l'appareil capable de transposer ainsi, pratiquement, lettre à lettre, un texte imprimé absolument quelconque.

En quoi consiste le protoélectrographe Thomas ?

Le schéma ci-contre montre le principe de l'appareil Thomas.

Sur la table du bureau de lecture, se meut avec précision — sous l'action de la main gauche du lecteur — un chariot qui supporte le livre à lire. Une source puissante de lumière (100 bougies) éclaire chaque lettre au passage, cependant qu'un système optique recueille son image, et, par un jeu de miroirs, la projette à l'échelle convenable sur le damier des cellules photoélectriques.

Celles-ci jouent alors comme nous l'avons dit. Les électros correspondants entrent en action à l'intérieur du meuble (par l'office de circuits comportant des relais très spéciaux). Et, finalement, sur un petit damier de deux centimètres carrés placé sur le bureau, à portée de la main droite du lecteur, le relief attendu apparaît, par l'émergence des tiges dont le faisceau affleure compact sur cet espace réduit.

Quelle peut être la portée de cette invention.

La physique de l'appareil ne comporte donc aucune difficulté. Quant à sa valeur pratique, seule l'expérience pourra l'évaluer. La machine réveille en effet un problème assez curieux.

Quand Valentin Haüy imagina les premiers caractères en relief à l'usage des aveugles, il les traça en traits gaufrés **continus.** L'expérience montra que le doigt de l'aveugle ne les repérait qu'avec difficulté. C'est alors qu'un praticien viennois, Klein, comprit la nécessité de tracer les caractères **en pointillé.** Mais la distance de deux points successifs en relief ne doit pas être inférieure à une ligne sous peine de confusion au toucher. Il s'ensuit que les lettres du système Klein doivent être assez grandes et que le doigt est obligé de les explorer par un léger mouvement de balai.

Louis Braille surmonta cette dernière difficulté en réalisant son alphabet conventionnel dont chaque caractère (ne comportant jamais plus de six points) tient en entier sous la pulpe tactile. Le succès fut immense. Le Braille est devenu classique.

Mais il exige, avons-nous dit, un volume de papier colossal, ainsi qu'une technique d'imprimerie toute spéciale.

Le procédé Thomas remet sous les yeux des aveugles, dans **le système Klein ressuscité,** tous les caractères graphiques imaginables. Cet immense avantage peut contrebalancer l'inconvénient qui arrêta le procédé Klein. La vitesse de lecture sera probablement réduite, elle sera peut-être trois ou quatre fois moindre que celle d'un bon sujet lisant au Braille (200 mots à la minute).

Un intellectuel n'en sera pas moins satisfait, pouvant lire désormais n'importe quoi. Les textes scientifiques notamment lui paieront cet effort.

Disons, en outre, que le procédé photoélectrique a permis l'invention par Mme Thomas d'un alphabet conventionnel mais de typographie courante (noir sur blanc) que l'appareil traduit en Braille classique à six points.

Ainsi, grâce à un "photoélectrographe" de six éléments seulement — au lieu des quarante-deux qu'exige celui de lecture générale — il devient possible d'éditer, à l'usage des aveugles et dans les caractères qui leur sont familiers, des ouvrages aussi condensés, donc aussi peu coûteux, que ceux des bibliothèques pour clairvoyants.

VICTOR JOUGLA.

(Reproduit avec la permission spéciale de "Science et Monde")

FONCTIONNEMENT DU PHOTOELECTROGRAPHE

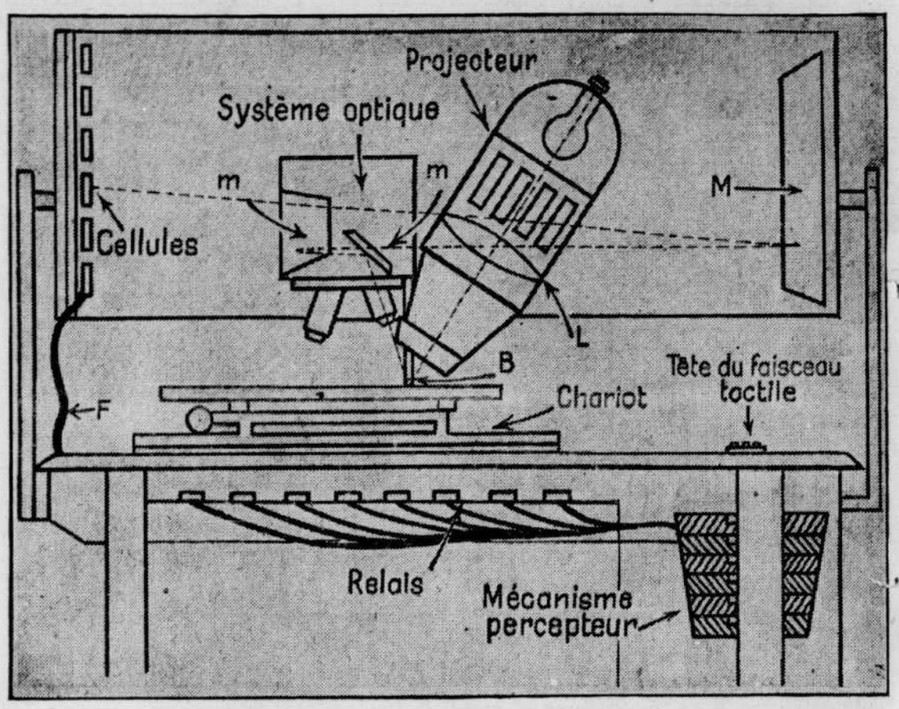

Sur ce dessin, le lecteur suit facilement le trajet du faisceau lumineux qui projette sur le tableau des cellules photoélectriques l'image de chaque lettre. Cette image est prise par l'objectif B sur le pupitre mobile (chariot) et reflétée par une série de miroirs M. M. M. Le courant électrique résultant de l'impression de chaque cellule suit un circuit qui par des relais spéciaux parvient au mécanisme récepteur. Celui-ci est composé d'une série d'électro-aimants disposés en demi-lune autour du faisceau des tiges dont les pointes émergent sous leur poussée au-dessus du bureau (tête du faisceau tactile).

NOUVEAU SYSTEME

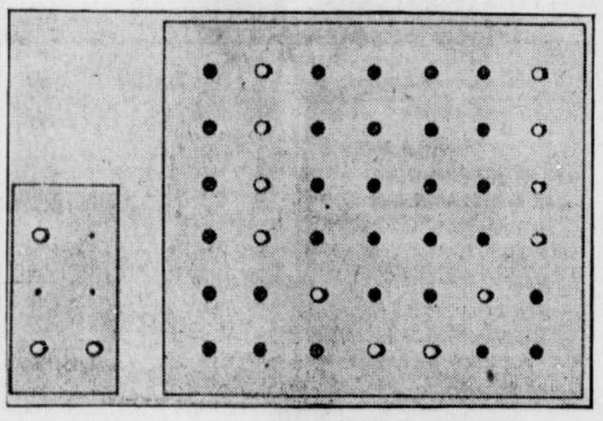

Les deux rectangles ci-dessus montrent quelle différence d'espace sépare la lettre U prise en exemple dans son caractère Braille (à gauche) et dans le photoélectrographe Thomas de lecture courante. Nous avons agrandi les figures pour accroitre leur lisibilité : en réalité les points sont équidistants seulement de une ligne environ.

Normandin

Notes sociales

—M. Eugène Dorval est de retour d'un voyage d'affaires à Roberval.

—M. Zénophile Bergeron est de retour d'un voyage d'affaires à St-Jérôme.

—M. et Mme Nazaire Tremblay, d'Albanel, étaient en visite chez MM Nazaire Tremblay et Ernest Laperrière, le 17 février.

—Mlle Fernande Hébert est de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.

—Mlle Elianne Gillemette garde malade, de Roberval, était à Normandin le 16 février.

Sépulture

Le 17 février ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Martel, fils de M. et Mme Thomas Martel.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Accident

Le 16 février, Mlle Stella Hébert a été victime d'un pénible accident en se fracturant un bras.

Feu Mlle C. Desgagné

A Ste-Anne-de-Beaupré, le 23 février 1932, ont eu lieu les funérailles de Mlle Cécile Desgagné, décédée le 20 courant. L'église pour la circonstance était décorée de ses plus belles tentures de deuil. La levée du corps fut faite par le Révd Père Rioux du monastère. Le service funèbre fut chanté par le Révd. P. Rioux, les RR. PP. Gosselin et Bherer, assistaient comme diacre et sous-diacre. Le service a été chanté par la chorale de Ste-Anne-de-Beaupré, et M. Nadeau touchait l'orgue. A l'élévation la chorale a chanté le "Miserere Mei", le "De Profundis", "Il faut quitter cette terre" Les porteurs de la croix et du cercueil étaient MM. Gérard Simard, Maurice Simard, Arthur Deblois, (Polycarpe) Polycarpe Simard et Cyrias Paré.

Le deuil était conduit par son père M. Médérile Desgagné; ses frères: MM. Alphée et Maurice Desgagné, ses beaux-frères: MM. Charles Simard, Alphonse Vaillancourt, Théodore Simard; ses oncles : MM. Alphée Bergeron, de l'Ile-aux-Coudres, Joseph Pedneau, de Limoilou.

Outre son père et sa mère, Mlle Cécile Desgagné laisse pour pleurer sa perte, ses sœurs Mme Alphonse Vaillancourt, de Québec, Mme Charles Simard, Mme Eléodore Simard, de Ste-Anne-de-Beaupré, Mlles Alexine et Géraldine Desgagné; deux frères, MM. Alphée et Maurice Desgagné.

Suivaient la dépouille mortelle: MM. Théodore Simard, Alfred Giguère, Charles Poulin, Alphonse Poulin, Médeus Simard, Cyprien Lacroix, Louis Lacroix, Ovila Cauchon, A. Coloni, Clément Gagnon, Oscar Paré, Albert Paré, Gérard St-Hilaire, Albert Deblois, Maurice Paré, Fraser Paré, Eusèbe Simard, Aimé Dufour, Almanzor Fontaine, Léo Giguère, Francis Caron, G. Desbiens, Georges St-Hilaire, ainsi qu'une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La défunte était Enfant de Marie et membre de la société de la Croix de Tempérance.

Les funérailles étaient sous la direction de M. François Deblois, de Ste-Anne de Beaupré.

Saint-Benoît

Triduum

Dimanche dernier le 7 février a eu lieu dans notre paroisse un triduum qui a été prêché par M. l'abbé Bélanger, prédicateur diocésain. Son grand dévouement a été reconnu et une assistance remarquable assista aux trois prédications de chaque jour. A cette occasion plusieurs prêtres sont venus prêter leurs concours. M. le chanoine Denis Caron, curé de St-Victor; M. le curé Duval de Notre-Dame-des-Pins, les vicaires de Shenly de St-Georges de St-Ephrem.

Baptême

Marie-Thérèse-Gisèle, fille de M. et Mme Mathias Rodrique. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Vachon, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Blanche-Henriette, fille de M. et Mme Eugène Brochu. Parrain et marraine, M. et Mme Irenée Bourque, de St-Georges, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Gédéon-Normand, fils de M. et Mme Napléon Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Bourque.

Va-et-vient

M. et Mme J.-E. Rancourt, sont allés à Ste-Marie au mariage de leur sœur Mlle Julienne Carette.

—M. Lorenzo Deblois, de Beauceville, était à St-Benoît, mardi dernier.

—M. Acadias Boucher, de St-Martin, a passé une huitaine à St-Benoît, chez des parents.

Toujours frais et savoureux

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

259-P

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

LES VOLTIGEURS DE QUEBEC

AVIS

Les cours de l'école provisoire d'infanterie pour qualifications d'officiers et sous-officiers commenceront lundi soir, le 7 mars à 8 heures p. m. Tous ceux qui désirent suivre ces cours n'auront qu'à se rapporter à l'adjudant lundi soir, au Manège Militaire.

Jean-F. Hamel,
Lieutenant
Ass.-adjudant.

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.
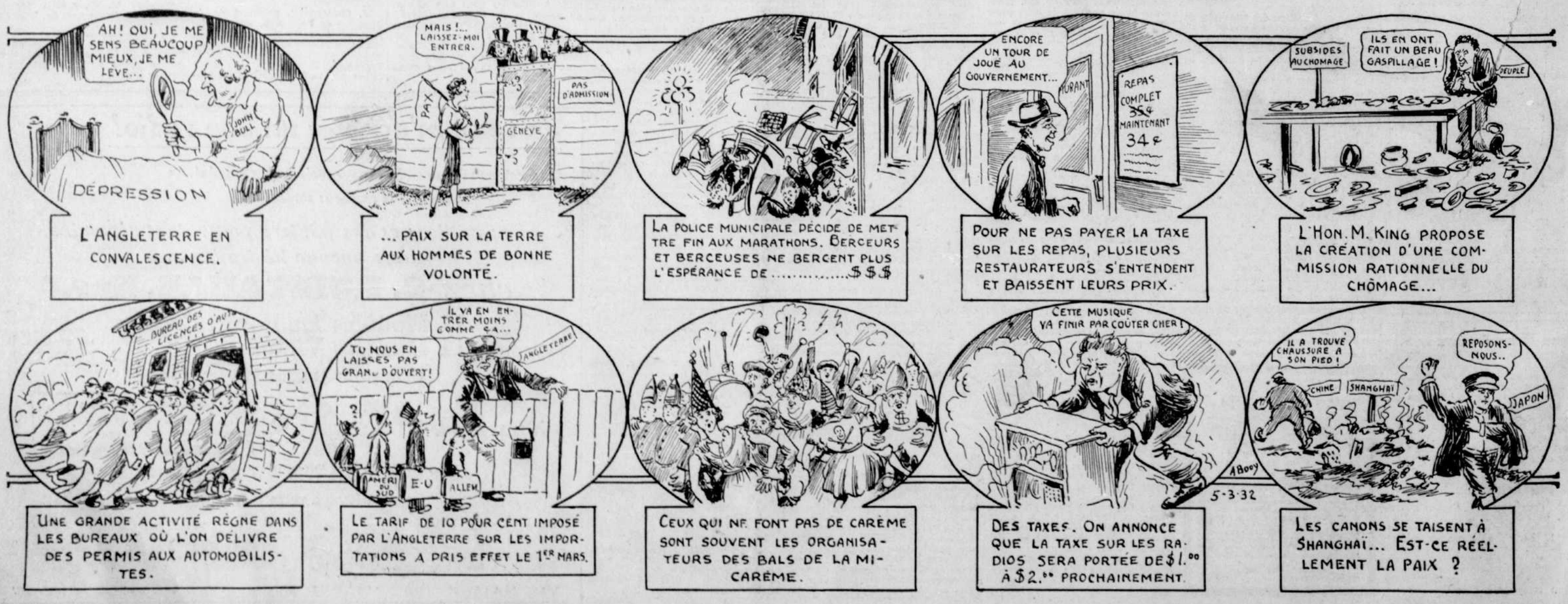
LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SEMAINE